

UNIVERSITE ORAN 2 MOHAMED BEN AHMED



FACULTE DES SCIENCES SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

THESE DE DOCTORAT EN SCIENCES

Spécialité sociologie de la santé

**Hygiène publique et citoyenneté :  
Les logiques sociales des habitants  
Le cas de la ville d'Oran**

**Présentéepar :**

GHERIB Fatma

**Sous la direction de :**

Mr. ZEMMOUR Zine -Eddine

**Membres du jury:**

MEDHKOUR	Mostepha	Professeur	Université d'Oran 2	Président
ZEMMOUR	Zine-Eddine	M C A	Université d'Oran 2	Rapporteur
MOULAY. Hadj	Mourad	Professeur	Université d'Oran 2	Examineur
MEHDI	Larbi	Professeur	Université de Tiaret	Examineur
BAGHDAD	Bey Abdelkader	M C A	Centre Universitaire de Relizane	Examineur
LABAIR	Belabes	M C A	Université de Sidi-Bel-Abbès	Examineur

**Année universitaire : 2018/2019**

## Dédicaces

*Je dédie ce travail*

*À la mémoire de mes chers (res)*

*À mon mari*

*À mes enfants*

## **Remerciements**

Nous exprimons notre grande reconnaissance à notre encadreur le Professeur Mr Zemmour Zine-eddine pour ses précieux conseils, ses orientations et le suivi ainsi que sa disponibilité.

A mon mari qui m'a encouragée dans les moments difficiles

A mes adorables enfants hadja fatima, hanane, sabrina , kawter qui m'ont donnée la volonté et le courage pour finir mon travail

A ma collègue maitre assistante Mme Bennoua Karima qui a accepté de me lire ;

Nous ne manquons pas à cette fidèle tradition pour remercier tous ceux qui m'ont apportée aide et soutien dans la réalisation de ma thèse de Doctorat,

# SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
Introduction : .....	4

## PREMIERE PARTIE

### CHAPITRE 1 Problématique et approche méthodologique

1.Objet de recherche.....	10
2. Problématique.....	20
3. Hypothèses de travail .....	24
4. Cadre conceptuel et méthodologie de travail .....	25
4-1.Analyse de concepts des hypothèses .....	25
5-Cheminement méthodologique .....	37
5-1.La description des sites, lieux d'enquête : .....	38
5-2.Les caractéristiques communes des sites : .....	39
5-3.Présentation de l'enquête de terrain :.....	42
6-Historique, caractéristiques géographique et démographique de la ville d'Oran : .....	43
7-Les politiques urbaines et l'aménagement de la ville d'Oran.....	44
Conclusion.....	46

### CHAPITRE II LA GESTION URBAINE DE LA VILLE D'ORAN

CHAPITRE II LA GESTION URBAINE DE LA VILLE D'ORAN.....	48
1-Les stratégies de développement de la ville d'Oran : .....	49
2- Contexte sociopolitique des cités Algériennes :.....	50
3- La gestion des déchets à Oran : .....	51
3-1.La gestion communale :.....	53

4- Environnement et santé : .....	54
5-La stratégie de la valorisation des déchets : .....	57
Conclusion : .....	58
Introduction .....	60

## DEUXIEME PARTIE

### Chapitre 1 : Historique de l'hygiène publique à Oran

1. L'historique: .....	62
2-La perception de l'hygiène publique : la propreté et la saleté.....	63
2-1.La perception de l'hygiène publique chez les habitants des sites :.....	67
2-2.L'indifférence des habitants face aux pratiques d'hygiène .....	71
2-3. Le sens de la propreté dans l'espace public entre le passé et le présent .....	72
2-4.Le détournement des lieux saints et propres en décharge : .....	73
2.5 L'indifférence des habitants face à la saleté :.....	75
2-6. Sélectivité du regard sur la propreté, pour ne relever que les défauts. ....	82
3- La représentation du lieu sale et du lieu propre : .....	85
3-1.L'espace : usages et pratiques :.....	86
3-2. Les valeurs et symboles de l'espace : .....	89
3-3. Décalage entre perceptions, usages et pratiques sur les lieux : .....	90
3-4. Une justification des pratiques habitantes :.....	91
4-La perception du propre et du sale : .....	94
4-1. Déchet pratique au quotidien : .....	95
4-2-1 Interprétations du risque :.....	97

4-2-2	La cohabitation et proximité du déchet : .....	100
4-2- 2-1	La différence culturelle des habitants.....	101
4-2-2-2	La multiplicité des expériences dans l’habiter .....	103
4-2-3	Les valeurs de santé et de bien -être:.....	107
4-2-4	La défaillance des pouvoirs publics :.....	111
4-3	L’interprétation du propre : .....	112
4-3-1	Interprétation de l’objet déchet :.....	114
4-3-1-1	Position du déchet :.....	115
4-3-1-2	Proximité du déchet : .....	116
4-3-2.	Interprétation du rapport à l’espace public :.....	116
4-3-2-1.	Espace d’usage :.....	118
4-3-2-2.	Espace public de conflit :.....	119
4-3-2-3.	Espace d’anonymat : .....	121
4-3-3.	L’appropriation de l’espace public comme rupture de l’ordre social : .....	123
	Conclusion :.....	126

## Chapitre 2 : Crise du lien social

1-	La saleté, fragilise le rapport de voisinage.....	129
2-	Rapport de distanciation et de refus.....	135
3-	La déstabilisation de la relation d’habiter .....	136
4 -	Le sentiment de relâchement.....	138
5-	Le sentiment de non intérêt.....	139
	Conclusion :.....	142

## CHAPITRE 3 LA CITOYENNETE MINORITAIRE EN EMERGENCE

1-L'affaiblissement du sens de responsabilité .....	149
2- Un faible sentiment d'appartenance au groupe .....	154
3- Le déclin des bonnes pratiques dans le voisinage .....	157
4- Absence de contrôle des normes et des valeurs .....	161
5- Une volonté restreinte de résoudre les conflits entre groupes d'appartenance .....	166
Conclusion .....	175
Conclusion Générale: .....	176
Bibliographie .....	179

### **ANNEXES**

Geneviève Heller (1979)

**‘L’hygiène touche à ce qui concourt à préserver la  
santé’**

*Dictionnaire historique de Suisse (2014)*

**‘Hygiène soit un élément qui fasse partie du  
quotidien de l’être humain’**

R.ROGER

**L’espace public sous toutes ses formes est crucial  
pour l’intégration et la cohésion sociale. La  
démocratie trouve son expression (...) dans la dualité  
de vie de la rue.**

# **INTRODUCTION**

## **GENERALE**

## INTRODUCTION GENERALE

Depuis les dix dernières années, nos espaces publics sont affectés par les pratiques de saleté (le rejet des déchets) qui envahissent les lieux publics. Notre recherche s'inscrit dans une thématique ayant trait à la problématique de : « Hygiène publique et citoyenneté ; les logiques sociales des habitants, le cas de la ville d'Oran. »

Ce constat est lié aux représentations sociales de l'hygiène publique, thème faisant l'objet de ce travail, dont l'intérêt découle de la rareté d'écrits qualitatifs dans ce domaine.

Le peu de références bibliographiques en sciences sociales justifie cette recherche, qui mérite d'être accomplie, d'autant plus que l'hygiène publique constitue un problème majeur de santé publique, étant donné sa charge sur le bien être individuel et collectif des individus en société.

Notre questionnement principal concerne l'étude des représentations sociales de l'hygiène. Il s'agit d'analyser les rapports qu'entretiennent les habitants à l'espace public en mettant en œuvre leurs pratiques quotidiennes dans la gestion des déchets ménagers. Nous essayons d'interpréter le sens de leurs logiques sociales. Dans l'interaction, les habitants des cités peuvent s'inscrire selon différents registres dans la représentation de l'hygiène publique. Nous tentons de répondre à notre question de départ formulée ainsi: ***quel est le rapport qu'entretiennent les habitants des cités à l'espace public ?***

La thèse interroge le rapport des habitants à l'espace public, considéré comme lieu privilégié des relations sociales et du vivre ensemble. Elle saisit l'habitant, acteur dans ses pratiques sociales et ses relations de citoyen.

Notre objectif est de comprendre la façon dont les habitants construisent leurs rapports à l'espace public en mettant en œuvre leurs modes de pratiques au quotidien. Les conduites de rejet des déchets dans l'espace public peuvent être expliquées où analysées selon les conceptions multiples des habitants ainsi que leurs appartenances résidentielles.

Nous nous intéressons aux pratiques quotidiennes, que nous proposons d'aborder à travers les représentations des habitants des trois cités à Oran.

D'une part, insister sur les pratiques de gestion des déchets chez les habitants, et de l'hygiène dans l'espace public où s'expriment les contraintes, les enjeux dans l'appropriation, les représentations sociales reflètent les modes de fonctionnement dans l'espace collectif et public. Ainsi leurs perceptions permettent d'identifier leurs statut d' habité et d'usager de cet espace.

D'autre part, nous caractérisons les pratiques d'appropriation de l'espace public par le rejet des déchets considéré comme étant un geste d'incivisme et un manque de citoyenneté.

A partir d'une enquête qualitative, que nous avons réalisée dans trois cités à Oran, nous chercherons à déconstruire les logiques sociales des habitants : en interprétant leurs discours, leurs pratiques pour définir ce qu'est l'hygiène, que représente l'objet déchet dans l'espace public ?

Il s'agit donc de montrer, le regard que portent les habitants sur l'hygiène publique qu'est au cœur des rapports que construisent les individus à l'espace public.

# **PREMIERE PARTIE**

## **INTRODUCTION :**

On ne peut étudier l'hygiène publique en Algérie, sans la situer dans son contexte spatial et temporel vu les changements que le pays a connu dans les différents domaines économique, social, politique et sanitaire.

Pour mieux cerner la question, il est nécessaire de restituer les étapes de développement économique local afin de repérer les spécificités de chaque étape.

La décennie 1970 -1980, est basée sur une stratégie de l'Etat, marquée par les spécificités économiques, culturelles et historiques dans certaines régions du pays.

La période 1990, a connu un développement économique caractérisé par de profondes mutations dans le domaine économique. Une stratégie adaptée à un programme d'ajustement structurel, ce qui a conduit le pays à une libéralisation et à l'ouverture de l'économie qui était auparavant dirigée et protégée.

En cette période, l'Etat était dans l'obligation de revoir et de redéfinir son mode d'action, et postuler sur un développement structuré par le bas selon la logique d'une mobilisation locale des ressources et une intégration de tous les acteurs locaux.

Cette période est connue par ce passage d'une économie planifiée vers une économie libérale.

Sur le plan socio- économique, la stratégie de l'Algérie dans le domaine industriel reposait essentiellement sur la réalisation des grands ensembles industriels et technologiques et ceci selon les différentes branches d'activités telles que : l'énergie, la pétrochimie ainsi que d'autres réalisations socioculturelles.

Sur le plan politique, et plus précisément la période des années 1970 a été marquée par la libération économique, dont la nationalisation des hydrocarbures et la création des industries telles que la Sonatrach, etc. .Ainsi qu'une mise en œuvre des programmes spéciaux de développement pour un éventuel maintien de l'équilibre régional.

Pour étudier le phénomène de l'hygiène publique, il est nécessaire de le situer dans son contexte historique et ceci pour mieux connaître les différents changements opérés dans la

société. Face à ces constats, notre orientation était d'analyser les perceptions de l'hygiène, à travers les pratiques de rejet des déchets ménagers dans l'espace public.

Nous avons mis l'accent sur l'effet d'appartenance résidentielle, pour mettre en évidence ces configurations, pour comprendre le sens des pratiques à l'hygiène et les enjeux dans l'habiter collectif. Nous nous intéressons dans cette recherche à l'acteur habitant pour interpréter la réalité urbaine à partir des pratiques et représentations.

Notre analyse privilégiait l'optique du local perçu comme moyen d'identification des pratiques spatiales.

Le paysage urbain de la capitale de l'ouest- Oran- est captivant, bien que la saleté persiste toujours. Aujourd'hui l'hygiène publique constitue un thème qui n'a guère fait l'objet d'actions ni de réflexion très poussée ces dernières années en Algérie, alors qu'il pose un problème majeur pour la population. Cette image négative de la ville que Kevin. Lynch,<sup>1</sup> la définit comme : « *la ville est une image ... et chaque ville a son image particulière, qui reflète son identité* », la définition dépendait selon l'auteur surtout du visuel. Une image, d'une ville propre qu'amena : Le président de la république a attribué en 1987 le prix de la ville la plus propre à Oran. Cette dernière concourt toujours, en effet, pour le trophée de la ville la plus propre qui serait remis par le président de la république

A Oran, la saleté des rues, les ordures nauséabondes et le mauvais entretien de la voirie sont bien réels. La question de l'hygiène publique, maintes fois soulevée par les pouvoirs publics et réclamée sans cesse par les habitants, est révélatrice non seulement des dysfonctionnements dans la gestion de la ville mais aussi de l'ambiguïté des rapports à l'espace public. Peu de réflexions qualitatives existent sur l'hygiène publique en Algérie. Ce constat nous conduit à s'intéresser à ces pratiques décalées au sein de trois cités collectives à Oran, pour comprendre le rapport des habitants à l'espace public et à la ville.

L'image que les responsables, dans leurs discours renvoient de la population et de leurs comportements concernant les déchets et l'hygiène publique, est d'être indisciplinée voire

---

<sup>1</sup> Kevin Lynch, l'image de la cité, Dunot, Paris, 1961, voir et planifier .Dunot, Paris, 1982

incivique puisque, capables de rejets anarchiques et sauvages, ne respectant pas les règles de fonctionnement de la collectivité. Ce discours émane autant de techniciens, des élus que des gestionnaires. Enfin tous ceux qui sont chargés d'une façon ou d'une autre d'une mission de gestion collective. Les reproches sont divers, « ils jettent n'importe où, à côté des vides ordures ou de la benne, par les fenêtres, dans les cours, dans les escaliers lorsqu'ils habitent des immeubles, devant chez les voisins lorsqu'il s'agit d'un logement individuel, ils laissent s'accumuler et se multiplier les décharges sauvages ». La ville déploie depuis ces derniers temps, d'importants moyens humains et matériels, pour assurer la propreté, organiser au mieux la collecte des déchets avec la commune urbaine et bien sûr sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques.

Mais, le bon niveau de propreté d'une ville dépend aussi et avant tout du civisme de chacun, des comportements de l'ensemble des habitants comme de ses visiteurs et du respect du travail effectué, afin d'offrir durablement l'image d'une ville accueillante et propre au quotidien. S'agissant de la gestion des déchets, le respect des consignes relatives à la collecte est non seulement essentielle à la qualité de la vie en ville mais également déterminant pour l'environnement et la santé.

Le problème de l'hygiène publique n'est pas uniquement un problème technique, ou simple question, qui s'exprime en termes de moyen, c'est aussi et peut être en premier lieu un problème social et culturel mais aussi de difficultés de gestion.<sup>1</sup>. En effet, l'analyse des problèmes liés à l'hygiène publique renvoie le plus souvent aux rapports des habitants au pouvoir local et à l'espace public, d'où la nécessité de notre étude d'analyser les représentations des habitants vis-à-vis de l'hygiène publique. Un tour de la ville va nous permettre de répertorier tout ce qui concourt aux désordres urbains, principal vecteur de l'insalubrité dans la ville d'Oran

Cette image négative de la ville sans 'âme' que Mebtoul. M,<sup>2</sup> l'a démontré dans un passage, comme « *si ses habitants ont déplacé leurs regards de toute pratique visible et*

---

<sup>1</sup>Amara .B, les espaces verts en Algérie. Une composante de l'identité méditerranéenne sous la direction de ABE Bendjlid, A Crasc 2010, p 167.

<sup>2</sup>Mebtoul .M, citoyenneté en question ? Revue santé et société. Edition Dar El Adib , 2015. p 44

*contraignante.* »C'est dans le cadre du service public et des pratiques citoyennes que la dimension de la citoyenneté prend toute son ampleur. Cette situation de salubrité et d'hygiène intolérable persiste au quotidien, les déchets déposés ne sont ni traités ni enfouis ni protégés contre les bêtes errantes, et aussi contre l'intrusion des enfants et même des plus grands qui farfouillent dans les détritrus.

Les responsables de l'environnement ne peuvent s'empêcher de rappeler que le problème de ramassage des ordures ménagères dans la wilaya d'Oran n'a jamais trouvé une solution définitive et satisfaisante et ce, depuis des décennies.

Les familles auront à supporter en permanence ce spectacle répugnant, et tous ces détritrus qui s'accumulent partout. La proximité du déchet, que ce soit par la fonction professionnelle ou par le voisinage est stigmatisant socialement. Les déchets ménagers constituent à l'heure actuelle une source de pollution, en raison de leurs volumes et surtout de l'absence de moyens humains et matériels.

Selon une étude établie par (PROGDEM, 2011)<sup>1</sup>, sur l'évolution de la quantité journalière des déchets en Algérie évaluée par Kg/ Hab. les résultats estimés pour les villes moyennes entre 1980-2005 sont de 0, 5 et 0,76 parallèlement aux grandes villes où la proportion est estimée pour 2005 à 1,2.

A Oran la production des déchets dépasse 2500 tonnes par jour, la commune ne dispose que d'un nettoyage pour plus de 2000 habitants et de 13bennes de collecte d'ordures pour plus d'un million et demi d'habitants, cette situation qui perdure depuis des années a fini par occasionner un état de délabrement, indélébile du tissu urbain et du cadre de vie.

Durant ces dernières années, les problématiques des déchets ménagers ont suscité de nombreuses réactions et les conséquences de la prolifération de nombreuses décharges sauvages ont atteint leur paroxysme. L'absence de tri sélectif et de récupération des déchets a un impact sévère sur le plan environnemental avec souvent une dégradation de l'hygiène publique, une destruction des paysages.

---

<sup>1</sup>Statistiques des services d'entretien APC d'Oran 2012

L'hygiène publique reste, par ailleurs, une des composantes les plus visibles de l'action municipale.

L'hygiène ne se résume pas à l'enlèvement des ordures ménagères, c'est un tour cohérent qui requiert la participation de plusieurs acteurs.

L'émergence de la problématique de l'espace public urbain est relativement récente et appelle quelques commentaires sur les concepts qui aident à distinguer entre trois types d'espace : espace communautaire, espace collectif et espace public. A noter que ces trois types d'espace sont bien de nature différente.

La notion de l'hygiène publique est largement utilisée par les acteurs institutionnels, et élus du développement social urbain. Et aujourd'hui le défi de l'hygiène publique a changé de nature ; il n'est plus seulement technique, il est surtout appréhendé de manière démocratique pour faire une ville propre, une ville est bien entretenue.

# **CHAPITRE 1**

## **Problématique et approche méthodologique**

## **CHAPITRE 1 PROBLEMATIQUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Dans ce chapitre nous présentons la problématique, l'aspect théorique et méthodologique, l'élaboration du sujet que nous traitons, en soulignant le contexte et les objectifs assignés à notre étude, puis la formulation de la question principale qui orientera notre recherche. On propose des hypothèses qui feront l'objet de vérification sur le terrain d'enquête, ainsi que la présentation de la technique utilisée et la méthodologie suivie. Nous distinguons entre deux aspects théorique et pratique.

En premier lieu, nous présenterons le modèle théorique dans lequel nous avons inscrit notre recherche, qui permet de tracer le schéma d'analyse théorique, pour situer notre champ d'étude sur l'hygiène et la citoyenneté à travers les logiques sociales des habitants dans la gestion de leurs déchets dans les trois sites d'appartenance résidentielle de la ville d'Oran. Ensuite nous procéderons à la définition des concepts utilisés dans la recherche.

En deuxième lieu, nous procéderons à la présentation de l'enquête de terrain réalisée auprès des habitants en mettant l'accent surtout sur le contexte et les conditions de déroulement de l'enquête pour dévoiler les réalités par les pratiques d'hygiène dans la gestion des déchets ménagers.

Enfin, nous présenterons les caractéristiques physiques, géographiques et sociales du terrain, dans lequel s'est déroulé notre travail de terrain.

### **1.Objet de recherche**

Comment peut-on expliquer les pratiques de rejet des déchets dans l'espace public ? L'hygiène publique s'insère dans les interrogations quotidiennes suscitées par les politiques de santé publique, la gestion des villes et le développement durable en général.

La question de l'hygiène publique reste le sujet d'actualité en Algérie et plus particulièrement dans les grandes villes, vu le rôle joué pour la santé individuelle et collective de l'individu.

Cependant les données récentes sur l'hygiène publique montrent bien la dégradation des espaces et des milieux urbains qui peut avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations.

Nous nous intéressons à cette étude pour comprendre les rapports qu'entretiennent les habitants à l'espace public dans leurs pratiques de gestion de leurs déchets ménagers dans les trois cités choisies.

L'idée nous est, en effet parvenue lors d'une recherche menée dans le cadre de la préparation mémoire de Magistère en sociologie de la santé ayant pour thématique « la perception du bien être santé dans l'espace habité. »

L'importante remarque qu'à Oran, les ordures et autres objets solides sont déversés chaque jour que Dieu fait, par les usagers dans les rues, dans les espaces verts en dehors des bacs à ordures.

Les décors affligeants qu'offrent les espaces verts, les entrées d'immeubles, les abris de bus, etc, témoignent de la saleté et la pollution qui transforment l'environnement en un espace qui favorise l'apparition des maladies atteignant directement le bien être de la population.

Comment peut-on interpréter le rapport des habitants à l'espace public par les pratiques de rejet des déchets ménagers, source de maladies pour les individus, et reconstruire le sens à l'hygiène publique et à la citoyenneté ?

Impliquée dans la recherche au sein d'un laboratoire d'Anthropologie de la santé GRAS, ayant déjà une expérience professionnelle au sein d'un office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran, depuis une vingtaine d'années, notre attention a été progressivement attirée par les constats liés à l'espace habité, aux conditions d'habitat, l'environnement et le bien-être<sup>1</sup>. A ce moment, nous avons été interpellée lors nos

---

<sup>1</sup> Gherib.F, La perception du bien être santé dans l'espace habité- Le cas du site 595 logements sociaux de Sidi el Bachir Oran, Mémoire de Magister en sociologie de la santé, sous la direction de Hadjidj el djounid, Université d'Oran, faculté des sciences sociales, département de sociologie, 2010.

recherches de terrain par ces notions de mal être, d'inconfort, d'appropriation de l'espace, d'insalubrité des lieux, les odeurs la pollution de l'air, les risques de contamination.

Face à ces constats, notre orientation était d'analyser les perceptions des habitants à l'hygiène publique, à travers les pratiques de rejet des déchets ménagers dans l'espace public.

Nous nous intéressons à cet objet d'étude, pour comprendre les rapports des habitants à l'espace public dans les pratiques de gestion des déchets ménagers dans trois cités à Oran.. Les habitants parlent souvent du manque d'hygiène, la proximité des lieux insalubres, odeurs, manque de confort, choses décrites comme nuisibles pour leur santé et leur bien-être. L'hygiène publique a été toujours réfléchié selon l'action techniciste et matérielle sans prendre en considération les logiques sociales des habitants dans leurs pratiques quotidiennes des déchets ménagers.

Depuis longtemps, cette question de l'hygiène publique a incité quelques chercheurs selon différentes perspectives spatiales, environnementales, etc... et à répondre selon des contextes différents, ces études restent pour la plupart une base importante de travail. Pourtant la question de l'hygiène publique durant ces dix dernières années provoque beaucoup de controverses dans les écrits des chercheurs. Dans certains contextes, les recherches sociologiques, sont d'une grande importance dans la mesure où l'on s'intéresse à poser de questions pertinentes.

Notre objet de recherche s'insère dans les interrogations quotidiennes suscitées par les politiques de santé publique, la gestion des villes, et du développement durable en général. La question de l'hygiène publique reste le sujet d'actualité en Algérie. L'hygiène publique a un rôle indéniable pour la santé individuelle et collective de l'individu.

En quoi consiste l'entretien de l'espace public pour ses habitants ? comment expliquer l'absence d'hygiène dans l'espace public ? Quelles significations donnent les habitants des cités à l'image de la saleté dans le lieu public ? A quel niveau l'hygiène influe sur le bien être des habitants ? Pourquoi ce lieu est-il destiné pour le rejet des déchets?

En partant des études et recherches réalisées ailleurs et en Algérie sur la question de l'hygiène et la citoyenneté, nous avons constaté qu'elle est peu abordée selon l'approche

sociologique, mise à part dans les mass- média où il a été accordé une importance dans la description des situations des villes, suite aux plaintes adressées par les citoyens ou dans le but d'une dénonciation ou de sensibilisation des citoyens. Ces analyses restent dans leurs aspects descriptifs de ces pratiques sociales des déchets ménagers et l'hygiène publique. « *Bien que les déchets ménagers représentent des risques de pollution, ceci est particulièrement vrai dans les sciences sociales qui ont peu investi dans ce domaine alors que leur place y était légitime.* »<sup>1</sup>

Ces travaux existants, bien que pour la plupart soient fondées sur une approche actionnaire.

Pour répondre à ces questions, ceci nous conduit à la formulation d'une hypothèse qui orientera notre thèse.

Dans cette recherche, nous essayons d'analyser modestement les données du terrain basées sur une interprétation sociologique de la question de l'hygiène publique auprès des habitants des cités.

De ce fait, et suite à la rareté des recherches sociologiques sur l'hygiène et la citoyenneté, nous nous sommes basée sur des travaux ayant déjà traité la question de la gestion des déchets selon diverses approches : économiques, techniques, environnementales, etc.

Cependant les données récentes montrent bien la dégradation des espaces publics et des milieux urbains qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la santé des populations.

Par son importance, l'hygiène limite les infections (mortalité, fièvre puerpérale, post accouchement<sup>2</sup>, et renvoie également à des codes sociaux liés aux cultures et aux situations de vie. Ces dernières nécessitent une compréhension de l'identité collective, un respect aux valeurs communes et une ouverture à la diversité sociale et culturelle, favorisant l'engagement

---

<sup>1</sup> Article déchets ménagers : pour une recherche interdisciplinaire. Emmanuelle le Dorlot, strate. <http://revues.org/410> mis en ligne le 14 janvier 2005

<sup>2</sup> Philippe Agnace. Semmelweis, la vie et l'œuvre [http:// www. scribd.com/...la vie- et - l'œuvre –de-philippe Ignas- SEMME ...](http://www.scribd.com/...la-vie-et-l-oeuvre-de-philippe-ignas-SEMME...)

citoyen dans un milieu de vie. L'hygiène constitue la préoccupation majeure de l'individu en société, c'est le vecteur du lien social.

La notion de l'hygiène publique a évolué au fil du temps d'une dimension sanitaire vers le sens du bien être d'une manière générale. En 1847, Ignace Semmelweis<sup>1</sup> constate que des mesures d'hygiène limitent la mortalité (post accouchement)

Selon les statistiques présentées lors d'un rapport de conférence sur l'hygiène et assainissement tenue à Rwanda, 80% des consultations sont liées à l'hygiène pauvre au niveau sanitaire, 92% des morbidités chez les enfants de moins de 5ans sont dues à la même maladie d'où le rôle de l'hygiène dans la dimension de la maladie.

En Algérie, la situation sanitaire est caractérisée par la réapparition de certaines maladies infectieuses comme les maladies à transmission hydrique et la tuberculose.

Aussi, confrontés aux maladies et épidémies d'autres pays développés, notamment les maladies cardiovasculaires. Ces maladies sont plus concentrées dans les communes urbaines. Une enquête établie en 2010 a enregistré les pourcentages selon les pathologies décrites : l'hypertension 58, %, le diabète 53,6%, 32,9%<sup>2</sup> .

Aujourd'hui, l'intervention sur la question de l'hygiène et la propreté, c'est répondre à deux problématiques : sanitaire et sociale. Cette dernière est basée sur l'intérêt pluriel, c'est-à-dire le bien être individuel et le bien-être collectif. L'état et les pratiques d'hygiène d'un individu sont influencés par de multiples facteurs qu'il faut distinguer

L'analyse de ces situations de transformations passe par celle des logiques des acteurs. Il s'agira d'analyser les usages différenciés que font les groupes sociaux différents.

---

<sup>1</sup>Ulrich R., 1984, View through a window may influence recovery from surgery, science, vol.224, and pp.42421  
Statistiques Rwanda.

<sup>2</sup> Rapport O.M.S' Les soins de proximité en Algérie à l'écoute des patients et des professionnels de la santé, Edition L'harmattan /GRAS Collection' Santé et Société sous la direction de Mebtoul Mohamed I, 2015

Le travail que nous menons dans le cadre de notre thèse, consiste donc à interroger tout particulièrement le rapport habitant /déchet /espace public en envisageant le mode des pratiques de gestion des déchets ménagers dans cette relation.

Prendre soin de l'espace public en Algérie ne semble pas constituer une préoccupation ces dix dernières années. Les habitants affichent une indifférence inquiétante en matière de préservation de leur environnement. En effet, les pratiques quotidiennes des déchets dans l'espace témoignent du geste de désordre, un impact négatif sur la santé des habitants, confirmé par *Pierre Arwidson*<sup>1</sup>, dans la charte d'Ottawa « la santé se fabrique dans le contrôle de la vie de tous les jours, là où les gens vivent, aiment, travaillent ou jouent ».

En dépit des moyens et processus mis en œuvre dans le domaine de l'hygiène publique, surtout les moyens matériels et plus particulièrement dans la gestion des déchets ménagers, l'état de la saleté dans l'espace public reste problématique.

Ceci a fait qu'aujourd'hui nos villes algériennes sont confrontées à de multiples problèmes, tels que la qualité du cadre de vie, relogement, espace public,...plus particulièrement Oran présente une image désagréable qualifiée de sale.

L'ensemble des programmes entrepris rencontre jusque-là un certain échec dans leur application. On devait impérativement prendre en compte la perception de l'hygiène publique et les pratiques des citoyens dans le processus de gestion des déchets.

A Oran, les ordures et autres objets solides sont déversés par les usagers dans les rues, les espaces verts, en dehors des bacs à ordures. Selon les données statistiques du mois de juin 2012 des services d'assainissement de l'APC, 10 millions de tonnes de déchets ménagers sont produits annuellement en Algérie, dont 2% de la quantité globale sont recyclés. La saleté est une pratique qui conduit inévitablement du côté des instances du contrôle social.

---

<sup>1</sup> Pierre Arwidson, la charte d'Ottawa , Directeur des affaires scientifiques , institut national de prévention et d'éducation pour la santé, France, 1986, p 351.

La gestion des déchets en Algérie est régie par l'article 3 de la loi 01-19 qui stipule qu'un ensemble de missions relève de la responsabilité de la commune dont la collecte, le tri, la valorisation, l'élimination ainsi que l'enfouissement.

L'hygiène publique est toujours réfléchié selon l'action techniciste et matérielle sans tenir compte des logiques sociales des habitants comme acteurs des pratiques de gestion.

La situation des déchets et leurs volumes s'expliquent le plus souvent, par des facteurs démographiques et une saturation d'infrastructure urbaine dans les grandes villes. Une enquête établie par RNE, 2003\*<sup>1</sup> a montré que : « la situation est plus préoccupante dans les grandes agglomérations urbaines dont les moyens humains et matériels affectés à la gestion des déchets sont en nette régression ».

Ces travaux existant, bien que pour la plupart soient fondées sur une approche actionnaire.

De ce fait, et suite à la rareté des recherches sociologiques sur l'hygiène et la citoyenneté, nous sommes basée sur des travaux ayant déjà traité la question de la gestion des déchets selon diverses approches : économique, technique, environnementale et de gestion, etc., loin de traiter le problème selon la dimension sociologique. Ce que nous essayons à travers cette étude est d'interpréter les logiques sociales des habitants des trois cités à Oran, sur la base de données de terrain et reconstruire le sens à l'hygiène dans l'espace public, en écoutant les habitants des cités et leurs donner la possibilité de dire l'hygiène, pour interpréter le rapport à l'espace public.

Notre recherche est basée sur une étude sociologique et plus précisément en sociologie de la santé. Pour ce faire, nous allons analyser uniquement les discours et les propos des enquêtés dans les trois cités collectives.

Notre revue de littérature se propose de structurer les propos autour de la question de l'hygiène et le rapport à l'espace public et poser quelques concepts théoriques et analytiques

---

<sup>1</sup>\* Statistiques services assainissement APC d'Oran 2012

pour la recherche. Ainsi que quelques repères dans la poursuite de la recherche. Nous proposons ici une revue de littérature consacrée à l'hygiène espace public et citoyenneté à partir des travaux selon différents angles d'analyse.

Le premier ensemble de travaux comprend les données sur l'hygiène publique. Depuis longtemps la question de l'hygiène publique a intéressé les théoriciens et les chercheurs dans les différentes disciplines, depuis les théories hygiénistes et urbanistes, qui ont affirmé le rôle des bactéries et les microbes (Louis Pasteur au 19<sup>e</sup> siècle), dans les maladies humaines.

Le point important de l'histoire de l'hygiène est celui des odeurs. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, des mesures étaient prises à l'échelle urbaine, la notion de propreté se situe à l'époque, à la croisée d'un besoin privé et d'une politique publique jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'espace public sert de latrines publiques, c'est-à-dire que la population urine et jette les ordures en plein espace, dehors renforçant toutes les proliférations des épidémies.

Le courant hygiéniste s'est ensuite développé, grâce à la découverte de Louis Pasteur en 1865 sur le rôle des micro-organismes dans la fermentation, la contamination et la contagion.

Le mouvement hygiéniste se présente comme un mouvement essentiellement animé par la volonté de lutter contre l'insalubrité des logements et la propagation de la tuberculose qui constitue alors un enjeu de santé publique.

Le courant hygiénisme est un ensemble de théories politiques et sociales dont le principe est de concevoir l'architecture et l'urbanisme pour les collectivités, les pratiques médicales et diététiques pour les individus, en appliquant les règles de préservation de l'hygiène et de la prévention de la santé publique.

Cette dernière est fondée sur une démarche dont l'objectif est de guider la décision politique par les apports des sciences telles que l'épidémiologie ou la démographie, dans une optique d'optimisation des coûts sociaux.

Ce courant est né au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans une société où les épidémies (tuberculose, l'alcoolisme) étaient endémiques. Il procède de la nouvelle conception, suite à

une invention de 1775 faite par Antoine Lavoisier. Ce dernier a prouvé le rôle de l'oxydation dans le corps humain, ainsi que dans l'agriculture et la production industrielle.

Le deuxième rassemble les travaux qui permettent d'analyser les études ayant trait à l'hygiène publique selon l'aspect économique.

Les théories économiques de Guy Poquet et (Bruno Marasca)<sup>1</sup> abordent la question à travers la réglementation et les expériences du terrain, en insistant sur le principe de tri. Selon les résultats obtenus, ils se limitent à la manière de transformer l'usager en producteur, trieur. Les chercheurs Laredo et Barbier<sup>2</sup>, se contentent du principe de régularisation du marché des déchets. Nicole Mathieu et Marie Claire Robic<sup>3</sup>, partent du principe du développement durable en tenant compte que « les dimensions matérielles et les dimensions sociales ne peuvent être dissociés. ainsi les gestionnaires de leurs parts, sont amenés à entreprendre des actions de gestion des déchets, le but est de minimiser le risque »<sup>4</sup> Albert Tauveron, 1984<sup>5</sup>, '*années poubelles.*'

En effet la littérature existante en la matière, surtout française, confirme en partie le rôle joué par la gestion locale dans l'orientation du comportement des citoyens, par la sensibilisation et à la participation dans la vie active.

Tandis que le troisième est consacré à la question du développement durable

---

<sup>1</sup> Guy poquet, Bruno Marasca, 1994, Collectes Sélectives des déchets ménagers et comportements des ménages, Credoc, Coll., rapports.

<sup>2</sup> Laredo.PH, Barbier.R, 1999, L'internalisation des déchets, Economica

<sup>3</sup> Mathieu .N, Robic. M.C, 2001, « géographie et durabilité : redéployer une expérience et mobiliser de nouveaux savoir-faire »

<sup>4</sup> Le développement durable; de l'utopie au concept, édition Elsevier SAS, éditions scientifiques et médicales, pp 167, 190

<sup>5</sup> Albert Tauveron, années poubelles. Front Cover, presses universitaires de Gronoble 1984, consommation (Economie politique), p 211.

Aujourd'hui, on insiste sur l'approche du développement durable, parmi ses exigences, la diminution des déchets d'où le phénomène de la fermentation : des ordures ménagères, les déchets d'élevage et des argas alimentaires.

La fermentation est un processus biologique, par lequel les bactéries décomposent la matière organique. Elle conduit à la formation d'un biogaz, composé d'un mélange de dioxyde de Carbone et de méthane soit 50% pour les ordures ménagères. Les déchets ménagers contiennent environ 45% de matières organiques malgré le développement de nouvelles techniques ... délimitations tels que le tri, la récupération, le recyclage, l'incinération. Leur mise en décharge demeure fréquente.

Les écrits établis sur la thématique de l'hygiène publique et sur la gestion des déchets, s'organisent autour des ordures ménagères, l'assainissement et la propreté.

L'exemplaire des articles et analyses que nous avons recueillis, nous a amené à distinguer plusieurs axes d'investigation.

Le travail que nous menons dans le cadre de notre thèse, consiste donc à interroger plus particulièrement, le rapport des habitants à l'espace public, en envisageant la complexité des pratiques dans la gestion de leurs déchets ménagers. C'est pour cette raison que nous optons pour une approche compréhensive.

L'analyse du degré de la propreté de l'espace public et du déchet peut être extrêmement révélatrice des pratiques sociales, dans la mesure où toutes les pratiques et même tous les discours qui sont liés reflètent la mentalité d'un groupe donné, ainsi que les conceptions et les représentations propres à son imaginaire social.

## 2. Problématique

Depuis plus d'une dizaine d'années le problème de l'hygiène publique a incité quelques chercheurs selon différentes perspectives, spatiales, géographiques, architecturales, à s'intéresser davantage à la question et de trouver les explications qui s'imposent.

Ces études constituent pour nous une base de données à nos propres travaux. Pourtant la réflexion sur la question de l'hygiène publique, durant les dernières années a provoqué beaucoup de controverses dans les recherches menées. Certains contextes et recherches sociologiques sont d'une grande importance dans la mesure où l'on s'intéresse à poser de questions pertinentes:

Pour répondre à ces interrogations, ceci nous conduit à la formulation d'une hypothèse sociologique qui oriente notre thèse. L'hygiène publique est considérée toujours comme un problème collectif et le vecteur du lien social.

Dans ce contexte, on s'attardera à étudier ce que représente l'hygiène publique chez les habitants sous trois angles :

- 1- Il s'agit de voir comment les pratiques de rejets des déchets dans l'espace public, génèrent des perceptions différentes à l'hygiène.
- 2- L'espace public comme lieu collectif est approprié pour des pratiques de saleté qui constitue les sources de maladie et de nuisances.
- 3- L'expérience résidentielle influe sur les modes de gestion des déchets dans l'espace public.

En se focalisant sur notre terrain de recherche et selon les données et les informations recueillies auprès des services d'hygiène de la commune d'Oran le problème de la saleté s'est généralisé ces dernières années et a eu pour conséquences en 2013 pas moins de 20489 infractions par les unités de la police urbaine et de la protection de l'environnement, dont près de 7266 sont liées au rejet des déchets dans les endroits inappropriés et 12436 à l'hygiène et à la santé publique.

Ainsi l'étude réalisée en 2003 par un bureau d'étude français ARCADYS dont l'objectif est d'élaborer un schéma directeur a montré l'importance de la production journalière des déchets ménagers. Sur l'ensemble des secteurs de la commune d'Oran, un tonnage élevé a été enregistré pour deux secteurs de Ibn Sina et de Sidi Houari à 145,32 tonnes / jour et 97, 32/ jour.

Si la question de l'hygiène et citoyenneté est peu explorée dans des études sociologiques, d'autres questions sont nécessaires pour explorer la question de l'hygiène publique.

Quel rapport entretiennent les habitants à l'hygiène dans l'espace public, dans les pratiques des déchets ménagers ?

Notre recherche tente de répondre à la question et pour mieux cerner les logiques sociales à l'hygiène dans l'espace public, nous avons posé d'autres questions secondaires afin d'explorer les catégories d'habitants.

- Comment les habitants représentent-ils l'hygiène dans leurs pratiques quotidiennes de gestion des déchets dans l'espace public ?
- En quoi consiste la saleté de l'espace public pour les habitants ?
- A quel niveau l'expérience résidentielle influe sur les pratiques de rejet des déchets dans l'espace public ?
- Comment les habitants des cités préservent-ils leurs bien être individuel et collectif sur des lieux sales?

Notre interrogation porte donc sur les pratiques des habitants à l'hygiène, acteurs dans la gestion quotidienne des déchets ménagers, pour une reconstruction du rapport à l'espace public. C'est cette dimension sociale qui nous intéresse tout particulièrement dans notre recherche.

L'hygiène est une règle à respecter, beaucoup de chercheurs affirment que l'hygiène est la condition fondamentale pour le bien être individuel et le bien-être collectif des individus.

Qu'est ce qui explique de telles pratiques ? Peut-on considérer que les pratiques défailtantes d'hygiène publique sont à l'origine du désordre et au manque de civisme.

Il s'agit d'une part de comprendre, comment les habitants identifient l'hygiène ? Quelles sont les actions qui marquent les logiques d'interprétations ? Les pratiques d'habiter peuvent être comparées selon l'appartenance résidentielle de ses usagers, mais aussi à la conception de l'espace entre privé et public.

D'autre part, nous essayons d'analyser la notion du sale et du propre et le rapport à l'espace public comme espace de vie et de rencontre.

Le déchet est un enjeu économique, dans la mesure où la dépense publique augmente et ceci en matière de collecte et de traitement.

C'est aussi un enjeu politique : il augmente les dépenses de l'état y compris la taxe d'enlèvement.

Et enfin un enjeu sanitaire et environnemental, le déchet comme source d'émission de gaz à effet de serre et de diverses nuisances y compris leurs stockage qui produit une substance qui s'infiltré dans les sols et sont des désagréments olfactif et visuel.

Si la question de l'hygiène et la citoyenneté est peu explorée dans des études qualitatives, d'autres questions sont nécessaires pour comprendre l'hygiène publique.

Quels rapports entretiennent les habitants des cités à l'espace public dans les pratiques de gestion des déchets ménagers ?

Notre recherche tente de répondre à la question et pour mieux cerner les logiques sociales à l'hygiène, nous avons posé d'autres questions secondaires afin d'explorer les catégories d'habitants.

De ce fait, comment les habitants représentent-ils l'hygiène dans leurs pratiques quotidiennes dans l'espace public ?

L'hygiène est une règle à respecter, beaucoup de chercheurs affirment que l'hygiène constitue la condition fondamentale pour le bien être individuel et le bien-être collectif des individus. Qu'est ce qui explique de telles pratiques ? Pourquoi les pratiques de la saleté persistent ? Peut-on considérer que ces pratiques défaillantes de l'hygiène dans l'espace public sont à l'origine du désordre, au non-respect du tiers et au manque de civisme?

Compte tenu de la nature du thème (étude locale) : hygiène publique et citoyenneté dans trois cités à Oran, notre démarche consiste donc à comprendre le sens des pratiques habitantes dans la gestion des déchets ménagers. L'intérêt d'une recherche sur l'hygiène publique et citoyenneté et le rapport à l'espace public va permettre d'analyser ce rapport à l'espace public sur la base des pratiques quotidiennes des habitants des trois cités.

Il s'agit, d'une part, de comprendre comment les habitants identifient l'hygiène et quelles sont les actions qui marquent les logiques d'interprétation.

Et d'autre part, c'est d'analyser la notion du sale et du propre et le rapport au lieu comme espace de vie et de rencontre.

Les pratiques des usagers peuvent être comparées sur la lumière des perceptions multiples de ces espaces selon l'appartenance résidentielle, mais aussi à la conception de l'espace entre privé et public.

### 3. Hypothèses de travail

Pour répondre à cette problématique sur l'hygiène publique et le rapport à l'espace public par les pratiques d'habité, nous amènera à établir trois hypothèses qui orientent notre recherche, formulées de la manière suivante :

**H1** : il existe une relation entre les logiques sociales des habitants dans les pratiques de gestion des déchets et leurs rapports à l'espace public selon leurs appartenances résidentielles.

**H2** : l'appartenance résidentielle n'a aucune influence sur les logiques des habitants dans les pratiques des déchets ménagers et leurs rapports à l'espace public.

**H3** : les logiques sociales des habitants à l'hygiène, conduisent à une interprétation particulière du lien social et de la citoyenneté.

Notre hypothèse principale repose donc sur la compréhension entre les logiques des habitants à l'hygiène dans l'espace public et l'appartenance résidentielle.

Nous suggérons que les pratiques de gestion des déchets sont fondées sur des logiques habitantes qu'il faut analyser, pour comprendre le sens attribué à l'hygiène et à l'espace public.

Elle repose aussi sur la possibilité de corrélation entre les logiques et les pratiques de l'hygiène sur les lieux publics. Il s'agit de montrer que les pratiques et les modalités d'hygiène sont fondées sur des conceptions historiquement, socialement et culturellement relatives. En prenant en compte le mode de gestion des déchets et ce rapport à l'espace public, qui dépendent du cadre de socialisation propre à ces groupes d'appartenances résidentielles. Ce qui peut entraîner certaines divergences dans la perception des catégories du sale et du propre.

Ainsi, il s'agit de saisir comment se déclinent face aux pratiques et modes de gestion, les logiques en faisant l'hypothèse que ces logiques se contrastent selon la nature des rapports qu'entretiennent les habitants à l'espace public.

## 4. Cadre conceptuel et méthodologie de travail

### 4-1. Analyse de concepts des hypothèses

1° Logiques sociales des habitants : Le terme de logique sociale sert ici à comparer au sein d'un même ensemble, les intérêts, les valeurs, les pratiques et les stratégies des différents acteurs sociaux en interaction les uns avec les autres. Ainsi cette notion de logiques sociales, s'avère ainsi pertinente pour mieux comprendre les phénomènes sociaux liés à l'usage de l'espace public. Aussi pour mieux cerner la question : comment les pratiques de la saleté vont-elles changer les rapports sociaux à l'espace ?

En effet, la question des logiques sociales nous intéresse, elle est souvent employée en sociologie parce qu'elle rend compte d'un phénomène que chaque individu peut observer.

Interpréter les logiques sociales des habitants, c'est essayer de cerner le sens à l'hygiène et le rapport à l'espace public, ceci implique le sens du collectif et exprime le lien social entre les habitants.

Dans son ouvrage sur la logique du social, dont l'introduction à l'analyse sociologique Boudon. Raymond, (1979)<sup>1</sup>, montre bien que la notion des logiques sociales désigne un ensemble de conduites cohérentes qui dérivent du mode de vie et des valeurs d'un groupe. Cette cohérence des logiques sociales vient du caractère systématique des actes et des gestes qui les constituent. Selon son analyse *'ce sont les individus qui agissent mais les conséquences de leurs actions leur échappent : l'agrégation de nos actions individuelles aboutit à des résultats collectifs non prévus et non voulus, telle est la question qui constitue l'objet de la sociologie.* Selon Raymond Boudon *'il importe de s'attacher à décrypter les pratiques et les imaginaires qui donnent sens et cohérence et font ce qui est urbain ici et maintenant'*.

Selon une étude, sur « les logiques sociales et soutiens des personnes âgées », M.A Delisle définit la logique sociale comme ceci: *« désigne un ensemble de conduites cohérentes qui dérivent du mode de vie et des valeurs d'un groupe ».*

---

<sup>1</sup> Boudon. Raymond, la logique du sociale : introduction à l'analyse sociologique. Paris. Hachette 1979. P279. Index (l'esprit critique)

Les pratiques de saleté dans l'espace nous renvoient à la notion d'appropriation, liée à la rupture de l'ordre social, où l'habitant impose ses limites privé/public. La notion véhicule deux idées dominantes. D'une part, celle d'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une destination précise, d'autre part celle qui découle de la première action visant à rendre propre quelque chose. L'appropriation est un processus dont les acquis, l'instabilité et les recherches de nouveaux équilibres correspondent à la dynamique de l'identité individuelle (la dimension majeure de l'approche marxiste). Elle est aussi, par nature, une expérience socialement médiatisée qui implique donc l'existence de modèles transmis en particulier par l'éducation. Le Febvre en fera une expression indispensable de la vie quotidienne au point de constituer un socle d'un droit à la ville, comme lieu de luttes urbaines, qui furent autant d'occasion de critiques de la vie sociale, l'ont illustré dans les années soixante-dix.

L'effet de connaissances et l'effet des pratiques ont un impact dans la détermination du rapport des habitants à l'espace public. Le premier fait appel à la mobilisation de la mémoire des habitants. L'effet de pratique se distingue à partir des logiques d'action qui combinent des enjeux et intègrent des coûts de santé.

C'est à travers la question des pratiques habitantes que nous interrogeons l'espace public.

Ce ne sont pas les usages et les pratiques eux-mêmes qui sont objets de l'observation, mais plutôt la relation que les habitants ont de l'espace public.

Les logiques de détournement de l'espace public permettent d'expliquer le décalage entre les discours et les pratiques d'habités. L'espace public comme lieu de vie, sa gestion est déterminée comme une manifestation de cohésion sociale. L'analyse des modes de gestion de la propreté ou la saleté par les habitants, permet aussi d'interroger la constitution de la société de voisins et les modes d'élaboration de 'citadin'. Ainsi le déchet et leur signification dans le milieu urbain (*Jean Gouhier, 1984*)<sup>1</sup>. Les études sur l'hygiène, analysent le rapport du sale et

---

<sup>1</sup> Gouhier, J, géographie des déchets : l'art d'accommoder les restes, Paris, centre de documentation industrielle, centre Georges Pompidou, 1984, p18

du propre comme le propose Marie Douglas<sup>1</sup>, qui souligne dans une approche symbolique, que ' *la saleté est une sorte de ramassis d'éléments rejetés par nos systèmes ordonnés.* '

« Est dégoûtant, ce qui désobéit aux règles de classifications propres à un système symbolique donné. »

La propreté ou la saleté comme pratiques en rapport à l'objet déchet, permettent de discriminer les populations habitantes des cités ou une minorité paraît indésirable. La propreté est toujours associée à la qualité de la vie, au bien-être commun des individus. Contrairement à la saleté qui est en étroite rapport avec la maladie, nuisance, risque le mal être et la mort.

L'analyse à travers le concept de développement durable, montre bien que le déchet est un objet complexe et mixte où les dimensions naturalistes et les dimensions sociales ne peuvent être dissociées.

2° L'espace public, comme lieu de rencontre et du lien social, implique aussi le sens du collectif. L'acte de rejet du déchet peut être un marqueur de territoire<sup>2</sup>, confirme selon un autre passage : « *les conditions politiques de la vie urbaine constituent un des principaux obstacles à une appropriation citoyenne, civique et responsable de la salubrité des espaces publics urbains* ».

Dans une version de Durkheim ' interpréter le sens autour duquel se structurent les pratiques des différents acteurs'<sup>3</sup>.

Les pratiques habités, dont les occupants d'une ville ou d'une cité ou quartier définit par Ives Grafmeyer comme 'êtres sociaux'<sup>4</sup>, sont détenteurs d'une capacité qui leur permet de redéfinir le sens des situations auxquelles ils se trouvent confrontés.

---

<sup>1</sup> Douglas. M (1967) 2001 de la souillure ; essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris la découverte.

<sup>2</sup> Jack Bouju, 2004, Fichier espace public ZE2 p.m. /Compatibility mode

<sup>3</sup> Durkheim E, les règles de la méthode sociologique. Presse universitaire de France « quadriges grands textes », 2007, p 144.

<sup>4</sup> Grafmeyer.Y, Sociologie urbaine, Nathan, Paris, 1995, p 22-23

Michel De Certeau<sup>1</sup>, dans son ouvrage intitulé 'l'invention du quotidien', montre que : ' l'être humain peut agir selon son propre invention, dans un passage célèbre 'la raison technicienne croit savoir comment organiser au mieux les choses et les gens assignant à chacun une place, un rôle, des produits à consommer, mais l'homme ordinaire se soustrait en silence de cette confrontation. Il invente le quotidien grâce aux arts de faire, ruses, subtiles, tactiques de résistance par lesquelles, il détourne les objets et les codes, se réapproprie l'espace et l'usage à sa façon...pour vivre au mieux l'ordre social et la violence des choses.'

Pour George Simmel<sup>2</sup>, l'auteur de nombreux travaux de microsociologie a étudié la nature et le sens d'interactions sociales localisées. A partir de ces études de microsociologie, qu'il déploie une grande analyse.

Parmi ses thèmes étudiés, nous citons celui du citoyen. Simmel cherche à définir les caractéristiques essentielles de l'individu typique des grandes villes. Il affirme que « *l'environnement urbain soumet le citoyen à des impressions fortes changeantes, inattendues qui émoussent sa sensibilité et contre lesquelles il peut se protéger qu'en restreignant les relations de types affectif avec les gens et les objets qui l'entourent* ».

Il précise dans un autre passage « le second trait marquant le citoyen et son attitude réservée, que Simmel nous décrit comme une indifférence teintée d'aversion, et nous explique par 'le fait qu'il est totalement impossible d'entretenir des relations affectives marquées vis-à-vis de la multitude des êtres que l'on croise dans une grande ville. '»<sup>3</sup>

La notion d'acteur, nous préoccupe dans les situations d'interaction pour comprendre au mieux le sens des pratiques de gestion des déchets. Elle permet de saisir les formes du lien social.

---

<sup>1</sup> De Certeau Michel, 'l'invention du quotidien', L'art de faire, paris, Gallimard 1990, nouvelle édition établie et présentée par Luce Glard, coll .Folio.

<sup>2</sup> Simmel, George, 'le citoyen' Ecole de Chicago, la naissance de l'écologie urbaine, par Yves Grafemyer et Isaac Joseph, Edition du champ urbain, Essai paris, 1979.

<sup>3</sup> Simmel. George, Métropoles et mentalité in école de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine, 1903.

La notion de l'acteur est définie par l'action et le caractère social de l'action exercée par cet acteur. L'action est évaluée en fonction des normes et des valeurs des individus dans la société.

Le phénomène urbain est un processus social et l'espace public est construit, aménager, transformé par des acteurs. Ce qui nous préoccupe, c'est l'acteur habitant

3° Le concept d'appartenance résidentielle est important dans le sens où il permet de saisir le sens donné aux lieux, vécus et pratiqués. Il constitue un élément essentiel dans l'interprétation des pratiques individuelles des habitants.

Les pratiques de rejet des déchets dans l'espace public peuvent avoir aussi, un sens dans l'accumulation d'expériences résidentielles.

Connaitre la relation entre l'habitant et l'espace public, c'est mettre en jeu les expériences résidentielles et les pratiques.

4° Le concept du lien social, au sens sociologique, signifie dans son ensemble les appartenances, les affiliations ainsi que les relations dans lesquelles les individus s'unissent ou les groupes sociaux en société. Les statuts et les positions des habitants dans les lieux publics peuvent refléter des situations de conflits auxquels se confrontent dans les pratiques quotidiennes de rejet des déchets ménagers

Il est défini par la relation sociale dans le sens de l'interaction sociale (Max Weber). C'est à travers les pratiques de rejets des déchets qu'on essaye de situer ces rapports sociaux des habitants dans l'interaction.

Ainsi, l'espace public comme concept en sciences sociales est important, c'est les lieux où se déroulent les interactions individuelles et collectives. La réflexion épistémologique en sciences sociales commence dès les années 1960- 1970.

Le concept d'espace public est pris comme lieu de pratiques sociales, d'interaction dans un ensemble d'habitat collectif. C'est le lieu où s'effectue les différentes pratiques de rejets et de détournement, d'abandon et de conflit social..

Ce concept soutenait d'autres processus, réalités sociologiques, économiques historiques, représentation, etc. Dans les sociétés occidentales, les espaces publics ont fait l'objet d'une idéalisation considérable. De la psychologie à l'anthropologie en passant par la géographie et l'urbanisme, cette notion d'espace émerge de plus en plus en sciences humaines et sociales. Aussi, on parle d'espace dans les sciences politiques de la ville, et de l'urbanisme.

En France ce concept est développé par le Corbusier en 1970<sup>1</sup>. L'objectif consiste à chercher les rapports entre l'espace, comme support matériel.

Du point de vue des interactionnistes, nous citons George Simmel<sup>2</sup>, qui a défini l'espace comme une médiation avec un caractère exclusif, un lieu d'actions réciproques des individus. 'L'espace *est un système de position et de relation de position*'.

Ensuite, Emmanuel Goffman s'est inspiré des théories de Simmel et montre en quoi il est important en sciences sociales de s'intéresser aux interactions individuelles, selon la notion de métaphores théâtrales Selon Goffman : 'l'espace serait donc non seulement un cadre matériel, mais également porteur de signification pour les individus qui y sont en interaction'<sup>3</sup>.

La question des déchets ménagers a suscité plus d'intérêts chez les sociologues que chez les économistes. L'approche économiste se distinguait selon deux temps.

Dans un premier temps, les chercheurs s'interrogent sur l'efficacité économique du service public local et les différentes techniques utilisées (collecte, traitement) et ceci, par rapport au marché économique, parmi les fondateurs de cette approche Defeuilley, 1996<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Corbusier, en 1970, (J. Petit, Édition Rousseau)

<sup>2</sup> George Simmel, esthétique et espaces résidentiels : introduction site pdf ARC E pedlere 2001-halshs. Archives-ouverts. Fe

<sup>3</sup> Goffman. E, La mise en scène de la vie quotidienne, Tome 1 et 2, Paris, Minuit.

<sup>4</sup> Defeuilley. C, le service public au défi de l'efficacité économique. Les contrats de délégation dans la gestion des déchets ménagers, thèse de Doctorat de sciences techniques, Université de Paris VII, 1996.

Pour d'autres, la gestion du coût d'interaction entre la gestion, le financement et la tarification représenté par Bozec. A,<sup>1</sup>, qui a accordé la place aux acteurs.

Dans un deuxième temps, les économistes ont accordé la question du cycle, du produit, durée de vie, du recyclable, la récupération du gaspillage. D'autres se sont intéressés à la technique, le cas de Courtice,<sup>2</sup> par rapport à l'incinération (1995).

Du côté des sociologues (action), Jean Gouhier<sup>3</sup> porte sur l'analyse de l'interface ou systèmes sociaux (population, origine ou niveau social, comportement) et les déchets (nature, production) et l'implication de cette interface dans l'espace.

L'auteur est célèbre dans ces recherches, sa version est formulée comme suivant : « Montre-moi ta poubelle, je te dirai qui tu es ? »

Il aborde la question de la marginalité des déchets et la marginalité des espaces où ils se situent. La question des déchets ne peut être analysée que dans un rapport : déchets, homme et espace dans l'interaction.

Ainsi, le concept de la proximité des déchets, est toujours considéré comme une contrainte dans l'espace de vie de l'être humain.

5° La notion de la citoyenneté a été toujours abordée selon différentes approches. Pour certains : « elle implique l'autonomie relative à la personne et son intégration à la société par l'intermédiaire du groupe social. »

---

<sup>1</sup> Le Bozec.A, le service d'élimination des ordures ménagères : coûts, organisation, gestion. Analyse systémique et économique du recyclage des ordures éd l'Harmattan / CEMAGREF, 1994

<sup>2</sup> Defeuilley C, Le service public au défi de l'efficacité économique, Les contrats de délégation dans la gestion des déchets ménagers, Thèse de Doctorat de Sciences Economiques, Université Paris VII )

<sup>3</sup> Ghouhier. J, géographie des déchets : l'art d'accommoder les restes, Paris, Centre de documentation .Centre Georges Pompidou industriel

En s'appuyant sur les travaux sociologiques existants et plus particulièrement en sociologie de la santé, nous privilégions s'inscrire selon une approche interactionniste.

Pour tenter de répondre à notre question centrée sur le mode de construction du rapport des habitants à l'espace public dans les pratiques d'hygiène, nous avons opté pour une approche sociologique, selon une démarche qualitative. Elle permet d'appréhender le phénomène dans toute sa complexité.

L'approche qualitative le plus souvent s'impose comme une démarche de compréhension des pratiques des individus et des phénomènes sociaux. Elle consiste le plus souvent à recueillir des données verbales qui permettent une démarche interprétative. Ce type de recherche nécessite le sens de la logique, la capacité de reconnaître la diversité ou la régularité, ainsi que comprendre le sens des mots et des pratiques sociales des acteurs.

Le but de notre approche est d'objectiver leurs discours. Cette approche laisse entrevoir les multiples enjeux que constituent les pratiques déployées dans l'espace public.

Ces enjeux dans l'espace public s'expriment par les intérêts, les actions, des biens et services d'échange et de relations.

Nos expériences antérieures de terrain ont permis, qu'il soit possible de mener le travail de terrain en procédant à une mise en confiance de l'enquêté (habitant) et en même temps clarifier l'objet d'étude, d'investir l'espace d'enquête, d'observer leurs gestes et leurs paroles. Ceci pour expliquer leurs pratiques de gestion des déchets au quotidien, sans négliger le silence, les conflits et la façon de coopérer entre les habitants dans l'interaction.

Elle repose également sur une enquête de terrain à travers 3 sites à Oran ville. Nous avons, en effet, choisir délimiter notre champ d'enquête car ces espaces nous semblent constituer un espace collectif, exploiter à des périodes différentes.

Le choix du cadre d'analyse est essentiel dans la compréhension du sens et nous conduit à privilégier les variables clés sur la base des données de terrain, en mettant en œuvre une démarche compréhensive. Les données du terrain sont collectées directement auprès des

enquêtés, en utilisant les supports utilisés qui sont : l'observation directe et les entretiens approfondis auprès des enquêtés.

Ce type d'enquête consiste d'une part, à observer sur terrain les pratiques sociales effectives et d'autres parts à analyser les justifications et les conceptions développées afin d'être en mesure de reconstruire les logiques sociales des habitants.

L'approche qualitative permet de dévoiler tout à la fois le poids des appartenances sociales et résidentielles et les pratiques de gestion des déchets ainsi que les enjeux qui structurent ces pratiques dans l'espace public.

Pour l'observation une grille d'observation a été élaborée, elle vise la description de l'espace physique en rapport avec les modalités de gestion des déchets dans l'espace public.

Pour les entretiens, nous avons construit un guide qui prend pour unité les habitants des sites concernés.

La recherche documentaire s'appuiera sur les différentes sources : les ouvrages traitant la question de l'hygiène publique et la gestion des déchets, documents réglementaires et institutionnels, journaux et articles sur l'hygiène et assainissement à Oran ainsi que les revues internationales.

Ce qui permet de comparer les pratiques qui sont au cœur du rapport à l'espace public ainsi que les expériences résidentielles. La présente étude a porté sur 27 habitants des trois cités (Maraval, Seddikia, usto).

Nous avons centré notre travail sur les espaces collectifs, car ils apparaissent mieux représentatifs de différents groupes sociaux, et s'offrent comme contexte de déploiement aux pratiques et aux investissements collectifs.

La population d'étude est répartie selon les tableaux ci-après désignés :

**Tableau 1** : La répartition de la population d'étude selon le sexe et les tranches d'âge site Seddikia

<b>Cité Seddikia</b>	<b>Age 25-60</b>	<b>Age 62+</b>	<b>Total</b>
<b>Homme</b>	3	2	5
<b>Femme</b>	4	-	4
<b>Total</b>	7	2	9

**Tableau 2** : la répartition de la population d'étude selon la situation socio professionnelle

<b>Function</b>	<b>Active</b>	<b>Commerçant</b>	<b>Retraité</b>	<b>Non active</b>	<b>Total</b>
	9	7	6	5	27

**Tableau 3** : la répartition de la population d'étude selon la situation matrimoniale

<b>Marié (és)</b>	<b>Célibataire</b>	<b>Veufs (ves)</b>	<b>Total</b>
19 (70, 37) %	3 (11, 11%)	5 (18, 52%)	27 (100%)

**Tableau 4** : la répartition de la population d'étude selon l'âge et le sexe -El -Othmania.

<b>Site El-Othmania</b>	<b>Age 25- 60</b>	<b>Age 62 ans +</b>	<b>Total</b>
<b>Homme</b>	1	4	5
<b>Femme</b>	4	-	4
<b>Total</b>	5 (55, 56 %)	4 (44, 44 %)	9 (100 %)

**Tableau 5** : la répartition de la population d'étude selon l'âge et le sexe- Usto

<b>Cité Usto</b>	<b>Age 25-60</b>	<b>Age 62 ans et +</b>	<b>Total</b>
<b>Femme</b>	4	1	5(55, 55%)
<b>Homme</b>	3	1	4(44, 44%)
<b>Total</b>	7	2	9(100%)

**Tableau 6** :l'état de la population d'étude trois sites selon l'âge et le sexe

<b>03 Cités</b>	<b>Age 25-60</b>	<b>Age 62 ans et +</b>	<b>Total</b>
<b>Femme</b>	11	3	14
<b>Homme</b>	7	6	13
<b>Total</b>	18	9	27

**Tableau 7** : Répartition de la population d'étude selon la durée de résidence dans les trois sites.

<b>Durée de résidence 03 Cités</b>	<b>Durée -5 ans</b>	<b>Durée 5 -10 ans</b>	<b>Durée 10 ans+</b>	<b>Total</b>
<b>Usto</b>	2	3	4	9
<b>Othmania</b>	1	2	6	9
<b>Seddikia</b>	3	1	5	9
<b>Total</b>	6 (22, 22%)	6 (22, 22%)	15 (55, 55%)	27 (100%)

Parallèlement à cela, nous procédons aux entretiens approfondis réalisés avec les habitants des trois cités résidentielles qui permettent d'identifier de manière précise leurs logiques sociales dans les pratiques de gestions des déchets ménagers dans l'espace public.

Les entretiens permettent de cerner les discours des acteurs à propos de leurs rapports à l'hygiène dans l'espace public et saisir le sens. Leurs discours nous permettent de décrypter les contraintes, les pratiques, leurs conflits, problèmes du collectif et de gestion etc. Les entretiens favorisent la compréhension des témoignages direct et dans l'interaction. L'idée confirmée par Jolibert et Jourdan (2006)<sup>1</sup> que ; « *le témoignage spontané et non contraint* ».

L'analyse comparée des pratiques d'hygiène dans les trois cités met en lumière des perceptions multiples de ces espaces qui interrogent même la conception de l'espace public. Elle permet d'identifier les logiques sociales dans les pratiques de gestion et les formes d'usage des déchets ménagers.

Une enquête de terrain réalisée<sup>2</sup> en mars 2010, sur la quantité des déchets ménagers collectés par secteur urbain de la commune d'Oran, a donné les résultats suivants dont nous retenons deux secteurs qui nous intéressent à savoir : secteur El Seddikia et le secteur El-Othmania.

En ce qui concerne le secteur urbain El- Seddikia, sa population estimée à 46993 habitants, la quantité des déchets produite en tonne /jour est de 39,94 représente un ratio en kg /jour/Hab de 0, 85.

Pour le secteur d'El-Othmania (Maraval), sur une population de 38666 Hab, la quantité des déchets évaluée en tonne/jour s'élève à 29,15 selon le ratio de 0,75.

Les entretiens approfondis et répétés ont été établis selon une durée comprise entre 45mn -1 h.30mn

En s'appropriant l'approche qualitative, nous avons mené nos investigations auprès des habitants en utilisant la méthode jumelée. Cette approche est sous tendue par des entretiens

---

<sup>1</sup> Jolibert .Alain et Jourdan Philippe, Marketing Research, Paris, Dunot, 2006, p 17

<sup>2</sup>Résultats d' enquête 2010 sur les déchets ménagers par secteur urbain (commune d'Oran .

approfondis, répétés et l'observation fine « observer est en effet une pratique sociale avant d'être une méthode scientifique...cela conduit à restituer les logiques d'acteurs à rendre à leurs comportements, leurs cohérence à révéler le rapport au monde que chacun manifeste à travers les pratiques observables » (Arborio A.M et Fournier, 2008)<sup>1</sup>. Cette méthode permet d'épuiser la diversité des conceptions et pratiques des déchets dans l'interaction.

Ces deux techniques conjuguées nous paraissent les mieux adaptées (Fassin. D<sup>2</sup> « afin de relever les discours et les situations permettent d'accéder aux croyances, aux représentations, aux pratiques, aux institutions qui donnent sens à la société. »

## 5-Cheminement méthodologique

Ce cheminement méthodologique permet de comprendre le discours des habitants et relever les significations attribuées à l'hygiène publique.

A partir des entretiens, nous procédons au recueil d'information qui contribue à la compréhension de ces pratiques et de déterminer les logiques des habitants et comprendre le sens (Blanchet. et Gotman. A<sup>3</sup>, « *l'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsqu'on veut analyser le sens que donnent les acteurs à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs, lorsque l'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils orientent et déterminent.* »

L'observation doit impérativement être conjuguée à des entretiens approfondis sur la base d'un guide d'entretien qui va servir à la conduite.

Ensuite nous procédons à l'enregistrement sur dictaphone, comme outil d'investigation est organisé autour des thèmes qui feront l'objet d'analyse. Cet outil nous offre une grille de lecture des pratiques d'hygiène et de leurs représentations de l'espace public ;

---

<sup>1</sup> Arborio. M et P. Fournier, Enquête et ses méthodes : l'observation directe (2° Ed) paris 2008. Armand colline.

<sup>2</sup> Fassin D, Décrire : entretien et observation, site : D Fassin- 1990-documentation ird.fr

<sup>3</sup> Blanchet A. Et Gotman. A, enquête et ses méthodes : L'entretien, Paris. Nathan 1992.

Certaines questions tournent sur la perception de l'hygiène dans la gestion des déchets ménagers.

D'autres questions portent sur la représentation des pratiques et usages de l'objet déchet dans l'espace public.

Des questions auront trait à la perception du sale et du propre dans l'espace public et le rapport à la santé.

Pour finir des questions sur la notion de proximité des déchets (l'utilisateur, entre lieu privé et lieu public).

Interprétation des notions d'acteur, citoyen, et lieu public.

La responsabilité collective dans la gestion des déchets.

L'impact résidentiel sur les modes et pratiques quotidiens des déchets ménagers.

Les discours ont fait l'objet de transcription et d'analyse minutieuse.

Nous avons opté pour une diversité de cas d'enquêtés, il s'agit de vieux, jeunes (deux sexes), femmes. Ce qui a permis d'identifier chaque enquêté selon l'âge, sexe, état matrimoniale, résidence (situation juridique et date d'occupation), parcours résidentiel. Ces données recueillies, nous les avons classées par catégorie d'enquêtés dans les trois sites résidentiels. Au départ, l'accès au terrain d'enquête était difficile, il fallait trouver des intermédiaires.

### **5-1. La description des sites, lieux d'enquête :**

Notre choix a porté sur un échantillon de trois cités se situant à Oran, soit dans le tissu urbain des nouvelles zones d'extension de la ville. L'ensemble des sites choisis varient de par leur ancienneté et leur taille. En effet, certaines datent depuis l'année 1980, d'autres années (90-97), 1180 logements ilot (41-46), 790 logements Zhun Usto, 340 logements Seddikia. Le choix a été fait dans le but de pouvoir cerner la diversité des pratiques dans l'espace public, ainsi que d'interpréter le sens à l'hygiène en considérant le facteur résidentiel,

pris comme résidence antérieure à l'actuelle. Si l'on cherche à caractériser quelles sont les logiques de ses pratiques et actions d'habitants, on sera conduit à élaborer une analyse locale pour explorer les interactions entre les individus.

## **5-2. Les caractéristiques communes des sites :**

La caractéristique principale de ces sites est qu'ils sont tous de type collectif, composés de 5 niveaux. La plupart des logements collectifs ont été réalisés selon un urbanisme fonctionnaliste habitat collectif conçu et réalisé par des organismes publics dont le maître d'ouvrage est OPGI et le maître d'œuvre (ECOTEC- SONATIBA- ETCO. Ce type de construction répondait à un besoin que (Chouguiat Belmallem Saliha)<sup>1</sup> décrit comme ... « *un ensemble d'habitat collectif de type vertical appelé communément « les grands ensembles » attribués à titre de logements sociaux brassant des populations hétérogènes, d'origines diverses.* »

Même si les efforts ont été consentis par l'état en matière d'urbanisation et d'aménagement, de construction... mais n'ont pas été axés sur une stratégie du développement durable.

Les trois sites se caractérisent également par la présence de quelques terrains libres, entourant les bâtiments où aucun aménagement n'est prévu, n'est réalisé. Ce qui a laissé libre cours à leur utilisation (décharge, extensions illégales, etc., dans un passage sur les projets d'urbanisme récents en Algérie, (Hafiane Abderrahim 2007)<sup>2</sup> confirme que : 'la politique d'urbanisme des villes est centrée sur l'extension par le logement. Un éclatement qui a favorisé et multiplié, les aires de concentration humaine (parler de ville nous renvoie plus à des quantifications de populations et de superficie qu'à un système urbain structuré.

Les sites présentant des caractéristiques communes, telles que le type d'habitat, mais se distinguent par le statut d'occupant, l'aspect architectural, l'emplacement et la date d'exploitation.

---

<sup>1</sup> CHOUGUIAT. BELMALLEM Saliha, 'Espace publics et marginalité sociale dans les grandes ensembles : pratiques et gestion, Département Architecture et urbanisme, Constantine Laboratoire 'ville et santé', séminaire international 9-10 décembre 2007 Constantine, p 329.

<sup>2</sup> Hafiane Abderrahim, « les projets d'urbanisme récents en Algérie » 43 rd ISOCARP Congrès 2007.

Les sites construits au cours des années 80 et 90, accueillent une population relativement diversifiée, constituée des demandeurs de logement sociaux, des recasés, des sinistrés, des attributaires des logements de fonction, ainsi que les habitants de divers quartiers, touchés par les projets d'alignement au niveau de la ville d'Oran.

Ces couches sociales que HADJIDJ .DJ<sup>1</sup>, nous décrit ces catégories comme étant : « *les larges couches quant à elles ont droit à l'entassement, la vétusté, l'insalubrité et tout l'arsenal et tous les problèmes engendrés par la forte concentration humaine.* »<sup>41</sup>.

Généralement, la réalisation de ces ensembles se situe dans des zones d'habitation déjà initiées dans le plan d'urbanisme, le cas des zhuns. Ce modèle déjà réalisé en Europe après la 2<sup>o</sup> guerre mondiale, conçu selon la technique du préfabriqué dont l'aspect extérieur de ces ensembles est dépourvu d'aménagement ainsi que l'occupation inégale des espaces résidentiels. Certains auteurs ont procédé à des descriptions des ZHUN pour citer un passage de R, HAMIDOU :

*« De cette conception jaillit des grands espaces publics sans aménagement sans identité laissés à l'abandon par les pouvoirs publics et par les habitants eux-mêmes »<sup>2</sup>*

Ces sites présentent aujourd'hui des problèmes de dégradation, suite aux travaux de transformation et des pratiques incontrôlées de saleté dans l'espace public. Devant cette situation de gestion et de dégradation des cités, ces constructions ont généré des répercussions néfastes que Hamidou. R<sup>2</sup> décrit dans un passage : « Ces constructions sont souvent préjudiciables à la santé morale et physique des occupants, elles constituaient un milieu idéal pour l'émergence et le développement d'un certain nombre de maux sociaux. »

Ceci a causé un déséquilibre d'esthétique, d'entretien et de structure. En 1994, un projet de traitement de ces ensembles et leur aménagement a été tracé par unité (OPGI, UGS), dans le but de prendre en charge l'ensemble des travaux, y compris les aménagements des espaces

---

<sup>1</sup> HADJIDJ. DJ, « Urbanification » et appropriation de l'espace .le cas de la ville d'Oran, Insanyat n°16, janvier-Avril 2002 p 242

<sup>2</sup> Hamidou. R , 'le logement un défi' Ed ENAT, OPU,ENAL, Alger, 1989 , p 153

verts. Un devis quantitatif et estimatif des travaux a été établi par lots, (clôture, espace vert, aires de jeux, assainissement...)

Les trois sites, lieux d'enquêtes figurent sur la liste des ensembles collectifs maintenus dans le projet.

L'OPGI, office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran, gère en location l'ensemble des immeubles et les logements dans les grands ensembles. L'OPGI est considéré comme un des copropriétaires pour les logements restant en location au même titre que les autres copropriétaires.

Les objectifs déterminés à travers la gestion des immeubles sont :

- 1°/ Sauvegarder le patrimoine immobilier et combattre tous les actes de vandalisme ou de dégradation du cadre bâti.
- 2°/ Amélioration du cadre de vie des résidents par leur participation effective au niveau de toutes les actions entreprises.
- 3°/ Amélioration du confort à l'intérieur de l'immeuble par une gestion de qualité et de proximité.
- 4°/ Embellissement de l'immeuble, abords immédiats, puis l'ensemble de la cité, reflétant un lieu de vie digne des occupants.
- 5°/ Lutter contre l'insalubrité, source de tous les maux de la cité.
- 6°/ Assurer l'hygiène et la propreté des lieux pour éradiquer défensivement tous les risques d'apparition de la maladie ou épidémie menaçant la santé des résidents.
- 7°/ Participer à l'instauration d'un climat de solidarité, de sérénité, de sécurité et inculquer les règles élémentaires de vie en collectivité aux occupants d'un immeuble puis à l'ensemble des résidents d'une cité.

### **5-3.Présentation de l'enquête de terrain :**

Le pré- enquête de terrain a débuté en mois d'avril 2013 dans le but de confronter les données théoriques et méthodologies aux données empiriques de terrain d'étude. L'opportunité de la pré-enquête est de clarifier quelques ambiguïtés rencontrées et a permis de nuancer quelques pistes de réflexion. Cette clarification paraît nécessaire dans l'analyse théorique et à la vérification des données épistémologiques.

La nécessité d'un premier contact de terrain permet de faciliter la rencontre des habitants sur les lieux. Il s'agit des hommes, femmes et jeunes célibataires.

Nous avons entamé notre enquête proprement dite, après établissement d'un guide d'entretien. Nous étions très attentive à ce jeu d'acteurs en situations d'interactions.

L'enquête de terrain a permis de mettre en œuvre les pratiques de rejet des déchets.

Les enquêtés étaient rassurés qu'aucun jugement ne sera porté sur leurs opinions et comportements déclarés.

Les représentations des enquêtés dans les trois sites avaient pour but de nous aider à dégager les traits essentiels de la définition de la notion de l'hygiène dans un contexte socio spatial.

A partir de ces représentations, nous avons dégagé à travers leurs discours les significations données à l'hygiène largement partagées par les habitants, et interpréter le sens diversifié à la propreté ou la saleté dans les lieux publics par les perceptions multiples de ces usagers.

Ainsi les représentations permettent de dégager certaines dimensions : morale, sociopolitique et sociale.

Tel que propre / sale et leur rapport à la maladie, induit à la discrimination des groupes d'appartenance résidentielle.

Aussi les modes de gestion et pratiques résidentielles déterminent le lien social entre les habitants.

La présentation du lieu d'enquête s'avère nécessaire, pour situer au mieux la situation d'étude.

## **6-Historique, caractéristiques géographique et démographique de la ville d'Oran :**

Partant des données historiques, les chercheurs se sont mis d'accord que la ville d'Oran a bien été fondé en 903 et occupée par les forces espagnoles marquée surtout par ces monuments architecturaux. Elle fut ravagée ensuite par plusieurs séismes y compris celui de 1791.

Les premières constructions de la ville remontent au début du 17<sup>e</sup> siècle. A cette période, Oran a connu une rénovation à une grande échelle et ceci, après l'occupation française. Aussi, la ville est touchée par une large opération de démolition et de reconstruction. Elle est caractérisée par une croissance urbaine, qui s'est faite selon différentes logiques que Guerroudj Tawfik<sup>1</sup>, nommait la logique classique, mise en œuvre sous deux formes de composition urbaine à savoir :

L'alignement et le lotissement, tout en respectant l'espace public et dans l'alignement, cette logique moderne est caractérisée par un nouveau mode de conception des années 1960 appelée 'Oran ville moderne'. Aussi marquée surtout par un développement périodique de la ville. (Données *recueillies Gherroudj tawfik, les enjeux de l'organisation de l'agglomération oranaise*).

Oran représente une position stratégique un pôle d'attraction, du Maghreb, Europe et l'Afrique. Le regroupement d'Oran s'étend sur 25057 ha et sa surface urbanisée occupe plus de 35% de la superficie totale.

---

<sup>1</sup> Gherroudj Tawfik, Données recueillies, les enjeux de l'organisation de l'agglomération oranaise)

Oran, est la deuxième métropole d'Algérie, est considérée parmi la plus importante ville du Maghreb arabe. Oran se situe au nord-ouest de l'Algérie à une distance de 432 km d'Alger la capitale. Elle est limitée au nord par la mer méditerranéenne, au sud par la wilaya de sidi Bel abbés, Mostaganem, Mascara de l'est, par l'ouest la wilaya d'Ain Témouchent. Sa superficie est estimée à environ 2114 km<sup>2</sup>. La ville d'Oran a attiré depuis l'Antiquité, les intérêts des différentes civilisations et une succession de dynasties et d'occupations militaires, (colonialisme amazigh, arabe, ottoman, Espagnol, français, Turcs).

Pendant l'occupation française, Oran regroupait une grande partie de l'ouest algérien. En 1974, il a été procédé à un nouveau découpage de l'Algérie entière en 31 wilayas jusqu'à 1983, ensuite un deuxième découpage, en 1984, avec la création de 17 nouvelles wilayas. (Source mémoire de magister en Démographie, mères célibataires 2011-2012)<sup>1</sup>.

Son aspect de ville européenne héritée de la période espagnole et d'un certain aménagement urbain (chap. 17 p 220). Charles André Julien considère que c'était la ville d'Algérie qui avait l'apparence la plus européenne p 220.

Oran représente la plus grande densité de la population, enregistrée au niveau du chef-lieu de la wilaya avec un nombre de 672627 habitants, soit 43,42% de la population totale pour une densité égale à 10510 habitants au km<sup>2</sup>.

La ville a connu un développement important, et est devenue une métropole économique et scientifique considérée comme capitale de l'ouest algérien. Elle est dotée de beaucoup d'infrastructures ;

## **7-Les politiques urbaines et l'aménagement de la ville d'Oran**

L'urbanisation de la ville d'Oran est passée par plusieurs plans d'aménagement depuis l'histoire. Ainsi, sa morphologie sociale développée dans l'espace urbain va dépendre de

---

<sup>1</sup> Statistiques de la wilaya d'Oran (Source thèse de magister en Démographie, mères célibataires 2011-2012)

l'intervention planifiée des pouvoirs publics à l'époque. Selon la citation de Jean-Pierre Frey<sup>1</sup> à l'époque où les données socio démographiques, les recensements et les enquêtes plus partielles tiennent une importance considérable à l'hygiène et l'insalubrité. Confirmé par le passage suivant : « *un plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (;;) d'une ville qui a déjà un passé ancien, comme c'est le cas pour Oran, ne doit pas être nécessairement un projet définitif visant à refondre tout ce qui peut être défectueux, pas plus qu'un programme de tout ce qui peut être souhaitable dans la cité la plus moderne ; on l'oublie le plus souvent.* »<sup>1</sup>

L'urbanisation accélérée, la croissance démographique, la densité de la population et les changements des modes de consommation ont des effets négatifs dans la dégradation du cadre de vie. Aujourd'hui, l'environnement est exposé à plusieurs risques de pollution, touchant ainsi à la santé et à la salubrité publique.

Les éléments urbanistiques et démographiques génèrent de plus en plus des quantités de déchets urbains. Ce dysfonctionnement est rapporté aussi au déficit en moyens humains et matériels de collecte et au problème de sensibilisation et de communication.

Dans une conclusion, Lakjaa. A<sup>2</sup>, souligne : « la plus haute importance de décrire est de connaître les mécanismes par lesquels les populations réalisent leurs aspirations à l'intégration aux espaces urbains et à la condition citadine . Cette connaissance, une fois acquise, demandera à être consolidée par une fine analyse des rapports à la ville et à la vie citadine chez les groupes sociaux 'urbanisés'. »

---

<sup>1</sup> Benkada. S, Oran 1732-1912, Essai d'analyse de la transition historique d'une ville algérienne vers la modernité urbaine, volume 2, p 398 Thèse 2007-2008 Université d'Oran, Lespès, René, Oran, étude de géographie et d'histoire urbaines, Librairie Félix-Alcan, « Du centenaire de l'Algérie, 1830-1930 », paris, 1938(p, 266).

<sup>2</sup> Lakjaa .A, ORAN : Des chiffres et des mythes, URASC, Février 1992, pp32-33

## **CONCLUSION**

Pour conclure notre chapitre, la présente étude s'appuie sur un ensemble de données, méthodologiques, théoriques, historiques et urbanistiques. Ces éléments précités permettent de justifier aussi la dégradation de l'hygiène publique et ses conséquences sur la santé de la population dans la ville d'Oran.

Dans cette perspective de recherche, nous sommes amenée à procéder selon une approche compréhensive basée sur les entretiens approfondis et répétés et qui permettent une interprétation de la conception de l'hygiène publique chez les habitants des cités.

**CHAPITRE II**

**LA GESTION URBAINE**

**DE LA VILLE D'ORAN**

## CHAPITRE II LA GESTION URBAINE DE LA VILLE D'ORAN

« ...La ville est un lieu de vie, de culture, de promotion sociale, d'échanges, de loisirs, de création ....elle appelle la santé et l'épanouissement de tous »

En se référant aux données historiques de la ville d'Oran, nous avons constaté que l'ensemble des chercheurs ont mis l'accent sur sa fondation qui remonte à 903. Cette période d'occupation par les espagnols est marquée surtout par ces monuments architecturaux, ainsi que par les événements naturels tels que le séisme 1791. Ces premières constructions remontent au début du 17<sup>e</sup> siècle. Certaines études ont montré que la ville d'Oran a connu une rénovation à une grande échelle, après l'occupation française. Au cours de cette période coloniale, il a été procédé à une large opération de démolition et de reconstruction. Cette croissance urbaine de la ville est faite et conduite selon différentes logiques à savoir la logique classique et la logique moderne que Guerroudj<sup>1</sup>. T dans un passage distinguait le principe accordé selon la mise en œuvre.

La logique classique repose sur deux formes de composition urbaine, à savoir l'alignement et le lotissement, tout en respectant l'espace public et dans l'alignement, on tenait compte de la relation des constructions à la parcelle. Quant à la logique moderne, celle-ci est caractérisée par un nouveau mode de conception des années 1960, appelée 'Oran ville moderne', marquée surtout par un développement périodique de la ville. La ville d'Oran était le grand laboratoire de concours, d'architecture et d'urbanisme. L'ensemble des projets d'aménagement et d'extension ont été réalisés selon les périodes d'occupation. Le passage célèbre de Lespès .René<sup>2</sup>, dans « Oran étude de géographie et d'histoire », Confirmait ceci : *« un plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement ( ;;;) d'une ville qui a déjà un passé ancien, comme c'est le cas pour Oran, ne doit pas être nécessairement un projet définitif visant à refondre tout ce qui peut être défectueux, pas plus qu'un programme de tout ce qui peut être souhaitable dans la cité la plus moderne, on oublie trop souvent . »* 2

---

<sup>1</sup> Guerroudj Toufik, les enjeux de l'organisation de l'agglomération oranaise, dans Oran : une ville d'Algérie, Insaniyat, Crasc 8<sup>e</sup> année n°23-24, janvier- juin 2004

<sup>2</sup> René Lespès, Oran études de géographie et d'histoire urbaines, Librairie Felix-Alcan « du centenaire de l'Algérie, 1380-1930, Paris, 1938 (p 226)

Depuis les temps anciens, la ville d'Oran a connu un mouvement migratoire des populations rurales installées au sien des périphéries. Ce transfert de peuplement vers la ville dû une politique urbaine a généré d'autres rapports à l'urbain que (Lespès. R)<sup>1</sup> souligne dans un passage: « *L'exode rural et ce transfert d'habitants a créé un changement dans les pratiques habitantes dans le milieu urbain* ». L'ensemble de ces événements ont eu des répercussions négatives sur la structuration de la ville que (HADJIDJ .D)<sup>2</sup>, décrit comme : « la ville jadis accueillante devient un conglomérat de nuisances : entassement d'habitats précaires, pénurie de logements, insuffisance des équipements, écrasement des espaces verts sous le béton »

Une telle dégradation, a généré des difficultés de développement et de gestion urbaine.

## **1-Les stratégies de développement de la ville d'Oran :**

Depuis toujours, la ville d'Oran a connu un développement, et une extension d'une ville ancienne basse vers la ville moderne haute d'où le concours d'architecture pour sa construction et son embellissement. L'ensemble des stratégies mises en œuvre pour son développement, ont fait de la ville une histoire de civilisation ancienne. Beaucoup d'écrits, témoignent ces politiques d'aménagement et de développement.

Dans un autre contexte, d'aménagement urbain, ( Mohamed Bouziane )<sup>3</sup> part du constat dont il met en exergue une politique d'aménagement, « *...Malgré l'état lamentable des milieux urbains actuels en Algérie et les différentes critiques qui viennent de partout, les responsables locaux algériens continuent à gérer les aménagements de nos agglomérations, avec le même système de gestion et cela depuis l'indépendance, malgré que plusieurs décrets et lois aient été instaurés par les différents gouvernements de l'Algérie indépendante.* »

---

<sup>1</sup> René Lespès, Op .cit, p 239

<sup>2</sup> I bid .p 239

<sup>3</sup> Bouziane Semmoud et Ali Ait-Amirat Evolutions politiques et planification, production et gestion urbaine en Algérie, p 135\_146 REVUE books.openedition.org

Dans un autre passage, il décrit l'état des lieux urbains par manque de civisme ainsi que le manque de responsabilité des gestionnaires locaux.

« Si ces milieux urbains étouffent aujourd'hui et que l'absence de l'hygiène a pris une proportion alarmante, par manque de civisme d'une écrasante majorité de la population algérienne, ce n'est que parce que nos responsables ignorent que le socle sur lequel se bâtit un aménagement urbain et les espaces publics, qui sont souvent considérés, par ces mêmes responsables, comme les espaces restants de la construction dans la ville ».

## **2- Contexte sociopolitique des cités Algériennes :**

Selon les politiques d'urbanisme, les zhun demeurent l'outil majeur de production de logements, ces zhun sont en construction dans les conditions d'une demande pressante et urgent de logements.

« Les Zhun concentrent l'extension urbaine, mais demeurent sous équipées, mal intégrées et mal reliées aux anciens tissus. »<sup>1</sup>.

Et selon un autre passage de Hamidou. R<sup>2</sup>, il décrit la conception urbaine comme : « Dans les cités d'aspect concentrationnaire des villes algériennes ni la configuration spatiale ni le sens humain et social n'étaient présents dans l'esprit du concepteur. Ces constructions sont souvent préjudiciables à la santé morale et physique des occupants. Elles constituent un milieu idéal pour l'émergence et le développement d'un certain nombre de maux sociaux. »

Dans le domaine d'architecture, la stratégie adoptée dans la réalisation du logement social en Algérie est déjà soulevée par des chercheurs : « comme certaines villes du tiers monde et si on revient à la lecture statistiques de l'année 2006, 51% de l'activité industrielle,

---

<sup>1</sup> Bouziane Semmoud et Ali Ait-Amirat, Ibid.

<sup>2</sup> Hamidou. R, Op .cit., p 153.

se concentre dans les grandes villes. Ce qui a engendré un flux migratoire, d'où les conséquences sur l'hygiène, la santé.... »<sup>1</sup>.

Dès 1981, la cession massive des biens de l'état, la loi 81-01 libère les transactions immobilières. D'autres obligations et droit s'imposent aux occupants acquéreurs, d'où le désengagement de l'état en matière de maintenance et d'entretien courant des parties communes. Aujourd'hui, ces ensembles collectifs se trouvent dans une situation critique et d'abandon reflétant l'image négative de mauvaise gestion. Cette situation persiste surtout au niveau des grandes villes.

Sur les 132 villes sélectionnées, Alger est classée à la 72<sup>o</sup> PLACE, ce classement établi par le Reader's Digest après la Tunisie et la Libye, sur la base des données locales et celles fournies par l'union internationale. (Les transports publics, les déchets, le recyclage, le prix de l'électricité, parmi les réserves émises sur les espaces urbains, la pollution aux particules, espaces verts, et les transports en commun de ces villes)<sup>2</sup> qui ne sont plus administrés de manière adéquate, par l'absence de coordination des différents acteurs.

### **3- La gestion des déchets à Oran :**

Avant d'aborder la gestion des déchets à Oran, il serait nécessaire de rappeler quelques écrits sur la thématique de sa gestion. L'ensemble de ces écrits s'organisent autour des ordures ménagères et l'assainissement. Qu'est ce qu'on entend par ordures ménagères ?

On appelle ordures ménagères, les déchets produits quotidiennement par les ménages pour le besoin de la vie. Ce concept inclut : les ordures ménagères, les débris de verre ou de vaisselle, ordures en provenance des écoles, carcasses d'animaux, etc ...

---

<sup>1</sup> Amrane Mokhtar , le logement social en Algérie, les objectifs et les moyens de production, Mémoire de magister, option urbanisme, Dpt d'Architecture et d'urbanisme, Université de Mentouri, Constantine Un texte de Meziane abdallâh, comment améliorer le cadre de vie ?

<sup>2</sup> Meziane Abdallâh, Algérie : les milieux urbains dans un état d'infériorité. Paysagiste. blogspace.fr (23 septembre 2006)

Dans le monde de la recherche, plusieurs auteurs ont abordé la question des déchets ménagers. Nous citons à titre d'exemple Yousseph Sané,<sup>1</sup> dans son article intitulé ' *la question des déchets à Abidjan, un problème récurrent et sans solution* '

Selon les résultats visés de son étude, le problème des ordures est dû à l'influence des facteurs géographiques notamment le problème de croissance de la population, des sites d'émission et la qualité des aménagements.

De son côté Kouamé Annick<sup>2</sup> insiste sur la nécessité d'une implication d'abord des populations elles-mêmes, ensuite de la municipalité et enfin de l'état pour résoudre les problèmes des ordures. Son étude préconise que les populations doivent être plus actives dans la gestion des ordures et valoriser la récupération.

Dans un autre article intitulé ' *les problèmes des déchets et son fondement historique* ' Attali .K<sup>3</sup>, affirme : qu'il serait donc peine perdue d'analyser le problème des déchets en se concentrant sur la description des structures et des moyens mais plutôt sur une analyse politique des enjeux, des rapports et des stratégies des différents acteurs.

Dans le même contexte, et en procédant à une analyse de la situation des ordures à Abidjan1990, il insiste sur l'adaptation des moyens matériels et humains des sociétés gestionnaires au rythme de croissance de la population, parallèlement à cela une organisation de la décharge et ensuite une revalorisation des ordures.

Pour mieux cerner la question des déchets ménagers, nous avons jugé nécessaire de connaître l'organisation et la gestion administrative des services compétents de la commune d'Oran.

---

<sup>1</sup>Yousseph Sané, article : la gestion des déchets a Abidjan, un problème récurrent sans solution, 2002.

<sup>2</sup>Kouamé Annick, 2005

<sup>3</sup> Attali K , article : Assainissement et gestion des ordures ménagères à Abobo (v)2 / Cas d'Abobo Baoulé, 1996

### **3-1.La gestion communale :**

Parmi les missions de la commune, et dans le chapitre VI sur l'hygiène, salubrité et environnement dans son article 107 il est stipulé que la lutte contre les vecteurs des maladies transmissibles, l'hygiène des lieux et établissement qui accueillent le public.

La commune crée et en vue de satisfaire les besoins collectifs de ces citoyens, plusieurs services y compris le service des ordures ménagères et autres déchets.

Selon les informations recueillies auprès des gestionnaires de la commune d'Oran, la gestion des déchets et assimilés relève de la responsabilité des institutions à savoir :

L'Assemblée Populaire Communale (APC), l'EPIC Oran propreté et opérateur privé.

La division d'hygiène et d'assainissement est chargée d'assurer un ensemble de missions telles que :

- la collecte et le transport des déchets et assimilés
- la division d'hygiène et la santé publique s'occupe du ramassage des déchets, supervisé de la propreté de la ville.

L'EPIC est un opérateur privé créé en 2005 selon le dispositif, par arrêté de la wilaya d'Oran. Ses interventions s'étendent sur l'ensemble des communes, selon l'article 4 de l'arrêté.

L'EPIC assure ses services sur cinq communes de la wilaya d'Oran, y compris la collecte des deux secteurs El- Othmania et Seddikia.

L'organisation de la collecte des déchets suit un programme horaire déterminé par les services de l'APC est répartie dans la journée comme suivant : de 6h le matin et à partir de 20h le soir.

L'intervention en matière de collecte des déchets concerne tous les secteurs urbains renfermant en totalité 102 circuits, répartis de la manière suivante :

Commune d'Oran 88,24%, EPIC 10,78% et opérateur privé 0,98%.

Selon les informations recueillies auprès des services gestionnaires de collecte, la quantité des déchets générés connaît beaucoup plus de pics saisonniers, le plus important correspond à la saison estivale. Cette quantité est généralement liée aux modes de consommation de la population.

Les dépôts sauvages et les déchets qui échappent à la collecte ainsi qu'au traitement se retrouvent dans la nature et ont beaucoup de répercussions plus au moins nocives sur l'environnement en fonction de leur dangerosité.

#### **4- Environnement et santé :**

L'environnement est appréhendé ici en tant que milieu (urbain) dans lequel évoluent les populations, un milieu à multiples facettes du fait qu'un espace insalubre et de mauvaise qualité a des effets directs ou indirects sur la santé. Les problèmes d'hygiène, les pollutions diverses, la qualité de l'air, les nuisances sonores et visuelles prennent de l'importance et interpellent une évaluation conséquente dans un objectif de développement durable.

Plusieurs recherches ont montré que la ville est porteuse de risques sanitaires liés aux nuisances, telles que la pollution, vétusté de l'habitat, l'air, problème d'hygiène, eau peuvent engendrer des pathologies environnementales qui se répercutent sur la santé des citoyens. Confirmé dans un passage que : « la répartition spatiale de la population et le fort taux d'urbanisation qui a atteint ces dernières années un niveau de 61% a engendré de forte pression sur l'environnement en particulier dans le nord du pays. »

Aujourd'hui les risques sanitaires sont liés aux maladies chroniques telles que les maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires, cancers, allergies, dû à la dégradation du milieu.

Selon L'OMS, en France, il y'aurait 30000 décès prématurés par an qui sont liés à la pollution atmosphérique, de même que les maladies allergiques respiratoires, 20%des cancers auraient pour origine des facteurs environnementaux. Ces risques pour la santé appellent donc un nouvel hygiénisme que l'on retrouve aujourd'hui au cœur des réflexions chez les chercheurs sur la santé environnementale et la ville durable.

Roger Ulrich (1984)<sup>1</sup>, dans une étude, a démontré, comment le fait d'avoir une chambre donnant sur un parc accélère la convalescence des patients hospitalisés après une intervention chirurgicale. Les espaces verts en ville ont des effets bénéfiques sur l'environnement mais aussi sur la santé physique et mentale des citoyens.

Aujourd'hui et selon la définition de l'OMS sur la ville santé, considérée comme : « ville dans lequel la santé et le bien-être sont au cœur du processus décisionnel »:

Généralement, les déchets ménagers de par leurs compositions sont toujours considérés comme délicats et difficiles à traiter. Pour mieux cerner la gestion environnementale, nous avons jugé nécessaire de connaître au mieux, la politique adoptée en matière d'environnement.

Au niveau central, il est représenté par un ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (MATE), créé en 2000. Cette institution est chargée de mettre en œuvre une politique du développement durable ainsi que l'élaboration d'un plan de gestion des déchets selon différents objectifs tels que :

- La réduction des déchets.
- Suivre une gestion économique et environnementale
- Mettre en place un dispositif de répartition optimale entre secteurs public et privé selon plusieurs objectifs (efficacité, équilibre, la décentralisation de la responsabilité).

Au niveau local, une autre stratégie est tracée d'où : la création des services chargés de l'environnement tels que les inspections régionales de l'environnement et les directions de l'environnement de wilaya (DEW). Ces organismes sont régis par les décrets suivants :

En ce qui concerne le corps des inspecteurs (décret n°88227 du 5/11/88), pour les directions (décret n°96/60 du 27/01/1996).

Ainsi qu'une mise en place par (MATE), d'autres organes intermédiaires tels que :

---

<sup>1</sup> Roger Ulrich, view thought a window may influence recovery, journal of environmental psychology, site: [https:// www. Mebi.nih.gov/pubmed/6...](https://www.Mebi.nih.gov/pubmed/6...)

- L'observatoire national de l'environnement durable (ONED) crée le 03/04/2002 établissement à caractère public (EPIC).
- Le conservatoire national de formation à l'environnement (CNFE) crée en 2002.
- L'agence nationale des déchets (AND), régie par le décret n°2- 175 du 20/05/2002.

Les modes de gestion des déchets sont : la collecte des déchets, le tri des déchets, la valorisation des déchets, l'élimination des déchets, immersion des déchets et enfouissement des déchets.

Les textes législatifs et réglementaires stipulent que : la commune est entièrement responsable de la gestion des déchets ménagers pour satisfaire les besoins collectifs des habitants en matière de collecte, transport et traitement.

L'article 3 de la loi du 12 décembre 2001, relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, définit un déchet comme un résidu d'un processus de production, de transformation et d'utilisation.

Ce type de déchets ménagers et assimilés renferme tous les déchets issus de ménages ainsi que les déchets similaires provenant des activités artisanales ou autres qui, par leur nature et leur composition, sont assimilables aux déchets ménagers.

Additivement à ce type, il y'a les déchets encombrants, déchets spéciaux, déchets spéciaux dangereux, déchets d'activité de soins, déchets inertes selon l'article 5 de la loi relative à la gestion, contrôle et élimination des déchets, la classification est la suivante :

- Les déchets spéciaux, y compris les déchets spéciaux dangereux.
- Les déchets ménagers et assimilés.
- Les déchets inertes.

## **5-LA STRATEGIE DE LA VALORISATION DES DECHETS :**

Dans le but de cerner la question liée à la coopération institutionnelle et à la stratégie adoptée dans la valorisation et la gestion des déchets, nous avons aussi jugé nécessaire de connaître la place et le rôle des associations dans cette politique de gestion des déchets urbains.

Le rôle des associations est déjà cité dans un passage de Sawadogo. R<sup>1</sup>, qui soulignait que : « Puisqu'il s'agit de gestion des déchets, il faut que l'on examine plus en profondeur le champ de la recherche vers une conception plus globale articulant représentation, condition de vie et pratiques sociales des usagers et citoyens. »

Selon les informations recueillies auprès des services de la direction de l'environnement d'Oran, une dizaine d'associations plus actives dans le domaine de l'environnement ont rejoint le groupe EPIC<sup>2</sup>, dans le but de la sensibilisation et d'information de la population oranaise.

- Santé sidi –el houari SDH.
- Ness el- kheir .
- Chabab el bahia.
- Association des jeunes intellectuels d'Oran.

---

<sup>1</sup> Sawadogo. R, les représentations sociales du déchet dans la ville de Ouagadougou : le cas de déchets plastique, 2000.

<sup>2</sup> Club des amis de l'EPIC, CET d'Oran

**CONCLUSION :**

Pour conclure ce présent chapitre, renferme un ensemble des éléments qui déterminent un mode de gestion et de fonctionnement urbaine de la ville d'Oran. Les stratégies adoptées sont inscrites selon les conditions matérielles et environnementales développées par différentes politiques de gestion de la ville.

Les caractéristiques principales de ces sites permettent de comprendre les formes d'exploitation dans l'habiter, sa structure et son fonctionnement. Les sites se distinguent par les différents statuts de ses occupants.

**2° PARTIE :**  
**HYGIENE PUBLIQUE**

## INTRODUCTION

L'hygiène publique est définie par, l'ensemble des connaissances et croyances qui assurent la santé des populations considérées en masse. Son étymologie, du terme grec signifiant bien se porter.

L'hygiène a été pratiquée sous des formes et des raisons différentes, selon des civilisations primitives ou modernes. Ces préoccupations à l'hygiène remontaient aux lois de Platon, en passant par Hippocrate sur l'épidémie et maladies jusqu'à la civilisation romaine qui mettra les premiers éléments d'hygiène urbaine.

C'est à travers le logement que les notions d'hygiène et de contrôle commencent à percer au XIX<sup>ème</sup> siècle. « C'est au milieu urbain que le développement de l'hygiène s'est révélé le plus urgent et le plus complexe » Heller, G<sup>1</sup>. L'auteur confirme cette situation de la Suisse, en remontant à une période de l'histoire entre 1850- et 1900, la population a doublé dans la ville de Lausanne. A cette époque, des équipements hérités sont devenus inadaptés, ce qui a exigé toute une réorganisation : de construction, d'assainissement des immeubles anciens.

---

<sup>1</sup>Geneviève Heller, 'Propre en ordre' habitation et vie, et vie domestique (1850-1930), l'exemple Vaudois. Lausanne, Edition d'En-Bas 1979, P 17

**CHAPITRE 1**

**HISTORIQUE DE**

**L'HYGIENE PUBLIQUE A**

**ORAN**

## CHAPITRE 1 : HISTORIQUE DE L'HYGIENE PUBLIQUE A ORAN

### 1. L'historique:

On ne peut parler de l'hygiène publique sans se référer à son histoire qui remonte à des périodes très anciennes. Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, l'hygiène publique est prise comme projet politique en France. L'hygiène publique est réfléchié selon une vision politique en partant d'un constat du milieu, et les conditions de vie des populations. Ensuite, il se conjugue en médicale et en politique. Le champ de l'hygiène publique s'est inscrit selon un double registre à savoir la médecine dite sociale l'expertise sociale. La question de l'hygiène publique remonte aussi à la création d'un conseil d'hygiène publique et de salubrité en 1802, ainsi qu'à l'apparition des annales d'hygiène publique et de médecine légale en 1829\*<sup>1</sup>.

*« L'hygiène publique, qui est l'art de conserver la santé aux hommes réunis en société, est appelée à recevoir un grand développement et à fournir de nombreuses applications au perfectionnement de nos institutions. »<sup>2</sup>.*

Ainsi, dans un autre passage Didier Fassin, qualifie l'hygiène publique, comme science révolutionnaire. Au cœur de la cité salubre. La santé publique entre les mots et les choses. chap 2 Critique de la santé publique-une approche anthropologique, sous la direction de (Jean-Pierre Dozon et Didier Fassin<sup>3</sup>.

On ne peut situer le problème de l'hygiène publique à Oran sans revenir à l'histoire et à sa situation sanitaire à l'époque.

Oran dans l'histoire a connu des pathologies urbaines et un grand déficit démographique malgré les mesures de protection entreprises à l'époque, où le climat d'insécurité régnait en plus une désorganisation urbaine marquée par l'absence d'entretien et d'équipements

---

\* Dont un extrait du prospectus en pp V et VI

<sup>2</sup> Jacques Arvelier De l'hygiène publique à l'éducation sanitaire, un texte de Charles Marc (1829) , publié en 2006, revue Caim.info site <https://WWW.caim.info>, revue-les-sciens

<sup>3</sup> Didier Fassin, VOIX ET REGARDS Ed Balland , Paris, 2001

collectifs. Ces derniers étaient considérés comme causes de la propagation de la maladie. A l'époque, ces événements démographiques ont marqué l'histoire d'Oran que Benkada. Sadek,<sup>1</sup> souligne dans un passage : « le désastre démographique (1865-1868) provoqué par les grands ravages dus aux épidémies de choléra (1865-1866-1867) et typhus en (1868) a marqué la ville d'Oran .

A l'époque, la question de l'hygiène a préoccupé les médecins et de nombreux travaux ont été effectués, cités dans un autre passage du même auteur « c'est à partir d'une terrible épidémie de choléra de 1883, que les praticiens et professionnels de la santé, étaient plus sensibilisés aux questions d'hygiène urbaine grâce au mouvement hygiéniste international consacrent de nombreux travaux aux divers aspects de la salubrité publique..... »

## **2-La perception de l'hygiène publique : la propreté et la saleté**

Le dictionnaire Larousse 2014, définit ' l'hygiène' comme suit : « Ensemble des pratiques individuelles ou collectives visant à la conservation de la santé, ensembles des soins apportés au corps, la qualité et le respect des principes visant à conserver la santé, ensembles des conditions des lieux publics et des lieux de travail ».

L'hygiène est un élément qui fait partie du quotidien de l'être humain. Selon le dictionnaire (suisse) de 2014, Hygiène... « Or cette valeur, qui paraît élémentaire, sinon fondamentale, est une lente acquisition du XIXème siècle »<sup>2</sup>

Dans d'autres pays plus développés, la question de l'hygiène et la propreté semble occuper une place prépondérante. Heller et Illi<sup>3</sup> définissent comme : «L'hygiène touche à tout ce qui concourt à préserver la santé. »

« C'est dans le domaine de l'hygiène publique qu'un grand pas va d'abord être fait : les habitants, les structures scolaires et hospitalières seront les cibles privilégiés des nouvelles

---

<sup>1</sup> SADEK Benkada, Oran 1792 – 1912 – Essai d'analyse de la transition historique d'une ville Algérienne vers la modernité urbain, volume 2, p 398.

<sup>2</sup> Heller .G, 'Propre en ordre' habitation et vie, et vie domestique (1850-1930), op cit, p 11.

<sup>3</sup> Heller. G, Ibid. p, 11

règles de salubrité. »<sup>1</sup>, La propreté est une notion très complexe de sens et d'usages très diversifiés. Elle se traduit selon plusieurs registres : sanitaire, religieux, historique, sociologique, technique, réglementaire, politique ... ; on entend par le propre tout ce qui est lié au rangé, de l'ordre qui est différent du désordre.

A partir des observations collectées, nous allons essayer d'analyser le propre notamment une analyse sociologique. En effet une analyse du terme 'propreté' met en évidence une pluralité de sens et usages. Essayer d'interroger de façon large, le sens des mots hygiène, salubrité, propreté et les rapports entre la propreté dans l'espace public. Cette analyse est fondée surtout sur la façon de penser le propre et sale, l'ordre et le désordre. Comment les habitants définissent la propreté et la saleté des lieux, que recouvrent ces notions pour eux. Ces nominations de catégories (propre, sale, ordre et désordre), peuvent avoir différents sens, que nous les décryptons selon les discours des habitants, pour arriver à classer ces catégories du sale et du propre.

Dans un deuxième temps, nous nous intéressons aux modes d'action de nettoyer ou de salir par rapport à l'espace public qui permettent de distinguer aussi les marques d'appropriation de cet espace.

Nous interprétons pourquoi et comment ces pratiques résidentielles du sale et du propre créent les logiques contradictoires qui marquent pour certains, les limites du rapport privé/public.

Pour rendre intelligible ces deux frontières (interne /externe) des rapports sociaux, Marie Douglas<sup>2</sup> attire l'attention de s'occuper plus de l'écart artificiel que crée chaque société entre saleté et propreté, pureté et impureté. Elle rappelle que le corps peut aussi être considéré comme le miroir de la société. Autrement dit, nos représentations du corps, nos croyances sur ce qui paraît normal ou anormal, donnent à voir et à penser les rapports sociaux qui les organisent.

---

<sup>1</sup> Mikailoff, N ;1990 . Les manières de propreté du moyen âge à nos jours, Paris, Maloine, p 117.

<sup>2</sup> Douglas. Marie, De la souillure .Essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris, La Découverte, Syros, 2001

Les manières de considérer le propre par rapport au sale se confondent et se conjuguent ; de considérer de désigner ou de qualifier le propre et le sale;

Désignation stigmatisante, pourquoi l'espace public est considéré comme propre ou sale, est-ce la même conception de l'espace privé ?

Essayer de distinguer entre les catégories de penser, dans les pratiques et usages au quotidien.

Un état de la saleté et souillure sont à mettre en rapport étroit avec la maladie et donc avec la menace de mort. Un espace propre et donc un espace que l'homme s'approprie en posant ses limites et ses interdits qui en écartent la saleté ou la souillure.

« Le propre et le sale pris comme d'excellents analyseurs des politiques urbaines et des négociations quotidiennes de la civilité »<sup>1</sup>.

« La saleté de la ville n'est pas qu'une affaire de microbes et de la pollution, son assainissement est associé à la discipline des corps, au contrôle des foules et à l'éducation des classes dangereuses, elle peut être un instrument politique puissant pour légitimer le contrôle et l'expulsion de certaines populations. »<sup>2</sup>.

Ce n'est pas uniquement la propreté (ou la saleté) qui est abordée que la façon dont les êtres sont considérés comme propres et sales. Ces notions ont une forte connotation sociale. La propreté disqualifie ou agrège. Elle est bien souvent davantage une propreté d'apparence que réelle, idée que le parfum participera à renforcer. Si bien que les notions de sale et de propre sont liées à nos sensibilités et aux notions de goût et de dégoût. La propreté devient alors morale, et ce n'est sans doute pas étonnant si cette représentation se développe en parallèle avec la notion de progrès...l'étude du propre et du sale ne peut alors se faire sans avoir à l'esprit d'autres dynamiques historiques, en particulier la révolution industrielle, les colossaux travaux de réaménagement urbain. C'est une histoire à lier à la grande histoire.

---

<sup>1</sup> Marion Ségaut, 1992. Le propre de la ville, Ethnologie Française juillet- septembre 2015-Tome XLV-n°3

<sup>2</sup> Revue trimestrielle : ethnologie française (2015/ 3- juillet).

*(Le propre et le sale, (George Vigarello)<sup>1</sup>, écrit par Eddie Breuil 11.09.14 dans la Une Livres, Les livres .Points, Critiques, Histoire, Essais Le propre et le sale 2014, Edition le point.*

Il précise qu'entre 1850 et 1900, la population a doublé dans la ville de Lausanne. A cette époque, des équipements hérités sont devenus inadaptés, ce qui a exigé toute une réorganisation : de construction, d'assainissement des immeubles anciens.

La propreté est une notion très complexe de sens et d'usages très diversifiés. 'Un état de la saleté et souillure sont à mettre en étroite rapport avec la maladie et donc avec la menace de mort. Un espace propre et donc un espace que l'homme, s'approprie en posant ces limites et ses interdits qui en écartent la saleté ou la souillure. Les risques de la saleté dans l'espace public puissent affecter le quotidien des habitants, interpréter chez la plus part par une dévalorisation identitaire, et d'être victime d'injustice et de mépris pour leurs santé, leurs cadre de vie et surtout leurs valeurs sociales'.

L'objet de la saleté est toujours lié au lieu, à un endroit ou à l'individu en tant qu'acteur de l'action. L'endroit comme élément spatial, détermine le statut de l'objet de saleté.

En sociologie, l'espace public est d'abord un espace social « des modes de vivre ensemble » et de la reconnaissance de l'autre dans la sphère publique qui se transforme constamment »<sup>2</sup>. On entend par concept social de l'usage, l'influence réciproque entre usage et production.

Les premières parties de notre analyse et interprétation des données seront consacrées à l'analyse des logiques des habitants relatives à l'hygiène publique dans la gestion de leurs déchets ménagers. En effet, les logiques traduisent leurs représentations à l'hygiène publique, dans la mesure où les habitants des sites partagent l'usage de cet espace avec leurs semblables. Dans ces logiques il y'a un effet de connaissances, saisir le sens de l'hygiène à partir d'une mobilisation de la mémoire des enquêtés, ainsi que l'effet de pratiques. C'est dans la façon

---

<sup>1</sup> George Vigarello Le propre et le sale, écrit par Eddie Breuil 11.09.14 dans la Une Livres, Les livres .Points, Critiques, Histoire, Essais Le propre et le sale 2014, Edition le point.

<sup>2</sup> Sennett R. Les tyrannies de l'intimité, 1979, éditions Seuil, Paris, P 288. .

dont les habitants définissent leurs états de propreté et de saleté sur l'espace public, qu'on peut comprendre leurs pratiques. Confirmé par le passage célèbre de William Thomas <sup>1</sup>: « *Si les hommes définissent les situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences.* » Nous pouvons saisir le double jeu de la cohérence et de la cohésion. Elles peuvent nous conduire à une interprétation particulière de l'ordre social et ces rapports sociaux au sein de l'espace public. Ces pratiques sociales traduisent cette façon de faire dans un contexte social.

### **2-1.La perception de l'hygiène publique chez les habitants des sites :**

Ces représentations sociales sont essentielles et offrent des éléments pour nommer et définir ensemble les différents aspects de la réalité quotidienne, de leurs usages à l'espace et de l'interpréter. Nous avons pu dégager à travers leurs premiers entretiens, les significations données à "hygiène" largement partagées par les enquêtés. L'interprétation à l'hygiène est toujours raccordée aux deux notions propre /sale et sont exprimées par ces notions langagières, le plus souvent par 'nkaa'(la propreté) 'nadafa'( nettoyage) et la saleté par el 'wousakh', 'zbel' (détrit), 'jlakh' (déchets), 'khnaz'(nauséabonde), 'rouayah' (odeurs),el 'microbet' (les microbes), 'el mard'( maladies) et 'door' (le mal).

L'interprétation de la citoyenneté est représentée par les notions de : 'chaabi', 'mouatan', 'saken', 'ana djazairi,' 'ouled m'dina', 'oueld quartier', 'ouled la cité'.

En ce qui concerne l'espace public, cette notion est généralement liée à différentes expressions telles que : 'bara', 'el khla', 'zenka', 'baylek', 'étrigue', 'champs', 'zoubia', 'mazbala'.

Ces entretiens réalisés nous ont fait aboutir à certains résultats :

L'espace public est nettement différencié de l'espace privé, le citoyen ne se sent pas concerné par sa gestion, son entretien. Il appartient aux autorités, aux collectivités locales, à l'état. L'idée nous renvoie au passage dans un texte d'introduction, d'Abed. Bendjelid,

---

<sup>1</sup>William.Thomas theorème de 1928 [HTTP://WIKImonde.Com/article/ William-Issac-Thomas](http://WIKImonde.Com/article/William-Issac-Thomas)

<sup>1</sup>formulée comme : « *Une mentalité consolidée par l'état providence* ». Ceci nous rappelle les notions d'intérieur et d'extérieur pour lesquelles les rôles restent bien déterminés selon les personnes interrogées.

En effet, à la question pourquoi jetez-vous vos déchets à cet endroit ?, les enquêtés répondent qu'elles ont suivi d'autres : « *nous avons vu que d'autres jetaient ici, nous avons fait la même chose, mais aucune personne représentant l'état n'est venue nous informer de quoi que ce soit.* »

Pour d'autres enquêtés, les pratiques collectives de rejet des déchets dans l'espace public sont régulières et légitimes par manque du contrôle, les lieux sont laissés à l'abandon.

« Depuis notre arrivée dans cette cité, cela fait déjà six ans c'est le seul endroit-là où on dépose nos déchets, jusqu'à présent personne ne nous a interdit, et tous les voisins de la cité l'utilisaient le long de la journée. »

Un autre habitant précise « qui pourrait sanctionner ces citoyens qui jettent leurs ordures n'importe où sur l'espace public. »

A la 2<sup>o</sup> question relative aux horaires de ramassage, les réponses qui reviennent sont liées à leurs observations : « *nous savons que le camion passe le matin parce que nous l'avons vu mais personne ne nous a jamais rien dit* ».

Toutes les personnes interrogées résidant sur site sont très préoccupées par le manque d'hygiène mais ne savent pas comment on en est arrivés à cette situation. Face à l'absence de règles, de normes, les citoyens vont inventer leurs propres critères et selon leur savoir :

Ordures sont synonymes de pourriture, mauvaises odeurs, prolifération de moustiques donc elles produisent de l'inconfort, ce qui est nocif pour la santé. Le déchet est représenté par « *l'image négative de la saleté et de la discrimination,*<sup>2</sup> ».

---

<sup>1</sup> Abed Bendjelid, les villes Algériennes-Formation, vie urbaine et aménagement, Ed CRASC, 2010, p7

<sup>2</sup> Gouhier, J, géographie des déchets : l'art d'accueillir les restes, Paris, centre de documentation industrielle, centre Georges Pompidou, 1984, p18

L'espace public n'appartenant à personne est tout destiné pour recevoir les déchets.

Les déchets sont éloignés de leur lieu d'habitation parce que source de saleté et donc nuisibles à la santé mais aussi pour préserver leur environnement immédiat, c'est plus d'inesthétique.

Associés à ce qui est rebut, les déchets ne sont jamais conservés à l'intérieur des domiciles parce que répugnants, pourriture et puis source de maladie.

Quoi que l'on puisse penser, dire que les gens sont sales et peu soucieux de leur santé relève de préjugés. La santé est au cœur de leurs discussions, dans les mots qu'ils emploient, dans les expressions formulées. Ils se prémunissent contre la saleté et d'éventuelles maladies à leur manière, ils produisent du savoir. Puisque comme le démontrent leurs différentes pratiques, c'est pour préserver leur santé et atteindre un maximum de confort qu'ils recherchent des alternatives et inventent des astuces.

Les lieux sont choisis de manière réfléchie, centrale et pouvoir ainsi satisfaire la majorité des résidents des lieux.

Les déchets sont déposés relativement loin des blocs d'habitation, l'espace désigné pour le dépôt des ordures est toujours choisi loin des bâtiments jamais à l'entrée des blocs.

Chacun en fonction de son savoir va se débarrasser de ses détritiques soit le matin parce que dans son imaginaire, on commence une journée de travail. Soit on s'en débarrasse le soir, avant de dormir, pour ne rien laisser à l'intérieur de la maison qui pourrait incommoder le sommeil et la sérénité de la famille.

Aussi, nous savons que cette situation dérange fortement les habitants puisque le déchet est surtout considéré comme sale, insalubre quand il occupe les espaces privés mais aussi publics sans qu'il ait de règles pour délimiter son propre espace.

Le déchet non contrôlé est une source de maladies mais aussi et surtout inesthétique. Il dégrade l'environnement et pollue les espaces publics.

*« Si on nous installait des caissons, ça éviterait que les ordures s'éparpillent. Nous si on nous a demandé notre avis, on proposerait qu'on nous construise des espaces verts et des aires de jeux pour les enfants, de nous planter des arbres, ces espaces sont abandonnés et à longueur de journée on n'y voit que des ordures. Ce n'est pas beau à voir en plus, c'est sale et ça nous ramène que des maladies. »*

La nuisance renvoie moins à un danger, qu'à un gêne, un trouble, un inconfort. Le déchet constitue un désagrément plus qu'une menace pour la santé : les mauvaises odeurs, les moustiques et l'éparpillement des ordures.

*« Ce sont les autres qui sont responsables de l'anarchie : les voisins, les enfants, les passants, et les autorités. »*

La proximité des déchets est honteuse, stigmatisante<sup>1</sup>, 'la misère du monde'. Le stigmatisme associé aux déchets, aux rebus, à ce qu'a subi un procès de déclassement est étendu aux espaces où ils sont entassés, relégués.

*« Quand les gens voient cette saleté, que voulez-vous qu'ils pensent que nous sommes tous sales. C'est vrai que les anciens voisins étaient plus regardants sur la propreté, plus respectueux des règles. Mais avec les nouveaux venus, c'est l'anarchie. En plus, l'APC ne fait pas son travail, le ramassage se fait n'importe comment. Personne ne nous informe de rien. On doit surveiller le camion, à la longue les gens en ont marre et ils jettent leurs ordures à n'importe quelle heure. Des fois, les éboueurs (zabala) ramassent la moitié des déchets parce que le camion ne suffit pas. Avant, il y avait des campagnes de volontariat. Maintenant, les gens se sont démobilisés, il suffit d'éloigner les déchets c'est tout .... ». (Entretien n°18)*

Notre investigation a montré que l'hygiène chez les habitants est considérée comme essentielle, mais entre discours et pratiques nous avons saisi une manière de se justifier en accusant les autres(les tiers) de sales.

---

<sup>1</sup> Pierre Bourdieu, (dir) La misère du monde, éditions le Seuil, 1993.

En effet, les enquêtés adoptent au départ un discours critique dans leurs représentations à la saleté, en distinguant entre la défaillance de la gestion locale et les pratiques quotidiennes des habitants.

## 2-2.L'indifférence des habitants face aux pratiques d'hygiène

Tout au long de notre enquête, nous avons été confrontée à diverses critiques et dénonciations exprimées selon des termes langagiers tels que (eux et nous), (c'est eux), (nous sommes propres, eux nous ont salis). Leurs discours marquent ces différences d'interprétation à l'hygiène en groupe d'appartenance résidentielle, que nous essayons de décrypter ces pratiques habitantes.

C. Ancienne résidente, mère de six enfants de la cité es Seddikia âgée de 66 ans et ayant déjà une expérience dans l'habitat collectif, ex locataire au centre-ville, est en conflit avec son voisinage, raconte sa situation avec regret et nous confirme :

*« je n'ai pas encore vu de telles pratiques, les gens sont vraiment absents de leur environnement et des règles, on dirait que la saleté les suit partout, les gens croient que une fois leurs déchets évacués à l'extérieur : c'est la solution, ils ne s'inquiètent pas . »*  
(Entretien n° 18)

Les pratiques contradictoires déployées au quotidien par les occupants, constituent des formes et des positions différentes chez les habitants dits intégrés au sein de l'espace public. En l'absence des règles ou repères politiques<sup>1</sup>, les enquêtés génèrent un sentiment d'indifférence face aux pratiques de saleté.

C'est pourquoi les propos d'un habitant à la cité Maraval confirment ces pratiques :

*« L'hygiène c'est quelque chose d'important dans notre vie, on ne peut pas s'en passer. La propreté fait partie de notre vie, c'est notre santé, nous sommes des êtres humains, on ne peut pas vivre avec la saleté, avant il y avait cette discrétion dans nos pratiques de vie, nous*

---

<sup>1</sup>Mebtoul. M, op cit, p 44

*étions disciplinés et modestes, nous respectons les règles aujourd'hui 'chkoun yhaseb', qui te contrôle. 'rana fi akliya takhti dari wa tfout,' après ma maison, le déluge ».(Entretien n°13)*

Les pratiques habitantes sont, à notre sens, chargées d'idéologies et de représentations qui structurent ce 'comportement de type beylical'<sup>1</sup>, ou ce que nomme Norbert Elias<sup>2</sup>, la configuration considérée dans la relation entre les individus eux-mêmes.

### **2-3. Le sens de la propreté dans l'espace public entre le passé et le présent**

De leurs représentations liées aux pratiques dans l'espace public, les habitants expriment l'importance accordée à l'usage de l'espace public avec cette image contradictoire de ces pratiques de rejet des déchets ménagers. Les propos d'un enquêté, grand père vit avec sa grande famille à la cité Usto, confirme ceci :

*« J'ai l'impression qu'on régresse de plus en plus de nos bonnes habitudes, parce qu'avant on ne jetait pas les déchets dans ces lieux, on les voit même pas. Aujourd'hui c'est devenu la règle, le lieu privilégié pour la saleté et nous continuons à l'utiliser comme une décharge. » (Entretien n°17)*

D'autres habitants marquent cette distinction entre les groupes d'appartenance et les pratiques des déchets dans l'espace public. Elle est considérée, chez la plupart des occupants, comme étant un héritage de perceptions et leurs manières de faire. Le déchet comme objet, nuisible, marquant<sup>3</sup>.

Ou encore les propos d'un habitant de la cité Seddikia :

*« Les déchets avaient leurs propres lieux pas comme aujourd'hui, je connais parfaitement les lieux. Il existait des vide-ordures, on les utilisait convenablement, maintenant ils ont disparu c'est-à-dire utilisés pour d'autres fins... Maintenant tout a changé, on salit l'espace public comme si on salit ses usagers. 'aar 'tkharaj wa tekchef zablek bara'' c'est une honte, d'exposer tes propres déchets en public. », 'satra m'liha' » (Entretien n°9)*

---

<sup>1</sup> Abed Bendjelid, op cit, p 08

<sup>2</sup> Norbert, E, La civilisation des mœurs, Edition Calmann Levy, collection « Liberté de l'esprit », 1993.

<sup>3</sup> Michel Serres. Le mal propre : polluer pour s'approprier ?, le Pommier, coll. 'Manifestes' 2008.

Confirmé par Jack. Bouju, 2004<sup>1</sup>: « Le marquage par la saleté est une forme d'incivilité qui constitue une sorte d'injure muette et hypocrite...selon les circonstances, le rejet de l'ordure peut être tout autant un marqueur de territoire personnel qu'un agent de violation du territoire du voisin ou des pouvoirs publics ».

L'appropriation de l'espace selon les enquêtés avait été précédée par des réactions et des pratiques qualifiées de braconnage<sup>2</sup>. La saleté sur les lieux était évoquée comme une honte, qui entachait leurs positions sociales.

H ancien habitant de la cité Seddikia confirme ceci : « *Aujourd'hui les habitants ont totalement perdu le sens de la propreté dans l'espace public, nous sommes condamnés par ces pratiques de laisser aller et de ces indisciplinés, je vois de mes propres yeux certains voisins descendre de l'immeuble avec des sacs poubelles bien fermés, mais une fois sur les lieux je veux dire sur la place, ils les éparpillent.* » (*Entretien n°13*)

Devant cette complexité des pratiques de saleté au quotidien, les enquêtés se mettent selon une position de gêne. La présence de la saleté par le rejet du déchet et les modes d'usage de l'espace, apparaissent comme indicateurs, trace négative de leur positionnement sur le site.<sup>3</sup>.

#### **2-4.Le détournement des lieux saints et propres en décharge :**

De leurs propos, il en découle que ces lieux publics sont convoités par des acteurs en contradiction avec leurs représentations et leurs positions sur l'espace public.

Selon leurs discours, ces modes de pratiques des déchets dans l'espace public découlent de certains modes d'habitat. Leurs propos comportent des spécificités d'interprétations et de représentations selon les contextes où ils s'inscrivent. La majorité des habitants interviewés

---

<sup>1</sup> Jacky Bouju, les incivilités de la société civile. Espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo- Dioulasso et Bamako (communes 1et 2). Institut d'études Africaines. Programme Recherche Urbaine et Développement, GEMDEV-ISTED, 2004.

<sup>2</sup> De Certeau .M, l'invention du quotidien, Arts de faire, Paris : UGE, 1980.tiré du compte rendu de Ségury Jean, Archives de sciences sociales des religions, Année 1992, volume 80, N°1, p 250.

<sup>3</sup> Bertoloni .G, Montre-Moi tes Déchets, L'art de faire parler les restes, Paris, le Harmattan, 2011, p11.

ont adopté un discours moral<sup>1</sup> dans la représentation de la saleté. Les enquêtés construisent à leurs manières ce rapport à l'espace public, à travers les modes de gestion de leurs déchets ménagers.

Une nouvelle occupante d'un logement à la cité Usto, se met en retrait et loin du regard, parle très discrètement, nous précise :

*« À mon avis tout le monde préfère la vie en propre, parce que la propreté c'est la santé, moi je ne connais personne cela fait 8 mois que j'occupe les lieux, j'habitais avant au centre-ville ce n'est plus les mêmes habitudes, Maintenant mes déchets ménagers je les mets dans des sacs et je les dépose en face parce que j'ai vu que tous les voisins les déposent dans le même endroit, j'ai fait comme eux. »(Entretien n°1)*

A travers ces propos nous avons regroupé ces modes de relations, le premier mode est contradictoire parole /pratique selon une logique d'interprétation selon les contextes différents. Les pratiques héritées dans l'espace résidentiel ancien ne correspondent plus aux valeurs régnant dans le nouveau milieu. Une valorisation différentielle de l'espace public est souvent constatée selon l'appartenance résidentielle.

Un, résidant depuis plus de 15 ans à la cité seddikia nous confirme :

*« En principe ces lieux devraient être propres, on voit à longueur de journée sont fréquentés par des chiens et des chats qui fouillent les sacs et les déversent, l'espace public est devenu aujourd'hui un vrai risque de contaminations de maladies, même les petits enfants sont exposés, notre cité est mitoyenne à une école primaire toutes les odeurs et les poussières envahissent les lieux et on peut rien faire, et personne ne prête attention. »(Entretien n°2)*

Les modèles culturels intériorisés par les habitants dans l'espace public, produisent des usages différenciés de l'espace.

C'est à partir des représentations sociales que se faisaient les habitants sur les lieux publics, que nous avons pu dégager des interprétations collectives par ces acteurs et par les

---

<sup>1</sup> Mebtoul. M , op cite, p 40

représentations individuelles, nous avons pu relever aussi certains modes de relations symboliques à l'espace public.

Les différentes pratiques de rejet des déchets représentent, chez les anciens occupants, des expériences de conflits et des formes de protestation.

Écoutons les témoignages d'un habitant de la cite Seddikia qui nous précise :

*« Je ne comprends pas, les gens au lieu de garder ces lieux extérieurs en bon état d'usage, ils les détournent à une vraie décharge donc ils courent toujours derrière la saleté comme si on l'a héritée et nous les anciens locataires, nous sommes devenus condamnés par ces habitudes de désordre. » (Entretien n°7)*

C'est plutôt les anciennes générations qui avaient une représentation beaucoup plus significative à l'espace public, la plupart expriment ceci dans l'usage et leur position dans leurs relations de voisinage fondées sur le respect aux lieux et aux individus.

Les propos de M habitant la cité Usto, âgé de 70 ans confirme cette relation de voisinage qui était beaucoup plus signifiante avant, basée sur le respect et l'esprit de la collectivité. *« Notre relation au voisinage et aux lieux était très différente par rapport à aujourd'hui, Je me rappelle, avant on avait le sens de la propreté pour nous et nos voisins, si je nettoie devant ma porte je dois respecter mon voisin et faire pareil le geste de propreté et d'entretien, maintenant les choses ont changé parce qu'on a perdu les bonnes habitudes et la bonne foi, c'est surtout ces pratiques de saleté qui dominent chez les voisins et qui marquent les lieux publics. (Entretien n°4)*

C'est à l'analyse de ces pratiques du vécu que va être consacrée la démonstration suivante.

## **2.5 L'indifférence des habitants face à la saleté :**

Selon les propos des enquêtés, l'hygiène est représentée avec un arrière-plan. Aussi à travers ces propos l'on comprend aisément le désir pour ces habitants de passer en comparaison leur vécu quotidien au sein de l'espace public avec les nouveaux intégrés.

Dans une conclusion, Icheboudene, Larbi.,<sup>1</sup> met l'accent sur la notion de repère chez les acteurs : « l'absence de repères, ressentie de manière directe dans les comportements de la société urbaine et parfois par son incivisme, contribue à rendre plus complexe la gestion de la cité encore en quête d'équilibre.

Un ancien habitant de la cité Maraval, raconte avec regret son vécu d'habitant ;

*« Si c'était à refaire, ces lieux marquaient des histoires, reflétaient une image beaucoup plus agréable qu'aujourd'hui, la verdure, la propreté, les aires de jeux, les bancs servaient pour les distractions, ya hasrah, Elas, non pas pour la casse 'koul 'haja 'andaha 'hakha'. Dans le temps chaque chose a son poids. » (Entretien n°5)*

Ces pratiques urbaines de la saleté marquent non seulement l'espace public mais aussi ce sont ces usages qui instituent et font la ville. Cette question est déjà formulée par M .DeCerteau <sup>2</sup> : *'qu'est-ce que peuvent bien « fabriquer » les publics avec les objets fabriqués qui leur sont destinés ?'*

Les propos de A 64 ans, résidant plus de 25 ans à la cité Maraval renforcent ceci :

*« Avant on ne vit pas la même situation dans l'espace public, on respectait l'usage des espaces, ces changements et les détournements ont été créés que lorsque les gens ont procédé à des constructions. On a perdu ce qui est essentiel, le concierge c'était quelque chose, la saleté est devenue objet normal, 'oussakh fradnah' ;la saleté nous l'avons imposé). » (Entretien n°13)*

A la question de savoir s'ils ont une expérience de la gestion de l'espace public, c'est à dire s'ils sont dotés d'un habitus, les habitants ont répondu dans leur majorité qu'ils avaient acquis des habitudes mais contrastées avec les modes d'usages de certains habitants, ainsi que la mauvaise gestion des espaces et des lieux.

---

<sup>1</sup> Larbi Ichboudène, vivre la ville : la question des repères, v : dans ' villes d'Algérie : Formation, Vie urbaine et aménagement, Edition Crasc, 2010, p 165.

<sup>2</sup> M .De Certeau , L'invention du quotidien, l'art de faire, Edition de Luce Giard, nouvelle édition, collection Folio ,Essai n° 146 , Gallimard parution le 13.11.1990

Les nouveaux habitants s'intègrent avec leur façon de faire quelque peu contrastée depuis leur venue sur site. C'est pourquoi les propos d'un enquêté, âgé de 52 ans de la cité Usto, sont révélateurs :

« *Au début je ne connaissais personne pour m'orienter et m'informer sur les lieux où je devais déposer les déchets, à mon ancienne résidence nous étions mieux organisés, il y avait un gérant de cité qui oriente les habitants, 'taghlat, tkhalas' tu triches tu payes, mais ces dernières années ils ont perdu de vue cette organisation.* » (**Entretien n°15**)

Et dans une autre question, s'ils ont l'habitude de jeter dans ces lieux publics, les enquêtés des cités ont répondu qu'ils sont induits dans leurs pratiques sans le savoir, parce qu'ils ont vu les autres jeter : *l'observabilité réciproque*, (Goffman .E 1963)<sup>1</sup>, mais ils n'ont jamais adhéré en leur totalité dans les pratiques d'hygiène de l'espace public.

Ahmed de la cité Maraval exprime son ressenti :

« *Cela fait mal au cœur, c'est un désordre qu'on voit la saleté généralisée sur le lieu public, on se connaissait pas au début sur les lieux publics 'ki tahdar el hakika yfoutak wayajhlak.'* Quand tu dénonces, on te laisse tomber et on t'ignore » (**Entretien n°16**)

Cet anonymat de la grande ville provoque de la réserve et de l'indifférence entre les habitants dont Simmel<sup>2</sup> le définit comme synonyme de liberté morale. En effet les modèles culturels intériorisés par les habitants produisent des usages différenciés de l'espace, ainsi que la configuration spatiale. Ces illustrations montrent bien la mise en scène auquel se livrent les habitants, pour préserver la face,<sup>3</sup> dans ces lieux publics et leur statut d'habitant de la cité.

Une valorisation différentielle de l'espace public est distinguée selon l'appartenance résidentielle.

M âgée de 59 ans, résidant à la cité Seddikia depuis plus de 15 ans nous confirme :

---

<sup>1</sup> Goffman .E ,1963 (l'observabilité réciproque) , op cite.

<sup>2</sup> Simmel G, Article publié le 10/06/2013, par Jean François Serre, la sociologie formelle de George Simmel : la ville entre liberté et aliénation 2003

<sup>3</sup> Goffman. E, op cite .

« En principe ces lieux devraient être propres, on voit au long de la journée qu'ils sont fréquentés par des chiens et les chats qui fouillent les sacs et les déversent, l'espace public est devenu aujourd'hui un vrai risque de contaminations de maladies, même les petit enfants sont exposés notre cité est mitoyenne à une école primaire toutes les odeurs et les poussières envahissent les lieux, et on peut rien faire, et personne ne prête attention. »(Entretien n°2)

C'est à partir des représentations sociales que se faisaient les habitants sur les lieux publics, que nous avons pu dégager des interprétations collectives par ces acteurs et par les représentations individuelles, nous avons pu relever certaines modes de relations symboliques à l'espace public. Ce sont ces modes de relations symboliques qui ont orienté notre travail.

Un autre habitant de la cité Seddikia nous précise :

« Je ne comprends pas, les gens au lieu de garder ces lieux extérieurs en bon état d'usage, ils les détournent à une vraie décharge donc ils courent toujours derrière la saleté comme si on l'a hérités et nous sommes devenus condamnés par ces habitudes de désordre. »  
(Entretien n°14)

C'est plutôt les plus anciennes générations qui avaient une représentation beaucoup plus significative à l'espace public, la plupart expriment ceci dans l'usage et leur position dans leurs relations de voisinage fondées sur le respect aux lieux et aux individus.

Les propos de M, habitant la cité USTO, âgé de 70 ans confirme cette relation de voisinage qui était beaucoup plus signifiante, basée sur le respect et l'esprit de la collectivité.

« Notre relation au voisinage et aux lieux était très différente par rapport à aujourd'hui, Je me rappelle, avant on avait le sens de la propreté pour nous et nos voisins, si je nettoie devant ma porte je dois respecter mon voisin et faire pareille geste de propreté et d'entretien, maintenant les choses ont changé parce qu'on a perdu les bonnes habitudes et la bonne foi, c'est surtout ces pratiques de saleté qui dominent chez les voisins et qui marquent les lieux publics. »(Entretien n°4)

Pour certains habitants enquêtés, l'hygiène est représentée avec un arrière-plan. Aussi à travers ces propos l'on comprend aisément le désir pour ces habitants de passer en comparaison leur vécu quotidien au sein de l'espace public avec les nouveaux intégrés.

M habitant de la cité, Maraval, nous dit ;

« si c'était à refaire, ces lieux marquaient des histoires, reflétaient une image beaucoup plus agréable qu'aujourd'hui, la verdure, la propreté, les aires de jeux, les bancs servaient pour les distractions, 'ya hasrah', non pas pour la casse, avant l'utilisateur respectait les objets et la position de l'individu sur cet espace. 'koul haja andaha hakha' : les déchets avaient leurs places, pas comme aujourd'hui la saleté et le désordre dans ces lieux, nous suivent partout »

**(Entretien n° 5)**

Sous ce rapport de l'habiter, le désir de découvrir un espace collectif propre, c'est revivre les lieux d'autrefois.

- \_ La présence de nouvelles pratiques greffées.
- \_ La présentation de l'espace public et la perception des lieux.
- \_ L'objet spatial et les pratiques dégagées.
- \_ La perception et l'image du lieu.
- \_ La distinction évaluative entre privé et public.

Il s'agit des formes de relations de voisinage et de conflit donc relations incohérentes, d'abandon de dévalorisation, de distanciation. C'est à partir de ces formes de cohabitation résidentielle que les habitants ont développé un mode de relation à l'hygiène publique et à ces pratiques de gestion de leurs déchets ménagers.

Une enquêtée de la cité USTO nous précise :

*« Cela fait bientôt 20 ans que j'habite la cité, je garde l'image agréable de l'ancienne cité avec sa propreté, sa verdure, ces habitants, ces espaces verts, tout a disparu, on ne voit que la saleté zbel de partout, et si tu parles tu es mal considéré, mal vu, moi personnellement*

*j'ai fait plusieurs remarques à certains de mes voisins pour ces pratiques dans l'espace public j'étais surprise d'entendre de tout de mes voisins, de ces dires j'ai compris qu'ils ne veulent pas que je me mêle, que l'espace ne m'appartient pas c'est à l'état, et depuis je leurs parle plus, j'ai raisonné qu'il ne connaissent et pas la valeur de l'espace , j'ai gardé mes distances . »(Entretien n° 6)*

A travers leurs discours, les enquêtés expriment les rapports de conflit quant aux usages et pratiques habitantes. La majorité se montre moins soucieuse du problème d'hygiène dans l'espace public.

« La distanciation et le retrait constituent aussi des formes de résistance face à l'absence de reconnaissance sociale de la personne qui se vit comme "étrangère" dans l'espace public. »<sup>1</sup>.

Ou encore les propos d'un interviewé de la cité Maraval :

*« Aujourd'hui qui va te valoriser sauf les gens qui vivent avec toi, quand tu vois ce genre de saleté qui entoure l'immeuble, comme si tu es complice par leurs gestes, parfois je raisonne comme un analphabète par leurs paroles et leurs pratiques; jahlouk ba klamhoum ouwa faalhoum,, aujourd'hui la seule solution c'est de se retirer et vivre à ta manière). (Entretien n°7)*

Fondés sur ces logiques sociales, les modes de relations et pratiques, traduisent leurs inscriptions, selon des registres diversifiés (relation d'abandon ou de rejet, le stigmaté).

Les propos de F âgé de 26 ans résident à la cité seddikia, reflètent cette relation négative à l'espace :

*« Au lieu de protéger ces lieux parce qu'on vit dedans, c'est vraiment le contraire, j'ai entendu des passants dire : Mon Dieu on ne marche que sur la saleté, on dirait que les*

---

<sup>1</sup> Mebtoul. M, citoyenneté en question ?, op cite, p 46

*habitants font les réserves de leurs déchets, la preuve qu' à chaque fois qu'on tourne la tête on ne voit que les déchets un peu partout c'est vraiment honteux. » (Entretien n° 8)*

De leurs discours, les enquêtés montrent bien que les rapports qu'entretiennent au quotidien dans l'espace public, n'ont jamais favorisé leur bon usage et son entretien mais plutôt ces modes de rapports ont justement renforcé une forme de stigmatisme chez la plupart d'entre eux.

H âgé de 60 ans habitant la cité seddikia illustre l'importance des rapports à l'espace public :

*« ce qu'on vit comme situation dans l'espace public, c'est vraiment nouveau comme si ce lieu existe que pour la saleté, je vois presque 3 à 4 fois par jour les voisins qui déversent leurs sacs à mi-chemin le plus normal sans se soucier, même les passants ils jettent leurs cigarettes à moitié fumée, un sac vide ou une bouteille vide directement lancée sur l'espace vert, et d'autres gestes de honte que je ne peux te les citer, je ne sais pas s'ils réfléchissent avant de jeter leur saleté, ils doivent respecter aux moins ces lieux .» (Entretien n°9)*

« Les pratiques quotidiennes permettent aussi d'indiquer la prégnance d'une logique collective dans l'appréhension et la gestion de l'espace public. <sup>1</sup>

La gestion de leur déchet permet de comprendre les multiples gestes opérés en particulier par les habitants du site dans l'espace public.

Un autre enquêté résidant la cité Usto précise que :

*« Moi ce qui me dérange le plus, c'est qu'on s'écoute pas bien que l'ensemble est accusé de sale, j'ai entendu une fois un agent de service de la commune qui lançait à haute voix ces paroles : 'oullah, moustahil' :, étrange, mon Dieu, impossible je ne sais pas comment se comporter avec cette race de saleté d'usagers, ils le font exprès et volontairement, ils l'ont fait*

---

<sup>1</sup> Norbert, E, 1993, la civilisation des mœurs,

*exprès pour rapprocher les déchets et les exposer dans le lieu public, tu vois qu'il n'a pas un lieu public propre»( Entretien n° 10).*

## **2-6. Sélectivité du regard sur la propreté, pour ne relever que les défauts.**

De leurs discours diversifiés, les enquêtés insistent surtout et d'une manière spontanée sur les pratiques de saleté sur les lieux publics. Le plus souvent ils introduisent la notion de la saleté pour parler de la propreté et du nettoyage dans l'espace public. Le regard sélectif de la propreté et le nettoyage permet de distinguer et d'analyser le lien social, au sein des différents groupes d'habitants et selon l'appartenance résidentielle.

Les interprétations que font certains usagers de l'hygiène sont bien souvent perçues par les habitants comme une forme de dévalorisation de leurs positionnements au sein de l'espace public.

R 52 ans ancienne résidente de la cité Usto affirme que :

*« La saleté est devenue chez les usagers et les habitants quelque chose de normal, avant quand je prenais un taxi c'était vraiment un plaisir de donner la destination (le nom de la cité), aujourd'hui j'ai vraiment honte de dire j'habite dans cette cité sale, on dirait un bidonville très dégradé. Ces dernières années, nous avons plus notre valeur d'habitant de la ville comme autre fois parce qu'on nous a mêlés dans une catégorie de sale. » (Entretien n°15)*

La logique collective arrive difficilement à fédérer face au faible sentiment d'appartenance résidentielle des habitants. Dès lors, quel intérêt ont les habitants pour l'entretien, la maintenance, la gestion et le respect de l'espace public ?

M commerçant âgé de 55 ans habite depuis plus de 15 ans à la cité USTO, ayant beaucoup d'expérience d'habiter, nous confirme :

*« Je vois au quotidien que les habitants de la cité gèrent leurs déchets aveuglément sur l'espace public, l'essentiel ils se débarrassent de ces détritius, personnellement et à plusieurs reprises, j'ai assisté à des scènes où les habitants lancent leurs sacs pleins de l'immeuble sans*

*réfléchir sur les conséquences que ce soit les passants ou usagers, mais quand on voit les déchets entassés par endroit ». (Entretien n°12)*

L'analyse des transformations des lieux passe par ces logiques d'acteurs. Il s'agira d'analyser les usages contrastés qui font les groupes sociaux différents.

Un autre enquêté de la cité Seddikia nous précise :

*« on ne peut pas connaître qui les a déposés, 'aklia rahi tedbedal banakasrahi djb maaha dor' : la mentalité change au pire et en même temps provoque le mal, le plus souvent on accuse les habitants de la cite mais on n'oublie aussi les étrangers et les passants, pour les gestionnaires de la commune qui va croire à ce genre de pratiques, tu ne peux pas savoir, koulch mkhalat : tout est confondu. Il faut toucher à leurs poches, la mentalité change, c'est la vérité, 'tkhreb fi jib, aklia tadbedel hadi hakika' : Il faut toucher à leurs poches, la mentalité change, c'est la vérité». (Entretien n°18)*

Ce sont ces usages qui instituent et font la ville. Cette question est déjà formulée par M .De Certeau<sup>1</sup> : qu'est-ce que peuvent bien « fabriquer » les publics avec les objets fabriqués qui leur sont destinés ?

Les propos de A âgé 64 ans, résidant plus de 25 ans à la cité Maraval renforcent ceci :

*« Avant on ne vivait pas la même situation dans l'espace public, on respectait l'usage des espaces, ces changements et le détournement a été créé que lorsque les gens ont procédé à des constructions sans pour autant respecter les normes, ces lieux ont été complètement transformé en véritables décharges, avant l'espace public était bien entretenu mais ces nouveaux usagers qui ont voulu changer sa nature, la saleté est devenue une chose normale dans l'espace public, 'oussakh fradnah', : la saleté nous l'avons imposé. » (Entretien n°13)*

Leurs représentations sont importantes et offrent des éléments pour définir l'hygiène selon la réalité quotidienne.

Les propos d'une propriétaire à la cité Seddikia, confirment ceci :

---

<sup>1</sup> M .De Certeau. L'Invention du quotidien, l'art de faire, paris : UGF 1980

*« on ne peut pas parler de l'hygiène, parce que ce qu'on constate, c'est surtout les pratiques de la saleté, les gens sont devenus sales, habitués à jeter en toute liberté dans l'espace public sans aucune honte, même le pain est jeté en toute transparence, des fois des baguettes entières au même titre que les autres détritrus, il y'a d'autres individus (jeunes) qui viennent pour ramasser les sacs en plastique, vident complètement les sacs d'ordure sur l'espace public, laissant l'occasion aux animaux ( chats, chiens et rats)... ce qui est étonnant c'est que ces pratiques n'ont épargné aucune personnes : adultes , enfants, femmes, on se retrouve selon 'aklia nouwashhak ouwasakhni' : , ' je te salis et tu me salis à l'intérieur de l'immeuble et dans l'espace public.' » (Entretien n°14)*

Les nouveaux habitants dans ces sites s'intègrent avec leur façon de faire et celui contrasté depuis leur venue sur site.

C'est pourquoi les propos de M âgé 52 ans de la cité USTO sont révélateurs :

*« Au début je ne connaissais personne pour m'orienter et m'informer sur les lieux où je devais déposer les déchets, le plus souvent je les laisse devant la porte principale de l'immeuble parce que j'ai demandé et personne m'a indiqué les lieux, à mon ancienne résidence nous étions mieux organisés, 'taghlat, tkhalas : 'tu triche tu payes'. (Entretien n°15)*

Et dans une autre question, s'ils ont l'habitude de jeter dans ces lieux publics, les enquêtés ont répondu qu'ils sont induits dans leurs pratiques sans le savoir, parce qu'ils ont vu les autres jeter, mais ils n'ont jamais adhéré en leur totalité dans les pratiques d'hygiène de l'espace public.

Le rapport au lieu exprime pour certains, les moments vécus, rappelle d'autres l'amitié partagée avec leurs anciens voisins de la cité, un plaisir pour la plupart les souvenirs.

Écoutons les témoignages d'un habitant de la cité Maraval qui exprime son ressenti :

*« Cela fait mal au cœur, c'est un désordre qu'on voit la saleté généralisée sur le lieu public, ils n'ont pas vécu dans ces lieux, pour le garder en bon état, ils l'ont rendu sale, source de maladies et de contamination, avant on se connaissait entre nous voisins,*

*maintenant personne ne connaît l'autre sur les lieux publics ki tahdar el hakika yfoutak wayajhlak. »(Entretien n°22)*

Comme le précise Thiberge,<sup>1</sup>: 'l'espace public est un moyen d'identification sociale'.

En effets les modèles culturels intériorisés par les habitants produisent des usages différenciés de l'espace, ainsi que la configuration spatiale.

### **3- La représentation du lieu sale et du lieu propre :**

L'analyse des discours des habitants a permis de dégager leurs représentations liées au lieu propre et du lieu sale en rapport à l'hygiène et au déchet. Nous avons pris en considération le sens interprétatif du sale et du propre que les enquêtés donnent dans l'usage des lieux de vie. Comment le lieu sale et le lieu propre sont définis ?

A travers les pratiques et les usages des déchets sur les lieux, qu'on peut dégager ces notions langagières qui déterminent leurs significations propres aux lieux propres /sales comme révélateurs de manières dont se régle le vivre ensemble<sup>2</sup>.

Cet extrait illustre bien la distinction du sale et du propre :

Autres propos d'un enquêté de la cité USTO :

*« Il n'ya pas plus que ce matin je discutais de cette saleté dans cette cité, elle persiste sous nos yeux, notre cité est exposée à cet endroit de commerce, et les habitants ont abandonné carrément l'entretien, c'est surtout eux qui ont construit cette saleté, 'walaelwsakh', normal 'oula aada': la saleté est devenue une habitude, une tradition, justement j'ai préféré garder mes distances parce que personne ne t'écoute ». (Entretien n° 17)*

---

<sup>1</sup>Thiberge .C, la ville en creux, paris, Ed du Linteau, (2002)

<sup>2</sup>Revue Calenda propreté et saleté des espaces urbains : une analyse comparée de l'urbanité.

Les propos de l'enquêté évoquent certaines images sur l'état des lieux marquées beaucoup plus par la saleté visible, générée par des pratiques et habitudes habitantes.

L'exemple suivant permet d'illustrer ces dires :

Un interviewé de la cité USTO, résident plus de 15 ans, nous raconte:

*« 'ouallah' hala 'el wsakh 'rana ainchine maah', je te jure on vit avec la saleté depuis ces derniers temps, aallah yahfad, que Dieu nous protège, la rue est devenue une décharge, on ne peut pas croire à la propreté, la saleté nous suit partout même chez nous. »(Entretien n°15)*

L'image renvoyée par les enquêtés à la saleté des lieux publics, met en relief non seulement le risque des lieux sales, mais aussi ces contraintes dans la vie quotidienne.

Dans le même sens vont les propos d'un autre habitant, H âgé de 48 ans de la cité seddikia.

*« 'Ouallah'' nki' rah' 'maa'' elmousakh,' maa' tfarkich' je te jure que le propre est mêlé avec le sale, tu ne distingues pas maintenant tu n'as pas le droit de dénoncer la saleté imposée, tu dois gérer ces déchets ménagers à ta manière. » (Entretien n° 3)*

L'état de la saleté chez certains enquêtés, est devenu objet de contamination suite aux usages et les pratiques causés par les habitants, représenté le plus souvent par l'anonymat et exprimé par les gestes d'abandon de l'espace public.

### **3-1.L'espace : usages et pratiques :**

Les usages et pratiques des déchets ne peuvent avoir une signification, qu'au sein de l'espace que ce soit privé ou public. Pour pouvoir interpréter le sens que donnent les habitants à leurs pratiques et usages des déchets au quotidien, une question est posée : Comment procédez- vous dans la collecte de vos déchets ? La définition des deux termes (pratique, usage), paraît nécessaire, mais qu'est -ce que l'usage ?

La notion d'usage est définie comme un ensemble de règles et des pratiques qui régissent les rapports sociaux et qui sont les plus couramment observées. Le plus souvent on parle d'usages pour exprimer les habitudes ainsi que les comportements qu'on devait respecter. Les usages peuvent être définis par l'ensemble des bonnes manières qui caractérisent le savoir-vivre. C'est un ensemble de règles de civilité. Elle est définie comme une pratique répétitive de l'individu.

En sociologie le terme de pratiques est plus utilisé par les chercheurs. Nous citons la définition de Josiane Jouet<sup>1</sup>, sur la notion d'usage en tant que ' construit social' qui avait fait la distinction entre usage et pratique. Elle montre que l'usage est caractérisé par la simple utilisation, tandis que la pratique est constituée de tout un ensemble : l'emploi des techniques, comportements, attitudes et les représentations des individus.

On parle de bon usage et du mauvais usage, exprimé par ces notions langagières 'faayalhoum,' 'tbayâa,'el khedaim'. 'Cette connotation négative marque fréquemment les discours des habitants quant à l'usage des déchets ménagers.

Une résidente de la cité USTO nous confirme :

*« Comme vous constatez, les déchets se multiplient au long de la journée comme si on fabrique que ces déchets ménagers et on les expose en toute fierté et sans complexe sur le trottoir, des sacs d'ordures aux mêmes valeurs que sacs de pain, devant la porte de l'immeuble, en plein espace vert, des lieux préférés pour le dépôt anarchique, » (Entretien n°21)*

Les usages des lieux publics sont perçus chez certains enquêtés comme une forme de dévalorisation sociale. Pour d'autres habitants, ces usages de la saleté persistent et sont devenus une part intégrante dans la vie quotidienne de l'individu.

---

<sup>1</sup> Josiane Jouet. « Retour critique sur la sociologie des usages », Réseaux, 2000, n°100 , p 27 .

Ces pratiques spatiales de rejet ne font que régresser les formes d'habité, nous rejoignons l'idée de Lakabi M Said <sup>1</sup>; « les pratiques spatiales à la nouvelle ville ont créé des espaces publics que nous appellerons de régression ou de marginalité, non au sens de proximité mais de l'usage. »

Un habitant occupant plus de 29 années à la cité Seddikia nous répond :

« *Mdina rahat, khsara : " la ville est parti "" dommage "on nous a imposé de force leurs habitudes, on dirait que zbel rah fi dem, "la saleté est dans le sang", les gens ne se rendent pas compte ou le font exprès de jeter dehors ; depuis 1986, ce lieu était 'zman' 'dans le temps', un espace vert, avec des arbres tout le tour, aujourd'hui ils l'ont abandonné, transformé en décharge face à l'entrée de l'immeuble, c'est vraiment gênant. »(Entretien n° 18)*

Les pratiques et les usages de la saleté intériorisés par les habitants, ne font que dégrader l'état des lieux. Selon d'autres habitants, ils réduisent leurs propos au malaise social, ils évoquent le dysfonctionnement relevant de politique urbaine.

Autres témoignages d'un habitant de la cité Maraval, nous confirme :

« *J'occupe la cité cela fait déjà 3ans, je connais quelques voisins du bloc, j'ai vu que les gens déposent leurs sacs poubelles en plein trottoir, j'ai fait comme eux, je n'ai pas cherché à comprendre, je peux confirmer une chose, que depuis mon occupation de ce logement je n'ai pas vu les services de la commune passer à l'horaire fixe, certes il existe les grandes poubelles, mais elles n'ont jamais servi ,ce que j'ai appris de mon ancienne voisine, que le fait de jeter sur le même endroit ,face à l'immeuble, comme ça les commerçants ne profitent pas, et n'encombrent pas les lieux. »(Entretien n° 19)*

Leurs discours évoquent plutôt des accusations, et l'enjeu de certains acteurs et usagers. Les interviewés décrivent des pratiques dévalorisantes des lieux publics.

---

<sup>1</sup> Lakabi. M, Emergence de nouvelles centralités dans les nouvelles villes Algériennes : le cas de la zhun sud de Tizi Ouzou, enseignant chercheur, Département d'Architecture université de Tizi ouzou

### 3-2. Les valeurs et symboles de l'espace :

On entend par valeurs et symboles de l'espace, c'est la signification que donne le lieu pour un ensemble d'individus. Confirmé selon une citation de (Jérôme Monnet, 1998)<sup>1</sup> « A l'échelle de l'individu, le système de sens intègre en un tout l'expérience personnelle directe d'un nombre limité de lieux, d'une part, et, d'autre part l'accumulation des représentations sur une infinité de lieux dont on n'a jamais qu'une connaissance indirecte ».

Et comme il a été démontré dans un autre passage :

*« Les lieux symboliques par excellence, ceux qui se distinguent des autres lieux à ce titre, sont les plus efficaces en termes de communication et de partage des significations ».*

Cet extrait illustre bien l'image négative des lieux interprétés par l'indifférence totale des habitants à leurs lieux.

*C'est le cas d'une ancienne résidente à USTO qui « raconte avec son ras le bol, son vécu dans cette cité qui est devenue selon ses propos marquée par la saleté :*

*« Qu'est-ce que tu veux que je te raconte sur la propreté, tu dis plutôt la saleté, parce que on vit juste à côté d'une décharge, avant l'année 95 'kanet' 'jenna' 'radouha' 'zoubia' , c'était le paradis, ils l'ont détourné en décharge, je me rappelle cela représente pour nous les premiers locataires, c'était une joie de vivre dans cette cité. » (Entretien n°21)*

Les usages et pratiques des lieux publics sont exprimés le plus souvent par l'intention de l'usager dans les lieux, rejoignant le passage de Stock,<sup>2</sup> « le rapport au lieu n'existe pas en soi, il est toujours lié à la question des pratiques. »

---

<sup>1</sup> Jérôme. Monnet, la symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité, revue européenne de géographie, Politique, Culture, Représentations 1998, cyber géo. Revues, org

<sup>2</sup>Stock Mathis, les sociétés à individus mobilisés : vers un nouveau mode d'habité ? espace-temps .net, travaux de 25/05/ 2005. <http://www.espacetemps.net/articles/société-individus-mobiles/>.

Certaines recherches ont montré que l'espace public répond à des besoins très divers : un lieu fonctionnel, un lieu de vie et un lieu d'activité.

### **3-3. Décalage entre perceptions, usages et pratiques sur les lieux :**

Les scènes sur les quelles interviennent les habitants fréquemment, c'est cette différence entre la notion de l'usage et la pratique des déchets sur les lieux.

Selon les discours des enquêtés, l'état de la saleté est provoqué par une catégorie d'habitants et usagers avec ces comportements hors normes développés par quelques habitants.

Un locataire à la cité seddikia après 20 ans d'occupation nous confirme ceci :

*« Personnellement, je ne crois pas, nous sommes arrivés à cette situation par ce qu'on a trop fermer les yeux ce phénomène de saleté est devenu chose normale chez les individus, on se permet de jeter n'importe où, salir le voisin, on est arrivé à accepter la saleté et la cohabiter, c'est de notre faute par ce que ces dernières années, la situation est devenue très critique et très grave 'matbadenach'fi'' réssana ' sans aucun changement de mentalité, mais aussi qu'on les services de collecte ne font pas leurs passages comme le cas d'autres cités privilégiées, il vont pousser le habitants à stocker les déchets à l'intérieur de la maison »*  
(Entretien n°18)

Les pratiques de rejet des déchets dans ces espaces publics, ne font que renforcer les rapports de conflits entre le voisinage de la cité. Les pratiques sont toujours prises comme actes de saleté selon une interprétation collective, mais jamais en individuelle. Les propos de certains enquêtés illustrent bien cette interprétation à l'action collective dans l'usage de l'espace public.

Un copropriétaire à la cité nous confirme :

*« À mon avis depuis une dizaine d'années, la situation de saleté s'est aggravé, des usages abusifs, les habitants agissent en toute liberté. 'Ousalna' 'lel' 'mouhal' Nous sommes arrivés à l'impossible, parce qu'ils se sont habitués à ces usages de saleté sans distinction, ils continuent à jeter en toute transparence ». (Entretien n°5)*

En interprétant les discours des habitants nous avons constaté que la situation de saleté décrite des lieux atteint sa gravité, ressentie chez les anciens occupants comme étant des pratiques intégrées par le nouveau voisinage. Cette redéfinition du sens de leurs situations de saleté, coïncide avec l'idée, que Grafmeyer.<sup>1</sup> le précise dans un passage: « *les êtres sociaux sont détenteurs d'une capacité qui leur permet de redéfinir le sens des situations...* »

La plupart des enquêtés se montrent mécontents de la situation et de la relation qu'ils justifient à leurs manières, ce que nous allons aborder dans le point suivant :

### **3-4. Une justification des pratiques habitantes :**

La justification des pratiques est bien présente dans le discours des habitants et ceci, pour donner plus d'explication aux pratiques de rejet des déchets dans l'espace public. Elle s'exprime le plus souvent par les enquêtés pour montrer leurs bonnes intentions vis-à-vis de l'hygiène et l'espace collectif, sauver la position ou sa propre image d'habitant, ou dénoncer l'absence de coopération entre voisins.

Les propos d'un enquêté de la cité Maraval expriment cette position pour montrer sa bonne image :

*« Je fais de mon mieux pour nettoyer tous les jours chez moi et devant la porte des fois même le palier, et si tous les voisins font la même chose, bien sûr que les habitants jettent leurs déchets dehors, l'essentiel qu'ils nettoient pas l'extérieur, ils ne font pas leur travail convenablement, ils laissent pour les agents de collecte. » (Entretien n°23)*

En effet comme le souligne Goffman<sup>2</sup>, « quand un acteur se trouve en présence d'un public, sa représentation tend à incorporer et à illustrer les valeurs officiellement reconnues, bien plus en fait que n'y tend l'ensemble de son comportement. Il s'agit là comme en quelque sorte en adoptant le point de vue de Durkheim et de Radcliffe-Brown d'une cérémonie d'une expression vérifiée et d'une réaffirmation de valeurs morales de la communauté ».

---

<sup>1</sup> Grafmeyer. Y, op cite, p 22-23.

<sup>2</sup> Goffman, 1973, op cite, p 41

Selon les interprétations exprimées par certains enquêtés, les changements des pratiques en matière de dépôt et d'hygiène ne favorisent pas l'action collective. Leurs conceptions à l'hygiène sont liées à leur mode culturel.

Les différents éléments d'analyse mis en relief ici, montrent que la question de l'appartenance résidentielle est omniprésente dans le traitement des pratiques. Selon les données du terrain, nous avons constaté une représentation différentielle à l'hygiène entre lieux intérieurs (logement) et l'extérieur (publics) selon les groupes résidentiels.

Un habitant ayant déjà une expérience dans l'habitat collectif à haute voix déclare :

*« En réalité c'est nous, les habitants des cités qui créent la saleté en jetant nos déchets dans ces endroits extérieurs, le plus important c'est d'éloigner la saleté, pour garder la santé de nos familles. Nous sommes obligés de nettoyer pour laisser propre l'intérieur. »*  
**(Entretien n°10)**

Cet extrait illustre bien cette perception différentielle de la propreté chez les enquêtés.

L'ensemble des habitants interrogés, font référence ou allusion à 'NKAA' ou propre pour dire l'hygiène. Inversement le mal propre se traduit le plus souvent par les odeurs, l'inconfort, la contamination, le risque de maladie, etc.

Ou encore les propos d'une enquêté à la cité seddikia:

*«On n'a pas le choix, entre garder le sac de poubelle toute la journée, et le déposer ailleurs, dans un appartement d'un F3, et quand tu fermes le soir, c'est vraiment insupportable, non seulement les mauvaises odeurs qui se dégagent en plus les moustiques, c'est gênant surtout quand tu as des enfants en bas âge, comment veux-tu qu'on ne tombe pas malades?»* **(Entretien n° 20)**

Les justifications avancées par les habitants, ont permis d'approfondir la signification à l'hygiène.

Selon d'autres enquêtés, l'absence de contact avec les services d'hygiène a contribué à une dévalorisation du rôle de l'hygiène dans leur vie quotidienne.

Un enquêté de la cité Maraval, décrit bien cet état de dévalorisation :

*« C'est vrai, 'rana khasarna, bel wssakh' ou 'hatina men kima matna', on s'est dégradé avec la saleté, on n'a perdu de notre valeur, j'ai constaté qu'on jette de tout c'est devenu normal, les services de l'APC et depuis le temps, passent sans nous accordés la moindre valeur d'habitant. »(Entretien n°19)*

Ecoutons les discours d'une enquêtée, ayant une grande ancienneté dans la cité confirme cette dévalorisation :

*« On se positionne à la place de la saleté, par ce qu'on nous prend quotidiennement comme sales, c'est injuste, on accuse tous les voisins, personnellement j'évite ces reproches et insultes des agents de collecte qui ne font pas leur travail convenablement comme auparavant; »(Entretien n°6)*

Ou encore le témoignage de l'enquêté résident à la cité Maraval :

*« Ce que j'ai remarqué le plus c'est que les habitants sont devenus indifférents, la preuve qu'il n'existe aucune considération à l'être humain, si l'on prend l'exemple de quelques voisins de la cité, qui déversent leurs déchets ouma zidekchou yahasbekki zbel, il te prend pas en considération il te prend comme déchet, où est la valeur du voisinage ?» (Entretien n°19)*

Bien qu'étant une source de fragilité pour l'individu, le déchet présente pour chacun des habitants une forme de dévalorisation.

Selon d'autres habitants, cette justification qu'on donne le plus souvent s'explique, par ce lien entre manque d'hygiène et la relation entre voisins qui est parfois quasi absente.

*« Quand tu vois ces pratiques de saleté qui s'accumulent au long de la journée, on essaye de trouver une solution, mais chkoun yasmaah bik, personne ne t'écoute, comme si tu n'existes pas dans la cité. »(Entretien n° 6).*

Dans cette illustration nous rejoignons le passage de Pierre Yves et Yves Cusser<sup>1</sup> dans un article : « *ces incivilités urbaines ont en commun de menacer les codes sociaux à l'aide des quels est évaluée l'innocuité des rapports à autrui. Elles contribuent de ce fait à détériorer la confiance interpersonnelle et engendrent le repli* »

Leurs justifications prennent appui sur la façon de considérer ces pratiques et s'inscrivent dans une logique d'imposition pour dicter à leurs voisins des normes de conduite dans la gestion de leurs déchets.

L'acte de rejet collectif est toujours lié, au mode de vie des habitants à leurs appartenances résidentielles, et aussi à leurs statuts identitaires. Les propos des enquêtés illustrent bien ces caractéristiques qui déterminent selon la plupart d'entre eux, les modes de gestion des déchets ménagers au quotidien. Ces pratiques de rejet trouvent leurs justifications dans des raisons que les habitants essaient de préciser (moyens matériels, organisationnels ou résidentiels, et la qualité des services fournis de collecte). Ces notions langagières se traduisent par 'smhou' 'fina', ils nous ont laisser', 'nsaaouna' ils nous ont oublié 'ma'yasaamouch' bina' :ils n'entendent pas parler de nous, 'maa'yaarfounach' ils ne nous connaissent pas. ».

L'ensemble des éléments évoqués, déterminent l'hygiène exprimée le plus souvent par cette limite qui se traduit par la notion ' nkaa', ' wsakh 'ou propre / sale.

#### **4-La perception du propre et du sale :**

La perception habitante du sale et du propre est liée à la vision que font les habitants de cette situation : état de saleté et état de propreté. Ces deux notions prises comme étant un rapport social qui exprime un jugement de valeurs<sup>2</sup>, sur l'ordre et le désordre, par rapport à une situation de personnes, objets ou des lieux. Ces deux notions dépendaient aussi, de la conception que se font les individus de ce qui est sale et ce qui est propre, à partir des

---

<sup>1</sup> Pierre Yves et Yves Cusser' les évolutions du lien social, un état des lieux, Revue : Cairn .Info / chercher, repérer, avancer, p23

<sup>2</sup> Poli ni, espaces urbains et gestion des déchets : Les logiques d'acteurs contrastées dans la ville de Ouagadougou, sale et Ouagadougou propre donnée 2004, (Burkina Faso).

croyances, d'un savoir vivre et de codes locaux. L'ensemble des justifications avancées par les habitants des cités, a permis d'approfondir le sens et la signification de l'hygiène, en interprétant cette notion double ,propre/sale. (nkaâ, wsakh), ces représentations permettent de saisir la dimension morale et le rapport à la maladie ainsi que la façon de discriminer les groupes d'habitants en rapport à l'objet déchet.

L'analyse comparée des pratiques d'habité, met en relief des perceptions différentes de ces espaces urbains.

#### 4-1. Déchet pratique au quotidien :

On entend par pratique cette attitude habituelle et journalière de l'habitant dans la gestion des déchets ménagers. Cette attitude ou pratique varie selon les différentes catégories sociales d'habitants.

Ecoutons les propos d'un habitant de la cité Maraval :

*« On ne peut pas utiliser chaque jour tout ce qu'on achète, si tu achètes quelque chose on te le met dans un sachet, c'est-à-dire tu te retrouves chaque jour entourer de ça, on ne peut pas garder tous les sachets et c'est ça qui fait beaucoup de déchets, et comme vous savez, c'est très gênant d'être entouré de sacs de poubelle, et c'est ça qui m'oblige à les éloigner dehors. » (Entretien n° 7)*

*« Dans un appartement F2 impossible de laisser les déchets dedans, il suffit de laisser une heure le sac poubelle à l'intérieur et c'est toutes les odeurs qui se dégagent, c'est pour cela que qu'on se presse pour jeter dehors comme ça on est tranquille le soir. »(Entretien n° 12)*

L'ordre spatial détermine la place des déchets. Les habitants justifient leurs pratiques quotidiennes de rejet des déchets dans l'espace public, ainsi que leurs configurations dans l'espace domestique.

Un autre interviewé décrit cette situation :

*« ... Je reconnais la saleté de l'espace collectif, en ce temps s'est devenue chose normale aux yeux des habitants, même la poubelle est devenue mobile on la dépose là ou l'on*

*veut, j'ai vu de mes propre yeux des comportements de l'un de mes voisins se précipiter pour déplacer un bac à ordures juste devant le bloc alors les services de la mairie l'ont déposé un peu loin du bloc, je m'excuse si on perd la place et l'utilité de la poubelle , on perd aussi la destination des lieux et c'est pour ça qu'on voit que la saleté est partout, la cité rana aminaha bel zbel . »(Entretien n° 6)*

Selon d'autres habitants, ces pratiques d'évacuation de leurs déchets sont liées généralement à la présence gênante au sein de l'espace privé.

Un résident au site de Seddikia raconte son état de stress, à un moment bien précis de la journée :

*« Tu ne peux pas laisser une poubelle dedans la nuit surtout en ce moment natkalake, je me presse pour évacuer le sac poubelle ; c'est devenu une habitude le soir (Entretien n°18)*

Cette perception différentielle du déchet chez les enquêtés est liée à la temporalité exprimée le plus souvent par (le soir), faisant allusion au repos du corps.

Ainsi, l'acte de rejet collectif est toujours lié au mode de vie des habitants à leurs appartenances résidentielles, et aussi à leurs statuts identitaires. Les propos des enquêtés illustrent bien ces caractéristiques qui déterminent selon la plupart d'entre eux, les modes de gestion des déchets ménagers au quotidien.

Les pratiques de rejet trouvent leurs justifications dans des raisons que les habitants essayent de préciser (moyens matériels, organisationnels ou résidentiels).

Un habitant de la cité Usto exprime son positionnement par rapport à l'objet déchet, il décrit par endroit ces lieux privés qui ne favorisent pas la place à l'objet déchet.

L'ordre spatial détermine la place des objets et surtout le déchet qui est lié à l'activité domestique.

*« C'est une situation très gênante, quand tu te retrouves 'mcerekla'encerclée par la poubelle à l'intérieur de la maison, tu ne peux même pas circuler et puis c'est dans la cuisine c'est exigü, dans l'appartement, il n'ya pas de place pour la poubelle, le sac de plastique est*

*accroché au placard de cuisine, des fois je me retrouve avec plusieurs sacs dans la journée, c'est embrouillant sinon où on met ces déchets »(Entretien n°17)*

A travers leurs discours, nous interprétons cette contrainte spatiale qui détermine selon eux, ces pratiques de production et surtout de rejets des déchets dans l'espace collectif.

Par les pratiques de rejet, ils évoquent la notion 'de nkaa (propre)' dans l'espace individuel, mais jamais 'wsakh' (sale).

Comprendre les pratiques d'hygiène chez les habitants (acteur), c'est aussi saisir ce que représente, le phénomène saleté par l'objet du déchet sur les lieux. L'analyse des représentations des enquêtés à la lumière des pratiques de la saleté est nécessaire. Les interprétations habitantes à la saleté sont liées aux points suivants :

4-2-1 Interprétation du risque

4-2-2 La cohabitation et proximité du déchet

4-2-3 Les valeurs de santé et de bien être : contagion, contamination, dégoût, le désordre

4-2-4 la défaillance des pouvoirs publics.

#### **4-2-1 Interprétations du risque :**

La notion, du risque est prise comme construction sociale, l'analyse sociale du risque s'avère importante. Cette notion est délicate dans le sens où on ne peut prévenir un dommage<sup>1</sup>, ou de prévoir la survenue de ce dommage<sup>2</sup>. Le risque est toujours rapporté au danger qui relève de la menace sur les individus ou sur les objets exposés à ce risque.

Cette notion, de risque met en œuvre des conceptions multiples selon les populations et leur adaptation à l'environnement local. La transgression aux normes de propreté constitue une interprétation particulière au risque. Et comme le rappelle Douglas .M, dans un contexte de risque : « toutes sociétés produisent leur propre sélection (perception) du risque, de ce qui est dangereux ou non et du comment aborder ce danger ».

---

<sup>1</sup>Douglas. M (1967) 2001 de la souillure ; essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris la découverte.

<sup>2</sup> Giddens Antony : consequence of modernity , 1997, [www.sup.org](http://www.sup.org)>book>...>,id2664

Dans l'interaction, les habitants parlent de risque. Leur interprétation à la notion de risque est liée surtout à l'espace privé. Selon eux, l'évacuation et le dépôt des déchets dans l'espace public comporte moins de risque par rapport à son exposition ou son dépôt dans l'espace interne.

Les discours des habitants et leurs pratiques font une nette distinction entre les pratiques de propreté au quotidien ; ceci pour éviter le risque sur l'espace individuel.

Les expressions formulées par les enquêtés pour dire le risque, sont le plus souvent ces notions langagières de 'hlak' et 'khatar' : Nuisible et le danger.

Un enquêté de la cité USTO, nous précise :

*« Ce déchet est devenu normal, 'Ouallah karita' mon Dieu catastrophe, on le trouve partout, ce qui est dangereux c'est lorsqu'il est près de toi, et comme vous savez dans un appartement on n'a pas le choix. Ma poubelle est placée dans la cuisine, parce que c'est le lieu où on jette et on fabrique beaucoup de détritrus, n'est-ce pas ? »*

Cette perception différentielle du risque par rapport à l'espace immédiat (privée), est liée généralement au regard que portent les habitants sur leur environnement, détecté par les influences sensorielles<sup>1</sup>.

Les propos d'un résident plus de 15 ans à la cité USTO confirment bien cette notion de risque :

*« 'Ouassakh' 'moussiba' : la saleté est un malheur, un souffle, j'ai vu que la plupart de mes voisins souffraient d'une rougeur des yeux et l'un de mes voisin m'a raconté que le médecin lui a demandé s'il habitait près d'une décharge » (Entretien n° 10)*

Ou encore le témoignage de y résident à Maraval :

---

<sup>1</sup> Simmel G ,op cit.

« On ne peut pas garder les sacs de poubelles à l'intérieur, 'kha tar', risque, les mauvaises odeurs se dégagent plus à l'intérieur qu'à l'extérieur, il vaut mieux les éloigner »(Entretien n°5)

Selon la conception populaire du risque, un élément non négligeable a pu être identifié dans les dires des habitants et exprimé par le danger que représente la saleté dans la vie quotidienne de l'individu. L'odeur est synonyme d'infection, d'inconfort et de danger éminent pour la santé. L'enquête affirme encore les témoignages de F âgée de 26 ans de la cité Maraval ;

« Dans cet état, on ne respire que les odeurs de poison, rouayah sem, imagine la situation au quotidien vivre au milieu de la saleté, sans le vouloir, ils nous ont rendu sale, chaque endroit est devenu une décharge et personne ne parle, comme si les voisins vivent en dehors de la ville avec des habitudes sauvages, on cohabite non seulement les déchets ménagers mais aussi les animaux rana fi khatar. Nous sommes en danger »(Entretien n°15)

Un autre témoignage d'un habitant de la cité Usto, nous précise l'état de risque par les usages et pratiques des déchets :

'sahla 'quand on se débarrasse des déchets on ne peut pas vivre avec, 'wsahk' 'mousiba 'and elbnadam', allah yahfad La saleté, est risque chez l'être humain, que Dieu préserve» (Entretien n° 10)

Le lieu du déchet détermine le niveau du risque constaté le plus souvent dans l'espace familiale que collectif.

« Quand tu vois les déchets juste à côté, tu ne peux pas supporter ni les odeurs qui envahissent l'intérieur, ni sa charge, en plus c'est un appartement, c'est grave quand on se sent enfermer toute la journée, 'karita' catastrophe » (Entretien n°6)

Le regard que portent les enquêtés sur le risque est visé sur cette perception différentielle des odeurs causées par les déchets au sein les espaces privés.

Le risque est perçu non seulement par les odeurs qui restent un désagrément pour les habitants, mais aussi par mesure de la proximité et la distance de l'objet déchet.

*« Je suis plus tranquille quand je me débarrasse de la poubelle à fur et mesure, c'est vrai c'est fatigant quand tu fais plusieurs étages, au moins j'éloigne tout ce qui ramène la maladie »(Entretien n°19)*

La représentation que les habitants se font sur l'exposition au risque est aussi importante, dépend chez certains par les manières de percevoir et d'exprimer le risque dans leurs vie quotidienne.

#### **4-2-2La cohabitation et proximité du déchet :**

Le déchet est objet nuisible pour l'individu. Sa cohabitation ne fait que générer les conflits sur les lieux publics. La proximité est marquée par la distance qui sépare le lieu de collecte et le lieu d'habitation.

La cohabitation comme concept en sociologie est définie par l'ensemble des conduites et de pratiques habitantes sur les lieux .La question qu'on se pose : dans quelle mesure ces espaces sont –ils représentatifs de la cohabitation ?

Cette notion de cohabitation est représentée par ces interrogations et les inquiétudes que les enquêtés évoquent lors du discours.

Une habitante de la cite seddikia rencontrée devant la porte principale de l'immeuble me confirme :

*« Je ne crois vraiment pas, quand les gens se prennent pour propres mais comment ? Avec une grande saleté 'm'khalta', mélangée, on ne peut pas témoigner un seul des habitants, comme s'ils ne sont pas concernés, même pas 'ihtirame' respect pour l'environnement et pour l'être humain»(Entretien n°11)*

Ces pratiques de saleté dénoncées par le voisinage, sont prises comme un non-respect à la personne, et aussi une forme de reconnaissance sociale<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Honneth .A, la société du mépris, vers une nouvelle critique, Paris, la découverte, 2008, p 46.Risk.Acceptability according to the social sciences; Routledge ET Kegan. Paul. London

La proximité des déchets est ressentie par certains habitants comme une dévaluation de leurs statuts résidentiels.

Écoutons cette enquêtée, de la cité Usto :

*« Ces dernières années, notre cité est devenue une vraie décharge, notre valeur comme habitant n'est plus, par ce quelles comportements de voisinage ont changé, on jette et on salit juste à côté le plus normal. » (Entretien n°21)*

La cohabitation des familles est constituée de commerçants et d'employés, ainsi que de chômeurs a donné lieu à ces pratiques de saleté du voisin étant évoquée comme une honte qui entachait leur propre position sociale.

Selon les représentations des enquêtés, nous avons saisi deux éléments explicatifs de la notion de cohabitation.

#### **4-2- 2-1 La différence culturelle des habitants**

La majorité des conduites dénoncées par les habitants sont considérées comme insupportables, telles que les odeurs dégagées par la décharge. Elles étaient attribuées aux nouveaux résidents ou récemment intégrés. L'ensemble de ces pratiques signifient l'histoire résidentielle et font découvrir ces modes de savoir et savoir-faire. C'est dans l'interaction que les groupes d'habitants se définissent. Cette différence de perception est déterminée à plusieurs niveaux :

Les témoignages des enquêtés justifient la notion de cohabitation liée au culturel.

Écoutons les propos d'un enquêté résident depuis 16 ans à la cité Usto:

*« Cette cité est carrément abandonnée, la preuve est entourée de déchets et les habitants continuent dans leurs pratiques, comme si le problème ne le concerne pas, et quand tu leur parle comme s'ils ignorent l'entourage. Actuellement, c'est difficile de parler et d'expliquer*

*l'intérêt de tous il y'a des voisins qui n'acceptent pas et comprennent à leurs manière quand on leur reproche la saleté.» (Entretien n°4)*

Cette disqualification des lieux par les pratiques de rejet des déchets dans l'abandon, ne fait que marquer le comportement de l'individualisme ou la primauté de l'intérêt individuel sur l'intérêt collectif

Les enquêtés construisent au départ une situation d'habitant non informé mais se conforment au collectif ;

*« C'est vrai avant à l'arrivée des premiers voisins, venus d'autres quartiers ont pu s'intégrer dans notre organisation, et prêts à collaborer dans la propreté des lieux surtout qu'on fait le volontariat, il y avait une certaine discipline entre voisins, mais malheureusement une autre catégorie d'habitant s'est installée,' soussat''el''wsakh', la source de la saleté. »(Entretien n° 24)*

Les discriminations à l'égard des nouveaux habitants constituent aussi une forme de mépris.

Les valeurs intégrées et les pratiques dépendent aussi du groupe ou de l'organisation qui détermine une forme d'éducation à l'hygiène qui fait partie du processus de la socialisation<sup>1</sup>.

Aussi leurs réponses reposent sur les provenances des nouveaux habitants et leurs modes d'habité qui influent sur leurs pratiques et l'usage des lieux.

*« Justement on ne peut pas savoir d'où ils viennent, leurs mentalités, parce qu'ils sont habitués à leurs lieux habituels 'haouch' 'zriba' 'khoucha' : c'est là où ils ont appris à jeter leurs déchets. » (Entretien n° 23)*

Ces jugements d'habiter ne font que fragiliser le rapport de voisinage, et coopération entre habitants.

Un autre témoignage d'un enquêté de la cité seddikia :

---

<sup>1</sup> Pierre Bourdieu, La misère du monde, éditions le Seuil, 1993.

« Certains habitants de la cité se mêlent beaucoup des autres, c'est vrai que nous vivons dans la même cité et tous les voisins jettent les déchets dans cet endroit, mais on ne peut pas accuser un voisin comme ça de sale, c'est pour ça que je me suis toujours retiré du groupe. »(Entretien n°5)

Leurs paroles traduisent, une disqualification sociale et spatiale, qui parfois fait perdre le respect et l'estime entre les voisins.

Ainsi, l'expérience résidentielle chez les enquêtés demeure l'élément de référence pour qualifier les pratiques des lieux dans le collectif.

#### **4-2-2-2 La multiplicité des expériences dans l'habiter**

Une expérience de l'urbain regroupe les éléments qui constituent un ensemble lié, chez les habitants. Elle est déterminée par une distinction entre un espace privé ou familial et un espace public. Ainsi les pratiques de gestion des déchets, reflètent un mode d'interaction avec les habitants des cités.

Les propos des enquêtés montrent bien ces modes d'expériences qui se traduisent chez la plupart par l'usage et les pratiques développées dans l'espace collectif.

Une enquêtée de la cité seddikia nous confirme :

« Ce que j'ai remarqué, surtout ces derniers temps est que la saleté est généralisée, chacun jette à sa manière, c'est devenu normal de poser le sac de poubelle en plein passage, d'autres c'est le rejet de leurs déchets par endroit selon leurs habitudes, on dirait qu'ils n'ont jamais habité la cité ou un immeuble. » (Entretien n° 3)

Autre illustration d'un habitant de la cité USTO résident plus de 15 ans:

« Quand tu vois ce genre de chose 'tbayaa'' khtayem' : les habitudes, et pratiques qui ont changé le visage de la cité par la saleté, ils nous prennent comme des gens venus du rurale, alors que nous sommes de la ville. »(Entretien n°24)

Dans l'interaction, les enquêtés parlent de leurs expériences depuis leurs occupations du site. Le plus souvent ils évoquent leurs relations au voisinage. Les habitants mettent en comparaison les pratiques collectives dans l'entretien des lieux, ainsi que les habitudes intégrées des occupants ayant une faible expérience dans l'habiter.

Encore le témoignage d'une habitante de la cité Maraval ayant une expérience de 25 ans dans l'habitat collectif nous avance :

*« J'ai passé ma vie dans l'habitat collectif, et je n'ai jamais vu de telles pratiques par ce que, je suis parmi les anciens occupants de la cité 'kanet moufahama ou nidam' une entente, une organisation, on nettoie ensemble, tout a changé le sale est à côté du propre tout a changé. » (Entretien n° 23)*

Dans les pratiques d'habiter, certains enquêtés reconnaissent les gestes et une forme de mobilisation ou de participation de leurs anciens voisins.

*« Avant, je me rappelle des années 84, on ne voyait plus les déchets déposés un peu partout, même le vide ordure on le nettoie, on participe tous pour le garder propre, et personne ne fait des reproches pour l'autre, pas comme aujourd'hui, on Saliles lieux et en ne te considère même pas » (Entretien n°7)*

Leurs propos relativisent la distinction constatée par endroit des pratiques habitantes.

*« Cette situation de saleté à l'extérieur dépend du milieu d'où l'on vient et aussi comment on vit à l'intérieur du logement. » (Entretien n° 13)*

Les pratiques des habitants en matière de rejet sont liées à la conception que se font les enquêtés de la saleté et de la propreté et leur arrangement aux lieux (privé, public).

- La distinction entre un espace familial (privé), espace
- le mode d'interaction avec les tiers (étrangers)
- le résultat d'une expérience de l'urbain
- une forme de mobilisation ou de participation et de démocratie.

A partir des entretiens, nous avons constaté une diversité d'interprétation et une multiplicité des expériences dans les lieux résidentiels. Ces expériences résidentielles interviennent en laissant, en effet, aux habitants une marge de liberté en accordant une importance aux appartenances et aux identités. La cohabitation n'existe que dans le relationnel.

Dans le cas d'une catégorie d'habitants, la cohabitation des déchets est ressentie comme un risque et chez d'autres comme un fait imposé.

Cette situation ne fait que multiplier les comportements de rejet collectif ou d'hostilité des habitants.<sup>1</sup>.

Nous avons constaté un sens contradictoire entre les pratiques et les représentations qui devient fréquent dans leurs discours, et parfois inexplicables chez certains enquêtés.

*« Je ne comprends rien dans ces pratiques de voisinage, quand tu leur parles du nettoyage ou du désordre constaté chaque jour par la saleté, il fait semblant de t'écouter mais ne prend jamais tes paroles en compte, le plus souvent il ne te regarde même pas ».*(Entretien n°21)

Chez d'autres enquêtés, cette situation est liée à des effets de cohabitation. Afin de saisir le sens attribué à la notion de cohabitation, nous avons jugé nécessaire de faire la médiation entre les discours et les pratiques, en essayant d'analyser leurs relations qui relèvent l'intérêt et les effets de la cohabitation des déchets, et enfin évaluer leurs positionnement selon l'image qu'ils donnent à leur situation d'occupant.

Les sites d'habitat s'offrent en effet comme contexte de déploiement aux pratiques collectives, dans le rejet de déchets, mais jamais en individuelles.

Concernant le deuxième élément interprétatif de la cohabitation des déchets à travers les pratiques des enquêtés, nous avons retenu la question suivante :

---

<sup>1</sup> Véronique Derudde, La cohabitation pluriethnique et ses enjeux, revue Migrant-Formation, n°80 du 3/1990, p 8 Sociologue et chercheure au CNRS.

Comment se construit cette proximité ? Nous essayons de comprendre les pratiques de rejet des déchets au quotidien conduites par les enquêtés, afin d'établir cette relation qui permettra de comparer leurs pratiques dans la gestion des déchets et comprendre le sens attribué à l'espace. Les enquêtés développent beaucoup d'explications quant à la proximité de la saleté et ceci par rapport à leur corps, la santé et au niveau de l'inconfort.

Cet aspect ressorti à plusieurs reprises, dans les discours des enquêtés et qui met en priorité le risque, souvent mesuré par rapport à la valeur de l'individu et à la position du déchet dans l'espace privé /public.

Nous avons constaté cette particularité chez certains habitants, quand ils évoquent la notion de la cohabitation des déchets. L'illustration suivante montre bien cette particularité déjà évoquée :

Un habitant de la cité Maraval, nous confirme :

*« Nous traversons cet endroit pour sortir de la cité, nous et nos enfants, des fois ces déchets s'entassent pendant des jours, sans que personne de nous, s'inquiète, hna oulinazbel, : nous sommes devenus comme des déchets, , 'oua khlakna zoubia hdana' : parce qu'on a créé la décharge juste à côté, »( Entretien n° 19)*

Pour certains habitants, nous constatons que leurs perceptions sont négatives sur l'état de saleté. Cette dernière est devenue banalisée, imposée par eux-mêmes, ressentie chez certains comme dévalorisante de leur personne.

Les pratiques spatiales de rejets des déchets par ces groupes d'habitants ou stéréotypes spatiaux<sup>1</sup>, ne font que peser sur leurs coexistences spatiales.

La signification donnée à la cohabitation dépend justement des représentations de leurs pratiques et s'attachent à leur position sur les lieux, ainsi que leurs stratégies sociales, culturelles et résidentielles.

---

<sup>1</sup> Véronique Derudde, op cite, p8.

Les propos ci-après évoquent les difficultés rencontrées. Il s'agit surtout d'un ancien habitant de la cité USTO positionné au Rez de chaussée, en face d'une décharge.

*« Comme si nous vivons avec les odeurs, dans la journée c'est peut-être moins, mais le soir c'est pire, 'rahaj'poison, 'rana'fi wastah' on est au milieu, on ne supporte pas. »*  
**(Entretien n°4)**

L'interprétation du risque due à la cohabitation est liée à la perception des habitants à la question de l'hygiène qui reste une préoccupation parce qu'elle met en péril leur état de santé, se traduit le plus souvent par les odeurs.

*« C'est normal quand on jette les déchets juste à côté, on s'attend aux odeurs Nous sommes devenus habitués à ces odeurs on peut même les détecter par endroit de saleté et par saison et même pendant les grandes fêtes 'moussiba':malheur surtout 'Aid el kebir matahakmich rouhak' : on ne peut se tenir, ne plus supporter, ni dehors ni dedans ».*

Chez d'autres enquêtés, la notion du risque est exprimée par le danger pour montrer la gravité de l'état des lieux ainsi que les pratiques et les usages dans le rejet des ordures, sources de désordre et de l'état sanitaire des individus ,contagion, contamination, dégoût, le désordre.

#### **4-2-3 Les valeurs de santé et de bien-être:**

La notion de valeur et de bien-être est liée surtout à la position du déchet ainsi que sa proximité ou sa présence. Cette situation constitue pour l'enquêté une dangerosité pour son corps et son bien être beaucoup plus sur le lieu privé.

Cette valeur de santé est interprétée le plus souvent chez l'enquêté par la notion 'kimet'sahtak'. : La valeur de ta santé.

Les habitants interrogés, nouveaux ou anciens ne partagent pas cette façon de voir ou de mesurer cette valeur de santé. Chez les enquêtés ayant une ancienneté résidentielle, la valorisation de la santé est liée à la proximité de la saleté déterminée selon la relation :(homme, déchet, lieu).

Écoutons le témoignage de cet enquêté de la cité Maraval :

« *Le fait de voir devant toi cette saleté tu deviens malade, 'rana laskine fi mazbala'allah yahfad mel adoua, karita :nous sommes collés à une décharge, que Dieu protège de la contamination, c'est une catastrophe* » (**Entretien n°16**).

Cet extrait d'entretien indique la visibilité du sale qui est liée totalement à la maladie. La représentation du sale chez les habitants et le rapport à l'espace sont au cœur de leurs discours, la proximité au déchet est envisagée beaucoup plus dangereuse, exprimée le plus souvent par la fragilité et à l'exposition du corps à l'objet sale.

Cette visibilité est perçue différemment chez les enquêtés et interprétée par la position du déchet selon un ordre spatial privé/public.

Un autre enquêté de la cité Seddikia nous précise :

« *On sent moins peut être la saleté en hiver, il n'ya pas de poussière mais en été tu la respirez comme vous savez on jette de tout pastèque, le reste de poissons 'r'rouayah merhoujine' : les odeurs empoisonnées 'matalakache sahtek ou rahtek', Tu ne retrouves pas ta santé et ton bien-être* »(**Entretien n°18**)

L'objet déchet est perçu comme dégradant, par ce qu'il a un rapport étroit avec le corps de l'individu.

Pour d'autres, la saleté est ressentie différemment chez les habitants ayant déjà une expérience dans le collectif. Elle est perçue comme dégradante et qui entache leurs statuts de locataire ancien ou acquéreur.

Le témoignage d'un habitant, du site Seddikia confirme ceci :

« *Nous les plus anciens occupants, nous sommes devenus très sensible quand d'autres nous accusent de sales, 'hachma min yalsak fik el washh' : la honte c'est lorsqu'on te colle la saleté* ».(**Entretien n° 20**)

Ou encore, les propos d'une locataire occupant le R/CH au site de Maraval, nous précise :

« Personnellement depuis quelques années je me considère pas comme habitante du site, 'rani mwadra fi wssakh' : je suis perdue dans la saleté quand ton voisin récemment occupant, jette ses déchets juste au-dessous de ta fenêtre ». (**Entretien n°11**)

La majorité des conduites de saleté dénoncées comme incontrôlables, étaient attribuées aux nouveaux résidents ou récemment intégrés. Ce sont ces pratiques qui signifient le parcours résidentiel des habitants et font dénoncer leurs différences culturelles.

Les témoignages d'un enquêté habitant depuis 20ans à Seddikia illustrent bien ces pratiques résidentielles du voisinage intégré :

« J'ai constaté et depuis que je vis dans cette cité, 20ans ce n'est pas hier, j'ai vu que nos anciens voisins avaient une certaine éducation et des habitudes pour jeter leurs ordures, il fait descendre sa poubelle bien fermée avec un couvert, puis la renverse en totalité dans la grande poubelle collective de l'immeuble avant le passage des services de collecte, le problème ne se posait pas ni pour les agents de collecte ni les habitants, ces nouveaux occupants au contraire avec leurs sacs de plastique complètement ouvert le déversent en plein escalier et ce qui reste il le déposent par la suite devant la porte de l'immeuble ou juste devant le bac à ordures le plus normal. »(**Entretien n°9**)

Leurs stratégies surtout sociales et résidentielles modulent leur propre engagement relationnel.

« C'est grave quand ton voisin te prends pour un déchet, tu perds ta valeur de l'être humain »(**Entretien n°6**)

Ainsi selon d'autres enquêtés, ces pratiques de saleté reviennent en particulier au statut de locataire et copropriétaire. Le changement de ces pratiques résidentielles est dû essentiellement à leurs savoirs, et à leur positionnement social.

Ce locataire à Usto, fait cette distinction de ces catégories d'occupants :

« 'kanet' : 'dans le temps, la cité occupée par des fonctionnaires de wilaya, entreprises d'état, des enseignants, leurs relations et pratiques de voisinages étaient différentes, même ils étaient plus respectueux et savent mener la vie en collective 'yataiyach' 'maak' :vivre

*ensemble aujourd'hui tu ne peux pas, le problème ce n'est pas la saleté, plutôt 'Eljar Selekrasek manah' : ,avec le voisin, sauve ta tête ».*

Les représentations qui sont données à travers les discours des enquêtés, montrent cette diversité d'interprétation selon l'expérience résidentielle, ainsi que le marquage ethnique de l'espace dans les relations de cohabitation<sup>1</sup>.

En effet, certains accordent l'importance aux pratiques greffées, et à l'absence de contrôle.

Un habitant intégré à la cité Usto, depuis 3 ans raconte son expérience :

*« Avant je vivais avec mes beaux-parents dans une habitation individuelle, j'ai acheté mon appartement d'un ancien acquéreur, je suis venue avec l'idée, d'un bon voisinage et que les gens sont respectueux mais au contraire je me suis retrouvé près d'une décharge, en dessous de mon balcon 'ouallah 'ykis zablach ouma ydirch hssab la saken' il jette ses ordures et ne prend pas de considération au voisin » (Entretien n°26)*

Leur discours vise la dévalorisation statutaire des nouveaux intégrés, dans leurs pratiques sur le lieu public. Chez d'autres catégories d'habitants 'initiaux ' plus anciens de la cité, leurs signification au lieu public est différente. Leurs regards sont plutôt liés à une expérience résidentielle partagée.

On assiste à un jeu de contexte actualisé dans la présentation des lieux, comme l'illustre le témoignage d'une locataire de la cité Seddikia.

*« Aujourd'hui dans notre cité, les choses ont changé, tu ne peux même pas comparer, les lieux d'autres fois n'existent pas, ainsi que le voisinage, avant, cet endroit servait à quelque chose, c'est un espace vert conçu depuis l'attribution , maintenant il est aménagé et exploité par le locataire du R/CH comme si une propriété 'melk', personne ne peut l'interdire, il est*

---

<sup>1</sup> Benayoun. C, Mantovini. J, Saint Raymond. D, situations interethniques : Rapport de voisinage dans quatre quartiers Toulousains. Toulouse, cahiers du centre de recherches sociologiques n° 7, 1987

*utilisé uniquement pour le dépôt de ses objets, c'est cette liberté qui a créé ce désordre de saleté » (Entretien n°22)*

Le discours de l'enquêté, confirme cette liberté d'appropriation et d'usage des lieux collectifs qui se dégradent par manque de contrôle de la part de la collectivité locale.

#### **4-2-4 La défaillance des pouvoirs publics :**

Afin de cerner les attitudes des habitants envers les pouvoirs publics, une question concernant les effets d'un manque d'hygiène a été posée aux enquêtés. Les propos tenus par les habitants démontrent l'impact sur les autorités ou les services concernés.

Leurs propos de contestations expriment en partie l'état de la saleté de l'espace public dû essentiellement à une certaine négligence des pouvoirs publics.

Ils insistent sur le fait que, les pouvoirs publics sont insuffisamment imprégnés des conditions de vie de ces habitants.

Un enquêté de Seddikia, raconte son expérience de l'habiter collectif en témoignant le déficit constaté des pouvoirs publics.

*« Ce que je n'ai pas compris jusqu'à présent, pourquoi les autorités ne prennent pas le problème au sérieux, c'est vrai qu'avant les services de l'APC faisaient de leurs mieux, je me rappelle, même si les moyens étaient peu limités, ils étaient présents, on les voit à des heures fixes, ces derniers temps on les voit plus, c'est pour ça que les déchets s'accumulent ».(Entretien n°24)*

Les interviews évoquent d'autres justifications quant à la présence déchets dans l'espace public, interprétée par la défaillance des services chargé de nettoyage.

A locataire âgée de 64 ans de Maraval nous précise :

*« Aujourd'hui, les déchets s'enlacent le long de la journée, et des fois des jours, ce que je ne comprends pas pourquoi est-ce que la collecte se fait par endroit par les services de*

*nettoisement, nous sommes dans la même cité mais si vous visitez du côté des premier blocs c'est un autre monde .Ces services travaillent régulièrement ».*

Certains enquêtés manifestent de fortes attentes à l'égard des pouvoirs publics en matière de propreté et d'assainissement.

*« Les déchets c'est quelque chose qu'on produit tous les jours, on ne peut pas être responsable, c'est l'Etat qui s'occupe parce que c'est une question de moyens. »*

Selon d'autres habitants, la gestion des déchets est perçue comme porteuse de conflits entre les habitants et les services concernés par la propreté et l'assainissement.la majorité juge important que les pouvoirs publics s'impliquent directement.

*« Quand le camion ne passe pas à l'heure, il faut voir seule dans la matinée, les déchets s'enlacent, partout. À qui s'adresser ?les voisins ne prennent pas de responsabilité, seuls les services de l'APC doivent intervenir pour enlever ces détritrus. »*

Nous avons souvent entendu que, l'investissement dans la gestion des déchets relève de la responsabilité des pouvoirs publics.

Les habitants expriment le désengagement de leurs voisins dans la gestion des déchets, et plus particulièrement les intégrés. Ce désengagement soulève aussi des questions liées à l'émergence de certains comportements défailants de la part de ces usagers.

#### **4-3L'interprétation du propre :**

La propreté signifie une action du rangé, de la netteté, du clair et la bonne odeur. Montesquieu a dit : « la propreté est l'image de la netteté, de l'âme »<sup>1</sup>

La notion du propre est prise selon la conception que font les habitants à l'état de propreté des lieux.

---

<sup>1</sup> Citation proverbe(15 .05.2015) «Montesquieu » récupéré de :

[http //www.citation-ou-proverbe.fr/Montesquieu /46665-âme- image-propreté...netteté.](http://www.citation-ou-proverbe.fr/Montesquieu /46665-âme- image-propreté...netteté.)

Le propre peut avoir des significations différentes, ce que nous essayons d'analyser dans les points qui suivent le sens du propre déterminé à partir du discours des habitants.

L'interprétation du propre est constituée de l'image véhiculée par les habitants des cités au lieu propre. Essayer de répondre à la question : quelle est la distinction entre le propre et le sale ? Que signifie le propre pour vous ?

Les représentations que font les habitants à la propreté sont souvent interprétées par ces termes langagiers ayant un sens spécifique. Les termes avancés par les enquêtés font référence à :

La qualité de vie 'hala li rana fiha', kif rana aichin'

Au bien-être commun 'rahat balna'

Une volonté de reproduire le rapport social avec ceux qu'on partage l'espace.'ma khalouch taich fi rahtak kamla' 'rahatna'

Appropriation en posant des limites et des interdits. 'staghrou placat' 'staamrou trigh' 'walet lihoun'

Etre reconnu par autrui 'chkoun yaarfak' 'maysmach bik' 'yajahlek' 'eyfoutek'

La propreté des lieux a un impact sur la manière dont leurs usagers entrent en interaction<sup>1</sup>.

Dans leurs réponses les habitants se positionnent socialement pour une meilleure présentation de soi.

Écoutons les propos d'une enquêtée âgée de 38 ans à la cité Usto

« La propreté est indispensable, c'est bien quand tu arranges et tu nettoies la maison, c'est pour ça que tu laisses tout propre quand on évacue les déchets et on laisse rien dedans, cela fait partie du propre. »

*Un autre entretien d'un autre résident de la cité USTO*

---

<sup>1</sup> Article ' les évolutions du lien social, un état des lieux Pierre Yves, Yves Cusser Revue : Cairn.info./chercher, repérer, avancer p 50

*« La propreté est une tache, fait partie du quotidien pour les personnes qui aiment les bonnes odeurs, les choses ordonnées, la netteté et encore plus, j'aime bien quand mon logement reste propre, c'est un plaisir pour moi ».*(Entretien n°27)

Cette notion est très valorisée dans leurs discours, soit en termes de bien être ou par rapport à leurs images ou apparence. La propreté est attachée aussi en termes de pureté et de santé.

Aussi l'étude des espaces publics et leur compréhension, ne peut être concrétisée que si l'on tient compte des interactions des individus sur les lieux. Les discours des enquêtés reflètent une signification au propre, généralement liés aux lieux et aux pratiques résidentielles.

Les discours des enquêtés sur la propreté peuvent être différenciés entre les deux usages des lieux (privé, public), et parfois contradictoire.

Les propos de l'enquêté à la cité Usto montrent bien cette différence d'usage.

*« Je fais mon possible pour nettoyer à l'intérieur, pour laisser tout propre, c'est normal*

*On vit dedans, c'est pour ça j'évacue mes déchets de bonne heure ne laissant aucun déchet. »* (Entretien n°4)

La signification donnée à l'objet déchet est interprétée le plus souvent par les enquêtés par les lieux (public/ privé).

#### **4-3-1 Interprétation de l'objet déchet :**

Le déchet est toujours pris comme étant un réel problème de société marquée par l'individualisme. Ceci distingue la primauté des intérêts particuliers sur les intérêts collectifs<sup>1</sup>.

Cette interprétation est souvent liée à la configuration du déchet par rapport à l'individu et au lieu.

---

<sup>1</sup> Rochefort, Robert, le bon consommateur et le mauvais citoyen, Paris, Odile Jacob, 2007.

Comme le précise ItaloCalvino <sup>1</sup>, «...Le fait de sortir la poubelle doit donc être interprété temporairement (car c'est ainsi que je le vis) sous l'aspect d'un contrat et sous celui d'un rite...rite de purification, abandon des scories de moi-même... »Selon l'auteur, la propreté nécessite un contrat et ceci, pour des raisons d'hygiène, de propreté et d'embellissement de la ville.

#### **4-3-1-1 Position du déchet :**

La position du déchet est liée dans la plupart des cas à ces caractéristiques que génèrent le déchet dans le quotidien de l'individu : encombrant, gênant mais souvent comme objet d'attention et de protection dans un lieu spécial au sein de l'espace privé qui reste invisible. Cet espace explique aussi par la place accordée à la propreté et au rangé.

Dans leurs discours, les habitants insistent beaucoup plus sur la position du déchet que le déchet lui-même. Elle est plus liée à leurs imaginaires organisationnels spatiaux et privé.

Les propos des habitants confirment ceci:

*« Le fait de se débarrasser du sac poubelle dans la journée, je libère un coin de la cuisine, et puis ça devient plus propre » (Entretien n° 5)*

*« Quand la poubelle est dedans occupant une place dans un petit appartement comme le nôtre, rien ne change, même on nettoie c'est la charge qui dérange, »(Entretien n°11)*

*« On ne peut pas stocker les déchets et leurs réserver une place, comme si on accepte la saleté et on vit avec. »(Entretien n°19)*

Les réactions des habitants au positionnement du déchet au sein de l'espace privé étaient multiples, justifiées par l'organisation spatiale, contraignante et protectrice.

La position du déchet reste invisible, dissimulée aux regards du public.

---

<sup>1</sup>Italo Calvino, « la poubelle agréée », dans la route de San Giovanni, Ed. Du Seuil, 1991. Tiré de Michele. Jolé , Gérer ses résidus en public : R'Bati, Slaoui, et habitants de Temara aux prises avec leurs déchets, p 1.

#### 4-3-1-2 Proximité du déchet :

La proximité est prise comme étant une menace globale à leur dévalorisation identitaire. La proximité des déchets est liée surtout au lieu d'exposition des déchets et cette distance proche au risque prévu.

Les enquêtés se prononcent beaucoup plus sur l'effet de la proximité des déchets sur les lieux privés que publics.

Écoutons les propos de cette mère résidente à la cité Usto :

« *Ce qui est très grave, c'est quand tu laisses ces déchets dedans et juste à côté, mais une fois évacués en dehors, c'est un demi mal.* »(Entretien n°17)

Les jugements des habitants sur la proximité et la distanciation des déchets ne font que renforcer leurs perceptions sur l'ordre et la propreté individuelle dans les lieux privés.

Autre illustration d'une autre enquêtée de la cité Seddikia nous confirme :

« *Je suis habituée, j'ai vécu pendant 25ans dans cette cité, on garde nos habitudes, le sac poubelle je ne le laisse pas trainer, certes il y avait le vide ordure, on évacue nos déchets à tout moment et à l'instant 'kan' 'nidaml' 'wa' 'rahat' 'el bel' : c'était l'organisation et le bien-être, mais depuis qu'elle n'est plus fonctionnelle, je descends plusieurs fois pour les éloigner en dehors.* »(Entretien n° 20)

La proximité est ressentie par les habitants comme une dégradation de leur environnement immédiat. Elle est perçue chez la majorité comme une source de tension, dévalorisé dans leurs discours.

#### 4-3-2. Interprétation du rapport à l'espace public :

L'interprétation de la relation à l'espace public est différente si on la compare à l'espace familial. L'espace public est reconnu par ses usages et des pratiques.

L'espace public comme un concept est utilisé en premier lieu par Kant et définit précisément par Hannah Arendh<sup>1</sup>. dans son œuvre intitulée ' *conditions de l'homme moderne* ' (1958). En sociologie cette notion est utilisée depuis la thèse intitulée *l'espace*

---

<sup>1</sup>Arendh.h, 1988(1958) , condition de l'homme moderne. Paris : Pocket,

*public* de Jürgen Habermas en 1996<sup>1</sup>. Aujourd'hui cette notion d'espace public est au cœur de nombreuses problématiques notamment dans le champ des sciences sociales.

En urbanisme, l'espace public selon une définition générale implique : un état de droit qui garantisse les libertés des citoyens dans le domaine public, dont la liberté de circulation.

En sociologie, Habermas décrit l'espace public comme étant : « le processus au cours duquel le public constitue d'individus faisant usage de leur raison, s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'état ».

Aujourd'hui, certains chercheurs et professionnels (architectes) prennent en considération beaucoup plus le concept d'espace public durable, c'est-à-dire espace partagé et ceci pour minimiser les empreintes écologiques du transport. Selon leurs conceptions, ce partage fait appel au sens de la responsabilité sociale, et doit répondre au principe du bien-être et de la sécurité.

Nous nous intéressons à cette question de l'espace public pour déterminer les types de rapports qui lient les habitants. C'est donc saisir les fragmentations observables dans les sites urbains et faire référence à la manière dont les différents groupes visent ensemble sur les lieux urbains.

Dans un passage de (Chouguiat. B.S)<sup>2</sup> sur : Espaces publics et marginalité sociale dans les grands ensembles décrit l'état de ces lieux comme livrés à eux-mêmes .

« Les grands ensembles : voici une composition urbaine ouverte (open, planning)...de cette composition jaillit de grands espaces publics sans aménagements sans identité, laissés à l'abandon par les pouvoirs publics et par les habitants eux-mêmes. »

---

<sup>1</sup> Habermas.J, 1996 (1962), l'espace public, l'Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société Bourgeoise, Paris : Payot.

<sup>2</sup>Chouguiat. Belmalle Saliha, Espaces publics et marginalité sociale dans les grands ensembles : pratiques et gestion, DPT architecture et urbanisme, constantine, Laboratoire ville et santé p 239 Acte du séminaire international Ville et santé 9-10 Décembre 2007 .Constantine

Notre objectif est de répondre à une question qui nous préoccupe à savoir : dans quelle mesure l'espace public est représentatif de la cohabitation de divers groupes d'appartenance résidentielle. Ainsi l'espace public permet l'articulation des logiques des lieux, de contacts et d'échange, etc.

#### **4-3-2-1.Espace d'usage :**

L'espace public est pris comme espace d'usage et de dépôt, de rejet et d'abandon des déchets ménagers produits quotidiennement par les ménages pour les besoins de la vie. C'est le rapport d'usage de l'espace qui détermine sa valeur. Selon les représentations des habitants, l'espace public est souvent lié à l'état et 'beylik', 'Daoula'(l'état).

Tout au long de notre enquête, nous avons été confrontées à diverses critiques, de la part des habitants pour exprimer cette défaillance de gestion et d'abandon de la part des autorités locales.

Un habitant de la cité Maraval, ayant déjà un antécédent avec les services de l'APC nous confirme :

*« C'est un problème, les déchets qui s'accumulent et dû aux autorités aux responsables locaux, j'ai présenté une requête contre une décharge récemment utilisée par les voisins et les passants juste en dessous de ma fenêtre, que personne n'a réagi, je suis la seule à subir les conséquences de la saleté et les odeurs' 'rani''wahdi''madrar' : je suis seule qui souffre» (Entretien n°19)*

Pour d'autres habitants, ces problèmes d'usage et de rejet des ordures dans l'espace public, ne sont pas absents de la scène publique.

Autres propos d'une enquêtée de la cité Seddikia qui décrit ces usages et les qualifie de pratiques sauvages :

*« On voit de tout dans ces scènes quotidiennes, c'est devenu normal chez nous, les cités collectives sont transformées en véritables décharges, aujourd'hui on assiste à des scènes où ils jettent et directement de leur appartement sans se déplacer, sans vous raconter d'autres scènes respectables. » (Entretien n°*

Le double langage règne, en effet, d'un côté sur des usages de rejet et de discours d'accusation et de dénonciation. Ces nouvelles pratiques occupent l'espace public. Cette dégradation d'usages et des pratiques habitantes favorise une délinquance de profit<sup>1</sup>.

Les justifications avancées par les habitants, ont permis d'approfondir la signification donnée à l'usage de l'espace public. La cohabitation de certaines catégories d'habitants a donné lieu à des échanges conflictuels.

#### **4-3-2-2.Espace public de conflit :**

L'espace public est le lieu où se jouent les conflits, défini comme espace de rencontre et d'interaction sociales (Antoine Fleury, 2007)<sup>2</sup>. Ce terme est proposé pour d'autres comme un espace commun, et l'une des modalités d'organisation possibles de l'interaction sociale (Lussault, 2001)<sup>3</sup>.

De par sa matérialité, l'espace public est un système de lieux et d'acteurs (Fleury. A, 2007)<sup>4</sup>, qui déterminent des interactions individuelles et collectives. Comment se construisent les conflits au sein de l'espace ?

Pour interpréter la notion de conflit, une définition est nécessaire pour déterminer justement cette position de non partage des représentations d'usage et de pratiques des lieux.

Le questionnement lié au conflit dans le voisinage est le suivant : quelle est votre attitude, quand beaucoup des déchets sont entassés par endroit sur les lieux extérieurs ?

Cette présence d'ordures et sa proximité géographique peut mener à des conflits de voisinage dans les grands ensembles<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Valérie. Loichen, comprendre les politiques d'action sociale, 4<sup>e</sup> édition Dunod, la gazelle (santé sociale, le mensuel des acteurs sanitaires et sociaux).

<sup>2</sup> Fleury, A. (2007), les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, thèse de doctorat en géographie, université de Paris 1, p 675 ([http // tel. Archives-ouvertes.fr /tel...](http://tel.archives-ouvertes.fr/tel...)).

<sup>3</sup> Lussault, M. (2001), « Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes », in GHORRA-GOBIN C. (dir.), Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale, Paris, L'harmattan, pp. 33-46

<sup>4</sup> Fleury. A, op cit, 2007.

Écoutons l'illustration de l'habitant de cité USTO :

*« Franchement je ne comprends rien, le soir quand je me rends chez moi, je vois rien en dessous de mon balcon, le matin, on dépose au même endroit un sac plein d'ordure, avec le temps c'est devenu de l'abus je suis parti loin avec quelques-uns 'wsalt' : je suis entré en conflit avec ces habitants, j'ai fermé carrément l'endroit et maintenant je leur parle plus. »***(Entretien n° 6)**

Ou encore le locataire à la cité Maraval nous précise :

*« Depuis que cette décharge existe, il ya beaucoup d'accrochage, les habitants ne s'entendent pas bien, même si le plus souvent ces déchets des commerçants on les reconnaît, les agents mettent la faute le plus souvent sur le dos des habitants et c'est ça dès fois qui fait le malentendu entre nous locataires. »***(Entretien n° 16)**

Les discours diversifiés des enquêtés mettent en relief ces situations de tension vécues chez la plupart des habitants, interprétés le plus souvent par la négligence, l'abandon et le non-respect qui renforcent les relations conflictuelles.

Aussi, à la diversité des usages de saleté et la présence des déchets sur les lieux qui mettent certains habitants dans une situation conflictuelle.

Un autre témoignage d'une habitante de la cité Seddikia :

*« Avec la saleté et les déchets, c'est devenu une chose normale nous ne sommes pas bien avec nos anciens voisins, on reçoit toutes les insultes, on a même perdu du respect, le problème c'est que personne ne reconnaît ces pratiques en dehors de son logement.. »***(Entretien n° 9)**

Dans les relations du collectif, les intérêts divergent. Par le désordre urbain exprimé le plus souvent par le rejet anarchique des déchets à proximité de l'immeuble ou en dessous des balcons pour les habitants occupants le RCH.

---

<sup>1</sup>Boltanski .L, La dénonciation, acte de recherches en sciences sociale, 1975.

Selon Louis Quéré <sup>1</sup>«l'espace public comporte deux idées essentielles : une sphère publique et une scène publique. La scène d'apparition où accèdent à la visibilité publique aussi bien des acteurs et des actions, que des événements et des problèmes sociaux. »

Les réponses reposent sur un ensemble de principes relatifs aux relations que les individus entretiennent dans l'espace et selon la façon d'organiser leur vie au quotidien.

Leurs discours évoquent le dysfonctionnement relevant de la politique urbaine ainsi que leurs descriptions des pratiques d'habiter dans l'anonymat.

#### 4-3-2-3.Espace d'anonymat :

La présence des déchets dans l'espace public est définie par les chercheurs comme stigmatisant, inutile où l'espace est considéré comme espace non digne de respect et incontrôlé.

Les usages et les pratiques au sein des lieux publics, restent dans l'anonymat. Les scènes sur lesquelles interviennent les acteurs et de leurs appartenances.

Les habitants évoquent beaucoup plus les bonnes pratiques du voisinage ancien et le déclin constaté chez les nouveaux ;

*« on ne peut pas connaître ces individus qui déposent ces déchets de manière anarchique, ils sont invisibles dans cet espace , mais il ne doit pas être que le voisin, il ya aussi d'autres , les passants, les commerçants qui foutent la pagaille ici., même entre voisins anciens , on avait le sens du collectif » (Entretien n° 20)*

*« Quand il s'agit de dégâts sur les lieux, tout le monde se prend pour victime comme si ces déchets sont imposés à eux et sans que personne n'ait prêté attention du sujet »(Entretien n°15)*

---

<sup>1</sup> Quéré. Louis, l'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique, in qua demi N°18, Automne1992 pp 75-92.

Ces types de situations et de positionnement décrites par les enquêtés, expriment en partie l'attitude d'observé<sup>1</sup>, comme forme de mise en scène de la coprésence corporelle.

*« Même si on voit l'état de la saleté sur les lieux, personne n'a le courage de déclarer qui que ce soit, la rue est un lieu, et tout le monde l'utilise ». (Entretien n°10)*

L'anonymat est une réalité sociologique, indissociable des villes<sup>2</sup>.

Selon d'autres interprétations des pratiques de rejet dans l'anonymat, les enquêtés se positionnent en dehors de cette action qui est fortement invisible où on accuse beaucoup plus l'autre, le non présent.

*« Nous habitons l'immeuble depuis plus de dix ans, et comme vous savez les voisins n'ont pas les mêmes attentions, ils réfléchissent à leur manière, et chacun vit pour lui. Quand ils s'agissent d'une affaire de la cité ou un problème de voisinage ils se retirent le plus normal comme si rien les concerne, et ne font pas partie du monde qui les entourent ». (Entretien n° 14)*

Les pratiques de l'anonymat au sein de l'habiter (cité), favorisent le détachement relationnel entre les individus. Cette situation est définie par (George Simmel)<sup>3</sup>, comme : « l'anonymat de la grande ville a pour conséquence de créer un processus de « désocialisation » du citoyen l'obligeant à s'inscrire dans un nouveau groupe d'appartenance d'une nature différente de son groupe d'origine sur le plan familial ou religieux notamment »<sup>4</sup>.

*« C'est vrai, quand on voit des tas d'ordures qui s'entassent on ne peut pas connaître les personnes qui ont causé réellement ces dégâts et la saleté avec, des fois c'est la faute d'autres usagers qu'on ne les voit même pas. » (Entretien n°26)*

---

<sup>1</sup>Ghoffman ; 1963, op cite,

<sup>2</sup> Collette Petonnet : L'invité du mois (propos recueillis par Thierry Paquot Revue Urbanisme, n°286, novembre 1995.

<sup>3</sup> George Simmel, op cite.

<sup>4</sup>Ecole de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine-présentation- d'Yves Grafmeyer et Issac Joseph. Paris. Editions du champ urbain 1979, p 335.

L'anonymat a ses frontières ...il se manifeste dans des « non lieux », Marc Augé)<sup>1</sup>, non lieux.

Selon C. Petonnet<sup>2</sup>, l'anonymat est considéré comme principe nécessaire à la vie sociale et comme outil de comparaison des sociétés modernes.

L'anonymat comme moyen de contourner les obstacles qu'il leur oppose.

#### **4-3-3.L'appropriation de l'espace public comme rupture de l'ordre social :**

La notion d'appropriation est prise comme adaptation de quelques-unes à un usage défini ou une destination précise.

La notion d'appropriation est abordée selon différents dictionnaires.

Sur le plan géographique, J. Lévy<sup>3</sup> définit l'appropriation : « toute forme de rapport à l'espace ».

Le dictionnaire de l'habitat et du logement a accordé la place au choix à l'appropriation et appréhende les différentes dimensions d'une même réalité.

M. Mauss qualifie l'appropriation comme : « phénomène social total »

P. Serfaty- Gazon, affirme le lien avec les notions de possessions de propriété, au sens non seulement juridique mais aussi affectif<sup>4</sup>.

Marx définit la notion d'appropriation en rapport aux objets produits par l'individu, intériorisation des savoirs et des savoirs faire.

---

<sup>1</sup> Marc Augé, introduction anthropologie sur la modernité, seuil, Paris, 1992.

<sup>2</sup> Colette Petonnet 'L'anonymat comme principe fondateur des villes 1-6, 'l'anonymat urbain', journée d'études SFF, 29 avril 1993, société d'ethno française, p 17.

<sup>3</sup> J. Lévy, Ledit. J, logiques de l'espace-esprit des lieux, belin, Paris, 2000

<sup>4</sup> P. Serfaty- Gazon, tiré de la revue org, environnement, aménagement, société, auteur Vincent Veschambre. Editeur : Presse universitaires de Rennes 198/2005

Avec H .Lefebvre et P.H Chambart de Lauve<sup>1</sup>, apparait la dimension collective de l'appropriation.

C'est à partir des perceptions de certains usages rattachés à l'espace public, qu'on peut dégager le mode de relations des habitants aux lieux publics et privés.

Pour comprendre les nouvelles analyses des espaces publics, Thierry Paquot<sup>2</sup>, retrace l'évolution de la relation privé /public dans la Grèce antique et l'Italie, l'Europe du moyen âge aussi que dans le monde arabe ou au Japon.

Suite à ses analyses et interprétations, il confirme l'idée que, ce qui déstabilise la cohésion sociale, c'est face à la difficulté de définir ce qu'est l'espace public et l'apparition de ces nouveaux phénomènes et pour finir, l'auteur évoque la question de l'étalement urbain. Il insiste sur la conservation de la vie sociale de la rue.

La compréhension de la notion de l'hygiène suppose saisir ce que représente pour les habitants acteurs du phénomène de saleté dans l'espace public. Les habitants soulignent non seulement les qualités des lieux, mais aussi les difficultés qu'ils rencontrent dans leurs pratiques quotidiennes.

Et des fois, ils expriment leurs inquiétudes par rapport au niveau de dégradation des lieux par la saleté. Ils expriment cette nécessité de donner plus de confort et d'aisance à l'espace privé et moins pour l'espace public.

Ainsi P.H Chambart de Lauve<sup>3</sup> définit l'appropriation de l'espace comme un acte social. Selon ses analyse, il confirme que : « l'appropriation de l'espace n'est pas un acte individuel isolé. Elle est sociale par essence car les objets et leurs dispositions dans l'espace sont porteur de messages. »

---

<sup>1</sup> H .Lefebvre H et Chambart de Lauve . Ledrut R, La production de l'espace, Ed Anthropos, Paris, 1974

<sup>2</sup> Thierry Paquot, L'espace public passé au crible, 2010, Ed la découverte, collections Repères

<sup>3</sup> P.H Chambart de Lauve (dir), Transformations sociales et dynamiques culturelles, Paris, Edition du CNRS, 1981 .tiré de l'année du Maghreb « Oran une ville algérienne reconquise : un centre historique en mutation, dossier la fabrique de la mémoire 2008. L'année du Maghreb. Revue. org Abdelkader Lakjaa

‘Cette notion de public a impliqué une expérience partagée des lieux offerte en spectacle, soit de la mise en scène de sa propre pratique sur l’œil d’un autre composé d’inconnus pour regarder ensemble le même spectacle’. Arendt1988, Habermas 1996<sup>1</sup>

Pour cerner le rapport des habitants à l’espace public, la notion d’appropriation est essentielle dans la mesure où les pratiques de rejet des déchets ont une interprétation particulière chez les enquêtés.

Selon les discours des enquêtés, la cohabitation des déchets est interprétée par les notions langagières. Le plus souvent par ‘**ayach** : vivre’ **mjaouar** : côtoyer **lasak** : coller, **mjanab** : endosser. pour exprimer leurs situations de malaise par la présence des odeurs et à la proximité des déchets par rapport au corps. Les expressions formulées reflètent leurs attitudes de gêne et d’inconfort dans un contexte social de statut d’habiter.

---

<sup>1</sup> Arendt.h, 1988(1958) , condition de l’homme moderne. Paris : Pocket

Habermas.J1996 (1962), l’espace public, l’Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société Bourgeoise, Paris : Payot

**CONCLUSION :**

Pour conclure, et suite à l'analyse des différents points mis en relief ; cela montre que la perception de l'hygiène publique est différentielle et se traduit le plus souvent par les pratiques au sein des lieux privé/public. La diversité des usages : d'appropriation, l'anonymat sur les lieux publics, qualifiés d'abandon, de désordre de risque, peuvent avoir une influence sur le mode de liens qu'unissent les habitants dans leurs lieux publics ?

Les pratiques d'hygiène et leurs significations partagées dans l'espace collectif, conduisent à une interprétation de la nature des liens et leurs intérêts collectifs. Il sera question d'analyser à travers les pratiques d'appropriation et de détournement sur les lieux, les types de liens dans l'interaction. Le prochain chapitre qui suit va être consacré à l'analyse et à l'interprétation du lien social.

**CHAPITRE 2 :**  
**CRISE DU LIEN SOCIAL**

## CHAPITRE 2 : CRISE DU LIEN SOCIAL

Ce qui nous intéresse dans cette partie de notre étude, c'est de faire articuler le lien social selon le sens sociologique. Il est défini comme un ensemble de forces analysant des rapports ou des caractéristiques décrivant les traits, ou des mécanismes étudiant les interactions ou permettent de relier les individus entre eux, et simultanément, de rattacher chaque individu à une collectivité.

En sociologie, le lien social signifie aussi, l'ensemble des appartenances, des affiliations, des relations qui unissent les gens ou les groupes sociaux entre eux.

Le lien social est lié à ce désir de vivre ensemble et à cette volonté de relier ou d'unir les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société ensemble. Une société liée pour assurer la protection face aux aléas de la vie, ainsi que satisfaire son besoin vital de reconnaissance.

Aussi, il comprend l'ensemble des valeurs communes et des normes qui permettent d'assurer la cohésion sociale et rendent les individus plus solidaires entre eux.

La question du lien social a été longuement abordée par les sociologues dans le but d'appréhender la construction de la structure sociale. Nous citons l'étude des interactions individuelles dans le groupe chez G. Simmel<sup>1</sup>, la relation de l'agent social à l'autorité chez M. Weber et le rôle de la conscience collective dans la construction du lien social selon (. Durkheim<sup>2</sup>.

Ainsi, l'appartenance comme un ensemble de parcours géographique, constitue un élément essentiel de compréhension des comportements et des pratiques entre les habitants qui déterminent le type de liens au sein des lieux publics.

Pour mieux cerner la notion du lien, notre question est la suivante : quels sont les effets d'un manque d'hygiène ?

---

<sup>1</sup> - Simmel .G, Digression sur l'étranger, in Ecole de Chicago, Grafmeyer, Y. Joseph I, Paris, Champ urbain, 1979.

<sup>2</sup> Durkheim. E, les règles de la méthode sociologique, Paris, Puff, 1977.

Nos résultats de l'enquête permettent de répondre en partie à la question des lieux, justifient le sens donné aux lieux, ainsi que les accumulations d'expériences contradictoires dans les relations de voisinage et aux lieux.

Les propos tenus par les habitants démontrent :

- L'impact sur le lien avec autrui, le rejet du déchet et sa position sont considérés comme objet négatif Gouhier 1999<sup>1</sup>.
- l'impact sur les autorités ou les services APC, comme responsables de la gestion et du contrôle.
- l'impact sur le collectif : comme l'a précisé Raymond .Boudon 1979 et J. Ester 1978<sup>2</sup>, quels *comportements qui sont bénéfiques pour une entité humaine donnée sont parfois néfastes ou nuisibles aux autres groupes ou individus et ou /au reste de la société.*

### **1-La saleté, fragilise le rapport de voisinage**

Dans leurs discours, les enquêtés montrent bien que l'état de la saleté par le rejet, reste un élément qui fragilise le rapport de voisinage.

A cet effet on remarque que certains habitants se sentent gênés ou refusent de parler des pratiques constatées de leurs voisins, comme si on ne s'intéresse pas à ce qui est intime chez eux.

Écoutons le discours d'un enquêté de la cité Seddikia :

*« Les déchets sont là, la saleté c'est nous et les autres qui salissent les lieux, personnellement je ne peux pas rentrer dans d'autres considérations, mais s'il s'agit de nettoyage je participe, je ne peux pas décider à leur place ».* ( **Entretien n° 2** )

Ou encore les propos d'un autre de la cité USTO :

---

<sup>1</sup> Gouhier. J, 1999 « la marge entre rejet et intégration » in Le déchet, le retrait, le rien (sous la direction de Jean-Claude Beaume), éd .champs Vallon 80-89

<sup>2</sup> Raymond .Boudon 1979 et J. Ester 1978,

« Je ne peux pas témoigner comme ça, c'est vrai il y'a quelques voisins qui n'acceptent pas la saleté et d'autres sont pour, on ne peut pas savoir leurs raisons. » (**Entretien n°6**)

*Autres propos d'un habitant de Maraval :*

« La situation de notre cité est totalement à l'abandon, les habitants depuis quelque temps commencent à se détacher progressivement du groupe 'yajbeb' bla 'khaarajhoum' 'maa jmaa, c'est l'état de la saleté et le non-respect ont favorisé le conflit 'khasar bin el jar ouwa khlak el adawa »(**Entretien n°7**)

A travers ces extraits qu'illustrent les propos des habitants sur le rapport à autrui, on se rend compte de cette attitude peu réservée de la part de certains habitants. L'hygiène peut être un élément déterminant dans la relation à autrui.

Le témoignage d'un enquêté de la cité USTO confirme cette situation :

« Crois –moi, depuis que la saleté persiste volontairement chez certains habitants et en toute normalité, il n'y a plus de respect, chacun voit son voisin comme absent et un ennemi, on ne s'intéresse pas aux affaires du voisinage, comme s'il occupe seule la cité. » (**Entretien n°1**)

Les habitants entretiennent des relations faibles et distancées avec leurs voisins.

Dans leurs discours, les enquêtés insistent sur la non considération éprouvée chez les habitants.

Les propos d'un enquêté occupant le Rez-de-chaussée de la cité USTO nous confirme ceci :

« Vous voyez de vos propres yeux ce désordre et état de la cité, les bacs à part et les déchets à part 'warahi' 'fhama' 'ma'' ken 'hata' 'nidam' 'trigue' 'ghab' 'alina', où est la logique, l'organisation de la rue est absente pour nous, tout est confondu, il n'y a aucune envie de vivre en collectif et échanger avec ce type d'usager, ils nous ont rendu comme eux. » (**Entretien n° 10**)

L'organisation spatiale est un élément informateur des logiques dans la gestion des déchets.

La construction statuaire des lieux résidentiels, ce rapport spécifique à l'espace d'habitation ; ne font que relâcher les liens et perdre le sens moral entre les habitants des cités.

Les témoignages de l'enquête de la cité USTO montrent bien cette distinction :

*« Quand tu vois la saleté ou déchets éparpillés dans la maison, tu te précipites pour nettoyer et mettre dehors, donc tu salis, j'avais un mal entendu avec ma voisine du rez de chaussée quand elle me reproche la saleté des autres voisines choses 'haram' : péché, est devenue une charge pour elle seule, »(Entretien n° 24)*

Pour d'autres habitants, le voisinage n'est jamais une occasion de contraction des liens sociaux et n'a jamais favorisé le partage de préoccupation dans l'entretien de l'espace public.

Un interviewé de la cité Maraval nous confirme :

*« Quand je vois ce désordre de saleté, j'essayerai de me porter volontaire et préoccupant pour les inciter à collaborer dans l'entretien et le nettoyage, personne n'assiste à ce volontariat et les quelques voisins présents ne s'écoutent pas comme s'ils n'occupent pas les lieux, et ces problèmes ne se terminent jamais et reprennent 'machakil' : les problèmes 'matakmelch' : se terminent pas 'ouma' 'ta teslekch et se règle»(Entretien n°16)*

Ce dysfonctionnement relationnel dans les pratiques et usages des lieux collectifs ne fait qu'affaiblir le lien social, décrit comme : le mode selon lequel un individu invente en même temps qu'il reproduit, son intégration dans les groupes auxquels il participe.

Ceci nous fait rejoindre la formule de Georges Balandier<sup>1</sup> dans son traitement du lien social que : « la société se conçoit d'avantage dans le mouvement d'une production continue, jamais achevée, toujours à reprendre. »

---

<sup>1</sup>Balandier, G. Le lien social en question, in Collectif, le lien social (identités personnelles et solidarités collectives dans le monde contemporain, Tome 1, éd Université de Genève, 1989, P 20

Dans le même sens vont les propos d'un autre interviewé de la cité Seddikia :

*« C'est anormal, j'ai vécu auparavant des situations de voisinage ancien, mais pas comme aujourd'hui, on franchit la même porte principale de l'immeuble et parfois positionné au même palier, mais en dehors de ça il ne te considère même pas et c'est toujours pareil, ils ne changent pas avec leurs usages de la saleté. » (Entretien n° 18)*

Cette cohabitation résidentielle a fait éclater des pratiques habitantes, caractérisées par l'indifférence, le non-respect et le retrait. Ces modes d'usage contradictoire ne font que fragiliser le lien de voisinage.

Ces pratiques habitantes peuvent se révéler dans différentes situations relationnelles.

*« Croyez – moi, quand il s'agit d'une situation dans la cité qui, en principe, concerne tous les occupants, personne ne bouge le doigt, le plus souvent on ne peut jamais les toucher. Depuis que j'existe dans cette cité, je me rappelle à deux reprises, et suite au tas de déchets qui envahissent toute la cité il y'avait du volontariat avec une association sportive, depuis ce temps, est livrée à elle-même. »(Entretien n° 3)*

Les enquêtés parlent des initiatives de la part de quelques associations sportives a permis à certains d'entre eux de s'impliquer, de participer à une opération d'assainissement et nettoyage de leurs cités.

Dans leurs recherches, les sociologues ont tenté d'apporter à la notion du lien social une interprétation pour exprimer le rapport entre l'individu et les groupes d'appartenance ainsi des conditions du changement social.

Ils ont démontré et selon Serge Paugam<sup>1</sup> que : « dans les sociétés modernes les modèles institutionnels de la reconnaissance se sont individualisés, ils se fondent d'avantage sur des traits individuels, que sur des traits collectifs. »

---

<sup>1</sup> Revue le lien social : Entretien avec Serge Paugam, publié le 06/07/2012 ; Auteurs Serge Paugam et Anne château- neuf Mal clès. CAIM.

Sous cet angle, les théories de la sociologie classique ont abordé la question du lien social et la place qu'elle occupe dans la compréhension des phénomènes sociaux. Pour ces sociologues, nous citons Tönnies, Durkheim, (Weber)<sup>1</sup> habituellement qualifiés de pères de la théorie.

En prenant la conception d'Emile Durkheim <sup>2</sup>« le lien social quelle que soient les époques, a pour fonction d'unir les individus et les groupes sociaux par des règles communément partagées. »

L'idée du lien social renvoyait alors à une vision historique à la fois du rapport entre l'individu et les groupes d'appartenance d'un côté et des conditions du changement social de longue durée de l'autre.

« C'est moins le groupe en tant que tel qui fonde l'identité que la juste position de groupes différents ou de cercles sociaux qui s'entrecroisent de façon unique en chaque individu. Il s'agit d'un processus historique qui place chaque individu dans une plus grande autonomie apparente par rapport aux groupes auxquels, il est lié, mais qui l'oblige à le définir lui-même en fonction du regard d'autrui porté sur lui »<sup>3</sup>.

Le type de lien est déterminé par l'ensemble des interactions des individus ou du groupe qui partagent l'espace de vie.

Décrite dans un passage de Serge Paugam<sup>4</sup>: « la qualité des interactions dans les espaces publics dépend aussi de la façon dont ces espaces sont conçus. La propreté des lieux, leur calme, leur luminosité ou bien encore l'atmosphère qui s'en dégage ne sont pas sans impact sur la façon dont leurs usagers interagissent. »

Le rapport à la propreté de l'espace présuppose des liens selon les perceptions de ces usagers à savoir : Les liens entre les habitants et leur espace habité, distinction entre espace privé et public. Lien privé et lien public : les liens entre les habitants des cités eux-mêmes,

---

<sup>1</sup> Weber. M, l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Paris, Plon, 1964.

<sup>2</sup> Magreb.revue.org Abdelkader Lakjaa.

<sup>3</sup> Serge Paugam (le lien social, Ed Que -sais- je 3<sup>e</sup> Ed mise à jour.

<sup>4</sup> Serge Paugam, le lien social, que sais-je édition Puff p50.

liens privés entre les habitants des cités et les services chargés de la propreté et l'assainissement. Ce qui déstabilise la cohésion sociale, c'est face à la difficulté de définir ce qu'est l'espace public et l'apparition de ces nouveaux phénomènes, selon l'auteur, il évoque la question de l'étalement urbain. Thierry Paquot<sup>1</sup>, L'auteur s'interroge plus particulièrement sur la nouvelle dimension publique de l'espace et ces modes d'usage en évoquant les nouveaux usages et pratiques de ces lieux qui se multiplient en raison du détournement des fonctions de ces espaces urbains.

Thierry Paquot insiste surtout sur la conservation de la vie sociale de la rue. Selon son analyse, Il recommande aux aménageurs, de ménager dans le sens de prendre soin que d'aménager en prenant en considération les identités, les usages, les sensations des citoyens, ainsi que de l'esthétique et de la temporalité des lieux. Formes de sociabilité : les lieux reconnus non seulement comme une fonction, mais aussi des qualités, une valeur d'usage et un sens.

Et comme nous l'avons déjà cité dans un chapitre précédent que, l'hygiène préoccupe tout le monde, lorsqu'elle met la santé ou l'état de santé des individus en péril.

Les réponses données par les enquêtés démontrent l'importance de l'hygiène pour maintenir le lien avec autrui.

*« Tu ne peux jamais être en bonne relation avec un voisin qui ne te regarde même pas, mais te salit volontairement » (Entretien n°22)*

*« C'est le rejet anarchique de cette saleté qui a fait qu'aujourd'hui on vit réellement ce conflit entre voisin 'Ma' bkatch'' hata' 'alaka' 'li'' tlemnaa' : il n'y a aucun lien qui nous unit. »(Entretien n° 3)*

Les interprétations données par les habitants sur les pratiques et d'usage à autrui, mettent en relief une relation fragilisée.

---

<sup>1</sup> Thierry Paquot, L'espace public passe au crible, Ed la Découverte, Collection Repères, 2010

## 2- Rapport de distanciation et de refus

Et pour mieux saisir si l'effet d'intégration d'autres habitants a pu influencer le comportement relationnel et d'usage dans le collectif, nous avons posé la question suivante :

Est-ce le manque d'hygiène qui est dû aux pratiques des intégrés dans les sites, et qui peut être à l'origine de beaucoup de problèmes ou ces derniers vécus par les habitants influencent leurs pratiques d'hygiène publique ?

Les propos ci-après évoquent certaines entraves rencontrées par les habitants, les exemples suivants, permettent d'illustrer ces propos.

Écoutons le cas d'un habitant de la cité Maraval :

*« Avant, le voisin donne de la considération, tu sens qu'il avait cette attitude 'wougouf' 'maa''jarah' : le voisin est solidaire avec son voisin, pas comme aujourd'hui, les lieux et les personnes ne valent rien. » (Entretien n°25)*

Selon les discours des enquêtés, le lien social est déterminé par cette relation à l'habitant et au groupe d'habitants, c'est-à-dire cette manière d'être avec soi et avec autrui (Ghorra-Gobin, 1994)<sup>1</sup>.

Encore le témoignage d'un enquêté M de la cité Seddikia âgé de 68 ans :

*« J'ai constaté que le voisin d'aujourd'hui ne se mêle pas quand il s'agit d'une affaire qui concerne les habitants de la cité, il passe sans se soucier 'aadi' : c'est devenu normal. » (Entretien n°18)*

C'est cette forme de représentation contradictoire et d'indifférence qu'on retrouve dans les rapports de distanciation et de refus dans les cités.

Dans le même sens vont les propos d'un autre interviewé, de la cité Maraval :

---

<sup>1</sup> Ghorra-Gobin, C.(s/d), Penser la ville de demain (qu'est ce qui institue la ville), L'Harmattan, Paris, 1994 ,p 7

« C'est vraiment bizarre on ne peut pas connaître leurs imaginations, aussi ce qui se passe dans la cité 'hata'' haja' 'ma' tfout', aucune chose ne passe, on passe inaperçu, on marche sur les déchets, et on n'accorde aucune importance à ce qui se passe dans le voisinage. »(Entretien n°5)

Dans un autre entretien, l'enquêté M de la cité Usto âgée de 55 ans, résidente depuis plus de 15ans nous précise :

« 'el hakim'a , 'el'' jar darouek' 'ouwala'' jaked' ou 'aayech''erouhah' : , la vérité le voisin d'aujourd'hui est devenu très retiré et vit pour lui, comme vous voyez ' rana laskine' : nous sommes collés dans l'immeuble fa soukna wa baâade fel djoura et loin du voisinage. »(Entretien n°4)

Encore les discours d'un enquêté de la cité Maraval:

« C'est clair 'maa' tnajmich 'tabni' 'alaka'tek'maa' 'saken' 'mataarfich''mlih', tu ne peux pas lier un lien avec l'habitant que tu ne connais pas. »(Entretien n° 17)

Selon leurs dires, les enquêtés expriment bien cette attitude d'habitant étranger, comme l'explique Simmel<sup>1</sup>: le membre du groupe et la cohésion du groupe, sont déterminés par le rapport particulier qu'il entretient avec cet élément. Cette dernière comporte : Une dimension de distance et une dimension de proximité. Ces attitudes de retrait et d'abandon dans la vie collective déséquilibrent la sphère relationnelle des habitants.

### 3-La déstabilisation de la relation d'habiter

Pour d'autres habitants (nouveaux occupants), le voisinage n'est jamais une occasion de contraction des liens sociaux. Il n'a jamais favorisé le partage des préoccupations dans les pratiques d'entretien de l'espace public.

Cette attitude d'isolement et de dégradations des lieux publics déstabilise la relation d'habiter d'où le phénomène de ségrégation.

---

<sup>1</sup> Simmel .G, « Digression sur l'étranger in Grafmeyer.y et Joseph. I (Trad. /présentation), L'école de Chicago (Naissance de l'écologie urbaine),Aubier, Paris, 1990, p 59  
Lussaut .M, 'lutte de classes à la lutte des places, Grasset, Paris, 2009

Les propos d'une résidente à la cité USTO expliquent en partie cette attitude :

*« Comment veux-tu qu'on donne notre confiance au voisin d'aujourd'hui qui ne veut même pas qu'on interpelle dans la cité. Et quand il s'agit d'un problème de la cité, c'est le silence qui règne, et depuis il se retirent progressivement. »(Entretien n°6)*

Ces attitudes et interaction entre les habitants eux-mêmes ne font que renforcer le lien de méfiance.

Les témoignages d'un habitant de la cité USTO confirment cette attitude constatée :

*« C'est vrai qu'aujourd'hui tout a changé dans cette cité, les objets et les individus, on ne plus croire au voisinage c'est devenu difficile 'tahraz 'rouhak', akli'a 'el jar' 'tbadlet tu te méfies, la mentalité du voisin a changé »(Entretien n° 12)*

Dans ces situations relationnelles, les habitants sont marqués par la méfiance qui à provoquer chez la plupart une attitude de repli pour maintenir une sociabilité privée.

*« Comment veux-tu avec ces comportements 'halet' 'wsakh' 'ouma' 'kench' 'm'kadra' 'el jar' : l'état de saleté, l'absence du respect mutuel au voisin, quand tu nettoies pour toi, et tu imposes tes déchets pour le collectif, tu ne pourras jamais construire ta relation avec l'autre. » (Entretien n° 5)*

Les interactions entre le voisinage ne font que créer une situation de désintégration sociale. Cette dernière ne favorise pas les lieux où peuvent se développer les relations entre les membres de la cité, ne peuvent non plus être solidaire et ne peuvent en aucun cas, partager les valeurs. Ces attitudes de non partage chez les catégories d'enquêtés fragilisent les relations sociales.

Et comme le souligne Lussaut.M,<sup>1</sup> dans son livre, 'lutte de classes à la lutte des places', il qualifie le lien social comme un lien social de nature différente.

---

<sup>1</sup>Lussaut. M, lutte de classes à la lutte des places.2009

#### 4 - Le sentiment de relâchement

Ainsi et pour mieux cerner la relation qu'entretient l'enquêté avec son voisin dans l'usage des lieux au quotidien, leurs expressions formulées reflètent chez la plupart le sentiment de relâchement 'ta hseb'' maranich'' maa'' houm' 'jabed' : comme si je ne suis pas parmi eux 'hta'' sila' 'bihoum' : aucune relation avec eux 'ma' 'andech 'placa'' maahoum' : je n'ai pas de place avec eux.

En guise d'illustration nous citons le cas de l'habitant de la cité Maraval :

*« Aujourd'hui on parle plus de la relation du voisin, pour moi et c'est mon propre raisonnement, certes il habite le collectif mais pour moi il mène la vie à la cité à l'individuel, quand il s'agit d'un problème d'aide ou de collaboration, comme si on n'habite pas la cité et pour d'autres habitants pas de responsabilité, ces mentalités qui ont fait dégrader la situation. »(Entretien n°7)*

Face à la restriction, voir l'effacement de la responsabilité des habitants, et aux contraintes vécues dans le relationnel, certains enquêtés se montrent négligents dans leurs rôle social d'habitant du collectif.

De ce qui précède, il ressort que même s'il existe le peu des cas d'habitants ayant une certaine expérience dans le collectif, cette crise du lien et selon leurs discours a entraîné la dévalorisation des milieux et des espaces.

Ce qui nous renvoie à la conception de Durkheim sur la notion de solidarité. Il insiste sur la fonction du lien social pour montrer que : quelles que soient les époques, le lien social a uni les individus et les groupes sociaux par des règles communément partagées.

A partir de l'analyse des propos des enquêtés, nous avons constaté que devant cet état actuel de crise et en présence d'une catégorie d'occupants qui perd le sens moral, connaît un relâchement des bonnes habitudes.

C'est cette intégration et cette solidarité dictée par Durkheim. E. qui fondent le lien social.

## 5-Le sentiment de non intérêt

Selon les interprétations des enquêtés aux modes relationnels au sein du collectif, la plupart d'entre eux éprouvent le sentiment de refus et le non intérêt accordé aux collectifs ainsi qu'à la non préoccupation dans le voisinage.

Les propos de l'enquêté de la cité Usto expriment bien le sentiment de désintérêt au collectif :

*« il nous arrive et rarement de procéder à la propreté des lieux avec les nouveaux voisins les habitudes ont changé 'ma' 'kench' 'moufahama' :il n'ya pas d'entente yaraaf' 'ghi' 'hajtah' : 'il cherche que son intérêt 'oualet' 'haka' maa' 'jaa'r, 'darwak' :, c'est devenu comme ça avec le voisin d'aujourd'hui les moments de l'Aid el Kebir, juste laver les lieux du sang, mais encombre les lieux de la décharge par des sacs sales et pleins d'odeurs qui restent en permanence pour l'évacuation par les services de L'APN ».(Entretien n°6)*

Par ces expressions langagières fréquentes, nous interprétons cet égoïsme et ce repli qui caractérisent les seuls intérêts personnels chez les habitants des cités, et favorisent cette autonomie individuelle et une liberté d'agir diminuée de contrôle<sup>1</sup>.

Encore le témoignage d'un habitant de la cité seddikia ;

*« Quand je vois la réaction de certains de mes voisins pour ne pas dire la majorité, ils sont totalement coupés de ce monde 'aich' 'nafsah' : vit pour lui-même', rah jar : 'le voisin n'est plus el 'niya' wal 'mkadra' : plus le voisin de bonne foi, et du respect. » (Entretien n°18)*

C'est cette fonction commune à tous les individus dont parle Durkheim, génère le lien social, que l'individu se révèle toujours lié aux autres est absorbé par le groupe.

Ce dysfonctionnement relationnel au sein des catégories d'habitants des cités, a débouché sur des actions de toutes natures sur les lieux publics et sur une dévaluation des espaces collectifs et des personnes.

---

<sup>1</sup>Durkheim .E, de la division du travail, p 34.

Les témoignages d'une enquêtée de la cité USTO fait cette distinction de représentation et d'évaluation marquée chez les habitants.

*« Avant, le voisin te prend pour un grand 'ychouf' 'kbir'kane't'el ' mkadra''ou terbiya, kan andah chan aliil te regarde par le haut, il avait du respect de l'éducation, aujourd'hui tu vaux dans leurs yeux comme plus petit il baisse sa tête et te dépasse. »(Entretien n° 21)*

Les enquêtés expriment leurs ressentis sur la dégradation des liens et des valeurs dans le voisinage ainsi que le changement constaté dans leur vie sociale. Ces pratiques d'habité peuvent se révéler dans différentes situations. Ces situations ainsi décrites ne peuvent que devenir les causes de déstabilisation de la relation au voisinage.

Les propos de l'habitant de la cité Usto sont révélateurs :

*« Avec nos anciens voisins, je me rappelle il t'écoute, 'kanet' el' 'moufahama'wal' 'hourma : ' il y avait de l'entente et de l'intimité et comme on disait 'khtarel jar' 'kbeldard' : le choix du voisinage précède le logement mais aujourd'hui c'est un autre verdict 'maranich' 'saken 'fi' 'darek' :je n'habite pas dans votre logement, je suis propriétaire de mon appartement, c'est tout ce qu'on peut entendre de voisins. » (Entretien n°21)*

Les témoignages que nous venons de présenter, montrent bien cette transformation des liens sociaux et la diversification des appartenances Simmel. G et affaiblissent les liens sociaux

Dans un point sur le rôle de la morale E Durkheim<sup>1</sup> : « le mode d'adaptation ne devient une règle de conduite que si le groupe le consacre de son autorité ».

Ces rapports de voisinage, les pratiques de détournement des lieux publics par la saleté ainsi que cette liberté individuelle d'agir ne font qu'accroître l'état d'exclusion au sein des habitants des cités. La distanciation et le repli sont devenus la règle de conduite chez les

---

<sup>1</sup>Durkheim. E, Article, Risque du lien social p 48

Durkheim. E, op cit p 34

enquêtés, ayant une attitude de crainte, des rapports de rencontre et de confrontation entre les habitants où on ne peut pas être exposé à l'autre.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>Paquot .T 'les murs de la peur', in le monde diplomatique, n° 631, octobre, 2006

**CONCLUSION :**

En somme, les attitudes et pratiques de rejet sur les lieux déterminent un mode relationnel entre les habitants du collectif. Ces usages différenciés de l'espace public chez la plupart des enquêtés, ont contribué cependant à créer un déséquilibre en abandon et à la non-assistance à l'intérêt général du collectif.

L'ensemble des interprétations formulées par les enquêtés témoignent de l'absence et de la non considération du voisin, ainsi que la dégradation des lieux et des valeurs. Cette situation conflictuelle dans l'habité au sein des cités a généré un état de désaffiliation chez la plupart d'entre eux.

Il est vrai que le sentiment de dépendance du groupe, de solidarité et de participation dans le collectif, détermine aussi le comportement moral de ces groupes d'habitants. Ainsi peut-on prononcer que dans le cas de l'habiter collectif, le bien individuel et le bien commun poursuivent une même finalité ?

Sinon comment peut-on caractériser chez l'habitant un sentiment faible de solidarité de non interdépendance, de non- participation, et le non-respect à autrui. Dans ce sens, et avant d'aborder ces questions, nous estimons plus judicieux d'analyser la notion de la citoyenneté, pour mieux cerner l'importance du rôle du lien social et les pratiques d'habiter dans l'espace public.

**CHAPITRE 3**

**LA CITOYENNETE**

**MINORITAIRE**

**EN EMERGENCE**

## CHAPITRE 3 LA CITOYENNETE MINORITAIRE EN EMERGENCE

Dans ce chapitre, nous allons comprendre réellement et à partir d'une analyse de ce qui précède, le sens attribué à la notion de citoyenneté. Les pratiques urbaines et l'usage des lieux publics par la saleté ont une influence sur le collectif. En considérant le contexte relationnel comme élément où se déploie les attitudes de repli, d'abandon et au non-respect à l'autre, ainsi que la dévalorisation des lieux et des individus, qu'on peut les qualifier d'actes : d'incivisme. Ce mode d'être dans l'habité entraîne à la non responsabilité éprouvée chez certains groupes d'habitants.

Nous nous intéressons à l'interprétation de la citoyenneté dans le sens des interactions, à travers les droits et les devoirs qui ont pour effet de lier et de souder les membres d'une communauté. Cette relation se présente sous forme d'aide, de coopération et de solidarité. Cette idée nous renvoie à la pensée développée par le philosophe Spinoza « On ne naît pas citoyen, on le devient » pour devenir citoyen, il faut connaître ces droits mais aussi ses devoirs<sup>1</sup>.

La citoyenneté est prise selon deux dimensions, à savoir : les dimensions sociales et participatives. Les dimensions sociales comprennent une diversité de codes culturels et éducatifs. Les dimensions participatives sont déterminées par l'engagement d'un processus de construction d'une posture de citoyen et de statuts démocratiques.

Avant de procéder à l'analyse de la question de la citoyenneté et interpréter les données de terrain, nous présentons quelques définitions du concept de la citoyenneté.

Si l'on cherche l'origine théorique du concept de la citoyenneté et les définitions proches à ce terme, nous la situons dans les écrits l'Ibn Mandour<sup>2</sup>, qui le définit : 'la patrie' 'watan,' comme le logement, lieu où l'on réside, la résidence de l'homme et son lieu de vie.

---

<sup>1</sup>BLANCM, concertation, sociologie urbaine citoyenneté, in annales de la recherche urbaine n° 38 Paris 1998.

<sup>2</sup>ابن منظور: لسان العرب الجزء الثالث عشر، دار صادر بيروت.

Selon d'autres définitions, le mot citoyen est dérivé du mot cité qui veut dire en latin le mot 'civitas', synonyme du mot 'polis' ou ville qui ne signifie pas le groupement d'habitants, mais plutôt l'union sociale, politique et indépendante.

Aussi, l'idée de la citoyenneté est liée au terme de citoyen selon la définition de LEPORS<sup>1</sup>. A, que le mot : « Citoyen ne signifie pas seulement le résident de la ville mais une charge significative plus large que celui-ci ».

Une autre définition de D. SCHNAPPER<sup>2</sup> sur la citoyenneté : « la citoyenneté est la source du lien social »

La citoyenneté est toujours liée à un ensemble de droits et de devoirs et basée sur des valeurs essentielles à savoir :

- Une valeur égalitaire : consiste à la concrétisation de certains droits (éducation, justice, nationalité, le droit de protection...)
- La valeur de liberté
- La valeur participative
- La responsabilité collective

Généralement, le concept de citoyenneté a pris d'autres significations, il est lié surtout à la ville. C'est cette perception à ce qui est urbain et civil qui a changé, selon l'évolution des sociétés.

Dans son étude « vers une citoyenneté urbaine » J. Donzelot<sup>3</sup>, montre bien dans un passage cette relation : « notre rapport à la ville et à l'urbain a changé radicalement au cours du 20<sup>e</sup> siècle ».

---

<sup>1</sup> LEPORS .A, la citoyenneté, Paris, Puf, collection que sais-je ? N° 665, 2002

<sup>2</sup> SCHNAPPER D, Qu'est-ce que la citoyenneté ? Gallimard. 2000

<sup>3</sup>Donzelot. J , Vers une citoyenneté urbaine, Paris, Editions Rue de l'ULM, 2009.

Le concept de la citoyenneté est défini, selon la perspective sociologique, comme un ensemble d'éléments regroupant les valeurs, les normes, les pratiques et l'appréhension du rapport à autrui. Notre attention se portera sur la signification que donnent les enquêtés à cette notion de la citoyenneté. Autrement dit comment les habitants légitiment leurs pratiques de rejet et de gestion des déchets ménagers, c'est-à-dire essayé de lier deux éléments qui nous permettent de connaître réellement leurs savoir-faire et leur savoir vivre.

Dans l'interaction, les individus racontent les pratiques quotidiennes et leurs expériences selon leurs propres savoirs. Dans ce sens, nous rejoignons le passage d'Ives Grafmeyer<sup>1</sup>: « Ces êtres sociaux, tous détenteurs d'une capacité qui leur permet de redéfinir le sens des situations auxquelles ils se trouvent confrontés. »

En partant d'une interrogation ; Est ce que l'habitant accorde de l'importance aux principes de la citoyenneté ? Est -ce que la même importance est accordée par l'ensemble des habitants du collectif ? Quelle signification donnent-ils à la citoyenneté ?

L'importance des valeurs dans la vie des individus, c'est qu'elle guide leurs conduites sociales, et un moyen essentiel pour le contrôle des actes et pratiques. Les valeurs s'expriment aussi par la solidarité entre les individus dans la société, la liberté de faire son choix, de s'exprimer de donner son point de vue, l'égalité entre les personnes dans la société ainsi que la responsabilité des individus dans le respect des droits et devoirs dans la vie collective. Cette caractéristique de la citoyenneté urbaine selon Donzelot. J'est déterminé par la reconnaissance du droit à la ville, à l'habitat et dans la vie sociale du quartier et de la cité.

William Thomas Isaac, voit que les valeurs et attitudes humaines, sont prises comme des éléments importants dans la transformation des sociétés. « Désorganisation sociale » ou l'anomie chez Durkheim.

Un deuxième élément qui compose la citoyenneté est les normes prescrites par la collectivité qui délimitent toutes les actes et les conduites des personnes vivant en société. Les normes s'expriment par l'ensemble des droits civils, droits politiques et droits sociaux.

---

<sup>1</sup> Grafmeyer Ives, Sociologie urbaine, Nathan, Paris, 1999, p 22-23.

<sup>2</sup> Donezlot. J, Vers une citoyenneté urbaine, Paris, Editions Rue de l'ULM, 2009.

Le dernier élément qui constitue la citoyenneté est la pratique sociale qui désigne les conduites d'une personne ou plusieurs de façon continue et répétée, conforme ou non à la norme.

Les pratiques sociales ce sont les actes d'exercice des droits et devoirs citoyens, par une participation effective à la vie publique et enfin appréhender le rapport à autrui par l'esprit du civisme alimenté par une forme du lien social.

Avant d'entamer notre analyse sur la citoyenneté, nous présentons quelques précisions, certains éléments qui constituent la notion de citoyenneté.

Généralement, la citoyenneté implique de viser le lien commun, l'intérêt général à partir de l'exercice de sa liberté, de sa participation, exercer son autonomie de jugements en direction des autres. Elle se fonde sur une égalité de dignité et de capacité d'actions des individus citoyens.

Dans un contexte plus large, la citoyenneté regroupe les normes, les pratiques et les structures sociales.

**.Les normes :** une norme prescrite par une collectivité qui délimite les conduites et ses membres, concrétise une ou plusieurs valeurs.

La citoyenneté est liée aux droits civils (droits et devoirs), selon la classification de Marshall : droits civils (liberté de penser, de se déplacer, protection de la vie privée, de la propriété ...)

Droits politiques (droit de désigner les dirigeants, d'être candidat...), droits sociaux (santé, éducation, travail, logement...), devoirs de respect des règles sociales, de participation à la vie sociale... (Civisme) .

**Les pratiques :** une pratique sociale désigne une activité conduite par un ou plusieurs individus de façon récurrente en conformité ou non avec les normes.

Pratiques citoyennes : exercices des droits et des devoirs

Participation à la vie publique : de façon conventionnelle (élection)

Les pratiques citoyennes : non conventionnelles : associations, actions collectives.

**La structuration du social** : implique une façon d’appréhender le rapport à autrui (l’esprit civique, alimente une forme du lien social entre individus).

A partir des résultats recueillis sur la question de la citoyenneté, nous avons pu dégager les premiers éléments interprétatifs à cette notion, que nous essayons de comprendre et d’analyser.

En partant de l’idée que les lieux habités déterminent ce rapport de l’homme à l’homme. Dans notre analyse sur la perception de l’hygiène, nous avons montré dans les chapitres précédents que, les lieux habités s’expliquent chez la plupart des habitants, comme lieux d’usage et d’appropriation et de détournement dans les pratiques des déchets ménagers.

Dans son dernier livre sur:« la relation à l’autre au cœur de la pensée sociologique »’(1998), D. Schnapper<sup>1</sup>, souligne l’importance de cette dimension sociale dans la constitution de la société.

« Le retrait dans la sphère privée ou le cocooning rend le lien social plus distendu Rémy et Voyé 1981, Sennett 1979<sup>2</sup>, quant à la fréquentation des espaces publics, elle favoriserait l’intégration et le lien social. »

En s’appuyant sur nos résultats de terrain, nous souhaitons contribuer à la compréhension de cette notion de citoyenneté. Il s’agit donc de reconnaître l’interprétation des habitants des cités à la notion de citoyenneté, que représente cette dernière dans leur vie quotidienne et ceci, en décryptant leurs éléments de réponses.

---

<sup>1</sup>Schnapper .D, la relation à l’autre au cœur de la pensée sociologique. (1998)

<sup>2</sup>Rémy et Voyé 1981, Sennett 1979.

## 1-L'affaîssement du sens de responsabilité

Nous entendons par l'affaîssement cette dégradation à un niveau très bas de l'échelle de la responsabilité. C'est-à-dire une position de négligence constatée envers les affaires de la cité. Il est lié au désengagement des habitants de leurs pratiques d'entretien de l'espace public pour le bien-être collectif.

Dans leurs témoignages, les enquêtés attestent que la dégradation de l'état des lieux par la saleté, le non-respect d'autrui ont généré une régression des valeurs au sein du collectif.

Les détournements des lieux par le rejet des déchets et l'appropriation de l'espace public pour la saleté sont interprétés, selon leurs discours par le non responsabilité des habitants. La plupart des enquêtés accusent leurs voisins de négligents, d'irresponsables.

Les propos de la cité Maraval confirment ceci :

*« Comment peux-tu croire à un voisin qui ne te respecte pas et ne t'accorde pas le temps pour lui expliquer, et ne montre pas son courage. » (Entretien n°19)*

Ou encore le témoignage d'une habitante de la cité Usto :

*« Où est la responsabilité ? Et puis, je ne crois pas à la relation dans ces lieux collectifs, quant tu vois les déchets jetés un peu partout des fois en dessous de ta fenêtre et tu parles à ton voisin du même palier ou du même bloc il te répond 'ana' khatni'kharajtah' : je ne suis plus concerné, je les fais sortir, je ne suis plus responsable en dehors de mon logement. » (Entretien n°10)*

Cette position d'habitant marquée par la méfiance et la non croyance de la part des enquêtés ne fait qu'engendrer le repli au sein du collectif. Nous rejoignons D. Schnapper<sup>1</sup> dans un passage, montre bien que : « C'est lorsque ces interactions sont marquées par la méfiance ou la pratique déclinante des rituels de civilité que, petit à petit, chacun se replie sur le monde rassurant de la sociabilité privée ».

---

<sup>1</sup>D.Schnapper, 'la démocratie providentielle', Essai sur l'égalité contemporaine, Paris, Gallimard, 2003, p 48

Ou encore les dires d'un ancien habitant de la cité Es seddikia :

« *Tu ne peux pas collaborer avec un habitant qui te salit et n'accorde aucun respect, ne prend jamais sa responsabilité, c'est ça qui te pousse à changer de comportement 'ta'jahlah' : tu l'ignores.* »(**Entretien n°9**)

Face à cette attitude vis-à-vis du voisin ainsi que l'effacement de la responsabilité de certains groupes d'habitants, les enquêtés expriment leur relâchement quasi généralisé des valeurs essentielles dans la vie sociale et collective. Pour d'autres habitants, ils montrent leurs mécontentements vis-à-vis des pratiques et réactions de certains voisins qui ne se montrent pas responsables de l'organisation du collectif.

Ces illustrations qui précèdent permettent d'insister sur la citoyenneté sous-estimée, définie par ces relations entre les habitants eux-mêmes et entre les groupes de voisinage selon l'état d'appartenance, confirmé par (Rancière. J 2000)<sup>1</sup> dans un passage que : « les conditions d'appartenance fondent la citoyenneté. »

Le positionnement relationnel de l'habité ne favorise en aucun cas, chez les groupes habitants le sentiment d'appartenance au collectif.

Les propos d'un enquêté à la cité Maraval illustrent bien cet état :

« *Chose que je ne comprends pas, pourquoi certains voisins n'acceptent pas de collaborer pour enlever le désordre dans cette cité, walet'akliyet'ba'laa''ala''rouak' 'ma''dakh'lekch' : c'est devenu une mentalité de s'enfermer et ne pas te mêler*» (**Entretien •11**)

Cette attitude individuelle de non ouverture aux autres, caractérisant la plupart des habitants d'où le non-respect à l'autre et à l'égard du lieu de vie affaiblit le sens du relationnel.

---

<sup>1</sup> Rancière. J « Citoyenneté, culture, et politique » in M .Elbaz et D; Helly (dirs) mondialisation, citoyenne et multiculturalisme, Paris, l'Harmattan-Presses universitaire de Laval, 2000, p8.

Les jugements et conduites que faisaient les groupes de référence ne font que renforcer ce conflit constaté au sein des groupes de non appartenance.

Les propos d'un enquêté de la cité Usto confirment l'état de mise en scène (Goffman<sup>1</sup>) d'un groupe d'habitants qui occupent les mêmes lieux (cité) et font l'usage de ces endroits publics mais n'ont jamais adhéré à la préoccupation du collectif.

*« Quand tu les croises sur les lieux ils font semblant de montrer leur présence en parole, prêtes pour collaborer, mais réellement ils le font pas. » (Entretien n°4)*

Les tensions et les conflits nés de cette situation, confirment la présence persistante des groupes d'habitants peu soucieux des lieux publics.

Toujours dans le même sens vont les propos d'un habitant de la cité Seddikia :

*« Tu vois, ces gens habitent la cité, nous fréquentons les mêmes sorties, on se salue avec certains, mais en dehors de ça on se connaît pas, ce qui est absurde c'est que nous sommes tous concernés par ces déchets parce qu'on voit chaque jour jeter d'une manière anarchique, sans se soucier ni de ses enfants ni du collectif, où est la responsabilité et la conscience., 'walet' 'sayba'' ma''kench'' maasouliyat' 'kbar' 'bach' 'yahteram' 'seghir'» C'est devenu un désordre, il n'y a plus de responsabilité des grands pour que les petits respectent. »(Entretien n°18)*

Ces formes actuelles de pratiques des déchets sur les lieux collectifs et le désengagement constaté dans le voisinage fragilisent le mode du rapport au collectif. Ces usages anarchiques des lieux habités, défavorisent la socialisation<sup>2</sup> en tant que construction d'une identité sociale. Cette relation au sein du collectif marquée par ces rapports de conflits et d'abandon ne peut en aucun cas changer les rapports entre les groupes d'appartenance.

---

<sup>1</sup> Goffman, la mise en scène de la vie quotidienne, les relations en public, Paris Minuit, collection le sens commun, , Vol 2 (reed.2000)p 371 .

<sup>2</sup> Mead. G.H, L'esprit, Le soi et la société. Paris :Les presses universitaires de France.

Dans le même sens vont les propos d'une autre interviewée. de la cité Usto :

*« Tu parles de la cité, de ces habitants la vérité nous sommes tous complices de la saleté, 'hata' 'akhlak' 'ma' 'bkatch' : il n'y a pas plus de valeurs, 'walina' 'nahadrou' 'bel 'jar' 'elkdim 'ou 'ljar' j'did ' : on parle de l'ancien voisin et du nouveau .c'est devenu la règle aujourd'hui dans nos relations » (Entretien n°4)*

Devant cet état de délabrement de ces valeurs, les habitants éprouvent un sentiment de mépris de la part de certains groupes d'habitants qui, selon eux, ne croient pas au voisinage et à la cohésion sociale. Dans leurs discours, les enquêtés, se positionnent comme non motivés et indépendants des sentiments d'appartenance aux groupes d'habité.

Ecoutons les témoignages d'une enquêtee de la cité USTO:

*« Où est le voisin d'aujourd'hui ? Quand tu leur demande où tu lui reproches quelque chose, il te fait entendre ce que tu n'aimes pas entendre. » (Entretien n°17)*

Cette dévaluation des lieux et des individus, ne font que renforcer la crise dans le relâchement des valeurs, ainsi que les habitudes héritées dans l'ancien voisinage, que Edgar Morin<sup>1</sup> le qualifie de crise des fondements éthiques. Dans un passage, il montre bien cette distinction de fondement constaté en société : « Dans les sociétés archaïques, les individus étaient pénétrés de devoir, de l'interdit, de ce qu'il faut faire et ne pas faire, contrairement à aujourd'hui dans la civilisation occidentale, le renforcement de l'individualisme et un affaiblissement du lien social. »

En réalité, une vie collective suppose aussi la présence de moyens et des capacités qui permettent aux habitants de mieux s'organiser.

Les propos de l'enquêté de la cité Maraval nous précise la négligence constatée au sein des groupes d'habitants:

---

<sup>1</sup> [www.irenees.net/bdf-fiche-analyse-123\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf-fiche-analyse-123_fr.html), source site pour la paix.

*« ‘antalghet’ ouwalet’ haka’ : c’est le relâchement, c’est devenu comme ça entre habitants surtout ces temps-ci ‘ouwalina’ ‘fi akliayet’ nakrasik’’ bel’ ‘wsakh’ : et on t’écrase par la saleté, ou yfoutek : et on te dépasse c’est ça la règle. » (Entretien n°23)*

Si certains habitants ont intériorisé quelques pratiques d’habiter, pour d’autres les nouvelles formes de voisinage n’ont jamais favorisé l’échange et le partage des préoccupations et le respect entre voisins.

Autre illustration d’un enquêté de la cité Maraval confirme le mode relationnel dans l’habité :

*« Où est la responsabilité du voisin aujourd’hui quand d’autres habitants s’installent, ‘ma’ ‘kench’ ‘mouamala :’il n’ya pas d’entente ma bkatch el alaka : il n’y a plus de relation du voisin d’autrefois » (Entretien n°25)*

Un autre enquêté de la cité Seddikia nous confirme :

*« ‘ Dar’ ‘ouek’ El joura’ ‘rahi tbadlet’ : maintenant le voisinage a changé comme la poubelle est devenue mélangée tu ne peux pas croire à tout le monde de la cité et même eux ne croient pas en toi tu ne peux pas connaître leurs intérêts »(Entretien n°8)*

Cette attitude de non croyance, ne fait qu’accentuer la désintégration Durkheim au sein du collectif

*« On ne pourra jamais oublier l’image de l’ancien voisinage, aujourd’hui ‘el djar’ ‘ya wa slek’ : ce dernier qui vient de s’installer, il t’en veut pour les choses futiles sans te connaître. »(Entretien n°5)*

Devant cette situation d’exclusion, les enquêtés développent un sentiment d’égoïsme, de la non considération au collectif et par conséquent affaiblit les échanges entre groupes d’appartenance.

Nous rejoignons l'idée de Chouguiat B Saliha <sup>1</sup> dans son passage qui confirme ce mode de comportement constaté : « L'absence de gestion des espaces urbains dans les grands ensembles a donné naissance à une forme particulière de comportements conflictuels et douteux. »

A travers les témoignages des habitants, nous constatons, la prolifération d'un sentiment de crainte ou d'aliénation vis-à-vis de l'espace collectif.

De ce fait, l'ensemble des éléments interprétatifs montrent bien ce positionnement qu'offrent en premier lieu es groupes d'habitants vis-à-vis des lieux publics.

La citoyenneté est toujours reconnue par un ensemble de prescriptions morales, c'est à-dire un ensemble de comportement qui traduisent un désir et un plaisir à remplir ses devoirs civiques. C'est ce que nous allons aborder dans le point suivant pour répondre à notre question s'il existe réellement cette sensation individuelle d'appartenir au collectif?

## **2- Un faible sentiment d'appartenance au groupe**

Et comme nous l'avons déjà évoqué dans un chapitre précédent, que, l'espace public comme un lieu de vie et lieux d'exercices de la citoyenneté permet les interactions sociales ainsi que la construction d'un sentiment d'appartenance au groupe.

On désigne par le terme d'appartenance au groupe, c'est ce sentiment éprouvé de faire partie du groupe. Ce concept de groupe d'appartenance définit par H. Tajfel<sup>2</sup> comme étant : « on peut parler du groupe, à partir du moment où des personnes ont le sentiment « d'en faire partie » où des personnes extérieures le confirment. »

Les travaux de Georges Simmel et Norbert Elias<sup>3</sup> ont mis en évidence la diversité des appartenances pour analyser le lien social dans les sociétés modernes. Ils ont abouti à des résultats que nomme Norbert .E, de configuration décrite comme de multiples fils reliés entre eux qui s'expliquent que par leur association, leur relation entre eux.

---

<sup>1</sup> CHOUGHAIAT. B, Saliha, 'Espaces publics et marginalité sociale dans les grands ensembles-pratiques et gestion, p 332

<sup>2</sup> H. Tajfel , La catégorisation sociale -in. s. Moscovici (Dir), introduction à la psychologie sociale, Vol 1 .Paris, Larousse, p 272-302

<sup>3</sup> Norbert .E, la société des individus, 1<sup>o</sup> édition en allemand, 1987, Paris, Fayard, 1991.

Nous avons recueilli auprès des habitants quelques témoignages dont voici les plus illustratifs

Les propos de l'habitant à la cité Usto confirment cette distinction

*« La vérité avant il avait trois de nos anciens voisins plus respectueux on s'entendait beaucoup plus qu'aujourd'hui, on comptait sur eux, maintenant le peu qui reste ne peut absolument rien faire et comme on entend dire 'khair' jar' ekbel''dar'/il faut choisir le voisin avant la maison, »(Entretien n°21)*

Au cours de leurs discours les habitants mettent les différences distinctions d'appartenance des groupes d'habitants.

Dans ses propos, l'enquêté de la cité Maraval, nous précise ;

*« Au début de notre installation ici dans cette cité, la majorité des attributaires étaient nos voisins touchés par le même alignement, nous étions habitués aux problèmes du quotidien, on collaborait entre, nous. Nous avons vécu dans le même quartier, on nous déménageait dans la même cité mais aujourd'hui, la situation a changé depuis c'est lorsque les autres groupes d'occupants 'ali' 'ma' 'yat' 'achrouch' : invivables, et non désirables ont surgi, on ne peut jamais s'entendre. » (Entretien n° 16)*

Cette distinction au sein des groupes d'habités, ainsi que les tensions vécues par certains enquêtés ne peuvent qu'entraîner une dépréciation des éléments du groupe préjudiciable.

C'est le cas d'une interviewée, ancienne acquéreur de la cité Seddikia montre bien ce mode relationnel constaté au sein des groupes d'habité.

*« A vrai dire depuis la venue de ces gens d'autres régions, les choses ont complètement changé, 'ouwa' 'lina' 'hna' el kdem' 'el' malkin' men' banouch' : nous sommes devenus nous les plus anciens acquéreurs invisibles, staamrou' blaca' bel wasakh' : et ces eux qui ont exploité la place par la saleté wala hokm lihoum : C'est devenu leur propre pouvoir » (Entretien n° 9)*

Généralement cette distinction est liée à leur ancienneté dans la cité par rapport au statut de locataire, acquéreur ou occupant sans titre et parfois cette distinction est liée à leurs provenances d'autres quartiers ou communes. C'est dans cette distinction qu'il est nécessaire d'identifier les rôles au sein des groupes d'habitants.

Les témoignages d'un interviewé de la cité Maraval confirment cette distinction floue chez certaines croupes d'occupants :

*« Au sein du collectif tu ne peux rien connaître, il y'a des gens qui entrent à la cité et d'autre qui sortent 'mat'n'jmich t'aarfi' : le bon et le mauvais et d'où il provient, il m'arrive des fois et surtout quand ça me dépasse, je me sens dépaysé sans le vouloir, 'chkoun' 'ali' 'gha'd'adi y'afehmek' ou 'ytabaak' : ,qui va te comprendre et te suit. »(Entretien n°5)*

C'est ainsi que l'ancien habiter ou le quartier, constitue pour la plupart de nos enquêtés, un lien premier de leur confirmation citoyenne, basé surtout sur la coopération et la solidarité entre voisinage

Parallèlement à ce qui précède, autre groupe d'habitants évoque l'absence des services des OPGI et les services de APC qui, normalement, facilitaient leur accessibilité ainsi que l'accès à l'information.

Ce qui donne sens à la l'appartenance, c'est plutôt le sens que les habitants des cités attribuent aux lieux anciens ou nouveaux ainsi qu'aux pratiques vécues ou imaginées.

Dans leurs témoignages, un autre groupe d'enquêtés insistent sur l'accumulation d'expériences résidentielles contradictoires,

Ecoutons les paroles d'un enquêté de la cité Usto

*« Franchement je ne sais pas comment se comporter avec ces occupants qu'ils viennent juste de s'installer dans cette cité, nous sommes que trois acquéreurs anciens de la cité, la plupart ont quitté les lieux et puis 'ali' 'sken' 'el' 'barah' 'ma' 'tabaach' 'kdim' : celui qui a occupé hier, n'a pas suivi l'ancien, on se retrouve seules dans ce conflits des nouveaux groupes,.. » (Entretien n° 17)*

Quelques enquêtés se sentent partie intégrante de la collectivité ancienne. Ils se voient comme citoyens de la ville. Contrairement à l'autre groupe dépourvu d'expériences et entaché par le repli dans lequel ne se reconnaissent peu ou pas et investissent moins dans l'espace public.

Nous avons observé un certain positionnement dans l'habiter du groupe ancien .H .Lefebvre<sup>1</sup>. Dans un passage, précise que : « le positionnement dans l'habiter favorise l'émergence d'une citoyenneté d'un nouveau type, dont il reste à trouver les modalités institutionnelles pour qu'elle puisse s'exercer et que les habitants puissent ainsi jouir de leurs pleins droits à la ville. »

Cet espace citoyen ancien occupe toujours une place centrale dans l'imaginaire des habitants. Il se confond aujourd'hui avec les lieux de la minorité citoyenne.

Ce que nous essayons de comprendre et d'analyser, si leurs attitudes et pratiques varient selon leurs conceptions de la citoyenneté ?

### **3- Le déclin des bonnes pratiques dans le voisinage**

On entend par le déclin des pratiques, cette désorganisation de l'influence des valeurs sur l'individu.

En sciences sociales, la réalité urbaine est interprétée à partir des pratiques et des représentations des citoyens. Ainsi le phénomène urbain est un processus social, dont les enjeux se présentent comme suivant :

- Le développement durable et la qualité de la vie des individus.
- la reproduction de la vie qui est aussi sociale, culturelle et politique, etc.
- la nécessité de donner du sens ou de permettre à chacun de se construire un sens à son existence.

Et à partir des pratiques urbaines qu'on peut interpréter le sens de la citoyenneté selon les groupes d'appartenance. Généralement les attitudes et les pratiques des individus varient

---

<sup>1</sup> H. Lefebvre, Le droit à la ville, paris, Anthropos, 1968.

selon leurs catégories sociales, l'expérience résidentielle varie également, selon leur conception de la citoyenneté.

George Simmel<sup>1</sup> dans *Métropoles et mentalités*, montre bien cette corrélation entre les structures d'un espace et les structures d'une mentalité.

Les entretiens ont permis de cerner, les contextes sociaux qui ont conduit certaines pratiques et modes de rejet en même temps ont causé la perte de certaines formes de sociabilité.

Nous voulons centrer notre attention sur cette interprétation que se font les enquêtés sur les changements des pratiques constatées dans le voisinage. Cela nous semble important de comprendre le sens attribué au rôle que peut jouer l'habitant au sein des lieux collectifs.

Les habitants ayant une durée d'ancienneté dans la cité, témoignent des mauvaises pratiques constatées de la part des groupes intégrés.

L'enquêté de la cité Seddikia décrit bien ce mode de comportement constaté au sein du collectif.

*« Si nous sommes arrivés à cet état trop dégradé des lieux et du relationnel, c'est parce qu'on n'a pas cherché à changer les mauvaises pratiques 'el'khdaim' 'el' 'khasrine' : ceci peu arranger certaines personnes, comme elles peuvent gêner d'autres ». (Entretien n°14)*

Ou encore les propos d'un ancien habitant de la cité Maraval :

*« On te laisse pas croire que tu es en train de vivre dans un groupe, contrairement à la situation de bon voisinage ancien, avant de faire quoi que ce soit, au moins on respecte et on demande les autres, leurs intentions étaient très sérieuses et de bonne foi, mais aujourd'hui l'habitant 'ay' 'khasar' 'ou' 'ma' 'dir'' lek'' hsab' : il dégrade et te ne tient pas compte de toi. » (Entretien n° 16)*

---

<sup>1</sup>George Simmel, *Métropoles et mentalités*,

Par son appartenance à un groupe, l'habitant participe à une vie collective qui l'imprègne de certaines valeurs et règles de conduite. Cette persistance du groupe non soucieux au sein du collectif génère ce manque de possibilités de croyances entre les habitants eux-mêmes.

Un autre enquêté de la cité Usto, restitue l'image de l'ancien voisinage :

« 'Zman' 'el'' jar' kan' andah' tariqua' li' 'yat' 'aamel' 'biha' 'maa' 'jarah' :, avant, le voisin avait une manière de se comporter avec son voisin, maintenant elle n'existe plus, et tout a changé au négatif. » (**Entretien n°27**)

Les groupes de référence au sein de la cité, représentent les aspirations des autres groupes d'habiter. C'est cette manière d'être et d'agir qui selon eux, donne du sens à la relation au collectif. Rejoignons le passage suivant : « ce n'est plus l'homme en général qui fait maintenant la valeur de l'individu mais justement l'unicité et l'originalité des qualités de chacun. »<sup>1</sup>

Face à ces manières d'agir et d'être dans des situations de contraintes, les habitants développent un sentiment d'insécurité et de mépris envers certains groupes d'habité.

Les propos, d'un autre occupant de la cité USTO nous confirment sa situation dans le voisinage :

« Aujourd'hui, avec les mauvaises pratiques de certains habitants on ne peut plus les considérer comme voisins, toi tu lui parles face à face et lui te donne le dos, comme s'il confirme sa position contraire, ces manières de se comporter qui déstabilisent la relation entre voisins. » (**Entretien n°21**)

Les interviewés décrivent alors ces comportements d'habiter dans l'interaction, mais ils réduisent leurs propos selon une interprétation individuelle de ces comportements et d'usage

---

<sup>1</sup> Urbain serre. blog. le monde.fr /20/3/06.

qui ne peuvent être expliqués que par la façon dont elles sont définies par les individus eux-mêmes<sup>1</sup>.

Leurs discours évoquent l'écart constaté dans l'usage et les pratiques relationnelles entre les groupes d'habiter.

Un enquêté de la cité Seddikia nous raconte :

*« Je me rappelle au temps de notre installation dans cette cité, on formait un groupe unique, avec de bonnes pratiques, mais une fois que d'autres occupants se sont installés, c'est une situation qu'on est en train de vivre sans aucun sens. » (Entretien n°18)*

Ce mode d'être dans l'urbain, comme système de représentations et comme construction collective<sup>2</sup>, rend la situation chez certains occupants plus compliquée. Les présentations que se font certains enquêtés, montrent bien cette distinction au sein des groupes résidentiels et qui rendent parfois difficile la convivialité entre les différents groupes d'habitants.

Cette perception différentielle constatée chez les enquêtés, est à l'origine de leurs regard et attitude dans une situation de voisinage. Dans le même d'ordre d'idée G Simmel précise dans son analyse sur la perception de l'espace que : « c'est l'importance de la perception et de l'influence sensorielle mutuelles dans la coexistence entre êtres ».

Ainsi l'espace de vie est une partie intégrante de la société. On ne peut concevoir l'espace indépendamment de l'homme qui l'habite, l'aménage et le vive selon l'expression de Côte<sup>3</sup> : « (...) il est aussi une création continue, une production de cette société qui l'habite. »

En effet dans sa vie sociale l'individu doit se conformer aux valeurs et aux normes. C'est ce conformisme social qui prévaut en société<sup>4</sup>, Ainsi le non-respect aux normes et aux valeurs, induit aussi à pénaliser certaines pratiques individuelles ou collectives.

---

<sup>1</sup>Théorème de Thomas (1928), [http : //wikimonde.com/article /William-Issac-Thomas](http://wikimonde.com/article/William-Issac-Thomas)

<sup>2</sup> Berque, cité dans Dorier, Avril E(S/d), vocabulaire de la ville (notion de référence), Du temps, Paris, 2001, p 85

<sup>3</sup> Côte M .L'Algérie ou l'espace retourné, Paris, Flammarion, 1988

<sup>4</sup> Merton, R, K .(1965), Structure sociale et anomie, Dans A. Levy (sous la dir, de),Psychologie sociale. Textes fondamentaux. Paris. Dunod ,393-421

#### 4- Absence de contrôle des normes et des valeurs

Les valeurs sont donc l'expression de préférence et de croyance collectives. Elles se manifestent dans nos manières de penser et d'agir.

En considérant les propos des enquêtés, nous essayons d'analyser la question de la citoyenneté en interprétant ce rapport de l'individu au collectif dans les pratiques des déchets ménagers.

La renonciation des groupes d'habité aux buts prescrits par le collectif ainsi que le relâchement du sentiment de non obligation envers les lieux et les personnes, mettent ces occupants dans un état d'adaptation ritualiste.

Cette question du rapport à l'autre a été soulevée dans le discours philosophique selon trois façons :

Une première approche normative, fondait sur le principe de ce que doit être le citoyen selon le niveau : subjectif, politique, et militaire.

Une autre approche qui consiste à penser les conditions ou les possibilités à toute société humaine. (Hobbes, Locke, Rousseau).

Et enfin une approche phénoménologique qui part de l'idée que la citoyenneté est un phénomène juridique et social, une institution effective (Aristote)

Mais si nous voulons mettre l'accent sur cette notion de la citoyenneté, il serait nécessaire de définir les valeurs qui lui donnent son vrai sens à savoir :

La civilité, définit par l'attitude de respect à l'égard des autres citoyens ainsi que les lieux de vie (bâtiment, espace public). Elle est déterminée par une reconnaissance des individus entre eux dans le respect mutuel de l'homme. En effet le civisme consiste en la mise en œuvre d'une valeur humaine, c'est-à-dire être une vertu de l'homme civilisé comme le souligne Ibn khaldoun dans la Mouquadima « L'homme civilisé est celui qui respectes les valeurs communes. »

Aussi le civisme qui consiste à titre individuel au respect des lois et des règles envers la société, est principalement lié au comportement actif du citoyen dans sa vie quotidienne et publique dans l'intérêt général.

Et enfin la solidarité qui est caractérisée par cette attitude d'ouverture aux autres et renforce le lien social.

En partant de nos observations de terrain à partir de nos analyses précédentes, nous essayons d'interpréter si réellement les habitants agissent convenablement dans le contrôle absolu, en respectant les lois et les valeurs.

La présente illustration d'un enquêté de la cité Usto, met en relief ces attitudes dépourvues de contrôle.

*« Franchement tout à changer brusquement, 'wa''lina'n'choufou 'monkor' ou 'hna' 'saktine' : comme si nous sommes tous complices, on observe le fait incorrect et nous tenons le silence. »(Entretien n°27)*

Dans une situation d'interaction, les habitants avouent leurs silences de ces pratiques négatives constatées. Cette complexité des pratiques met certains enquêtés sur une mise en scènes sur la coprésence corporelle (Goffman, 1963).

A cet effet, on remarque cette attitude de gêne de la part de certains habitants et une position de refus pour parler des pratiques constatées de leurs voisins.

Les propos, d'un ancien habitant de la cité usto, décrivent cette état du aux mauvaises pratiques imposées par le collectif

*« Quand tu vois ta cité entourée de saleté, et les gens continuent à jeter avec toute liberté, et personne ne réagit à cet état des choses, 'ma' bka' 'walou ali tatekli alih il ne reste rien ou tu peux compter surlui 'wali''nach'n'banou' 'ouled'hakaniyine'tah'm'dina'el'kbira :on n'apparaît pas comme les enfants légitimes de la grande ville»(Entretien n° 15)*

Ce relâchement des pratiques de civilité chez certains groupes d'habitants, menacent les codes identitaires constatés chez le groupe d'habitants minoritaires.

Ou encore les témoignages d'un enquêté de la cité Maraval, qui confirment l'absence quasi totale de ces codes.

*« Tu parles des valeurs et des lois tah' 'zman' 'koulech''rah' 'maa' malih' :: de l'époque, tout est parti avec ses légitimes Le peu de nos voisins plus anciens qui interviennent,*

*il ya quelques années de ça, ils se sont désengager, et c'est devenu pour la majorité un désordre et de l'anarchie dans cette cité, 'allah' 'yahfad : ' que dieu préserve »(Entretien n°5)*

Autre enquêté de la cité Usto décrit cette situation d'absence constatée chez les habitants :

*« Chose que ne comprend pas, comment veux-tu qu'on respecte les règles, alors que le message ne passe pas entre le mitoyen, nous avons porté plainte auprès des services de a pc , ils ont dépêché leurs agents pour un grand assainissement, et un changement d'endroit pour la collecte, mais à mon avis certains habitant vivent librement et à leurs manières, mais dés fois, c'est de notre faute 'nkharjou' 'ala 'kanoun, : 'on sort des norme, on respecte pas.»(Entretien n°15)*

En absence de contrôle et de communication, les habitants ne peuvent s'acquitter fidèlement de leurs obligations d'habitants et de citoyens. Contrairement au civisme qui est d'abord un acte qui tient compte de la relation aux autres. Il est créateur des conditions et des conséquences du vivre ensemble.« Le civisme se définit par le respect des droits et des obligations de la citoyenneté (dictionnaire et textes philosophiques). La citoyenneté n'est pas seulement un statut, elle s'enseigne, se cultive et se pratique »(Mustapha Cherif, 2008)l'incivisme un mal profond : comment éduquer à vivre en société.<sup>1</sup>.L'absence ou la faiblesse de civisme, c'est au contraire, la désintégration sociale.

Ce comportement contraire aux règles et valeurs dans le collectif est lié selon certains enquêtés au changement du mode de vie et à la nature de la consommation de l'individu.

Les propos d'un enquêté Y âgé de 48 ans de la cité Seddikia, nous précise :

---

<sup>1</sup> Mustapha Cherif dans l'expression le 31/01/2008 Djazairss.com

Hadjidj. D , 2002

Souilah. Mehdi, Espace périphériques : Urbanité et lien social- Approche anthropologique des quartiers oranais (Ain El Beida, Sidi el Bachir, El Amal), thèse de Doctorat des sciences de sociologie, université Oran 2, Mohamed ben Ahmed , faculté des sciences sociales, Département de sociologie, 2015 ;

*« Avant les gens étaient beaucoup plus rationnel dans leurs consommation, on mange peu et on jette moins. Aujourd'hui c'est devenu sans limite, et sans règles, on peut même confondre entre les espaces et les déchets. »*

A travers leurs discours, les enquêtés se mettent dans des contextes avant et après, pour montrer le changement constaté dans les habitudes de vie quotidienne. »

De ce fait, cette figure référentielle portée par les habitants d'un mode d'agir et d'être et au « changement, du cadre de vie social, du traditionnel au moderne), a provoqué des mutations sociales lentes et profondes (Hadjidj .D, 2002),

Parfois, leurs réponses traduisent le vécu conflictuel qui influe essentiellement sur le mode relationnel, entre les groupes d'habitants (nouveau et ancien), et un mode d'agir et d'être. Leur comportement s'est construit au sein des groupes d'identités différentes, a engendré une citoyenneté propre aux algériens. (Mehdi. Souilah.)

Un autre enquêté de la cité Maraval, nous confirme ces pratiques quotidiennes dépourvues de contrôle.

*« Nous sommes devenus très différents, nous avons perdu notre bon comportement, parce que tu peux rien faire pour changer les choses, 'rah'' sah' ou 'bka' el 'batal' ; le juste a disparu et le faux comme si on ne connaît pas les lois et les règles, comme ça ils ont voulu tuer cette volonté de vivre dans la cité et d'apprécier ces lieux »(Entretien n° 11)*

D'après les entretiens, on comprend aussi qu'il existe une différence constatée chez certains groupes d'enquêtés dans le respect des normes et par rapport à leur niveau d'engagement dans le projet collectif. Cet exemple met en valeur cette nécessité d'établir une frontière entre l'établissement des règles d'être et d'agir dans l'habité. Leurs pratiques et attitudes varient selon leur conception à la citoyenneté<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Michel. Bassand, Vivre et créer L'espace public, Presse polytechnique et Universitaire Romonde, C.H 1015Lausanne, avec la participation de Peter Guller, science, technique et société, 1° Edition 2001

Le non-respect au contrôle de nos attitudes et pratique peut entraîner l'habitant à des rôles contradictoires aux seins du collectif. L'inadéquation du respect des normes et valeurs, dans l'agir sur les affaires de la cité, rend certains enquêtés dans une situation confuse. Confirmé par le passage de Haitien Lyonel Trouillot<sup>1</sup> :

« Le non réalisation de cet équilibre entre les droits de la personne et l'intérêt général, transforme l'individu, de l'avis de l'auteur, en un être antisocial qui oscille entre les rôles contradictoires de monstre et de victime, les mêmes individu pouvant assumer à la fois l'un et l'autre de ces rôles »<sup>2</sup>

Contrairement au civisme défini par cette action rationnelle en faveur de l'intérêt général. Le civisme engage une relation 'verticale' du citoyen à l'égard de l'état aussi et surtout une relation 'horizontale' entre le citoyen et son implication dans la vie sociale et collective.

Cette reconnaissance pratique, qu'il faut toujours accomplir et qui englobe les actes de responsabilité et du respect à l'autre dans la vie sociale de l'être humain. Ses actes et ses pratiques sont soumis au control social, pris comme une entreprise d'impositions des normes promus par les entrepreneurs de morale.<sup>3</sup>

Le respect des normes et des valeurs est une signification et un symbole, c'est cet héritage commun d'une société donnée E. Durkheim.

Le respect est obtenu sur la base de la participation à la vie politique, de l'éducation et du contrôle par l'Etat. En Islam il est dit « l'hygiène fait partie du la foi »

---

<sup>1</sup> Haitien. Lyonel, Trouillot, Note de lecture par Vario Serant, Haiti la citoyenneté en question, mardi le 22/10/2002.

<sup>2</sup> [www.alterpresse.org/Spip.php?article245.W2Bt-NIZbLU](http://www.alterpresse.org/Spip.php?article245.W2Bt-NIZbLU).

<sup>3</sup> H. Becker, outsiders, Etude de sociologie de la déviance, Paris Métailié, 1985, 1963).

## **5- Une volonté restreinte de résoudre les conflits entre groupes d'appartenance**

En tenant compte de ce qui précède, les pratiques de rejet des déchets et le non-respect au voisin peut générer des conflits entre les groupes d'habitants.

Contrairement à la notion négative 'l'incivisme' qui traduit le comportement contraire à la règle et à l'ordre social. L'incivilité, c'est une action humaine. Selon le chercheur Sébastien Roche, la définition du terme 'incivilité', il le définit comme 'un ensemble de nuisances sociales extraordinairement variées qui ne blessent pas physiquement les personnes mais bousculent les règles élémentaires de la vie sociale. Le comportement qu'elles recouvrent sont les crachats, les graffitis sur les murs des villes, les dégradations des biens publics, les ordures, les insultes dans la vie quotidienne : il s'agit au non-respect des règles de la vie commune dans les lieux publics et qui sont source de la montée du sentiment d'insécurité.'

La plupart des sociologues se sont penchés sur la question de l'incivilité, ils affirment que : ' la multiplication des incivilités, notamment dans un lieu géographiquement limité (exemple un quartier, cité...), accroît le sentiment d'insécurité, mais aussi la délinquance, dès lors une personne n'est puni.<sup>1</sup>

Pour mieux cerner la question liée à l'engagement des habitants dans des actions communes, nous avons posé la question suivante : comment procédez-vous en cas de conflits entre voisinage? Leurs réponses permettent de saisir cette relation entre les habitants en dehors des intérêts individuels.

Vu les contraintes engendrées dans leur vie collective, et plus particulièrement les pratiques de rejet, quelque habitants se considèrent comme exclus. Pour d'autre, quelque soient par ailleurs les différences qui existent à l'intérieur de ces groupes, nous constatons chez les enquêtés une volonté de régler leurs conflits même s'ils ne portent pas la même histoire résidentielle, ainsi que l'expérience au sein du collectif.

---

<sup>1</sup> A .KOUADRIA (2003) 'Actes du séminaire ville et santé 9-10 Décembre, p 347

Les discours des enquêtés confirment cette volonté chez quelques habitants ayant une expérience dans la cité. C'est le cas d'un vieux de la cité es Seddikia qui décrit des situations de conflit :

*« Depuis longtemps le malentendu entre habitants existe, mais avec le nouveau voisinage c'est devenu normal à cause de la saleté des lieux. Moi personnellement j'ai assisté à ces scènes de disputes, mais moi et le peu de ces voisins on essaye d'intervenir et même des fois, on rétablit les choses 'bach' 'ma' 'nawaslou' 'lel' 'mouhal : ' pour ne pas arriver au pire. »*  
**(Entretien n°4)**

Devant cette remise en question de certaines pratiques et les relations conflictuelles entre groupes d'habitants, certains enquêtés montrent cette volonté de construire un environnement d'entente et de dépasser les conflits au quotidien.

Encore les témoignages d'un autre interviewé de la cité Maraval, nous précise :

*« Heureusement qu'il existe le peux parmi nos anciens voisins qui essayent de comprendre les choses, et quand il s'agit de difficultés on fait de notre mieux pour régler à l'amiable surtout ce problème du rejet des déchets, on n'aimerait bien se débarrasser quant il n'ya pas de la collecte, mais ce n'est pas tous les habitants qui pensent comme nous. »*  
**(Entretien n°16)**

La présence des anciens occupants selon certains enquêtés, assure cette continuité d'engagement et de bien faire au sein du groupe. Ainsi le refus de prise en charge des problèmes en cas de conflit chez d'autre groupe d'appartenance, est dû essentiellement au non considération de la part du collectif ainsi que des autorités locales.

Cet usage temporaire, lié au règlement d'un problème précis est constaté préoccupant beaucoup plus dans des situations de déficit à l'intérieur de l'immeuble qu'à l'extérieur.

Autres témoignages d'une habitante de la cité USTO:

*« À mon avis les locataires de notre cité, ne s'engage pas comme ça que s'il est concerné, la preuve s'il s'agit d'un dégât des eaux à l'intérieur des appartements tout le monde se réveille, d'habitude les habitants s'enferment chez eux ce n'est que dernièrement,*

*quelque voisins se portaient volontaire pour résoudre des conflits entre voisins.»(Entretien n° 21)*

Dans le vécu quotidien, les enquêtés montrent bien cette position d'une assistance chez certain groupe d'habitants.

L'enquêté de la cité Seddikia nous confirme :

*« Nous avons passés des moments difficiles, avec les habitants du bloc mitoyen, à cause d'une décharge et la pose des bacs à ordures, nous avons déposé des plaintes au niveau des services de l'APC, aucune réaction , 'chkoun'' ' yaabrak'el youm'' : qui te valorise aujourd'hui , nous avons exprimé à nos voisins qu'ils ne sont pas seules, il fallait qu'on se regroupe nous les anciens acquéreurs en comité, pour convaincre le reste des habitants ' bach' 'nalkou''slek' :et trouver la solution au problème de la décharge. » (Entretien n°22)*

Ces initiatives portées sur le collectif permettent notamment au groupe d'habitants de constater qu'ils ne sont pas les seuls à vivre ces situations difficiles.

Selon les discours, le groupe minoritaire se sent partie intégrante de la collectivité ancienne, il se voit comme citoyen de l'ancien temps. Il s'agit selon ce groupe d'habitants d'engager un processus de construction d'une posture renouvelée de citoyen qui quitte le domaine privé<sup>1</sup> et l'intérioriser le sentiment de solidarité entre les habitants.

Les propos des habitants montrent bien ces positions de solidarité et cette attitude d'ouverture aux autres, constatée chez quelques voisins :

Un habitant de la cité Es Seddikia nous précise :

*« Une fois, quelques habitants voulaient s'engager pour un volontariat pour le désherbage et le nettoyage, il y avait que quatre qui ont participé, le reste a abandonné l'idée dès le départ 'ta'hasbah' passager' : tu le prends pour un passager». (Entretien n° 18)*

---

<sup>1</sup> Arendh. h, 1995, condition de l'homme moderne. Paris : Pocket

Ce non coopération constatée chez les enquêtés, accentue le faible sentiment de la responsabilité commune. Ainsi les quelques initiatives partielles portées sur le collectif ne suffisent pas pour régler les conflits entre les habitants. Cette position contraire à la solidarité, conduit l'habitant à se comporter comme s'il est directement confronté aux problèmes des autres.

Les justifications avancées par les enquêtés, a permis d'approfondir la signification de la solidarité.

Un enquêté de la cité Maraval nous confirme :

*« À vrai dire 'ma' 'baakach' 'el 'hrara 'tah' 'bakri' : il ne reste plus ce vouloir de l'ancien temps, aujourd'hui le voisin n'est pas solidaire à part quelque un, ces derniers ne peuvent rien faire pour ces problèmes de la cité » (Entretien n° 5)*

D'autre part, les habitants ont souvent montré dans la justification qu'ils font des engagements mais l'espace public n'est pas investi par les habitants comme étant de leurs responsabilités. Selon eux, il reste utilisé comme un espace indéterminé, ou on se débarrasse de ses déchets.

Afin de cerner le rapport entre le lien social et la citoyenneté, nous avons jugé nécessaire d'articuler et à partir de ce que nous avons analysé dans les chapitres précédents, que le sentiment de repli et le non intégration au sein du collectif, avaient leurs conséquences sur le rapport aux lieux et sur le rationnel de l'humain en milieu urbain.

Généralement l'intégration sociale, rapproche l'homme du statut de l'idéal citoyen. Ce qui n'est pas le cas chez les habitants des cités, ou le manque de cohésion sociale a affaibli la représentation politique de la citoyenneté. L'individu citoyen doit disposer comme le rappelle Dominique Schnapper<sup>1</sup>; « Des moyens matériels nécessaires pour rester cet être indépendant et autosuffisant qui est à l'origine de la légitimité politique. »

---

<sup>1</sup>D. Schnapper, 'la démocratie providentielle', Essai sur l'égalité contemporaine, Paris, Gallimard, 2003

Pour mieux saisir le sens attribué par les habitants à leur action individuelle et collective, nous avons posé la question suivante : Comment l'acteur social (qu'il soit individuel ou bien de type collectif), peut-il être situé, entre autonomie et contraintes sociales ?

Ce manque relatif à la citoyenneté est à l'origine de cette attitude de repli qui avait pour conséquence le détachement des habitants à leurs espaces publics. Ce qui explique cette nécessité qui permet aux habitants de se construire un sens à leurs existences dans l'urbain comme processus social, culturel et politique. Comme le souligne Jean Jack Rousseau dans le contrat social: qu'être civilisé, éduqué, donc ayant le sens du civisme, ou tout simplement humain c'est : « ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme une action de moralité qui lui manquait auparavant...Il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui [...], d'un animal stupide et borné, fit un être intelligent et un homme ».

Au sens large, la citoyenneté n'est pas simplement un processus de socialisation. Elle implique des sentiments d'identité, d'appartenance, d'inclusion, de participation et d'engagement social.

Dans leurs témoignages les enquêtés évoquent cette nécessité de solidarité restreinte dans la prise en charge des affaires de la cité et les besoins des voisins en difficultés

Autre habitant de la cité USTO nous confirme :

*« Tu ne peux rien faire seule, quand les voisins n'acceptent pas de collaborer, la plus part de nos voisins ne se mêlent pas, je ne comprends pas, pourtant nous vivons dans la même cité, 'mara'nach' 'ma' 'tahdine' : nous ne sommes pas solidaires même de se débarrasser de cette saleté. »(Entretien n°1)*

Ou encore les propos d'une enquêtée de la cité Usto:

*« On veut bien changer les choses dans notre cité, mais ce n'est plus la vision de tous habitants, 'loukan' 'kounou' 'alaa' 'kelma' 'wahda' : 'si nous tenons à une seule parole, nous aurons du dépasser cette situation, et chacun de nous fait de son mieux pour garder la propreté des lieux. » (Entretien n°17)*

Dans leurs discours, quelques enquêtés interprètent la solidarité, dans la responsabilité et de dépendance au sein du groupe de voisinage. Selon certains habitants, le changement ne peut s'effectuer qu'à travers les actions conjuguées de l'ensemble du collectif.

Cette valeur sociale importante qui unissent les individus, et qui n'est pas seulement une compassion, comme le précise Lech Walesa<sup>1</sup>, dans un discours, lors d'une cérémonie de lancement de la journée internationale de solidarité que : « ...la solidarité, ce n'est pas seulement de la compassion. C'est un sentiment d'unité et de responsabilité commune. ...Nos rêves peuvent changer la face du monde, mais ils doivent être accompagnés d'actions. »

Autres groupes d'enquêtés soulignent l'importance accordée à la responsabilité des adultes envers la dégradation du milieu de vie qui apparaît défavorable pour l'encadrement de leurs enfants.

Écoutons les propos d'un enquêté de la cité Seddikia :

*« C'est vrai, quand tu vois ces déchets à la même place au quotidien, tout le monde est concerné, même nos enfants sont habitués à se débarrasser du sac de poubelles le plus normal. » (Entretien n°2)*

*« 'walet' 'ada' : c'est devenue une habitude, une fois le sac est plein, c'est mes deux enfants garçons qui sont chargés de déposer la poubelle le soir. »(Entretien n°6)*

Encore les propos d'une mère résidente la cité Maraval :

*« 'Ma' 'tra' binach' ala' tbaiah' ali' 'rana'' aichine' fihoumel youm, : nous ne sommes pas éduqués sur des habitudes que nous sommes en train de vivre aujourd'hui, la poubelle et l'hygiène étaient sous la responsabilité du grand, maintenant c'est nos enfants qui jettent n'importe comment. »(Entretien n°11)*

Les enquêtés parlent des pratiques de rejet des déchets, et font la distinction des tâches partagées entre adultes et enfants. Dans de telles conditions de responsabilité, ces pratiques

---

<sup>1</sup>[www.Citoyendedemain.net/agenda/solidarite](http://www.Citoyendedemain.net/agenda/solidarite)

apparaissent défavorables à l'encadrement de leurs enfants en matière d'hygiène. Ainsi un espace collectif défectueux exerce une influence profonde sur le comportement de ses habitants. Est-ce ces modes de rejet des déchets sur les lieux publics, stimulent l'engagement des jeunes générations dans leurs pratiques citoyennes ?

Et comme il a été démontré, que l'enfant apprend par mimesis ou par imitation, d'où le rôle de l'éducation dans la vie de l'être humain. Dans le même contexte nous rejoignons le passage de A. Kouadria<sup>1</sup>, à travers les travaux de recherche au laboratoire violence et éducation à la citoyenneté a conclu que : *« les valeurs morales, progressivement brouillées, le laisser aller, érigé en règles de conduite, la dégradation du cadre de vie, le manque d'hygiène et de propreté, la clochardisation des quartiers sont en grande partie les causes et les actes d'incivisme devenant 'normes' dans la cité, normes nouvelles que les enfants intériorisent dans la plus grande indifférence des adultes tuteurs. »*

Ces pratiques de rejet et d'insalubrité sur les lieux publics, déléguées par les adultes aux jeunes, ne favorisent pas leur intégration dans la vie sociale ainsi que l'intergénérationnel.

L'intériorisation des pratiques d'incivismes ne font qu'affaiblir le sentiment d'échange et de vivre ensemble éprouvé chez les habitants dans le milieu urbain. Cette différence d'usage et de pratiques urbaine de la part des habitants, ne peut en aucun cas, répondre à leur bien-être collectif. Ce qui est contraire à la citoyenneté conditionnée dans son ensemble par des représentations sociales, que Gervais-Lambony<sup>2</sup>, le confirme dans un passage que :

« La citoyenneté, n'est pas moins un ensemble de représentations que la communauté urbaine se partage. Le citoyen vit et agit en fonction des représentations sociales, et c'est justement cette faculté qui genèse, dicte les pratiques citoyennes conditionnant ainsi le degré de connaissance de la ville. ».

---

<sup>1</sup> A. Kouadria, op cit. p 347. Cadre de vie à Constantine, enjeu d'une éducation à la citoyenneté

<sup>2</sup> Gervais-Lambony ; P, A travers l'image et pratiques ; le fait citoyen en Afrique noire (Etude comparée de Lomé(Togo) et Harare (Le Zimbabwe), thèse de Doctorat en géographie, EHESS, Paris, 1993, p 2

Les différents propos des habitants reflètent le sentiment de dégradation de leurs conditions de résidence. Quoi qu'il en soit, le discours d'habiter traduit cette défaillance constatée de l'état chargée en matière d'entretien des espaces urbains.

La signification qui ressort de cette analyse, nous permet de comprendre que les enquêtés dans leur imaginaire raisonnent beaucoup plus sur une logique d'assistanat et du beylek, que A ; Bendjelid l'a souligné dans un passage :

« ..... L'état est devenu le responsable de tout. Forcée au cour du dernier demi-siècle dans l'imaginaire de la population, cette mentalité consolidée par l'état providence repose aussi sur un socle de nature anthropologique qui peut être assimilé au beylek....pouvoir responsable de tout et notamment des comportement sociaux résignés aboutissant à ne protéger et défendre que l'appropriation personnelle des biens et des espaces, c'est probablement là , la source de la mollesse sociétale concernant la protection des biens et des espaces publics et par voie de conséquence, celle d'un déficit de la citoyenneté observé aujourd'hui chez les algériens. »<sup>1</sup>

Ce caractère aléatoire de la conscience morale chez certains groupes d'habitants ne leurs permet en aucun cas de s'intéresser aux affaires du collectifs ainsi que de leurs engagement dans la vie publique. L'ensemble des valeurs et des principes de liberté et de démocratie soient intégrés dans la conscience des individus. Et ceci peut provoquer un changement de comportements et de pratiques, qui se construit dans la solidarité et dans le renforcement de la volonté de ces habitants à être des acteurs selon un processus organisationnel et éducatif.

Dans leurs position au sein du collectif, les habitants doivent accepter le vivre ensemble. Cette articulation entre espace intérieur et espace extérieur donne sens à une réintégration qui lui permet d'agir dans l'intérêt commun des habitants. Le passage suivant confirme l'idée d'intégration pour le bien collectif.

« De plus l'habitat collectif constitue une forme d'articulation entre le collectif et l'individuel, dans le respect des besoins et de l'identité de la personne et au bénéfice du

---

<sup>1</sup> Abed Bendjelid « Réalités contemporaines de l'aménagement des villes algériennes », villes d'Algérie, Edition CRASC, 2010.

groupe qui ainsi crée, donne une identité sociale à l'individu et le soutient dans son parcours de réintégration en lui permettant de donner le meilleurs de lui-même. »<sup>1</sup>

En réalité, les habitants gèrent ces espaces collectifs à leurs manières sans encadrement d'une association, ni éducation à l'environnement et au développement durable qui s'appuie essentiellement sur des valeurs universelles telles que : le respect de la nature et de l'homme, la responsabilité individuelle et collective et l'esprit critique..

---

<sup>1</sup>Habita collectif : Une réponse à la solitude et la précarité [www.rbdh-bbrow.be/spip.php? Article 365](http://www.rbdh-bbrow.be/spip.php?Article=365)  
06/12/2017

## **CONCLUSION**

Pour conclure la citoyenneté implique l'ensemble des interactions à travers des droits et des devoirs qui ont en principe pour effet de souder les membres de la communauté, notamment sous la forme d'une entraide. Ce statut de citoyen se construit par la participation active dans l'intérêt général et du vivre ensemble ainsi que par la reconnaissance de l'autre M. Mebtoul 2013<sup>1</sup>. « La citoyenneté est la reconnaissance de l'autre, comme un agent politique autonome qui participe activement à la construction d'un espace politique légitime

La question de la citoyenneté ne va pas sans un ensemble de repères identitaires, culturels et sociaux.

Dans un passage de Vangusteren Herimann,<sup>2</sup> :« ... en ce sens, la citoyenneté est un rôle spécial, et non juste une identité parmi d'autre. C'est comme si elle remplissait une fonction de liaison (overarching) et de médiation dans le trafic des identités. »

« Être citoyen, c'est en effet non seulement être dans une relation avec un état, mais c'est aussi être membre d'une collectivité, à la fois juridiquement constituée et socialement construite. »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> M .Mebtoul, La citoyenneté en question ? Quotidien d'Oran, Dimanche le 06/04/2014, p 9 rubrique opinion.

<sup>2</sup>Vangusteren, Hermann « contemporary citizen Schip, 1993, p 11.

<sup>3</sup>Poche Bernard(1992) «Citoyenneté et représentation : citoyenneté comme reconnaissance »espaces et sociétés, n° 68/1, 1992

## **CONCLUSION GENERALE:**

Nous voici au terme de notre long parcours sur la problématique du rapport des habitants à l'espace public dans les pratiques de gestion des déchets ménagers.

Notre étude avait pour objectif d'explorer les données et comprendre le sens qu'entretiennent les habitants des cités à l'espace public à travers leurs pratiques de gestion des déchets ménagers. Nous avons dans ce cadre privilégié l'approche qualitative basée sur des entretiens approfondis et répétés, pour comprendre le sens donné par les habitants à l'hygiène dans l'espace public. Nous avons estimé indispensable de situer l'habitant dans un espace habité ou celui-ci constitue le milieu de vie et de son épanouissement.

Aussi l'espace public considéré comme le lieu qui rassemble les habitants en dehors de leurs espaces privés. D'où notre thème : Hygiène et citoyenneté : les logiques sociales des habitants- Cas de la ville d'Oran-

A travers ce thème, nous sommes partie d'un constat : quels rapports entretiennent les habitants des cités à leur espace public dans la gestion de leurs déchets ménagers ?

Dans son articulation, notre travail a progressé en deux phases : Dans un premier chapitre introductif, nous avons tracé modestement par les données géographiques et sociopolitiques le processus de développement et d'explosion de la ville d'Oran. Ce phénomène urbain est toujours considéré comme un processus social un système d'acteurs qui se fonctionne et se transforme continuellement.

Nous avons souligné en premier lieu que ce phénomène social et urbain est toujours pris dans la cadre d'interdisciplinarité d'où les enjeux du développement durable, de la qualité de vie. Aussi la production de la vie qui est aussi sociale, culturelle et politique etc...

La complexité des problèmes de cohabitation a généré du malentendu entre les groupes d'habitants ainsi qu'une crise relationnelle.

Les différents éléments d'analyse mis en relief ici montrent que la question de l'appartenance résidentielle est omniprésente dans le traitement des pratiques. Selon les

données du terrain, nous avons constaté une représentation différentielle à l'hygiène entre lieux intérieurs (logement) et l'extérieur (publics) selon les groupes de résidence.

Ces modes de relations et de pratiques à l'espace traduisent leurs inscriptions selon des registres diversifiés tels que : la relation d'abandon, de rejet et de stigmatisme.

Une valorisation différentielle de l'espace public selon l'appartenance résidentielle et selon le statut d'occupation des lieux.

Quoi que l'on puisse penser, dire que les gens sont sales et peu soucieux de leur santé relève de préjugés.

Les habitants se prémunissent contre la saleté et d'éventuelles maladies à leur manière, ils produisent du savoir.

Dans ces situations de cohabitation résidentielles, les habitants ont développé un mode de relation à l'espace public. Leurs pratiques indiquent la prégnance d'une logique collective Norbert .E<sup>1</sup>.

Ils sont dans une logique de dénonciation et de distanciation par rapport à l'espace public

Nous avons saisi, le fait du déclin des lieux collectifs, l'espace urbain subira des agressions continues lors des déplacements de certaines catégories d'habitants.

L'insalubrité règne, les pratiques de rejets sont partagées par les usagers. Ainsi la proximité rend précaire les lieux et par conséquent, la cohésion de la communauté d'habitants.

L'image véhiculée par la pratique d'appropriation de l'espace public, exprime des formes de protestations chez certains enquêtés. Par contre d'autres habitants le perçoivent comme une forme d'exclusion ou de marginalisation.

---

<sup>1</sup> Norbert .E, op cit. P155.

Ces différentes logiques qui animent les acteurs (habitants) et leurs représentations à l'hygiène publique, s'expriment par ce décalage entre pratiques et discours qui fragilise le rapport des habitants des cités à leur espace public.

Nous avons saisi une forme d'expression de l'appartenance résidentielle chez certains groupes d'habitants. D'autres groupes entretiennent des relations faibles et distancées avec leurs voisins. Les habitants initiaux racontent leurs propres expériences de l'effort déployé dans l'ancien rapport de voisinage pour l'entretien de l'espace collectif.

Il est vrai que pour une vie collective d'habitants, un minimum de moyens est indispensable pour permettre aux habitants de mieux organiser leurs lieux de vie et de mieux s'acquitter fidèlement de leurs devoirs de citoyens.

Une crise se manifeste aussi par le manque d'infrastructures et d'insuffisance des capacités d'accueil dans nos cités.

Nous avons illustré ce point par quelques témoignages recueillis sur terrains auprès des habitants.

Les formes actuelles des pratiques, désagrègent le fondement de la cohésion sociale et constitue une contrainte et un facteur qui ne favorise pas le vivre ensemble.

Face à cette crise qui semble générée et face aux délabrements des valeurs déterminées par la non reconnaissance et le non-respect à autrui quelques groupes d'habitants anciens expriment leurs soucis aux relations fragilisées des réintégré. Ces derniers se mettent selon une attitude de souci instrumentalisé Harry Frank hurt<sup>1</sup>, pour montrer leur présence déguisée aux yeux d'autres habitants. La nécessité de donner du sens, ou de permettre à chacun de se construire un sens à son existence. Ceci constitue la citoyenneté de tâche. Même si les liens entre les habitants sont fragilisés, nous avons constaté une volonté particulière chez une minorité d'appartenance résidentielle ancienne.

---

<sup>1</sup> Harry Fran khurt, les raisons de l'amour, Belval, Cirée, 2006

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Ouvrage :

1. Albert Tauveron, années poubelles. Front Cover, presse universitaires de Gronoble 1984 , consommation (Economie politique ),
2. Amara .B, les espaces verts en Algérie. Une composante de l'identité méditerranéenne sous la direction de ABED Bendjlid, Crasc 2010.
3. Arborio.M et P. Fournier, Enquête et ses méthodes : l'observation directe (2° Ed) paris 2008. Armand colline.
4. Arendh.h, 1988(1958) , condition de l'homme moderne. Paris : Pocket
5. Arwidson, Pierre, la charte d'Ottawa, Directeur des affaires scientifiques, institut national de prévention et d'éducation pour la santé, France, 1986,
6. Augé,Marc, introduction anthropologie sur la modernité , seuil , Paris, 1992.
7. Bassand, Michel ., Vivre et créer L'espace public, Presse polytechnique et universitaire romonde, C.H 1015Lausanne, avec la participation de Peter Guller, science, technique et société, 1° Edition 2001
8. Becker. Houtsiders, Etude de sociologie de la déviance, Paris Métailié, 1985, 1963).
9. Benayoun. C, Mantovini.J, Saint Raymond.D, situations interethniques : Rapport de voisinage dans quatre quartiers Toulousains. Toulouse, cahiers du centre de recherches sociologiques n° 7 , 1987
10. Bendjelid Abed « Réalités contemporaines de l'aménagement des villes algériennes », villes d'Algérie, Edition CRASC, 2010.
11. Bendjelid Abed, les villes Algériennes-Formation, vie urbaine et aménagement, Ed CRASC, 2010
12. Berque, cité dans Dorier, Avril E(S/d), vocabulaire de la ville (notion de référence), Du temps, Paris, 2001
13. Bertoloni .G, Montre-Moi tes Déchets, L'art de faire parler les restes, Paris, l'Harmattan, 2011.
14. Blanchet A. Et Gotman. A, enquête et ses méthodes : L'entretien, Paris. Nathan 1992.

15. BLANCM, concertation, sociologie urbaine citoyenneté ,in annales de la recherche urbaine n° 38 Paris 1998
16. Boltanski .L, La dénonciation, acte de recherches en sciences sociale, 1975
17. Boudon. Raymond, la logique du social: introduction à l'analyse sociologique. Paris. Hachette 1979. P279. Index (l'esprit critique)
18. Bouju Jacky, les incivilités de la société civile. Espace public urbain, société civile et gouvernance communale à Bobo- Dioulasso et Bamako (communes 1et 2). Institut d'études Africaines. Programme Recherche Urbaine et Développement, GEMDEV-ISTED, 2004.
19. Bourdieu,.Pierre, La misère du monde, éditions le Seuil, 1993.
20. Choughiat. B, Saliha,' Espaces publics et marginalité sociale dans les grands ensembles-pratiques et gestion
21. Colette Petonnet 'L'anonymat comme principe fondateur des villes 1-6, 'l'anonymat urbain', journée d'études SFF, 29 avril 1993, société d'ethno française.
22. Cor bustier, en 1970, (J. Petit, Édition Rousseau)
23. D.Schnapper,'la démocratie providentielle', Essai sur l'égalité contemporaine, Paris, Gallimard, 2003
24. De Certeau .M, l'invention du quotidien, Arts de faire, Paris : UGE, 1980.tiré du compte rendu de Ségury Jean, Archives de sciences sociales des religions, Année 1992, volume 80, N°1.
25. De Certeau Michel l'invention du quotidien', L'art de faire, paris, Gallimard 1990, nouvelle édition établie et présentée par Luce Glard, coll .Folio.
26. Didier Fassin, VOIX ET REGARDS ed Balland , Paris, 2001
27. Donzelot.J , Vers une citoyenneté urbaine, Paris, Editions Rue de l'ULM, 2009.
28. Douglas, Marie De la souillure .Essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris, La Découverte, Syros, 2001.

29. Douglas. M (1967) 2001 de la souillure ; essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris la découverte.
30. Durkheim E , les règles de la méthode sociologique. Presse universitaire de France « quadrige grands textes », 2007 .
31. Ecole de Chicago : Naissance de l'écologie urbaine-présentation- d'Yves Grafmeyer et Issac Joseph. Paris. Editions du champ urbain 1979 ;
32. Fassin D, Décrire : entretien et observation, site : D **Fassin**- 1990-documentation ird.fr
33. Fleury. A, Les espaces publics dans les politiques métropolitaines : Réflexions au croisement de trois expériences de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, Revue Hal archives-ouverts, Géographie, Université, Panthéon, Sorbonne, Paris I, 2007..
34. Goffman. E, La mise en scène de la vie quotidienne, Tome1et 2 , Paris, Minuit
35. Gouhier .J, 1999 « la marge entre rejet et intégration » in Le déchet, le retrait, le rien (sous la direction de Jean- claude Beaume)., éd .champs Vallon 80-89
36. Gouhier, J, géographie des déchets : l'art d'accommoder les restes, Paris, centre de documentation industrielle, centre Georges Pompidou, 1984.
37. Grafemyer et Isaac Joseph, Edition du champ urbain, Essai paris,
38. Grafmeyer.Y, Sociologie urbaine, Nathan, Paris, 1995.
39. Granier A.L et al, 2007
40. Harry Fran khurt, les raisons de l'amour, Belval, Cirée, 2006
41. H. Lefebvre, Le droit à la ville, paris, Anthropos, 1968.
42. H. Tajfel, La catégorisation sociale, -in. s.Moscovici (Dir), introduction à la psychologie sociale, Vol.1 .Paris, Larousse, p272-302
43. Habermas. J 1996 (1962), l'espace public, l'Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société Bourgeoise, Paris : Payot.
44. Hafiane Abderrahim, « les projets d'urbanisme récents en Algérie » 43 rd ISOCARP Congress 2007.

45. Haiten. Lyonel, Trouillot, Note de lecture par Vario Serant, Haiti la citoyenneté en question, mardi le 22/10/2002.
46. Hamidou.R, 1989 : le logement : un défi, Ed. ENAT, OPU, ENAL, Alger.
47. Heller Geneviève, 'Propre en ordre' habitation et vie, et vie domestique (1850-1930), l'exemple Vaudois. Lausanne, Edition d'En- Bas.
48. Heller. Agnès, pour une philosophie radicale, Edition le sycomore, coll, « arguments critiques », Paris, 1979.
49. Heller. G, 'le propre en ordre' habitation et vie domestique (1850-1930) l'exemple Vaudois, Lausanne : Edition d'en bas.
50. Honneth .A, la société du mépris, vers une nouvelle critique, Paris, la découverte, 2008.
51. Italo Calvino, « la poubelle agréée », dans la route de San Giovanni, Ed. Du Seuil, 1991. Tiré de Michele. Jolé, Gérer ses résidus en public : R'Bati, Slaoui, et habitants de Temara aux prises avec leurs déchets
52. Jolibert .Alain et Jourdan Philipe, Marketing Research, Paris, Dunot, 2006.
53. Jouet Josiane. « Retour critique sur la sociologie des usages », Réseaux, 2000, n°100
54. Kouamé Annick, 2005
55. Laredo.PH, Barbier. R, 1999, L'internalisation des déchets, Economica
56. Le Bozec.A, le service d'élimination des ordures ménagères : coûts, organisation, gestion. Analyse systémique et économique du recyclage des ordures éd l'Harmattan/CEMAGREF, 1994
57. Le développement durable; de l'utopie au concept, édition Elsevier SAS, éditions scientifiques et médicales,
58. Lespès, René, Oran, étude de géographie et d'histoire urbaines, Librairie Félix-Alcan, « Du centenaire de l'Algérie, 1830-1930 », paris, 1938(p, 266).
59. Lussault, M. (2001), « Propositions pour l'analyse générale des espaces d'actes », in GHORRA-GOBIN C. (dir.), Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale, Paris, L'harmattan., pp 33 .46

60. Lynch Kevin, l'image de la cité, Dunot, Paris, 1961, voir et planifier .Dunot, Paris, 1982
61. M .De Certeau. L'Invention du quotidien, l'art de faire, paris : UGF 1980,
62. Mathieu .N, Robic. M.C, 2001, « géographie et durabilité : redéployer une expérience et mobiliser de nouveaux savoir-faire »
63. Mead. G.H, L'esprit, Le soi et la société. Paris : Les presses universitaires de France.
64. Mebtoul .M, citoyenneté en question ? Revue santé et société. Edition Dar El Adib, 2015.
65. Merton, R, K .(1965), Structure sociale et anomie, Dans A. Levy (sous la dir, de),Psychologie sociale. Textes fondamentaux. Paris. Dunod
66. Meziane abdallâh, Algérie : les milieux urbains dans un état d'infériorité. paysagiste. blogspace.fr (23 septembre 2006)
67. Mikailoff, N ; 1990. Les manières de propreté du moyen âge à nos jours, Paris, Maloine.
68. Norbert, E, La civilisation des mœurs, Edition almann Levy, collection « Liberté de l'esprit », 1993.
69. Poche Bernard(1992) "Citoyenneté et représentation : citoyenneté comme reconnaissance »espaces et sociétés, n° 68/1, 1992
70. Poli ni, espaces urbains et gestion des déchets : Les logiques d'acteurs contrastées dans la ville de Ouagadougou, sale et Ouagadougou propre donnée 2004, (Burkina Faso) .
71. Poquet Guy, Bruno Marasca, 1994, Collectes Sélectives des déchets ménagers et comportements des ménages, Credoc, Coll., rapports.
72. Quéré. Louis, l'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique, in qua demi N°18, Automne1992 pp 75-92
73. Rancière . J « Citoyenneté, culture, et politique » in M .Elbaz et D;Helly (dirs) mondialisation, citoyenne et multiculturalisme, Paris, l'Harmattan-Presses universitaire de Laval, 2000, p8.

74. Rapport O.M.S' Les soins de proximité en Algérie à l'écoute des patients et des professionnels de la santé, Edition L'harmattan /GRAS Collection' Santé et Société sous la direction de Mohamed Mebtoul, 2015
75. Rémy et Voyé 1981, Sennett 1979.
76. Risk. Acceptability according to the social sciences; Routledge ET Kegan.Paul. London
77. Rochefort, Robert, le bon consommateur et le mauvais citoyen, Paris, Odile Jacob, 200
78. Sawadogo. R, les représentations sociales du déchet dans la ville d'Ouagadougou : le cas de déchets plastique, 2000.
79. Ségaud Marion ,1992 . Le propre de la ville, Ethnologie Française juillet- septembre 2015-Tome XLV-n°3
80. Sennett R. Les tyrannies de l'intimité, 1979, éditions Seuil, Paris.
81. Serge Paugam , le lien social, Ed Que –sais- je 3° Ed mise à jour)
82. Serres Michel.. Le mal propre : polluer pour s'approprier ?, le Pommier, coll. 'Manifestes' 2008.
83. Serres René, Oran études de géographie et d'histoire urbaines, Librairie Felix-Alcan « du centenaire de l'Algérie, 1380-1930, Paris, 1938 (p 226)
84. Simmel George, 'le citadin' Ecole de Chicago, la naissance de l'écologie urbaine, par Yves
85. Simmel George, esthétique et espaces résidentiels : introduction site pdf ARC E pedlere 2001-halshs. Archives- ouverts. Fe
86. Souilah. Mehdi, Espace périphériques : Urbanité et lien social- Approche anthropologique des quartiers oranais (Ain El Beida, Sidi el Bachir, El Amal), thèse de Doctorat des sciences de sociologie, université Oran 2, Mohamed ben Ahmed , faculté des sciences sociales, Département de sociologie, 2015 ;
87. Thiberge .C, la ville en creux, Paris, Ed du Linteau, 2000.
88. Thierry Paquot, L'espace public passe au crible, Ed la Découverte, Collection Repères, 2010

89. Ulrich R., 1984, View through a window may influence recovery from surgery, science, vol.224, and pp.42421 Statistique Rwanda.
90. Valérie. Loichen, comprendre les politiques d'action sociale, 4° édition Dunod, la gazelle (santé sociale, le mensuel des acteurs sanitaires et sociaux.
91. Vangusteren, Hermann « contemporary citizen Schip, 1993
92. Viganello George Le propre et le sale, , écrit par Eddie Breuil 11.09.14 dans la Une Livres, Les livres .Points, Critiques, Histoire, Essais Le propre et le sale 2014, Edition le point.

### **Reuves :**

93. Article 'les évolutions du lien social, un état des lieux Pierre Yves, Yves Cusser Revue : Cairn.info./chercher, repérer, avancer.
94. Article déchets ménagers : pour une recherche interdisciplinaire. Emmanuelle le Dorlot, strate. <http://.revues.org/'410>
95. Attali K , les problèmes des déchets et son fondement historique , citation tirée d'un article sur l'assainissement et gestion des ordures ménagères à Abobo(v)<sup>2</sup> / Le cas d'Abobo Baoulé, 1996
96. Bouziane Semmoud et Ali Ait-Amirat Evolutions politiques et planification, production et gestion urbaine en Algérie p 135\_146 REVUE books.openedition.org
97. CHARLE Marc (1829) , publié en 2006, revue Caim.info site <https://WWW.caim.info,revue-les-sciens>
98. Durkheim. E , les règles de la méthode sociologique, Paris, Puf, 1977
99. Gicam à Douala Bonango (article propreté dans la cité : les enjeux de l'hygiène et salubrité 29/ 10/ 2004
100. Guerroudj Toufik, les enjeux de l'organisation de l'agglomération oranaise, dans Oran : une ville d'Algérie, Insaniyat, Crasc 8°année n°23-24, janvier- juin Z004
101. Habitat collectif : Une réponse à la solidarité et à la précarité

102. Jérôme Monnet, la symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité, revue européenne de géographie, Politique, Culture, Représentations 1998, cyber géo. Revues, org
103. Lakjaa, Abdelkader, Magreb.revue. org
104. Larbi Ichboudène, vivre la ville : la question des repères, v : dans ' villes d'Algérie : Formation, Vie urbaine et aménagement, Edition Crasc, 2010,
105. Mebtoul .M, citoyenneté en question ? Revue santé et société. Edition Dar El Adib ,
106. P.H Chambart de Lauwe (dir), Transformations sociales et dynamiques culturelles, Paris, Edition du CNRS, 1981 .tiré de l'année du Maghreb « Oran une ville algérienne reconquise : un centre historique en mutation, dossier la fabrique de la mémoire 2008. L'année du Maghreb.revue. org Abdelkader Lakjaa
107. Petonnet Collette : L'invité du mois (propos recueillis par Thierry Paquot Revue Urbanisme, n°286, novembre 1995.
108. Pierre Yves et Yves Cusser' les évolutions du lien social, un état des lieux, Revue : Cairn .Info / chercher, repérer, avancer.
109. Revue Calenda, Propreté et saleté des espaces urbains : une analyse comparée de l'urbanité.
110. Revue le lien social, titre de l'article : Entretien avec Serge Paugam, publié le 06/07/2012 ; Auteurs Serge Paugam et Anne château- neuf Mal clès. CAIM.
111. Revue trimestrielle : ethnologie française (2015/ 3- juillet).
112. Simmel G, Article publié le 10/06/2013, par Jean François Serre, la sociologie formelle de George Simmel : la ville entre liberté et aliénation 2003.
113. Véronique Derudde, La cohabitation pluriethnique et ses enjeux, revue Migrant-Formation, n°80 du 3/1990, Sociologue et chercheure au CNRS.  
[www.rddh-bbrow.be](http://www.rddh-bbrow.be)1spip.php ? 06/12/2006
114. Yousseph Sané, article : la gestion des déchets à Abidjan , un problème récurrent sans solution , 2002.

## **Mémoires et thèses :**

115. Amrane Mokhtar , le logement social en Algérie, les objectifs et les moyens de production, Mémoire de magister, option urbanisme, Dpt d'Architecture et d'urbanisme, Université de Mentouri, Constantine Un texte de Meziane abdallâh, comment améliorer le cadre de vie ?
116. Benkada. S, Oran 1732-1912, Essai d'analyse de la transition historique d'une ville algérienne vers la modernité urbaine, volume 2, Thèse 2007-2008 Université d'Oran
117. Defeuilley C, Le service public au défi de l'efficacité économique, Les contrats de délégation dans la gestion des déchets ménagers, Thèse de Doctorat de Sciences Economiques, Université Paris VII )
118. Hadjij Djounid, Urbanification et appropriation de l'espace le cas de la ville d'Oran, Insaniyat n° 16, Janvier- avril 2002. résumé thèse de Doctorat d'Etat de sociologie, Université d'Oran, Es senia, 2001-2002
119. Hadjij, Djounid., Urbanification et appropriation de l'espace le cas de la ville d'Oran, Insaniyat n° 16, Janvier- avril 2002. résumé thèse de Doctorat d'Etat de sociologie, Université d'Oran, Es senia, 2001-2002,
120. Données recueillies Gherroudj tawfik, les enjeux de l'organisation de l'agglomération oranaise) Statistiques de la wilaya d'Oran (Source thèse de magister en Démographie, mères célibataires 2011-2012)
121. Fleury, A. (2007), les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, thèse de doctorat en géographie, université de Paris 1, ([http // tel. Archives-ouvertes.fr /tel...](http://tel.archives-ouvertes.fr/tel...)).
122. Gervais-Lambony ; P, A travers l'image et pratiques ; le fait citadin en Afrique noire (Etude comparée de Lomé(Togo) et Harare (Le Zimbabwe), thèse de Doctorat en géographie, EHESS, Paris, 1993,
123. Gherib.F, La perception du bien être santé dans l'espace habité- Le cas du site 595 logts sociaux de Sidi el Bachire Oran, Mémoire de magister en sociologie de la santé, sous la direction de Hadjidj el djounid, Université d'Oran, faculté des sciences sociales, département de sociologie, 2010.

- 124.Lakabi.M, Emergence de nouvelles centralités dans les nouvelles villes Algériennes : le cas de la zhun sud de Tizi Ouzou, enseignant chercheur, Département d'Architecture université de Tizi ousou.
- 125.SADEK Benkada, Oran 1792 – 1912 – Essai d'analyse de la transition historique d'une ville Algérienne vers la modernité urbain ,volume 2.

### **Actes et séminaires :**

126. KOUADRIA.A, cadre de vie à Constantine : enjeu d'une éducation à la citoyenneté actes de séminaire , ville et santé, 2013
- 127.'Chouguiat.Belmalle Saliha, A Espaces publics et marginalité sociale dans les grands ensembles : pratiques et gestion actes du séminaire ville et santé 9-10 Décembre, DPT architecture et urbanisme, Constantine, Laboratoire ville et santé p 239 2007 .Constantine
- 128.Colette petonnet 'L'anonymat comme principe fondateur des villes 1-6, 'l'anonymat urbain', journée d'études SFF, 29 avril 1993 , société d'ethno française.

### **Sites internet :**

- 129.Abelkader Lakjaa, Magreb.revue. org
- 130.Giddens Antony : consequence of modernity , 1997, [www.sup.org](http://www.sup.org)>book>...>,id2664
- 131.Philipe Agnace. Semmelweis, la vie et l'œuvre [http// www. scribd.com/](http://www.scribd.com)...la vie- et - l'œuvre –de-philipe Ignas- SEMME ...
- 132.Roger Ulrich, view thought a window may influence recovery, journal of environmental psychology,site : [https// www. Mcbi.nih.gov](https://www.Mcabi.nih.gov)>pubmed>6...
- 133.[http:// fr :wikipedia .org /wiki/Alg%23%Algie](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alg%23%Algie)
- 134.Les chiffres présentés, lors d'une cérémonie de remise de prix vert au quartier le plus propre (l'écho news jeudi 20.O3.2013- leconews.com
- 135.Jack Bouju, 2004, Fichier espace public ZE2 p.m. /Compatibility mode

Stock Mathis, les sociétés à individus mobilisés : ver un nouveau mode d'habité ?  
espace-temps .net, travaux de 25/05/ 2005. <http://www.espacetemps.net/articles/société-individus-mobiles/>.

136. William Thomas Isaac, Théorème de Thomas (1928), <http://wikimonde.com/article/William-Issac-Thomas>

137. Mustapha Cherif dans l'expression le 31/01/2008 Djazairiss.com

138. Citation proverbe (15 .05 .2015) « Montesquieu » récupéré de : [http://www.citation-ou-proverbe.fr/montesquieu/46665-âme\\_\\_image\\_\\_propreté\\_neteté](http://www.citation-ou-proverbe.fr/montesquieu/46665-âme__image__propreté_neteté).

139. <http://fr:Wikipedia.org/wiki/Alg%23%C3%Algérie>

140. [www.irenees.net/bdf-fiche-analyse-123\\_fr.html](http://www.irenees.net/bdf-fiche-analyse-123_fr.html), source site pour la paix.

141. Urbainserre. blog. le monde.fr /20/3/06.

142. [www.alterpresse.org/Spip.php?article245.W2Bt-NIZbLU](http://www.alterpresse.org/Spip.php?article245.W2Bt-NIZbLU)

143. [www.Citoyendedemain.net/agenda/solidarité](http://www.Citoyendedemain.net/agenda/solidarité)

# **Annexes**

## Guide d'entretien n°1

L'âge:

Sexe: F: /\_\_/ M:

L'état civil : C : /\_\_/ M : /\_\_/ D : /\_\_/ V : /\_\_/

Nombre d'enfants :

Niveau d'instruction : Analphabète /\_\_/ Primaire /\_\_ / Moyen /\_\_ /  
Secondaire /\_\_ / Universitaire /\_\_ /

Niveau d'instruction de la femme :

Profession exercée :

Profession de la femme :

Lieu de résidence (Oran) :

Type de logement occupé ( ex résidence) : Villa /\_\_/ Appartement /\_\_/ Haouch /\_\_ /  
Bidonville /\_\_/ Autres /\_\_ /

1/ Du point de vue de l'hygiène, estimez-vous que dans votre espace on le respecte ?

2/ Est-ce cela a changé ces derniers temps en positif ou en négatif ?

3/ Du point de vue de quoi ?

4/ A quoi cela est dû selon vous ?

5/ Ces pratiques d'hygiène et l'appropriation de l'espace public sont du à quoi ?

6/ Quel est votre sentiment face à cet état de fait ?

7/ Est-ce la question de d'hygiène publique est préoccupante ?

8/ Quel est votre point de vue sur la situation ?

9/ Y a t-il des mesures prises en matière d'hygiène publique pourquoi ? à votre avis, cette situation existe-t-elle ?

10/ A votre avis qui peut-on accusé dans ces pratiques dans l'hygiène publique ?

11/ Qu'en pensez-vous de la bonne hygiène ?

12/ Pensez-vous que l'effet préventif de l'hygiène publique est le seul ou existe t-il d'autres effets liés aux pratiques de l'individu ?

13/ Par quoi et comment peut-on qualifier le geste de rejets dans l'espace public ?

- 14/ Par quoi et comment peut-on corriger l'usage de ces pratiques ?
- 15/ Que pensez- vous de l'individu qui ne respecte pas ses actes ?
- 16/ Que représente pour vous un espace ou un lieu sale ?
- 17/ Quel est l'intérêt de ces pratiques de rejet ?
- 18/ Certaines personnes ou individus pensent que le problème de l'hygiène peut être résolu par la disponibilité des moyens matériels, est-ce cela est suffisant ?
- 19/ Pensez-vous que l'hygiène publique est une responsabilité collective ?
- 20/ Comment faite-vous pour garder la propreté des lieux ?
- 21/ Comment vous réagissez entant qu'individu, quand vous voyez quelqu'un jeter par terre ?
- 22/ Comment vous paraissent les rues à Oran ?
- 23/ A votre avis, pourquoi il y'a absence d'hygiène ?
- 24/ Comment expliquer vous cette présence de saleté surtout dans les endroits publics ?
- 25/ Pourquoi cette indifférence de la part de l'individu algérien, ou seul les services de l'hygiène doivent prendre en charge cette tache ?
- 26/ Que représente pour vous l'espace extérieur ?
- 27/ Qui est responsable de cette saleté ?
- 28/ Quels sont les lieux fréquentés dans l'espace extérieur citer les ?
- 29/ Qui fait que l'individu ne participe pas à l'hygiène de son espace extérieur ?
- 30/ Quelle est l'image qu'on donne à nos rues et aux espaces publics ?
- 31/ La présence de la saleté dans nos rues est dû uniquement à la dégradation économique et sociale des habitants ?
- 32/ Est-ce le manque de conscience et la culture citadine influent sur la présence de la saleté ?
- 33/ Quel est le côté le plus influant sur le phénomène de rejet des déchets dans les rues et boulevards ? Economique /\_\_\_/ Social /\_\_\_/ Culturel /\_\_\_/ Educatif /\_\_\_/ Politique /\_\_\_/
- 34/ Comment s'effectue l'opération de collecte par les services de la commune ?
- 35/ Est-ce que la façon de la collecte est plus maitrisée dans les rues, cités, lieux ?
- 36/ A votre avis qui est responsable de l'hygiène de la ville ?  
 Apc /\_\_\_/ les habitants /\_\_\_/ Autres préciser /\_\_\_/

- 37/ Existe-t-il des lieux de collecte dans l'espace public ?
- 38/ Comment vous débarrassez-vous de vos déchets au quotidien ?
- 39/ Que peut-on accuser, le rejet de ces déchets ?
- 40/ Quant pensez-vous de ces actes de rejet sur les trottoirs ?
- 41/ Est-ce c'est normal déposer ou jeter ses déchets sur ces lieux ?
- 42/ c'est quoi un déchet ménager pour vous ? Le considère-t-on comme les autres déchets ?
- 43/ Que représente le déchet pour votre santé ?
- 44/ La question du déchet est-elle liée à la responsabilité uniquement du citoyen ?
- 45/ Êtes-vous satisfait du ramassage de ces ordures ?
- 46/ Êtes-vous sentez une collaboration de la part du voisinage ?
- 47/ D'après vous comment le citoyen doit se comporter pour que l'espace public reste propre ?
- 48/ Il vous est arrivé de jeter les déchets en dehors du bac à ordures ?
- 49/ Est-ce que, c'est le même endroit de rejet, depuis que vous êtes installés dans la cité ?
- 50/ Entre voisins discute-t-on de ces problèmes de déchets, en dehors de votre espace privé ?
- 51/ Qui jette le plus dans ces endroits publics ?

## **Guide d'entretien N° 2**

Comment expliquez- vous cet entassement de déchets?

### **1) La gestion des déchets**

- Pouvez- vous raconter comment vous faites pour vos déchets ?
- Ou déposer- vous vos déchets ?
- Pourquoi à cet endroit ?
- Qui vous a proposé de les jeter à cet endroit ?
- Pourquoi cette personne ?
- Combien de fois déposez-vous vos déchets ?
  - 1 / Quotidiennement
  - 2/ Heures précises
  - 3 / Autre

### **2) Comment faites-vous pour conserver vos déchets**

- Lieu de conservation
- Dans quoi ?
- Ou sont t- ils gardés ?
- Comment vous débarrasser-vous de vos déchets ?
- Par qui ?
- Pourquoi cette personne ?
- Quelles sont les contraintes ?
- A quelle heure ?
- Qui l'ordonne ?

### **3°) Qui est d'après vous responsable de cette situation**

- Qui ? Pourquoi ?
- Est-ce le seul responsable ?
- Existe-t-il d'autres responsables ?
- D'après vous où se situe et où se limite la responsabilité de chacun ?
- Est-ce que vous partagez la responsabilité ?
- Où se situe votre position au sein de cette responsabilité ?
- Depuis quand vivez- vous cette situation ?
- Décrivez la situation auparavant ?

### **4) Recours pour y remédier**

- Quel changement préconiser-vous ?
- Quel sont les personnes susceptibles d'opérer ce changement ?
- Pourquoi spécialement ces personnes ?
- Qui vous l'a conseillé ?
- Qui doit prendre des mesures pour l'amélioration ?
- les actions entreprises ?
- Est-ce des initiatives personnelles ou collectives ?
- Auprès de quelles instances ?
- Quel type de démarches ?
- Combien de fois ?

- Avez-vous obtenu des résultats à ces démarches ?
- Etes- vous satisfait des résultats ?
- Comment sentez- vous le changement ?

### **5) Rapport à l'hygiène**

- C'est quoi pour vous la propreté ?
  - Où se situeraient vos priorités ?
  - Privilégieriez- vous l'espace privé ou public ?
  - Par quoi devrait-on commencer pour nettoyer ? Pourquoi ?
  - Est-ce que l'installation de toilettes collectives participerait à améliorer l'environnement ?
    - Leur manque n'est-il pas une forme de pollution ?

### **6) Votre rapport aux autorités**

- Connaissez-vous vos responsables locaux ?
  - Pouvez-vous les contacter facilement ?
  - Sont –ils accueillants ?
  - Viennent –ils vous voir (souvent, rarement ou jamais) ?
  - Avez- vous l'occasion d'exposer vos plaintes ?
  - Comment vous reçoivent-ils (individuellement ou ensemble) ?

## TABLEAU SIGNALITIQUE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	SEXE	AGE	SITUATION MATRIMONIALE	PROFESSION	CONSISTANCE DU LOGEMENT, RESIDENCE ACTUELLE	EX RESIDENCE	DATE D'INSTALLATION DANS LA CITE	STATUT D'OCCUPATION
1	F	46	Mariée	Secrétaire	F 3, Usto	MEDIONI	2004	Locataire
2	M	59	Marié	technicien	F 3, Seddikia	EL-KHMuL	1999	Copropriétaire
3	F	48	Célibataire	sans	F 3 SEDDIKIA	SIDI EL HOUARI	1990	COPROPRIETAIRE
4	M	70	Marié	fonctionnaire	F 4 usto	Centre ville	1986	COPROPRIETAIRE
5	M	68	Marié	enseignant	F 3 Maraval	Gambetta	1989	locataire
6	F	53	Divorcée	sans	F 3 Usto	St eugène	2000	Locataire
7	M	48	Marié	employé	F4 Maraval	Maraval	1970	Copropriétaire
8	M	26	Célibataire	stagiaire	F 3 Seddikia	Bel air	2002	Copropriétaire
9	M	60	Marié	Ouvrier usine	F4 Seddikia	Hassi ameur	Z001	Locataire
10	M	56	Marié	Infirmier CHU	F3 Usto	El barki	2005	Locataire
11	F	54	Veuve	Sans	F2 Maraval	Cité petit	2010	Locataire
12	F	55	Divorcée	Femme de ménage	F2 USTO	BOUTLELIS	2003	Copropriétaire
13	M	64	Marié	Employer de l'APC	F3 Maraval	SIG	1996	locataire
14	F	48	Mariée	Sans	F 3 Seddikia	Ville nouvelle	2009	Copropriétaire
15	M	52	Marié	Ouvrier usine	F 3 Usto	Del monte	1986	Copropriétaire
16	M	72	Veuf	retraité	F4 Maraval	Gambetta	1988	LOCATAIRE
17	F	62	Mariée	sans	F 3 Usto	St eugene	1987	Copropriétaire
18	M	68	Marié	Ex employé de la wilaya	F 3 Seddikia	Miramar	1984	Copropriétaire
19	F	30	Célibataire	Agent de bureau	F3 Maraval	El hamri	2002	Copropriétaire
20	F	34	Mariée	Sans	F 3 Seddikia	plateau	2006	Locataire

21	F	66	Mariée	sans	F 4 Usto	Gambette	1994	Copropriétaire
22	M	76	Marié	retraité	F 3 Seddikia	Fernand ville	1990	Copropriétaire
23	F	60	Veuve	sans	F4 Maraval	St eugene	1986	Locataire
24	M	38	Marié	technicien	F 3 Usto	Victor Hugo	2009	Locataire
25	M	62	Marié	Commerçant ambulante	F3 Maraval	Médioni	2003	Copropriétaire
26	F	48	Mariée	Couturière Atelier	F3 Seddikia	Hassi Bounif	2011	Locataire
27	M	56	Marié	Agent technique	F3 Usto	Del monte	1987	Copropriétaire

## SOMMAIRE

### LOIS

Loi n° 2001-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

### DECRETS PRESIDENTIELS

Décret présidentiel n° 2006-170 du 24 Rabie Ethani 1427 correspondant au 22 mai 2006 portant ratification de l'amendement à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, adopté à Genève le 22 septembre 1995.

### DECRETS EXECUTIFS

Décret exécutif n° 2002-372 du 6 Ramadhan 1423 correspondant au 11 novembre 2002 relatif aux déchets d'emballages

Décret exécutif n° 2003-477 du 15 Chaoual 1424 correspondant au 9 décembre 2003 fixant les modalités et les procédures d'élaboration, de publication et de révision du plan national de gestion des déchets spéciaux

Décret exécutif n° 2003-478 du 15 Chaoual 1424 correspondant au 9 décembre 2003 définissant les modalités de gestion des déchets d'activités de soins

Décret exécutif n° 2004-199 du Aouel Joumada Ethania 1425 correspondant au 19 juillet 2004 fixant les modalités de création, d'organisation, de fonctionnement et de financement du système public de traitement des déchets d'emballages

Décret exécutif n° 2004-210 du 10 Joumada Ethania 1425 correspondant au 28 juillet 2004 définissant les modalités de détermination des caractéristiques techniques des emballages destinés à contenir directement des produits alimentaires ou des objets destinés à être manipulés par les enfants

Décret exécutif n° 04-409 du 2 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 14 décembre 2004 fixant les modalités de transport des déchets spéciaux dangereux

Décret exécutif n° 04-410 du 2 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 14 décembre 2004 fixant les règles générales d'aménagement et d'exploitation des installations de traitement des déchets et les conditions d'admission de ces déchets au niveau de ces installations

**Loi n° 2001-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets**

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 122 et 126;

Vu le décret présidentiel n° 98-158 du 19 Moharram 1419 correspondant au 16 mai 1998 portant adhésion, avec réserve, de la République algérienne démocratique et populaire, à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination;

Vu l'ordonnance n° 66-03 du 26 mars 1966 relative aux zones et aux sites touristiques;

Vu l'ordonnance n° 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal;

Vu l'ordonnance n° 76-80 du 23 octobre 1976, modifiée et complétée, portant code maritime;

Vu la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement;

Vu la loi n° 83-17 du 16 juillet 1983, modifiée et complétée, portant code des eaux;

Vu la loi n° 84-12 du 23 juillet 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu la loi n° 85-05 du 16 février 1985, modifiée et complétée, relative à la protection et à la promotion de la santé;

Vu la loi n° 87-05 du 27 janvier 1987 relative à l'aménagement du territoire;

Vu la loi n° 87-17 du 1er août 1987 relative à la protection phytosanitaire;

Vu la loi n° 88-08 du 26 janvier 1988 relative aux activités de médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale;

Vu la loi n° 89-02 du 7 février 1989 relative aux règles générales de protection du consommateur;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya;

Vu la loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme;

Vu la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juillet 1998 relative à la protection du patrimoine culturel;

Vu la loi n° 01-13 du 17 Joumada El Oula 1422 correspondant au 7 août 2001 portant orientation et organisation des transports terrestres;

Après adoption par le Parlement;

Promulgue la loi dont la teneur suit:

## TITRE 1

### DISPOSITIONS GENERALES

#### Chapitre 1

##### Objet et champ d'application

###### Article 1

La présente loi a pour objet de fixer les modalités de gestion, de contrôle et de traitement des déchets.

###### Article 2

La gestion, le contrôle et l'élimination des déchets reposent sur les principes suivants:

- la prévention et la réduction de la production et de la nocivité des déchets à la source;

- l'organisation du tri, de la collecte, du transport et du traitement des déchets;

- la valorisation des déchets par leur réemploi, leur recyclage ou toute autre action visant à obtenir, à partir de ces déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie le traitement écologiquement rationnel des déchets;

l'information et la sensibilisation des citoyens sur les risques présentés par les déchets et leur impact sur la santé et l'environnement, ainsi que les mesures

prises pour prévenir, réduire ou compenser ces risques.

###### Article 3

Au sens de la présente loi on entend par:

Déchets: tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, et plus généralement toute substance, ou produit et tout bien meuble dont le propriétaire ou le détenteur se défait, projette de se défaire, ou dont il a l'obligation de se défaire ou de l'éliminer.

Déchets ménagers et assimilés: tous déchets issus des ménages ainsi que les déchets similaires provenant des activités industrielles, commerciales, artisanales et autres qui, par leur nature et leur composition, sont assimilables aux déchets ménagers.

Déchets encombrants: tous déchets issus des ménages qui en raison de leur caractère volumineux ne peuvent être collectés dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés.

Déchets spéciaux: tous déchets issus des activités industrielles, agricoles, de soins, de services et toutes autres activités qui, en raison de leur nature et de la composition des matières qu'ils contiennent, ne peuvent être collectés, transportés et traités dans les mêmes conditions que les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes.

Déchets spéciaux dangereux: tous déchets spéciaux qui, par leurs constituants ou par les caractéristiques des matières nocives qu'ils contiennent, sont susceptibles de nuire à la santé publique et/ou à l'environnement.

Déchets d'activité de soins: tous déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif ou curatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire.

Déchets inertes: tous déchets provenant notamment de l'exploitation des carrières, des mines, des travaux de démolition, de construction ou de rénovation, qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique lors de leur mise en décharge, et qui ne sont pas contaminés par des substances dangereuses ou autres éléments générateurs de nuisances, susceptibles de nuire à la santé et/ou à l'environnement.

Générateur de déchets: toute personne physique ou morale dont l'activité génère des déchets.

Détenteur des déchets: toute personne physique ou morale qui détient des déchets.

Gestion des déchets: toute opération relative à la collecte, au tri, au transport, au stockage, à la valorisation et à l'élimination des déchets, y compris le contrôle de ces opérations.

Collecte des déchets: le ramassage et/ou le regroupement des déchets en vue de leur transfert vers un lieu de traitement.

Tri des déchets: toutes les opérations de séparation des déchets selon leur nature en vue de leur traitement.

Traitement écologiquement rationnel des déchets: toute mesure pratique permettant d'assurer que les déchets sont valorisés, stockés et éliminés d'une

manière garantissant la protection de la santé publique et/ou de l'environnement contre les effets nuisibles que peuvent avoir ces déchets.

Valorisation des déchets: toutes les opérations de réutilisation, de recyclage ou de compostage des déchets.

Elimination des déchets: toutes les opérations de traitement thermique, physico-chimique et biologique, de mise en décharge, d'enfouissement, d'immersion et de stockage des déchets, ainsi que toutes autres opérations ne débouchant pas sur une possibilité de valorisation ou autre utilisation du déchet.

Immersion des déchets: tout rejet de déchets dans le Milieu aquatique.

Enfouissement des déchets: tout stockage des déchets en sous-sol.

Installation de traitement des déchets: toute installation de valorisation, de stockage, de transport et d'élimination des déchets.

Mouvement des déchets: toute opération de transport, de transit, d'importation et d'exportation des déchets.

#### **Article 4**

Les dispositions de la présente loi s'appliquent à tous les déchets au sens de l'article 3 ci dessus, à l'exception des déchets radioactifs, des effluents gazeux, des eaux usées, des explosifs déclassés, des épaves d'aéronefs et des épaves maritimes.

#### **Article 5**

Les déchets au sens de la présente loi sont classifiés comme suit:

- les déchets spéciaux y compris les déchets spéciaux dangereux.
- les déchets ménagers et assimilés.
- les déchets inertes.

La nomenclature des déchets, y compris les déchets spéciaux dangereux, est fixée par voie réglementaire.

### **CHAPITRE II**

#### **OBLIGATIONS GENERALES**

##### **Article 6**

Tout générateur et/ou détenteur de déchets doit prendre les mesures nécessaires pour éviter autant que faire se peut la production de déchets, notamment par:

- l'adoption et l'utilisation des techniques de production plus propres, moins génératrices de déchets,
- l'abstention de mettre sur le marché des produits générant des déchets non biodégradables,
- l'abstention d'utilisation de matières susceptibles de créer des risques pour les personnes, notamment pour la fabrication des emballages.

##### **Article 7**

Tout générateur et/ou détenteur de déchets est tenu d'assurer ou de faire assurer la valorisation des déchets engendrés par les matières qu'il importe ou écoule et les produits qu'il fabrique.

##### **Article 8**

Lorsque le générateur et/ou le détenteur de déchets est dans l'impossibilité d'éviter de générer et/ou de valoriser ses déchets, il est tenu d'assurer ou de faire assurer, à ses frais, l'élimination de ses déchets de façon écologiquement rationnelle, conformément aux dispositions de, la présente loi et de ses textes d'application.

##### **Article 9**

La réutilisation d'emballages de produits chimiques pour contenir directement des produits alimentaires est interdite.

Cette interdiction doit être obligatoirement indiquée sur les emballages de produits chimiques, par des signaux apparents avertissant des risques qui menacent la santé des personnes, du fait de la réutilisation de ces emballages pour le stockage de produits alimentaires.

##### **Article 10**

L'utilisation de produits recyclés susceptibles de créer des risques pour les personnes dans la fabrication l'emballages destinés à contenir directement des produits alimentaires ou des objets destinés à être manipulés par les enfants est interdite.

Les modalités d'application des dispositions du présent article sont fixées par voie réglementaire.

##### **Article 11**

La valorisation et/ou l'élimination des déchets doivent s'effectuer dans des conditions conformes aux normes de l'environnement, et ce notamment sans:

- mettre en danger la santé des personnes, des animaux et sans

constituer des risques pour les ressources en eau, le sol ou l'air, ni pour la faune et la flore;

- provoquer des incommodités par le bruit ou les odeurs;

- porter atteinte aux paysages et aux sites présentant un intérêt particulier.

## TITRE II

### DECHETS SPECIAUX

#### Chapitre I

##### Obligations des générateurs et détenteurs

###### Article 12

Il est institué un plan national de gestion des déchets spéciaux.

###### Article 13

Le plan national de gestion des déchets spéciaux porte notamment sur:

- l'inventaire des quantités de déchets spéciaux, particulièrement ceux présentant un caractère dangereux, produites annuellement sur le territoire national,

- le volume global des déchets en stock provisoire et en stock définitif, en les classifiant par catégorie de déchets,

- le choix des options concerné les modes de traitement pour les différentes catégories de déchets,

- l'emplacement des sites et des installations de traitement existants,

- les besoins en capacité de traitement des déchets, en tenant compte des

capacités installées, des priorités retenues pour la création de nouvelles installations ainsi que des moyens économiques et financiers nécessaires à leur mise en oeuvre.

###### Article 14

le plan national de gestion des déchets spéciaux est élaboré par le ministère chargé de l'environnement en coordination avec les ministères chargés de l'industrie, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture, du transport, du commerce, des collectivités locales, de l'aménagement du territoire, des ressources en eau, de l'urbanisme, des finances et de la défense nationale, et tout autre organisme ou établissement concernés.

Les modalités et procédures d'élaboration, de publication et de révision de ce plan sont définies par voie réglementaire.

###### Article 15

Les déchets spéciaux ne peuvent être traités que dans des installations autorisées par le ministre chargé de l'environnement conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

###### Article 16

Les générateurs et/ou les détenteurs des déchets spéciaux sont tenus d'assurer ou de faire assurer, à leur charge, la gestion de leurs déchets.

Ils peuvent à cet effet, décider de s'associer dans des groupements agréés chargés de remplir les obligations qui Leur incombent.

Les modalités d'agrément de ces groupements sont fixées par voie réglementaire.

#### **Article 17**

Le mélange de déchets spéciaux dangereux Avec d'autres déchets est interdit.

#### **Article 18**

Les déchets issus des activités de soins doivent obéir à une gestion spécifique. Leur élimination est à la charge des établissements qui les génèrent et doit être pratiquée de manière à éviter toute atteinte à la santé publique et/ou à l'environnement.

Les modalités d'application des dispositions du présent article sont fixées par voie réglementaire.

#### **Article 19**

Il est interdit à tout générateur et/ou détenteur de déchets spéciaux dangereux de les remettre ou de les faire remettre à :

- toute autre personne que l'exploitant d'une installation autorisée pour le traitement de cette catégorie de déchets,

- tout exploitant d'une installation non-autorisée pour le traitement desdits déchets.

Toute personne qui remet ou fait remettre des déchets spéciaux dangereux est responsable des dégâts et dommages induits par la violation des dispositions du présent article autant que la personne ayant accepté lesdits déchets.

#### **Article 20**

Le dépôt, l'enfouissement et l'immersion des déchets spéciaux dangereux dans des lieux autres que les sites et les installations qui leur sont réservés sont interdits.

#### **Article 21**

Les générateurs et/ou les détenteurs des déchets spéciaux dangereux sont tenus de déclarer au ministre chargé de l'environnement les informations relatives à la nature, la quantité et aux caractéristiques des déchets.

Ils sont également tenus de fournir périodiquement les informations ayant trait au traitement de ces déchets, ainsi qu'aux mesures pratiques prises et à prévoir pour éviter autant que faire se peut la production de ces déchets.

Les modalités d'application des dispositions du Présent article sont définies par voie réglementaire.

#### **Article 22**

En cas de non admission des déchets spéciaux dans une installation autorisée pour le traitement de cette catégorie de déchets, l'exploitant de ladite installation est tenu de notifier, par écrit, au détenteur des déchets les raisons ayant motivé son refus et d'en informer le ministre chargé de l'environnement.

En cas de refus non fondé, le ministre chargé de l'environnement prend une décision imposant à l'exploitant de ladite installation le traitement de ces déchets aux frais du détenteur.

La décision précise la nature et la quantité des déchets à traiter et la durée de la prestation imposée.

#### **Article 23**

Au cas où les déchets sont abandonnés, déposés ou traités contrairement aux prescriptions de la présente loi et de ses textes d'application, la juridiction compétente peut, après mise en demeure du contrevenant, ordonner d'assurer

d'office l'élimination desdits déchets à la charge de celui-ci .

## Chapitre 2

### Mouvement des déchets

#### Article 24

Le transport des déchets spéciaux dangereux est soumis à autorisation du ministre chargé de l'environnement après avis du ministre chargé des transports.

Les modalités d'application des dispositions du présent article sont définies par voie réglementaire,

#### Article 25

L'importation des déchets spéciaux dangereux est strictement interdite.

Les modalités d'application des dispositions du présent article sont définies par voie réglementaire.

#### Article 26

L'exportation et le transit des déchets spéciaux dangereux sont prohibés vers les pays qui en interdisent l'importation et vers les pays qui n'ont pas interdit cette importation en l'absence de leurs accords spécifiques et écrits.

Dans tous les cas, les opérations mentionnées au présent article sont soumises à l'autorisation préalable du ministre chargé de l'environnement. Cette autorisation n'est attribuée que si les conditions suivantes sont remplies:

- le respect des règles et des normes de conditionnement et d'étiquetage internationalement convenus,

- la présentation d'un contrat écrit entre l'opérateur économique exportateur et le centre de traitement,

- la présentation d'un contrat d'assurances présentant toutes les garanties financières nécessaires,

- la présentation d'un document de mouvement signé par la personne chargée de l'opération de transport transfrontières,

- la présentation d'un document de notification signé confirmant le consentement préalable de l'autorité compétente du pays d'importation.

L'autorisation de transit est assortie de l'apposition de scellés sur les conteneurs à l'entrée du territoire national.

Les modalités d'application des dispositions du présent article sont définies par voie réglementaire.

#### Article 27

Lorsque des déchets sont introduits sur le territoire national d'une manière illicite, le ministre chargé de l'environnement doit enjoindre à leur détenteur ou leur transporteur d'assurer leur retour vers le pays d'origine dans un délai fixé par le ministre.

Si le contrevenant ne s'exécute pas, le ministre chargé de l'environnement peut prendre toutes dispositions utiles pour assurer le retour de ces déchets à la charge du contrevenant.

#### Article 28

Lorsque des déchets sont exportés de manière contraire aux dispositions de la présente loi, le ministre chargé de

l'environnement doit enjoindre au producteur ou aux personnes ayant contribué à l'exportation d'assurer leur retour sur le territoire national.

En cas d'inexécution, il prend toutes dispositions utiles pour assurer ce retour à la charge des participants à l'opération.

### TITRE III

## DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

### Chapitre I Organe de gestion

#### Article 29

Il est institué un schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés.

#### Article 30

Le schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés porte notamment sur:

- l'inventaire des quantités des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes produites sur le territoire de la commune ainsi que leur composition et leurs caractéristiques,

- l'inventaire et l'emplacement des sites et installations de traitement existant sur le territoire de la commune,

- les besoins en capacité de traitement des déchets, notamment les installations répondant aux besoins Communs de deux communes ou groupement de communes, en tenant compte des capacités installées,

- les priorités à retenir pour la réalisation de nouvelles installations,

- le choix des options concernant les systèmes de collecte, de transport et de tri des déchets, en tenant compte des moyens économiques et financiers nécessaires à leur mise en oeuvre.

#### Article 31

Le schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés est élaboré sous l'autorité du président de l'assemblée populaire communale.

Ce schéma, qui doit couvrir l'ensemble du territoire de la commune, doit être en accord avec le plan d'aménagement de wilaya (PAW) et approuvé par le wali territorialement compétent.

Les modalités et procédures d'élaboration, de publication et de révision de ce schéma sont définies par voie réglementaire.

#### Article 32

La gestion des déchets ménagers et assimilés, relève de la responsabilité de la commune conformément à la législation régissant les collectivités locales.

La commune organise, sur son territoire, un service public en vue de satisfaire les besoins collectifs des habitants en matière de collecte, de transport et, le cas échéant, de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Le groupement de deux ou plusieurs communes peut décider de s'associer pour une partie ou la totalité de la gestion des déchets ménagers et assimilés.

Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

#### **Article 33**

La commune peut concéder, selon un cahier des charges type, tout ou partie de la gestion des déchets ménagers et assimilés ainsi que les déchets encombrants et les déchets spéciaux générés en petite quantité par les ménages, à des personnes physiques ou morales de droit public ou de droit privé, conformément à la législation en vigueur régissant les collectivités locales.

### **Chapitre 2**

#### **Dispositions générales**

#### **Article 34**

Les services publics désignés à l'article 32 de la présente loi comprennent:

- la mise en place d'un système de tri des déchets ménagers et assimilés en vue de leur valorisation;

- l'organisation de la collecte séparée, le transport et le traitement approprié des déchets spéciaux générés en petite quantité par les ménages, des déchets encombrants, des cadavres d'animaux et des produits du nettoyage des voies publiques des halles et des marchés;

- la mise en place d'un dispositif permanent d'information et de sensibilisation des habitants sur les effets nocifs des déchets sur la santé publique et/ou l'environnement et sur les mesures destinées à prévenir lesdits effets;

- la mise en oeuvre de mesures incitatives visant le développement et la

promotion de systèmes de tri des déchets ménagers et assimilés.

#### **Article 35**

Tout détenteur de déchets ménagers et assimilés est tenu d'utiliser le système de tri, de collecte et de transport, mis à sa disposition par les organes désignés à l'article 32 de la présente loi.

#### **Article 36**

La collecte, le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés issus des activités industrielles, commerciales, artisanales, de soins ou autres activités constituent des prestations rémunérées.

Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire.

### **TITRE IV**

#### **DECHETS INERTES**

#### **Article 37**

La collecte, le tri, le transport et la mise en décharge des déchets inertes sont à la charge de leurs générateurs.

Le dépôt, le rejet et l'abandon des déchets inertes sont interdits sur tout site non désigné à cet effet et notamment sur la voie publique.

#### **Article 38**

Dans le cadre de son plan d'aménagement et de développement et conformément au schéma de gestion approuvé, la commune initie toute action et mesure visant l'implantation, l'aménagement et la gestion des sites des décharges désignés pour recevoir les déchets inertes.

#### **Article 39**

Les déchets inertes non valorisables ne peuvent être déposés que dans des sites aménagés à cet effet.

#### **Article 40**

Les modalités d'application des dispositions du présent titre sont fixées par voie réglementaire.

### **TITRE V**

## **INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES DECHETS**

### **Chapitre 1**

#### **Aménagement et exploitation**

#### **Article 41**

Les conditions de choix de sites d'implantation, d'aménagement, de réalisation, de modification, de process et d'extension des installations de traitement des déchets sont régies par la réglementation relative aux études d'impact sur l'environnement et par, les dispositions de la présente loi et de ses textes d'application.

Dans le cas où l'installation de traitement est à implanter sur un terrain en location ou en jouissance, la demande tendant à l'obtention de la décision de prise en considération de l'étude d'impact sur l'environnement comporte obligatoirement une pièce attestant que le propriétaire du terrain connaît la nature des activités projetées.

#### **Article 42**

Toute installation de traitement des déchets est soumise, préalablement à sa mise en service, à :

- une autorisation du ministre chargé de l'environnement pour les déchets spéciaux;

- une autorisation du wali territorialement compétent pour les déchets ménagers et assimilés;

- une autorisation du président de l'Assemblée populaire communale territorialement compétent pour les déchets inertes.

#### **Article 43**

En cas de fin d'exploitation ou de fermeture définitive d'une installation de traitement des déchets, l'exploitant est tenu de réhabiliter le site en vue de le remettre dans son état initial ou dans l'état fixé par l'autorité compétente.

L'exploitant est tenu d'assurer la surveillance du site pendant une période fixée par la notification de fin d'exploitation afin d'éviter toute atteinte à la santé publique et/ou à l'environnement.

Sans préjudice des poursuites pénales qui peuvent être exercées et lorsque l'exploitant refuse de procéder à la remise en état du site, l'autorité administrative compétente effectue d'office et aux frais de l'exploitant les travaux nécessaires à la réhabilitation du site.

#### **Article 44**

Les prescriptions techniques fixant les règles générales d'aménagement et d'exploitation des installations de traitement des déchets et les conditions d'admission des déchets au niveau de ces installations de traitement sont fixées par voie réglementaire.

**Article 45**  
La mise en activité des installations de traitement des déchets est conditionnée par la souscription d'une assurance couvrant tous les risques y compris les risques d'accidents de pollution.

## Chapitre 2

### Surveillance et contrôle

**Article 46**  
Outre les organes habilités en la matière par les lois et règlements en vigueur, la surveillance et le contrôle des installations de traitement des déchets sont exercés conformément aux dispositions de la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement.

**Article 47**  
Les exploitants des installations de traitement de déchets sont tenus de fournir toutes les informations requises aux autorités de surveillance et de contrôle.

**Article 48**  
Lorsque l'exploitation d'une installation de traitement des déchets présente des dangers ou des inconvénients graves sur la santé publique et/ou l'environnement, l'autorité administrative compétente ordonne à l'exploitant de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour remédier à de telles situations.

Si l'intéressé n'obtempère pas, ladite autorité prend d'office les mesures conservatoires nécessaires aux frais du responsable et/ou suspend tout ou partie de l'activité incriminée.

**Article 49**  
Pour l'exercice de la surveillance susmentionnée, l'autorité désignée à l'article 46 ci-dessus peut, en cas de besoin, faire appel à une expertise pour effectuer les analyses nécessaires à l'évaluation des nuisances et de leurs impacts sur la santé publique et /ou l'environnement.

## TITRE VI

### DISPOSITIONS FINANCIERES

**Article 50**  
Les coûts inhérents au transport et au traitement des déchets spéciaux et inertes sont à la charge de leurs générateurs et/ou de leurs détenteurs.

La gestion des sites des décharges de déchets inertes constitue selon les modalités de l'article 39 de la présente loi une ressource pour les communes.

**Article 51**  
Au sens de la présente loi, la collecte, le transport, le stockage et l'élimination des déchets ou tous autres services se rapportant à la gestion des déchets ménagers et assimilés, donnent lieu à la perception d'impôts, de taxes et de redevances dont la nomenclature et le montant sont fixés par la législation en vigueur.

**Article 52**  
Outre les avantages prévus par la législation en vigueur, des mesures incitatives sont octroyées par l'Etat pour encourager le développement des activités de collecte, de tri, de transport, de valorisation et d'élimination des déchets selon des modalités qui sont fixées par la réglementation.

## TITRE VII

### DISPOSITIONS PENALES

#### Article 53

Est chargée de la recherche et de la constatation des infractions aux dispositions de la présente loi, la police chargée de la protection de l'environnement et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement.

#### Article 54

Les infractions aux dispositions de la présente loi sont constatées par des procès-verbaux conformément aux règles prévues par le code de procédure pénale.

#### Article 55

Toute personne physique qui jette, abandonne des déchets ménagers et assimilés ou refuse d'utiliser le système de collecte et de tri mis à sa disposition par les organes désignés à l'article 32 de la présente loi est puni d'une amende de cinq cents (500) à cinq mille dinars (5.000) dinars.

En cas de récidive, l'amende est portée au double.

#### Article 56

Toute personne physique exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou toute autre activité, qui jette, abandonne des déchets ménagers et assimilés, ou refuse d'utiliser le système de collecte et de tri mis à sa disposition par les organes désignés à l'article 32 de la présente loi, est punie d'une amende de dix mille (10.000) à cinquante mille (50.000) dinars.

En cas de récidive, l'amende est portée au double.

#### Article 57

Quiconque dépose, jette ou abandonne des déchets inertes sur tout site non désigné à cet effet et notamment sur la voie publique est puni d'une amende de dix mille (10.000) à cinquante mille (50.000) dinars.

En cas de récidive, l'amende est portée au double.

#### Article 58

Toute infraction aux dispositions de l'article 21 de la présente loi est punie d'une amende de cinquante mille (50.000) à cent mille (100.000) dinars.

En cas de récidive, l'amende est portée au double.

#### Article 59

Toute infraction aux dispositions de l'article 10 de la présente loi est punie d'une amende de cent mille (100.000) à deux cent mille (200.000) dinars.

En cas de récidive, l'amende est portée au double.

#### Article 60

Toute infraction aux dispositions de l'article 9 de la présente loi, est punie d'un emprisonnement de deux (2) mois à un (1) an et d'une amende de deux cent mille (200.000) à quatre cent mille (400.000) dinars ou de l'une de ces deux peines seulement.

En cas de récidive, les peines sont portées au double.

#### **Article 61**

Toute infraction aux dispositions de l'article 17 de la présente loi est punie d'un emprisonnement de trois (3) mois à deux (2) ans et d'une amende de trois cent mille (300.000) à cinq cent mille (500.000) dinars ou de l'une de ces deux peines seulement.

En cas de récidive les peines sont portées au double.

#### **Article 62**

Quiconque remet ou fait remettre des déchets spéciaux dangereux en vue de leur traitement, à une personne exploitant une installation non autorisée pour le traitement de cette catégorie de déchets, est punie d'un emprisonnement de six (6) mois à deux (2) ans et d'une amende de quatre cent mille (400.000) à huit cent mille (800.000) dinars ou de l'une de ces deux peines seulement.

En cas de récidive, les peines sont portées au double.

#### **Article 63**

Quiconque exploite une installation de traitement des déchets sans se conformer aux dispositions de la présente loi est puni d'un emprisonnement de huit (8) mois à trois (3) ans et d'une amende de cinq cent mille (500.000) à neuf cent mille (900.000) dinars ou de l'une de ces deux peines seulement.

En cas de récidive, les peines sont portées au double.

#### **Article 64**

Quiconque dépose, jette, enfouit, abandonne ou immerge des déchets spéciaux dangereux dans des lieux non réservés à cet effet, est puni d'un emprisonnement de 1 (un) an à trois (3)

ans et d'une amende de six cent mille (600.000) à neuf cent mille (900.000) dinars ou de l'une de ces deux peines seulement.

En cas de récidive, les peines sont portées au double.

#### **Article 65**

Toute infraction aux dispositions de l'article 43 de la présente loi est punie d'un emprisonnement de six (6) mois à dix huit (18) mois et d'une amende de sept cent mille (700.000) à un million (1.000.000) de dinars ou de l'une de ces deux peines seulement.

En cas de récidive, les peines sont portées au double.

#### **Article 66**

Quiconque importe, exporte ou fait transiter des déchets spéciaux dangereux en infraction aux dispositions de la présente loi est puni d'un emprisonnement de cinq (5) ans à huit (8) ans et d'une amende d'un million (1.000.000) à cinq millions (5.000.000) de dinars ou de l'une de ces deux peines seulement.

En cas de récidive, les peines sont portées au double.

### **TITRE VIII**

#### **DISPOSITION PARTICULIERE**

##### **Article 67**

Il est créé un organisme public chargé de promouvoir les activités de collecte, de tri, de transport, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets.

Ses missions ainsi que les modalités de son organisation et de son

fonctionnement sont fixées par voie réglementaire.

## TITRE IX

### DISPOSITIONS TRANSITOIRES

#### Article 68

Les communes de plus de 100.000 habitants disposent d'un délai de deux (2) ans, à compter de la date de publication de la présente loi au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire, pour se conformer aux dispositions de l'article 29 de la présente loi.

#### Article 69

Les exploitants des installations existantes de traitement des déchets spéciaux et des déchets ménagers et assimilés disposent d'un délai de cinq (5) ans, à compter de la date de publication de la présente loi, pour se conformer aux dispositions de la présente loi.

#### Article 70

Les exploitants des sites des déchets inertes, disposent d'un délai de trois (3) ans, à compter de la date de publication de la présente loi, pour se conformer aux dispositions de la présente loi.

#### Article 71

Les détenteurs de stocks existants de déchets spéciaux et de déchets spéciaux dangereux disposent d'un délai de deux (2) ans, à compter de la date de publication de la présente loi, pour se conformer aux dispositions de la présente loi.

#### Article 72

La présente loi sera publiée au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 27 Ramadhan 1422  
correspondant au 12 décembre 2001.

**Abdelaziz BOUTEFLIKA.**

**Décret exécutif n° 07-205 du 15 Joumada Ethania 1428 correspondant au 30 juin 2007  
fixant les modalités et procédures d'élaboration, de publication et de révision du schéma  
communal de gestion des déchets ménagers et assimilés.**

-----

Le Chef du Gouvernement,  
Sur le rapport du ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme,  
Vu la Constitution, notamment ses articles 85-4° et 125 (alinéa 2) ;  
Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990, complétée, relative à la commune ;  
Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990, complétée, relative à la wilaya ;  
Vu la loi n° 01-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets ;  
Vu la loi n° 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;  
Vu le décret présidentiel n° 07-172 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination du Chef du Gouvernement ;  
Vu le décret présidentiel n° 07-173 du 18 Joumada El Oula 1428 correspondant au 4 juin 2007 portant nomination des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret exécutif n° 02-175 du 7 Rabie El Aouel 1423 correspondant au 20 mai 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence nationale des déchets ;

**Décrète :**

**Article 1**

En application des dispositions de l'article 31 de la loi n° 01-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001, susvisée, le présent décret a pour objet de fixer les modalités et procédures d'élaboration, de publication et de révision du schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés.

**Article 2**

Conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi v° 01-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001, susvisée, le schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés est élaboré sous l'autorité du président de l'assemblée populaire communale.

**Article 3**

Le schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés est élaboré et structuré conformément au modèle fixé en annexe du présent décret.

**Article 4**

Dès son élaboration, le projet de schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés est affiché et mis à la disposition du public au siège de la commune, pendant un délai d'un (1) mois pour consultation et avis des citoyens.

A ce titre, la commune est tenue de mettre à la disposition des citoyens un registre coté et paraphé pour mention des avis éventuels.

**Article 5**

Tant pour l'élaboration du schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés que pour sa validation et sa mise en œuvre, il peut être fait appel aux services de l'agence nationale des déchets. L'intervention de l'agence nationale des déchets doit faire l'objet d'une convention avec le président de l'assemblée populaire communale concerné.

**Article 6**

A l'issue du délai fixé à l'article 4 ci-dessus, et après prise en charge, le cas échéant, des avis des citoyens, le projet du schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés, est transmis pour

examen et avis aux services concernés de la wilaya.

#### Article 7

Après prise en charge des avis prévus par les dispositions de l'article 6 ci-dessus, le schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés est examiné et adopté par délibération du conseil de l'assemblée populaire communale. Il fait l'objet d'une approbation par arrêté du wali territorialement compétent conformément aux dispositions de l'article 31 de la loi n° 01-19 du 12 décembre 2001, susvisée.

#### Article 8

L'arrêté d'approbation du schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés est porté à la connaissance du public par voie de presse.

#### Article 9

Le schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés est révisé au plus tard dix (10) ans, après son approbation, à l'initiative du président de l'assemblée populaire communale, dans les formes prévues pour son élaboration.

Il peut être révisé chaque fois que les circonstances l'exigent, sur proposition du président de l'assemblée populaire communale.

#### Article 10

Lorsque à leur initiative ou à celle du wali territorialement compétent, deux ou plusieurs communes gèrent les déchets ménagers et assimilés de façon conjointe, les procédures d'élaboration, de consultation, de validation et de mise en œuvre du schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés sont assurées par l'un des présidents d'assemblées populaires communales désignés par ses pairs.

#### Article 11

Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 15 Jomada Ethania 1428 correspondant au 30 juin 2007.

**Abdelaziz BELKHADEM.**

#### ANNEXE

#### Modèle de schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés

**1ère Partie :** Organisation actuelle de gestion des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes sur le territoire de la commune.

1 - Identification des activités urbaines génératrices des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes ;

2 - Caractérisation des déchets ménagers et assimilés concernés :

a) analyse quantitative des déchets ménagers et assimilés (la quantité générée par les ménages, les activités commerciales et les établissements humains ; le ratio journalier ...);

b) analyse qualitative des déchets ménagers et assimilés générés ;

- paramètres physico-chimiques (humidité, pouvoir calorifique inférieur, densité) ;

- composition des déchets (matières organiques, papier, carton, plastique...);

c) analyse quantitative et qualitative des déchets inertes.

3 - Analyse de l'organisation des services chargés de la gestion des déchets :

a) effectif et qualification du personnel ;

b) modes de collecte utilisés (circuits, fréquences, horaires et taux de couverture) ;

c) nombre et type de véhicules, capacité, état de fonctionnement, taux d'immobilisation, performance du service de maintenance ;

d) examen des insuffisances de l'organisation des services ;

e) évaluation des coûts actuels de collecte, de transport et de traitement des déchets.

4 - Inventaire et emplacement des sites et installations de traitement existants sur le territoire de la commune (superficie, aménagements effectués, nature et quantité de déchets déchargés, nuisances générées).

**2ème Partie :** Nouveau schéma organisationnel de gestion des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes.

1 - Estimation de l'évolution quantitative et qualitative des déchets ménagers et assimilés et des déchets inertes, en tenant compte de la croissance démographique, des tendances de développement économique ainsi que des possibilités de réduction de la production à la source.

2 - Choix des options concernant les systèmes de collecte, de transport et de tri des déchets en tenant compte des moyens économiques et financiers nécessaires à leur mise en œuvre, notamment :

a) la sectorisation adéquate de la commune ;

b) les fréquences, les horaires et les circuits rationnels de collecte ;

c) les moyens humains et matériels de collecte et de transport nécessaires par secteur en fonction de la typologie, du relief et de la nature de l'habitat ;

d) la faisabilité de l'introduction du système de collecte sélective, et la définition des moyens à mettre en œuvre à cet effet notamment en matière d'équipement, de formation, d'information et de sensibilisation ;

e) possibilités d'organisation et de développement de marchés de récupération et de valorisation des déchets ;

f) la définition des améliorations à apporter au service public communal chargé de la gestion des déchets.

3 - Estimation et évolution des capacités requises de traitement des déchets en faisant ressortir les priorités à retenir pour la réalisation de nouvelles installations de tri, de traitement et d'élimination des déchets.

**3ème Partie :** Evaluation des investissements nécessaires à la mise en œuvre du schéma communal de gestion des déchets ménagers et assimilés.

**Décret exécutif n°09-87 du 21 Safar 1430 correspondant au 17 février 2009 relatif à la  
taxe sur les sacs plastiques importés et/ou produits localement.**

Le Premier ministre,  
Sur le rapport du ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme,  
Vu la Constitution, notamment ses articles 85-30 et 125 (alinéa 2) ;  
Vu la loi n°079-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant code des douanes ;  
Vu la loi n°84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;  
Vu la loi n°90-36 du 31 décembre 1990 portant loi de finances pour 1991, notamment son article 65 ;  
Vu la loi n°01-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets ;  
Vu la loi n°03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 portant loi de finances pour 2004, notamment son article 53 ;  
Vu le décret présidentiel n°08-365 du 17 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 15 novembre 2008 portant nomination du Premier ministre ;  
Vu le décret présidentiel n°08-366 du 17 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 15 novembre 2008 portant nomination des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret exécutif n°02-372 du 6 Ramadhan 1423 correspondant au 11 novembre 2002 relatif aux déchets d'emballages ;  
Vu le décret exécutif n°04-199 du Aouel Joumada Ethania 1425 correspondant au 19 juillet 2004 fixant les modalités de création, d'organisation, de fonctionnement et de financement du système public de traitement des déchets d'emballages ;  
Vu le décret exécutif n°06-237 du 8 Joumada Ethania 1427 correspondant au 4 juillet 2006 modifiant et complétant le

décret exécutif n°98-147 du 16 Moharram 1419 correspondant au 13 mai 1998, modifié et complété, fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n°302-065 intitulé 'Fonds national pour l'environnement et la dépollution. ;  
Après approbation du Président de la République ;

**Décrète :**

**Article 1**

Le présent décret a pour objet de déterminer les modalités d'application des dispositions de l'article 53 de la loi n°03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 susvisée.

**Article 2**

Conformément à l'article 53 de la loi N°03-22 du 4 Dhou El Kaada 1424 correspondant au 28 décembre 2003 susvisée, le tarif de la taxe est fixé à 10,5 DA par kilogramme sur les sacs en plastique importés et/ou fabriqués localement.

**Article 3**

Au titre de l'article 2 ci-dessus, sont assujettis à cette taxe les sacs en plastique importés et/ou produits localement, définis comme tout emballage de matière plastique fabriqué à partir de polyéthylène basse ou haute densité et de polypropylène destiné à l'emballage et au conditionnement de produits de consommation.

**Article 4**

La taxe sur les sacs en plastique est prélevée :  
- sur la production nationale par les services des contributions au moment de la sortie du produit fini de l'usine et destiné au circuit de commercialisation ;

- à l'importation par les services de l'administration des douanes au moment de l'admission du produit fini sur le territoire national.

**Article 5**

Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 21 Safar 1430 correspondant au 17 février 2009.

**Ahmed OUYAHIA.**

**Décret exécutif n° 09-19 du 23 Moharram 1430 correspondant au 20 janvier 2009 portant réglementation de l'activité de collecte des déchets spéciaux.**

Le Premier ministre,  
Sur le rapport du ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme,  
Vu la Constitution, notamment ses articles 85-30 et 125 (alinéa 2) ;  
Vu la loi n° 90-22 du 18 août 1990, modifiée et complétée, relative au registre de commerce ;  
Vu la loi n° 01-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets ;  
Vu la loi n° 03-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable ;  
Vu le décret présidentiel n° 08-365 du 17 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 15 novembre 2008 portant nomination du Premier ministre ;  
Vu le décret présidentiel n° 08-366 du 17 Dhou El Kaada 1429 correspondant au 15 novembre 2008 portant nomination des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret exécutif n° 97-39 du 9 Ramadhan 1417 correspondant au 18 janvier 1997, modifié et complété, relatif à la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce ;  
Vu le décret exécutif n° 97-40 du 9 Ramadhan 1417 correspondant au 18 janvier 1997, complété, relatif aux critères de détermination et d'encadrement des activités et professions réglementées soumises à inscription au registre du commerce, notamment ses articles 4 et 7 ;  
Vu le décret exécutif n° 2000-318 du 18 Rajab 1421 correspondant au 16 octobre

2000 fixant les modalités de communication au centre national du registre du commerce, par les juridictions et les autorités administratives concernées, de toutes décisions ou informations susceptibles d'entraîner des modifications ou des interdictions quant à la qualité de commerçant ;

Vu le décret exécutif n° 06-104 du 29 Moharram 1427 correspondant au 28 février 2006 fixant la nomenclature des déchets, y compris les déchets spéciaux dangereux ;  
Après approbation du Président de la République ;

**Décète :**

**CHAPITRE I  
DISPOSITIONS GENERALES**

**Article 1**

Conformément aux dispositions des articles 4 et 7 du décret exécutif n° 97-40 du 9 Ramadhan

1417 correspondant au 18 janvier 1997, modifié et complété, susvisé, le présent décret a pour objet de réglementer l'activité de collecte des déchets spéciaux.

**CHAPITRE II  
DISPOSITIONS RELATIVES A  
L'AGREMENT**

**Article 2**

Toute personne physique ou morale désirant exercer l'activité de collecte des déchets spéciaux doit répondre aux dispositions fixées par le présent décret et disposer d'un agrément délivré par décision du ministre chargé de l'environnement.

**Article 3**

La demande d'agrément d'exercice de collecte des déchets spéciaux est adressée par lettre recommandée au ministre chargé de l'environnement.

**Article 4**

Le dossier de la demande d'agrément est constitué de :

- a) s'il s'agit d'une personne physique, de l'identité et l'adresse du demandeur et, s'il s'agit d'une personne morale, de sa dénomination, son statut, l'adresse de son siège social, la liste nominative des membres de ses organes de gestion ainsi que la qualité du signataire de la demande ;
- b) la description de la nature, la dénomination et le code des déchets à collecter ;
- c) la description, pour chaque catégorie de déchets spéciaux à collecter, des caractéristiques des moyens techniques et matériels utilisés ;
- d) la liste du personnel affecté à la collecte et les attestations de leur qualification ;
- e) le plan de collecte des déchets spéciaux, faisant ressortir les informations :
  - la wilaya ou les wilayas couverte (s) par la collecte ;
  - les modalités de collecte ;
  - les mesures destinées à éviter ou faire face à tout danger pour la santé de l'homme et/ou pour l'environnement.

**Article 5.** La décision de l'agrément est délivrée pour une ou plusieurs catégories de déchets spéciaux. Elle fixe les prescriptions techniques relatives à la collecte de ces déchets.

Le wali ou les walis territorialement compétent(s), est (sont) destinataires d'une copie de la décision de l'agrément.

Le refus de la demande doit être motivé et notifié au demandeur.

**Article 6**

L'agrément de la collecte est valable pour une durée de cinq (5) ans. Il peut être renouvelé selon les modalités prévues dans le présent décret.

**CHAPITRE III  
DROITS ET OBLIGATIONS DU  
COLLECTEUR**

**Article 7**

Le collecteur est tenu de souscrire, pour l'exercice de son activité, une police d'assurance couvrant sa responsabilité pour toutes les conséquences dommageables pour les tiers résultant de son activité.

**Article 8**

Tout collecteur doit tenir un registre de collecte coté et paraphé. Ce registre est mis à la disposition des services chargés de l'environnement territorialement compétents à chaque contrôle.

**Article 9**

Le registre de collecte contient notamment les indications suivantes :

- a) les éléments d'identification des détenteurs ;
- b) la nature et le code des déchets spéciaux collectés ;
- c) la quantité des déchets spéciaux collectés ;
- d) la date de chaque enlèvement ;
- e) les éléments d'identification des destinataires ;
- f) la mention de tout accident survenu lors de la collecte et les mesures prises pour y remédier.

**Article 10**

Le collecteur est tenu d'adresser annuellement aux services chargés de l'environnement territorialement compétents une déclaration décrivant son activité de collecte.

**CHAPITRE IV  
DISPOSITIONS RELATIVES AU  
CONTROLE**

**Article 11**

L'activité de collecte est assujettie à un contrôle des services chargés de l'environnement territorialement compétents.

**Article 12**

En cas de constat de situation de non conformité aux dispositions du présent décret ou aux lois et règlements en vigueur, les services chargés de l'environnement territorialement compétents saisissent le ministre chargé de l'environnement pour la suspension ou le retrait de l'agrément après mise en demeure du collecteur.

**Article 13**

En cas de retrait de l'agrément, le collecteur doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour veiller à ce que les déchets spéciaux se trouvant en sa détention ne provoquent aucune nuisance, et de faire procéder immédiatement à la remise des déchets spéciaux collectés soit aux détenteurs initiaux soit à d'autres collecteurs sous le contrôle des services chargés de l'environnement territorialement compétents.

**CHAPITRE V  
DISPOSITIONS FINALES**

**Article 14**

Le collecteur est responsable de son activité dans les conditions définies par les lois et règlements en vigueur, notamment en matière de protection de l'environnement.

**Article 15**

Les personnes physiques ou morales exerçant, à la date de publication du présent décret au Journal officiel, l'activité de collecte des déchets spéciaux disposent d'un délai d'une (1) année pour se conformer aux dispositions du présent décret.

**Article 16**

Les modalités d'application du présent décret sont fixées, en tant que de besoin, par arrêté du ministre chargé de l'environnement.

**Article 17**

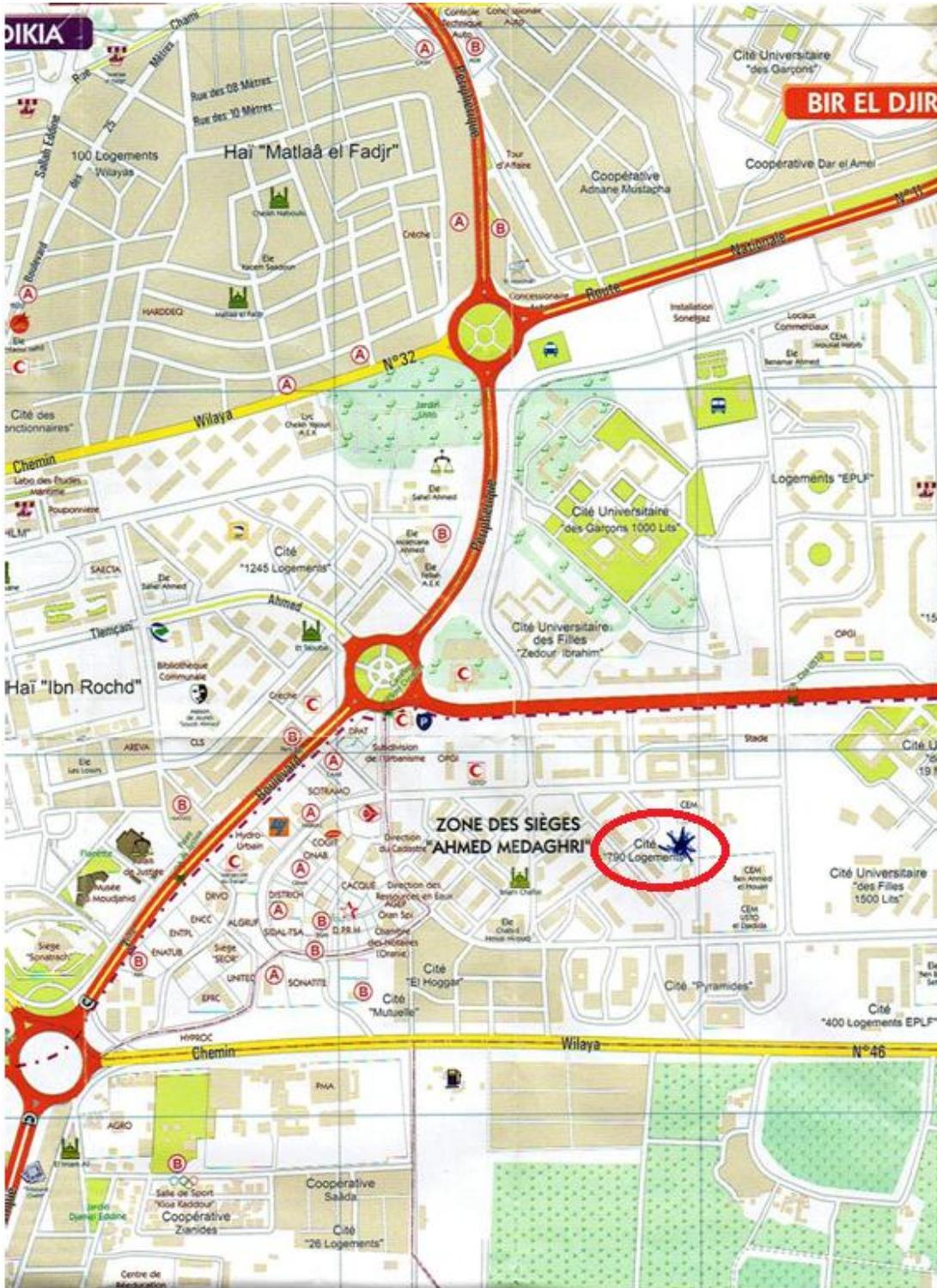
Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 23 Moharram 1430 correspondant au 20 janvier 2009.

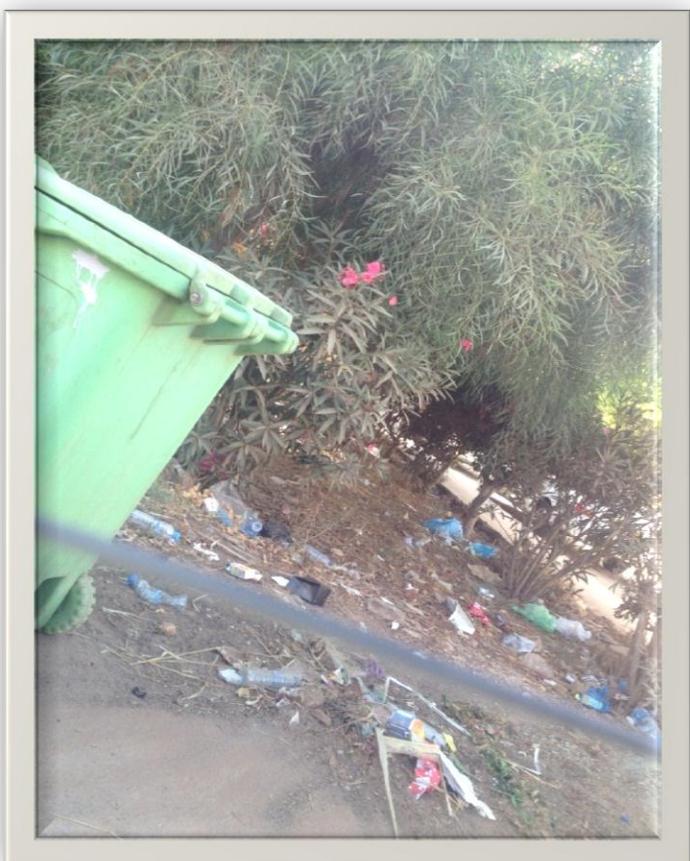
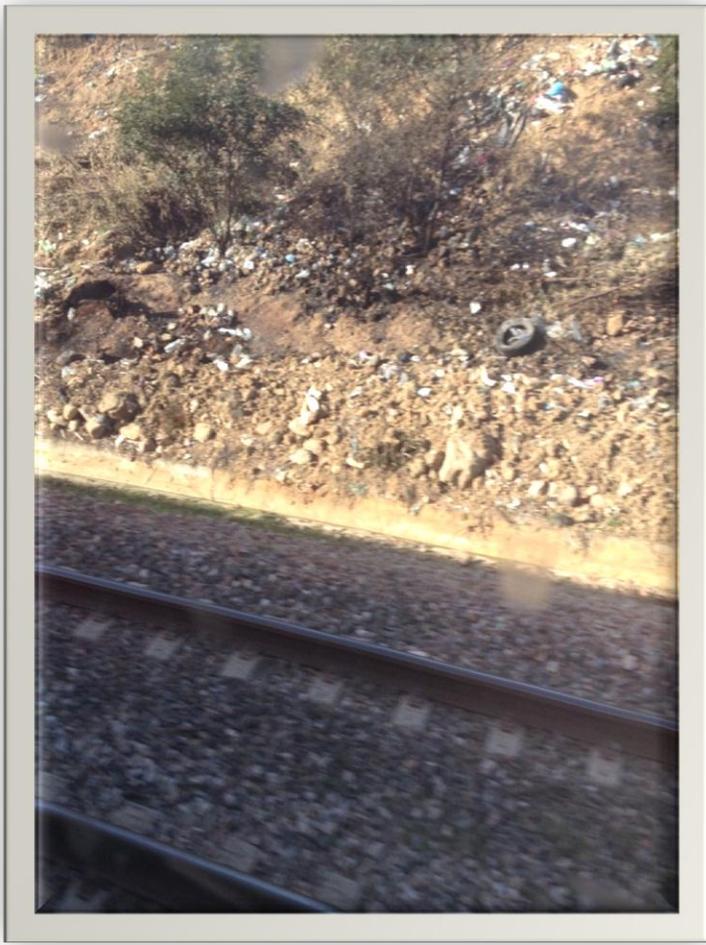
**Ahmed OUYAHIA.**















## **Résumé:**

Cette thèse porte sur l'étude de l'Hygiène publique et la citoyenneté : les logiques sociales des habitants. - Le cas de la ville d'Oran- Elle interroge le rapport des habitants des cités à l'espace public à travers les pratiques des déchets ménagers. Leurs pratiques peuvent être comparées sur des perceptions multiples de l'espace (public, privé). L'objectif de cette étude de comprendre le sens de l'hygiène et identifier les liens que les habitants entretiennent avec l'espace public. Pour répondre à notre problématique, nous avons privilégié un cheminement méthodologique centré sur l'écoute, restitution et interprétation des discours. Nos résultats montrent bien que les habitants s'inscrivent dans différents registres pour désigner l'hygiène. Ils sont dans une logique de dénonciation, et de distanciation par rapport à l'espace public. Cette attitude est devenue la règle de conduite chez les habitants des cités. La diversité d'usage : d'appropriation, l'anonymat, d'abandon ont une influence sur le mode de liens qui unissent les habitants dans les lieux publics. Le facteur résidentiel influe sur leurs pratiques. Ces usages différenciés de l'habité ont contribué à la création d'un déséquilibre en abandon et à la non assistance à l'intérêt du collectif. Ces différentes logiques qui animent les acteurs (habitants) et leurs représentations à l'hygiène publique, s'expriment par ce décalage entre pratiques et discours qui fragilise le rapport des habitants des cités à leur espace public. La santé est au cœur de leurs discussions. Ils se prémunissent contre la saleté et la maladie à leur manière, ils produisent du savoir. Même si les liens entre les habitants sont fragilisés, nous avons constaté une volonté particulière chez une minorité d'appartenance résidentielle ancienne.

**Mots clés:** Hygiène publique, habitants des cités, déchets ménagers, logiques sociales, citoyenneté

## **Abstract:**

This thesis focuses on the study of public hygiene and citizenship: the social logics of the inhabitants. – Case of Oran city – it questions the ratio of the inhabitants of the cities to the public space through the practices of household waste. Their practices can be compared on multiple perceptions of space (public, private). The objective of this study is to understand the meaning of hygiene and to identify the links that the inhabitants maintain with the public space. To answer our problematic, we have privileged a methodological path centered on listening, restitution and interpretation of speeches. Results show that the inhabitants are register in different registers to designate the hygiene. They are positioned according to logic of denunciation and distancing in relation to the public space. This attitude became a rule of conduct among cities inhabitants. This diversity of use: appropriation, anonymity and abandonment have an influence on the mode of links that regroup inhabitants in their public spaces. The residential factor influences their practices. These differentiated uses of the inhabited contributed to the creation of an imbalance in abandonment and the non assistance to the interest of the collective. These different logics that animate the inhabitants (actors) and their representations to public hygiene are expressed by this gap between practices and speeches that weakens their relations with public space. Health is at the heart of their discussions. They protect themselves from dirt and disease, in their own way, they produce knowledge. Even if the links between the inhabitants are weakened, we have seen a special will in a minority of old residential belonging.

**Key words:** public hygiene, the inhabitants of the cities, household waste, social logic, citizenship.

## **الملخص:**

تتضمن هذه الأطروحة، دراسة النظافة العمومية والمواطنة: ذهنيات السكان-حالة مدينة وهران- تبحث في علاقة سكان الأحياء بالفضاء العمومي من خلال تعاملهم مع النفايات المنزلية، ممارساتهم يمكن مقارنتها بتصورات متعددة للفضاء العمومي. الهدف من هذه الدراسة هو فهم معنى النظافة وتحديد الروابط التي يقيمها هؤلاء في تعاملهم مع الفضاء العمومي. للإجابة عن إشكاليتنا، اخترنا مسلكا منهجيا، ركزنا فيه على عملية الإصغاء التي سعينا بواسطتها إلى استرجاع وتأويل الخطابات. تبرز النتائج أن التحقيقات الميدانية تنخرط في سجلات مختلفة للإشارة إلى النظافة. أصبح هذا الموقف قاعدة سلوكية لدى سكان الأحياء.

الاختلاف في الممارسات: التملك، عدم التصريح والإهمال لهما تأثير على نمط الروابط التي تجمع بين السكان داخل الأماكن العمومية. العامل الإقليمي وثر على ممارساتهم. هذه الاستعمالات المختلفة التي ساهمت في خلق الاختلال أو الإهمال وعدم المساعدة لمصلحة الجماعة. هذه الذهنيات المختلفة للسكان (الفاعلين) و تمثلاتهم للنظافة العمومية، أحدثت تباين بين الممارسات والخطابات والتي أضعفت من علاقاتهم بالفضاء العمومي. وجعلنا الصحة في صميم مناقشاتهم، حيث يحمون أنفسهم من الأوساخ والمرض بطريقتهم، وينتجون المعرفة، حتى ولو كانت الروابط هشة بين السكان، لاحظنا إرادة خاصة لدى الأقلية من السكان القدماء.

**الكلمات المفتاحية:** النظافة العمومية، سكان الأحياء، النفايات المنزلية، ذهنيات السكان، المواطنة.